CHANSONS

DE

GAULTIER GARGUILLE

Paris — Imprimé par E. THUNOT et Cie, rue Racine, 26,
avec les caractères elzeviriens de P. JANNET.

CHANSONS

DE

GAULTIER GARGUILLE

NOUVELLE ÉDITION

SUIVIE DES PIÈCES RELATIVES A CE FARCEUR

Avec Introduction et Notes

PAR ÉDOUARD FOURNIER

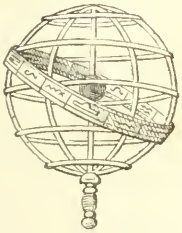

A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

MDCCCLVIII

LIBRARY
NOV 18 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1799
G3H6
1858

LA FARCE ET LA CHANSON

AU THÉATRE AVANT 1660

Il existe au Théâtre-François, dans le foyer des comédiens, un ancien tableau qui m'avoit toujours semblé d'un très-grand prix au point de vue de l'histoire du théâtre, mais dont la valeur s'est encore accrue pour moi d'une façon toute particulière à mesure que je me suis avancé dans ce travail.

Ce tableau, peint sur bois, provient de la collection du cardinal de Luynes. C'est un présent que M. Lorne, de Sens[1], fit à la Comédie françoise en 1844, par l'entremise de M. Régnier, l'un de ses sociétaires les plus distingués. Le tableau porte cette inscription, écrite en lettres d'or, avec l'orthographe du temps, sur la partie supérieure du panneau : FARCEURS FRANÇOIS ET ITALIENS, DEPUIS SOIXANTE ANS. PEINT EN 1671.

Tous les maîtres de la Farce au XVIIe siècle s'y trouvent en effet, avec le costume et dans l'action de leur emploi. Afin qu'on ne se méprenne pas sur les personnages, le nom de chacun est écrit à ses pieds. Voici les Italiens d'abord : Briguella, Scaramouche, le Docteur, Pantalon, Arlequin,

1. On lui donna, pour l'en remercier, ses entrées à vie; il mourut six mois après.

Mezzetin ; puis les François : le Matamore, Turlupin, Gros-Guillaume, Gaultier Garguille, Guillot Gorju, Jodelet, Gros-René. Mais ce n'est pas tout, et ceci même est le plus curieux : qui nous apparoît encore dans un coin de l'intéressante page et sur le premier plan ? Molière ; oui, Molière lui-même, avec ces farceurs ; Molière, qui semble jouer un rôle en leur compagnie, et à qui, sur ce plain pied de l'égalité bouffonne, on n'a fait grâce que de deux choses : le nom de guerre et le costume. Il n'est ici désigné ni par le sobriquet de Mascarille, ni par celui de Sganarelle, qui furent ses deux noms de farce, comme on sait ; il ne porte ni la mandille de l'un, ni le large pourpoint de l'autre ; il est nommé Molière, et il est vêtu comme il devoit l'être à la ville au temps de sa jeunesse. C'est par là seulement, je le répète, qu'il diffère des autres bouffons dont il est ici le camarade ; pour le reste, on voit par la manière dont on le fait figurer avec eux qu'on le tient bel et bien pour leur pareil.

De son temps, en effet, il ne passoit point pour autre chose, et, si les autres preuves manquoient, sa présence sur ce tableau seroit un suffisant témoignage de l'opinion que ses commencemens au théâtre et ses premières pièces avoient donnée de lui, et que ses œuvres plus sérieuses ne purent parvenir à effacer. Pour tout le monde, en son temps, Molière fut donc, encore une fois, un farceur. Ses ennemis lui en firent un crime ; ses amis, je dis les plus sévères, et Boileau est du nombre, le lui reprochèrent souvent : lui seul n'en rougit pas. Il avoit une sorte d'affection native pour ce vieux genre si bien français, et il l'aimoit d'autant plus qu'il sentoit que le

public l'aimoit tout autant que lui, comme un vrai fruit du terroir. Quoi que pût dire Boileau, qui lui eût peut-être pardonné d'écrire des farces, s'il eût su de quelque façon certaine que Térence avoit commencé par composer des Atellanes, jamais Molière ne partagea ses dédains délicats. Il sentoit qu'il y auroit eu là de sa part une sorte d'ingratitude. Ne devoit-il pas à la Farce ses premiers succès en province? Bien mieux que tout le répertoire soi-disant sérieux qu'il en avoit rapporté dans ses bagages, ne lui avoit-elle pas valu, de la ville et de la cour, le bon accueil que tout d'abord on lui avoit fait à Paris? Il resta donc fidèle à cette affection de ses commencemens; même au milieu de sa gloire la plus sérieuse, il n'oublia pas la vieille tradition bouffonne de son passé, et il y revint comme à une distraction chérie, comme à un délassement qu'il sentoit nécessaire pour son esprit et pour celui du public. Après *le Misanthrope*, il donna *le Médecin malgré lui*, non pas, comme on l'a dit, parce que l'insuccès du chef-d'œuvre l'avoit forcé de chercher son salut dans la farce, mais parce qu'après cet effort sérieux, après cette œuvre à la sublime tristesse où débordoit toute l'amertume de ses chagrins, il lui falloit l'opposition de la satire amusante et du rire éclatant; parce que le public aussi, ce public parisien, qu'on n'avoit pas encore déshabitué de la gaieté au théâtre, et dont son esprit devinoit tous les instincts, réclamoit de même ce joyeux contraste. Après *l'Avare*, cette œuvre trop profondément humaine pour n'être pas triste, Molière donna *les Fourberies de Scapin;* après *les Femmes savantes*, autre comédie d'un

sérieux trop essentiellement littéraire pour être comprise du public tout entier, il joua *le Malade imaginaire*, de même qu'après *l'École des femmes* étoit venu *le Mariage forcé*, et *Georges Dandin* après *Tartuffe*. Ainsi toujours alternant, ainsi toujours tirant de lui-même sa propre distraction ; ainsi faisant toujours succéder à la grande comédie en vers la pièce plus modeste que sa forme en prose auroit suffi pour faire considérer comme une farce, il atteignit la fin de sa vie et de son œuvre, toutes deux si bien remplies et trop courtes. Il avoit commencé par une farce, et c'est par une farce qu'il finit ; aussi le nom de bouffon, qui l'avoit suivi toute sa vie et qu'il n'avoit jamais récusé, lui survécut-il longtemps.

Ses ennemis, je vous l'ai dit, s'en faisoient une arme pour saper sa gloire, et ses amis ne le répétoient qu'en rougissant. Les uns et les autres avoient tort, à mon sens. C'est par cette fidélité pour le genre dont on s'amusoit à la cour, mais qu'on dénigroit pédantesquement après avoir ri ; c'est par cet amour soutenu de la franche gaieté et du rire populaire, qui lui rendoient si précieux, dans sa chambre d'étude, les applaudissemens de la bonne La Forest, comme au théâtre les applaudissemens des gens du parterre et du paradis ; c'est par cette prédilection pour l'action comique, pour l'effet de scène, pour l'observation prise sur le fait dans la vie et aussitôt transportée sur le théâtre ; c'est par son goût naturel pour toutes ces choses, parties essentielles de la farce, qui rendent plus vivante à la scène la réalité des ridicules saisis dans le monde, que Molière sut se maintenir, avec une verve de vérité si franche, dans la veine d'originalité à la-

quelle il doit peut-être ses qualités les plus incomparables.

Quand il commença le théâtre, il avoit d'un côté le genre faux, mais florissant, de la tragi-comédie, et de l'autre, la Farce, genre vrai, mais tombé, que le public de Paris, après l'avoir adoré avec Gros-Guillaume et Gaultier Garguille, avoit cru devoir abandonner par bon ton, et qui, ces farceurs étant morts, s'étoit, tout honteux, exilé dans les provinces. Molière, comme nous le verrons, l'y retrouva, et ne craignit pas de l'en rapporter. L'autre genre, la tragi-comédie, l'attendoit à Paris, et tenta de le séduire. Il céda presque, tant il est vrai que les esprits ardens sont faciles à se laisser solliciter par tout ce qui peut leur sembler un glorieux exercice; tant il est vrai que l'on recherche toujours le plus volontiers ce qui vous est contraire. Molière fit *Don Garcie de Navarre*. Par bonheur ce fut une chute; elle suffit pour lui faire comprendre que son chemin n'étoit pas de ce côté-là, et aussitôt il prit de l'autre, c'est-à-dire qu'il se rejeta dans la farce, avec laquelle il ne pouvoit avoir de ces mécomptes; car lui, l'homme vrai, il rentroit ainsi dans la vérité. Que seroit-il arrivé si *Don Garcie* avoit eu du succès? Molière, trop encouragé, se fût peut-être à jamais embourbé dans ce déplorable genre; il eût pris plaisir à faire des tragédies, comme il aimoit à en jouer; il eût quitté le théâtre réel, la farce d'abord, puis la comédie ensuite, tandis qu'au contraire, après sa chute, il n'abandonna plus ni celle-ci, ni celle-là. Rentré dans son divin bon sens, pour n'en plus sortir qu'une seule fois, quand il fit *la Princesse d'Élide*, il associa, comme

nous l'avons vu, la farce et la comédie, les alterna, et, rendant ce bon accord profitable à toutes deux, il sut par là donner à l'une une tournure littéraire qu'elle n'avoit jamais eue, et à l'autre aussi, grâce à ce voisinage, une vivacité de trait, un *vis comica* soutenu, que son esprit ne lui auroit certainement pas prêté, s'il eût pris l'habitude de faire parler des *Don Garcie*, au lieu de s'exercer à faire agir des Scapins. Cependant Boileau lui passa *Don Garcie* et ne lui pardonna pas Scapin !

Nous, tout au contraire, c'est à cause de l'un que nous lui pardonnerons l'autre. Que ne passerions-nous pas, en effet, à Molière, pour ses bouffonneries charmantes, pour cette persistance de son esprit à rester gai dans la raison et enjoué dans la satire, enfin pour toutes ces qualités de comique vrai et de verve scénique, qui lui permirent de faire revivre l'ancienne farce française ? Malheureusement, il la ressuscita pour la trop grandir. Dans ses merveilleuses mains, qui mélangeoient et pétrissoient avec tant d'art les débris des vieilles inventions italiennes et du vieil esprit françois, les reliefs exquis du passé glanés chez les conteurs, et les observations du présent, la farce transformée prit des proportions désespérantes ; c'est ce qui fit qu'après une renaissance trop éclatante, elle disparut : elle se perdit à force de monter.

Et cependant, tout en grandissant entre les mains de Molière, elle ne s'étoit en rien dénaturée ; elle étoit restée elle-même, elle n'avoit pas dévié de la tradition qui s'étoit perpétuée depuis les premiers suppôts de la bazoche jusqu'à Gaultier Garguille et jusqu'à Guillot Gorju,

de qui Molière l'avoit presque directement reprise.

On lui a reproché, par exemple, d'avoir trop multiplié dans ses pièces les personnalités. Ce reproche est bien de notre temps, qui a mis dans le petit journal et dans la caricature ce qui jadis appartenoit à la publicité du théâtre! Ceux qui le lui ont adressé avoient donc oublié qu'il ne faisoit que suivre ainsi la tradition de la farce telle que l'avoient comprise les bazochiens, et plus tard les bouffons de l'hôtel de Bourgogne, dont, par droit de conquête, il s'étoit attribué la succession en déshérence?

Le jour du mardi-gras, qui fut au moyen âge ce que le grand jour des Saturnales étoit dans l'antiquité, lorsque l'heure des folies et des bonnes vérités étoit revenue, que faisoit-on, si ce n'est d'évidentes et brutales personnalités, sur ce théâtre des jeux de la bazoche qui eut si longtemps le monopole de la farce[1]? Si le récit de quelque scandaleuse aventure couroit par la ville, aussitôt les malins drôles s'en emparoient, le mettoient en action et le clouoient sur leur scène comme sur un pilori. Bourdigné ne nous raconte-t-il pas que le vaurien de sa légende, maistre Faifeu, étant roi de la bazoche, mit ainsi en action la mésaventure d'un boulanger avec sa chambrière[2]? La vraie farce satyrique, dont le sujet étoit pris pour ainsi dire au vol, et qu'on jouoit à l'impromptu, n'étoit pas autre chose. C'étoit bien là ce jeu dont parle Sibillet en son *Art poétique*, et qui étoit, dit-il, « tout de badine-

1. Voy. Ch. Magnin, *Journal des savans*, mai 1858, p. 266.

2. *Légende de maistre Faïfeu*, ch. 9.

ries, nigauderies et sotties émouvantes à ris et à plaisir. »

Ces sortes de farces, improvisées pour ainsi dire sur le vif, toutes différentes de celles qui nous occuperont tout à l'heure, et dont la forme étoit plus littéraire et plus durable, devoient se perpétuer en France. Elles devinrent surtout à la mode lorsque les Italiens nous eurent mis au régime commode de leurs bouffonneries à canevas, de leurs farces improvisées sur *scenario*.

Du temps de Gaultier Garguille, de Gros-Guillaume, de Turlupin et de Jodelet, on ne s'en permettoit plus d'autres à l'hôtel de Bourgogne, et c'est pour cela qu'il ne nous est presque rien parvenu de leur répertoire, si ce n'est par le récit de quelques spectateurs.

On savoit toujours qu'après la tragédie viendroit la farce, mais on ignoroit quelle seroit cette farce, et surtout quels en seroient les détails. Souvent la pièce représentée auparavant les fournissoit; il arrivoit que l'acteur tragique, ayant endossé son habit de farceur, se moquoit alors et de lui-même et de ceux qui avoient joué avec lui. « Une fois, dit Tallemant à propos de Jodelet [1], une fois qu'il avoit joué une pièce dont la scène étoit à Argos, il dit *à la farce* : « Monsieur, vous avez esté à Argos aujourd'hui. » Quand les bouffons avoient de l'esprit, et Jodelet étoit de ceux-là, on entendoit parfois de bonnes répliques, en ces dialogues faits à l'improviste : « A une farce, dit encore Tallemant dans son historiette de Jodelet, la Beauchateau voulut faire la goguenarde; elle luy

1. Édit. P. Paris, t. 3, p. 391.

demanda ce que c'est que l'amour : « Je ne sçay. » — C'est un Dieu qui a un flambeau, un bandeau, » un carquois. — J'entends : c'est un Dieu qui a » une flesche que M. de l'Espy envoya l'autre » jour dans un caleçon de chamois à mademoi- » selle Beauchateau. » Qui fut confuse ? Notre railleuse, qui, au lieu d'avoir embarrassé Jodelet, l'entendoit ainsi dire au public le secret de ses amours avec leur camarade l'Espy.

Souvent le spectateur en avoit aussi pour son compte, voici comment : Si quelque aventure désagréable vous étoit arrivée, de bons amis, comme il en est tant, alloient la conter aux comédiens afin qu'ils la missent en farce. Jour étoit pris, on vous amenoit au théâtre, et, bouche béante, vous entendiez conter votre fait par messieurs de la comédie, aux grands éclats de rire du parterre et de vos bons amis, qui, vous serrant de près, vous clouoient à votre place, pour que vous ne tentiez pas de sortir avant que la chose fût finie et que vous eussiez avalé toute l'amère pillule.

Sorel, au livre II du *Francion*, a conté une affaire de ce genre. Il s'agit de deux commissaires qui, tout commissaires qu'ils sont, se trouvent bel et bien rossés et puis après mis en farce : il est vrai que ce sont des gentilshommes qui, après les avoir étrillés, ont livré leur aventure aux comédiens. Pour que la réjouissance soit complète, on feint une réconciliation, et, le jour convenu, on emmène à la comédie les deux pauvres diables, pour qu'ils s'y voient baffoués. « Le lendemain, dit Francion, à qui Sorel fait conter l'aventure, les gentilshommes passèrent dedans un carrosse par devant leur logis, bien assistez

de laquais, et les forcèrent tous deux de s'y mettre aussy, et puis ils me vinrent prendre avec Perrette; et comme si, nous désirant accorder tous, ils eussent voulu nous faire rejouir ensemble, ils nous menèrent à l'hôtel de Bourgogne; mais sçachez que ces drolles avoient parlé auparavant aux comédiens, et leur avoient appris le combat des commissaires, qui fut tout le sujet de leur farce. Voyant qu'on se mocquoit ainsi d'eux, ils se proposèrent d'en avoir raison, et, quoiqu'ils nous quittassent sans tesmoigner leur colère, ils résolurent de nous ruiner, et firent la paix ensemble pour se rendre plus puissans contre nous, quand l'occasion se présenteroit. Nous n'attendismes pas qu'ils en vinssent là, et, pour nous mettre à l'abry du malheur, nous abandonasmes ce quartier, où nous avions une bonne chalandise [1]. »

Je ne pense pas que la personnalité au théâtre puisse aller plus loin que dans cette aventure. Aujourd'hui l'on s'y prendroit autrement pour jouer pareil tour : on enverroit le récit de votre affaire à quelque petit journal, qui l'inséreroit bien vite s'il étoit bien scandaleux, après l'avoir encore épicé à sa manière. Quelques-uns des bons amis dont je parlois tout à l'heure, et dont l'espèce ne s'est pas perdue, auroit soin de vous adresser le numéro sous bande; en lisant, vous vous diriez : « Si l'on me reconnoît, et l'on me reconnoîtra, tout le monde va bien se moquer de moi aujourd'hui »; mais au moins ne verriez-vous pas rire, ce qui rend, à tout

1. *La vraye histoire comique de Francion*, Rouen, 1663, in-8, p. 89.

prendre, le procédé d'aujourd'hui un peu moins cruel que celui d'autrefois.

Cet usage de la satire quotidienne au théâtre, de la chronique scandaleuse formulée à la scène, se conserva plus longtemps que l'on ne seroit tenté de le penser. Quand les farces jouées à l'impromptu eurent cessé d'être à la mode, pour faire place aux comédies en un acte[1], l'aventure du jour pour laquelle on auroit fait auparavant toute une scène comique eut souvent encore, par allusion, sa petite mention moqueuse sur le théâtre. Une phrase, un mot, suffisoient, et rarement le public les laissoit échapper.

Les pièces en prose se prêtoient à ces petites interprétations satiriques, et cela d'autant plus aisément que la forme, au lieu d'en être tout d'abord arrêtée et définitive, restoit longtemps flottante, indécise, et comme malléable. On en modifioit le plan à volonté, l'on en raccourcissoit ou étendoit le dialogue, et, de cette façon, ce qu'on vouloit y ajouter de piquant au jour le jour s'y glissoit sans peine, avec la faculté de pouvoir en disparoître le lendemain. *Les Précieuses ridicules*, qui ne furent d'abord qu'une *farce* jouée en province[2], subirent ces modifications de plan, ainsi qu'on peut le voir par le curieux compte-rendu qu'en fit paroître madame de Villedieu après la première représentation de la pièce à Paris. Cette analyse, exacte le jour où elle fut faite, ne l'est plus aujourd'hui : des scènes ont disparu, d'autres ont changé de place[3]. Nul doute que le dialogue fut mis au même régime, et qu'il dut

1. Voy. les frères Parfaict, t. 3, p. 165–166.
2. *Mercure de France*, mai 1740, p. 838.
3. *Variétés histor. et littér.*, t. 4, p. 290, 293, 294.

subir des changements bien plus nombreux encore et plus souvent renouvelés[1]. Aussitôt que quelque mot ridicule, quelque néologisme précieux se mettoit à courir les ruelles, soyez sûr que les comédiens l'arrêtoient au passage, et qu'ils l'enchâssoient au plus vite dans le cadre commode de leur merveilleuse farce, afin de gagner par là quelques bons rires de plus. Cette souplesse des pièces en prose, cette facilité qu'on avoit de pouvoir les émailler chaque fois d'un esprit nouveau, ajoutoit sans doute par l'imprévu au charme de la représentation, mais elle empêchoit aussi qu'une comédie de forme si complaisante fût prise au sérieux, comme l'étoient les pièces pour lesquelles la forme inflexible du vers avoit été adoptée. Aussi, fût-elle en cinq actes et d'une grande portée morale, une comédie en prose ne marchoit jamais d'égal à égal avec une comédie en vers ; ce n'étoit toujours pour les délicats qu'une farce à grandes proportions : c'est pour cela, par exemple, que le *Turcaret* de Lesage, malgré ses cinq actes, fut dans l'origine dédaigneusement qualifié du nom de *petite pièce*.

Voltaire, dans sa jeunesse, fut encore à même de vérifier ce que je disois tout à l'heure au sujet des petites intercallations malicieuses, si faciles dans les comédies non rimées. Lui-même, avec l'aide des comédiens, s'en étoit permis une dont le souvenir l'égayoit encore sur ses vieux

1. La Grange lui-même se permit l'interpolation de tout un passage de son cru dans *l'Avare*. Voy. son édition des *Œuvres de Molière*, à la scène 5 de l'acte 3 de cette pièce. Il falloit que ce fût un usage bien établi, car personne n'avoit plus de respect que La Grange pour la mémoire et les œuvres de Molière.

jours et lui faisoit conseiller à La Harpe de tenter pareille épreuve pour s'amuser un peu et pour faire justice publique de certaine façon de parler prétentieuse dont ses nerfs de puriſte s'étoient révoltés. Je m'étonne que la lettre, du 28 janvier 1772, où il donne ce curieux conseil à son « cher champion du bon goût », ait échappé aux historiens de Voltaire. Le passage est précieux, comme on va voir, et pour la biographie du grand homme, et pour l'histoire du théâtre.

« J'aime, écrit-il donc à La Harpe sous l'impression de la mauvaise phrase qui le tourmente, j'aime tout à fait un élan *qui expire sous une combinaison*; cela m'enchante. J'avois autrefois un père qui étoit grondeur comme M. Grichard. Un jour, après avoir horriblement et très-mal à propos grondé son jardinier, et après l'avoir presque battu, il lui dit : « Va-t'en, coquin; je » souhaite que tu trouves un maître aussi patient » que moi. » Je menai mon père au *Grondeur*; je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle, et mon bonhomme de père se corrigea un peu. »

Faites-en autant aux *Précieuses ridicules;* faites ajouter l'*élan de combinaison*, menez-y l'auteur, quel qu'il soit, et tâchez de le corriger!

Le besoin d'actualité qui, chez les joueurs de farces, vivant du scandale au jour le jour, devoit être plus vif encore que chez les auteurs et les comédiens de l'époque dont nous venons de parler; le désir de ne manquer jamais l'à-propos d'une malice et l'occasion de faire rire, durent être pour quelque chose dans la transformation que subit la farce, lorsque peu à peu elle passa des vers à la prose. La première forme, trop peu

accessible à tous les caprices de l'esprit et de la méchanceté du moment, ne pouvoit en effet lui convenir toujours ; et cependant elle lui fut fidèle pendant près de trois siècles, du XIV^e^ jusque vers la fin du XVI^e^. Enfin le lien inflexible se relâcha ; les farceurs ambulans, qui promenoient de foire en foire le répertoire bouffon, s'affranchirent peu à peu du joug de la rime et des entraves de la mesure, comme l'a fort bien remarqué M. Magnin [1], et comme il en a trouvé des preuves dans plusieurs farces du recueil de Londres, dont le texte, complétement défiguré, ne permet presque plus d'y rien reconnoître [2]. Le tableau s'effaça peu à peu, puis disparut tout à fait ; mais le cadre demeura, et chacun put le remplir à sa manière. Ce qui étoit une farce complète, avec forme definitive, ne resta plus qu'à l'état de canevas ; la scène ne fut plus qu'un scenario, dont chacun put disposer comme il lui plut. Chaque sujet resté libre appartint à l'esprit du premier occupant.

Sur ce dernier point la licence avoit toujours été grande ; les farceurs ne s'étoient jamais fait scrupule de se voler entre eux. M. Magnin a constaté, dans les farces de l'*Ancien Théâtre* de la Bibliothèque elzevirienne des imitations flagrantes du *Patelin* [3], et nous pourrions, sans sortir du même recueil, relever plus d'une ressemblance entre les pièces qui s'y trouvent et celles du manuscrit La Vallière publié chez Te-

1. *Journal des savans*, mai 1858, p. 267.

2. Voy. notamment la farce du *Badin Fouquet* (*Ancien Théâtre*, Biblioth. elzevir., t. 1, p. 27) ; cellede *Pernet* « qui va à l'escolle » (*Ib.*, t. 2, p. 360) ; celle d'*Ung* « qui se faict examiner pour estre prebstre » (*Ib.*, t. 2, p. 373), et la moralité de *Charité* (*Ib.*, t. 3, p. 337).

3. *Journal des savans*, avril 1858, p. 206-209.

chener par MM. Le Roux de Lincy et Francisque Michel. La farce de *Pernet qui va au vin* [1] présente, par exemple, mais avec moins de développemens, une situation toute semblable à celle de la farce du *Retraict* [2]; celle du *Gentilhomme, Lison, Naudet, la Damoyselle* [3], a plus d'un rapport de sujet avec celle *du Mounyer et de la Mounyère* [4]; enfin la farce nouvelle des *Cinq sens de l'homme* [5] se rapproche en plusieurs parties de la moralité joyeuse du *Ventre, des jambes, du cœur et du chef* [6], toutes deux ont une conclusion identique :

> ..... *Les membres divisés*
> *D'avec le corps sont rendus inutiles.*

Ici, toutefois, il s'agit bien moins d'une imitation que d'une parodie, genre que les farceurs ne négligèrent pas, comme nous aurons encore à le faire remarquer. La farce donne un tour gaillard à ce que la moralité prend au sérieux, et ce seul exemple suffiroit pour bien faire voir la différence des deux genres à tous ceux qui pourroient être encore tentés de les confondre.

C'est très-souvent parce qu'ils avoient puisé à la même source, plutôt que par un parti pris d'imitation, que les différens auteurs qui écrivoient pour le théâtre arrivoient à se rencontrer, comme nous venons de le voir. Pour les moralités, on cherchoit des sujets soit dans les romans à personnages allégoriques, comme le *Roman de*

1. *Ancien Théâtre*, t. 1, p. 179.
2. *Recueil Techener*, t. 3.
3. *Ancien Théâtre*, t. 1, p. 250.
4. *Recueil Techener*, t. 2.
5. *Ancien Théâtre*, t. 3, p. 300.
6. *Recueil Techener*, t. 4.

la Rose, soit dans l'histoire, soit encore, et surtout, dans les Écritures. Aussi plusieurs, à notre connoissance, roulent sur le même thème et ont les mêmes personnages. La *Moralité nouvelle*, etc., de l'*Ancien Théâtre*, dans la Bibliothèque elzevirienne[1], est tirée de l'histoire de Joseph, et par conséquent il n'est pas étonnant qu'elle ne soit qu'une sorte de variante de la *Moralité de la vendition de Joseph, fils du patriarche Jacob*, etc., dont le prince d'Essling fit faire une copie figurée. La *farce*, à moins qu'elle n'eût été composée, comme celle de tout à l'heure, avec une intention de parodie, ne s'inspiroit ni de l'histoire, ni de la Bible. Lorsque le sujet n'étoit pas emprunté à quelque aventure du jour, ce sont le plus souvent les contes ou les fabliaux qui le fournissoient. Ainsi la *Farce nouvelle de frère Guillebert*, etc.[2], a son origine dans un conte qui, à partir du Pogge, courut longtemps tous les recueils facétieux. Le conte *des trois Bossus*, devenu la fable 3 de Straparole, donna lieu à une farce que Lainez, dans ses notes sur les *Facétieuses nuits*, disoit avoir vue, et qui n'est autre que la *farce des Bossus*, imprimée à la suite des *Rencontres, fantaisies et coq-à-l'asne facétieux du baron de Grattelard*[3]. Cette farce est en prose, et, comme les autres sans doute, elle n'a revêtu cette forme qu'après avoir passé par une autre plus noble, dont une longue popularité aura peu à peu rompu la mesure et usé les rimes.

1. Tome 3, p. 87.

2. *Ancien Théâtre*, t. 1, p. 305.

3. *Paris, de l'imprimerie de Julien, s. d.* — On vient de réimprimer cette farce dans les *Œuvres de Tabarin* (édition d'Harmonville, p. 284), bien que le recueil où elle parut d'abord n'ait rien de commun avec ce farceur, et soit même

Rabelais parle[1] de la farce du *Pot au laict* « duquel, dit-il, un cordouanier se faisoyt riche par resverie, puis le pot cassé n'eust de quoy disner. » C'est encore un conte qui en avoit fourni l'idée[2], conte dont il existoit plusieurs variantes, une entre autres qui, consacrée par Des Periers, inspira à La Fontaine un de ses plus charmans chefs-d'œuvre. Le premier thème avoit prêté le sujet d'un jeu de théâtre; les autres eurent sans doute la même fortune, et le conte put de cette manière donner lieu à autant de farces qu'il avoit subi lui-même de transformations. Il en dut souvent être ainsi : on le voit par la différence qui existe entre certains contes et certaines farces sortis évidemment d'une même source.

L'idée, le motif, sont identiques, mais le détail diffère; les personnages ne sont pas les mêmes, et le dénouement n'est pas pareil. D'où cela vient-il? De cette multiplicité de variantes d'un même conte dont je viens de vous parler : une seule souvent nous est parvenue, et souvent aussi ce n'est justement pas celle dont s'étoit inspiré l'auteur de la farce que nous connoissons. Dans le *Recueil de plusieurs farces tant anciennes que modernes, etc.*, publié à Rouen en 1612, chez Nicolas Rousset, il en est une dont il suffira de citer le titre pour vous en dire le sujet : *Farce nouvelle et récréative du médecin qui guarist de toutes sortes de maladies et de plusieurs autres; aussi fait le nés à l'enfant d'une femme grosse et apprend à deviner, etc.* Ce « faiseur de

dédié à Descombes, son rival. Voy. *Caquets de l'accouchée*, p. 102, 231, 278, 283.

1. *Gargantua*, ch. 33.

2. Il est parmi les *Cent nouvelles* de Th. de Vigneulles. M. Michelant l'a publié. Voy. l'*Athenæum*, 24 mai 1854.

nez » est proche parent, si je ne me trompe, de certain *faiseur d'oreilles* que nous connoissons par un conte de La Fontaine. Seulement la tradition suivie dans le conte, et que Boccace, ainsi que la reine de Navarre en son *Heptameron*, avoient déjà consacrée, n'étoit pas celle dont l'auteur de la farce s'étoit inspiré : de là les différences.

Dans ce même *Recueil* de Nicolas Rousset je trouve encore : *Farce nouvelle de deux savetiers, l'un pauvre, l'autre riche ; le riche est marry de ce qu'il voit le pauvre rire et se resjouyr, et perd cent escus et sa robbe, que le pauvre gaigne*. Tout d'abord ce titre me fait penser à la fable de La Fontaine *le Savetier et le Financier ;* je lis la farce, que les frères Parfaict ont reproduite dans leur *Histoire du Théâtre-François* [1], et alors je m'égare au milieu des différences sans nombre qui existent entre elle et la fable. Je ne rencontre presque plus qu'un seul détail commun à l'une et à l'autre : les cent écus donnés au savetier pauvre et joyeux. Il y a donc là encore un thème primitif duquel rayonnèrent une foule de variantes : la dix-neuvième *Nouvelle* de Bonaventure Des Periers [2] en est une, et la fable de La Fontaine, qui a des points de ressemblance avec la *Nouvelle* et la farce, en est une aussi. Peut-être dérive-t-elle d'une troisième version qui ne nous est point parvenue. Il n'y auroit là rien d'impossible : le bonhomme eut en mains tant de choses que nous ne connoissons plus, et il y avoit encore en circulation de son temps un si grand nombre de contes populaires dont la tradition s'est effacée depuis!

1. Tome 2, p. 130.
2. Édit. L. Lacour, t. 2, p. 91.

J'en dirai tout autant pour Molière, qui put apprendre des gens du peuple de son temps une foule de choses que ceux d'aujourd'hui ne savent plus, qui put puiser au trésor, maintenant bien à sec, de l'esprit populaire, nombre d'inventions et de bons mots que nous y chercherions vainement aujourd'hui.

Je ne veux pour exemple de ses heureux emprunts à la tradition que la comédie du *Médecin malgré lui*. On va répétant que le sujet en est le même que celui du fabliau du *Vilain mire;* soit, mais il faut ajouter que ce fabliau, qui est du XIIe siècle, n'avoit pas encore été imprimé du temps de Molière. Il n'est donc guère possible qu'il l'eût connu, et il faut par conséquent que l'idée qui s'y trouve lui soit arrivée sous une autre forme et par une autre voie. Elle dut, à mon sens, lui être transmise ou par quelque conte de bonne femme, ou par quelque farce, comme il dut tant en voir jouer sur les tréteaux de Tabarin, à l'hôtel de Bourgogne, et sur les échafauds des farceurs qu'il rencontra dans ses courses à travers les provinces. Lui-même n'en tira d'abord qu'une farce, *le Fagotteux*, et s'il prit le parti de la refondre et de la grandir en comédie, c'est qu'il fut tenté par le piquant de l'invention, par le succès qu'elle obtenoit partout, et que, d'un autre côté, sa guerre avec les médecins étant engagée, il cédoit à l'envie de les flageller dans une œuvre plus ample et mieux arrêtée. Je serois tenté d'en dire autant de *Georges Dandin,* dont l'idée mère se trouve dans le *Dolopathos*. De là elle passa parmi les contes populaires, où nous la retrouvons aujourd'hui encore mise en mauvais vers, et *illustrée* d'une mauvaise

gravure. C'est sous cette forme qu'elle dut d'abord arriver à Molière, à moins pourtant qu'il ne l'ait connue par les contes de Boccace, où il s'en trouve aussi une variante; mais je pencherois plutôt pour la tradition populaire. Molière, en effet, mit une première fois cette invention en œuvre à une époque où la source des imitations étrangères ne devoit pas s'être encore ouverte pour lui. Avant de devenir une comédie, le vieux conte avoit été une farce entre ses mains : la *Jalousie du Barbouillé*[1] avoit précédé *Georges Dandin*, comme le *Fagotteux* précéda le *Médecin malgré lui*.

Pour un scène du *Dépit amoureux*[2], on dit que Molière a imité *le Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac[3]; puis, faisant de même à celui-ci un procès de plagiat, on vient dire que, de son côté, il s'est inspiré en cet endroit du *Mystère de saint Christofle, élégamment composé en rimes françoises et par personnages*, par maistre Chevalet. Il est vrai que la scène de Molière reproduit quelques traits de celle de Cyrano, et que celle-ci ne ressemble pas mal à celle du *Mystère;* mais si je vous accorde que l'auteur du *Dépit amoureux* a fait un emprunt à

1. *Barbouillé* se disoit pour *enfariné*. Les farceurs de l'hôtel de Bourgogne, dont la plupart jouoient avec la farine sur le visage, ainsi que nous le verrons plus loin, étoient appelés dans le peuple les *Barbouillés*. Je lis, par exemple, dans le *Coq à l'asne* qui se trouve à la fin d'une pièce de 1617, *les Rapports fait des pucellages estropiez de la plupart des chambrières de Paris :*

Déjà dans l'hostel de Bourgogne
Les maistres fous sont habillez
Pour faire voir les Barbouillez.

2. La 4e du 1er acte.
3. Acte 2, scène 2.

l'auteur du *Pédant joué*, faut-il, de bonne foi, vous concéder aussi le prétendu vol de celui-ci dans la pièce de maistre Chevalet ? Non. Croyez-moi, Cyrano ne connoissoit d'aucune façon le *Mystère de saint Christofle*, pas plus que maistre Chevalet ne connoissoit le *Dit du Jongleur de Ély*, où la même scène se trouvoit depuis trois siècles[1], et qui, je pourrois l'affirmer, n'en avoit pourtant pas eu la primeur. Il ressort de tout cela que l'idée comique de cette scène étoit de temps immémorial en circulation ; c'étoit un de ces lieux communs facétieux comme il s'en trouve tant dans le riche trésor de l'esprit populaire, caisse toujours ouverte qui n'a de fonds de roulement qu'en monnoies de ce genre : l'un y puise, l'autre y rapporte, sans que l'on constate ni qui a pris, ni qui a rapporté ; mais en fin de compte, malgré cette irrégulière tenue des livres, il se trouve que la caisse ne s'appauvrit jamais, et que le va-et-vient de l'esprit s'y continue toujours.

Souvent toutefois, pardonnez-moi de poursuivre la métaphore, souvent la monnoie se déprécie un peu et perd de son titre à tant courir le monde. Qu'est devenue, par exemple, la scène dont je parle, après avoir passé par une comédie de Molière ? J'ose à peine vous le dire : de chute en chute, elle est arrivée au théâtre Séraphin. La fameuse pièce du *Pont cassé*, que du reste Rabelais connoissoit peut-être déjà lorsqu'il nous parla du jeu des *Ponts cheuz*[2], est le dernier chef-d'œuvre qui en ait fait son profit.

1. Voy. l'abbé de Rue, *Recherches sur les bardes, jongleurs et trouvères*, t. I, p. 185.
2. *Gargantua*, ch. 21.

Afin que vous n'en doutiez pas, je vais vous citer le passage du *Dit du Jongleur de Ély;* c'est la première version connue de ce jeu de théâtre, et vos souvenirs d'enfance vous permettront de constater sans doute qu'elle diffère peu de la dernière, le texte des *Ombres chinoises :*

Seignours, escotez un petit,
Si orrez un très bon desduit
De un menestrel que passa la terre
Pur merveille et aventure querre.
Si vint de sà Londre en un prée,
Encontra le roi e sa meisnée.
Entour son col porta soun tabour
Depeynt de or e riche atour.
Le roi demaund par amour :
« A qui estes-vous, sire Joglour? »
Et il respount sauntz pour :
« Sire, je sui ou mon seignour.
— Qui est toun seignour? fait le roy.
— Le baroun à ma dame, par ma foy.
— Qui est ta dame, par amour?
— Sire, la dame mon seignour.
— Comment estes-vous appellée?
— Sire, comme cely qui m'as levée.
— Cesti qui te levà, quel noun aveit?
— Itel com je, sire, tot dreit.
— Où vas-tu? — Je vais là.
— D'où viens-tu? — Je viens de sà.
— Dont estes vus? — Sans gyle,
Sire, ge sui de nostre vile.
— Où est vostre vile, dauns jogler?
— Sire, entour le moster.
— Où est le moster, bel ami?
— Sire, en la ville de Ély.

— *Où est Ély, quy siet?*
— *Sire, sur l'eve estiet.*
— *Quel est le evve appelé, par amour?*
— *L'em ne l'apele pas, eynz vient tousjours.* »

. . . . . .

Tomber de ce dialogue d'un ménestrel avec un roi dans une farce d'ombres chinoises, la chute est assez lourde certainement; mais une grande partie de la littérature du moyen âge eut, comme on sait, un destin à peu près pareil. Qu'est devenue la grande épopée carlovingienne des *Quatre fils Aymon?* Après avoir, comme les farces dont je parle, échangé sa forme rimée pour un texte en prose, qui se transforme lui-même à chaque génération, elle n'est plus depuis longtemps qu'un livre de colportage. Et l'*Histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne?* Son sort n'a pas été plus brillant; cependant elle avoit eu tous les honneurs littéraires, et je penserois même que ceux du théâtre ne lui avoient pas manqué. Je suis amené à le croire par une circonstance semblable à celle qui m'a fait retrouver tout à l'heure le fragment d'un *dit* de jongleur dans une farce de Séraphin : j'ai rencontré au XVIIe siècle la belle Maguelonne et son amant chez les Marionnettes! Or, comme une décadence implique toujours très-naturellement une ancienne grandeur, j'ai pensé qu'ils n'étoient peut-être tombés sur cette scène minuscule que d'un théâtre plus élevé. Chilliac, dans sa curieuse comédie des *Souffleurs*, imprimée en 1694, met en scène un montreur de marionnettes qui fait jouer par ses pantins cette amoureuse histoire.

« C'est, dit cet homme, à qui Chilliac donne le nom de Colinmatras [1], c'est l'enlèvement de la belle Maguelonne et de Pierre de Provence. Cette histoire est connue, mais personne ne l'a jamais représentée si naturellement que moi. — Il faut que vous sachiez que, Pierre de Provence ayant ouï raconter merveille de la belle Maguelonne, il chercha l'occasion de la voir, et l'ayant trouvée si belle que rien plus, elle lui donna d'abord dans la visière (*il ouvre une boîte où sont ses machines*). Voici Pierre qui donne une aubade à sa maîtresse; il fait cacher les violons à l'entour du logis, crainte qu'ils ne soient découverts du père de la belle Maguelonne. Voici comment il jette la bourse à la dame d'honneur de sa maîtresse, afin de la mettre dans ses intérêts. Voilà comment son valet s'engage au service d'un voisin du père de la belle Maguelonne, afin de lui faciliter l'occasion de voir plus souvent sa maîtresse, etc. »

Resteroit à trouver la pièce plus sérieuse d'où cette explication pour la montre des marionnettes a pu être tirée, à moins, ce qui est aussi très-probable, que cette pièce n'ait pas existé, et que l'homme à *la curiosité* n'ait tout simplement, pour se faire un texte, analysé le roman à sa manière. C'est à peu près ce que faisoient les joueurs de marionnettes en Espagne, ainsi que nous le voyons par le chapitre du *Don Quichotte* [2] où le héros de la Manche livre une si grotesque bataille; c'est même encore ce qu'ils font tous les jours : les poupées agissent tant

1. *Les Souffleurs*, acte 1, scènes 20 et 31.
2. Deuxième partie, ch. 25–26.

bien que mal sous la main d'un enfant, « tandis qu'un aveugle chante ou récite l'aventure représentée, qui est presque toujours une victoire gagnée sur les Mores ou une légende de saint[1]. »

Si pour ce fait de Pierre de Provence aux marionnettes, que je n'ai pas cru devoir omettre ici, en raison de ce qu'il offre d'intéressant pour l'histoire de la grandeur et décadence des inventions littéraires, aujourd'hui amusement des rois, demain amusette pour les enfants; si pour ce roman de chevalerie transporté au théâtre, il n'y a pas de pièces écrites à chercher, mais seulement une tradition à constater, pour beaucoup d'autres points de la petite monographie que j'esquisse en ce moment, la recherche que j'indique seroit à faire.

Le répertoire des farces est presque complétement perdu. Que possède-t-on, en effet, en comparaison de ce que l'on devroit posséder? Qu'a-t-il survécu de tout ce que l'on sait avoir positivement dû exister? Dans chaque province, dans chaque ville au moyen âge se trouvoit une et quelquefois deux ou trois compagnies joyeuses dont les jeux de la scène étoient le principal divertissement, et qui toutes avoient leur répertoire particulier. La centralisation n'étoit pas plus admise pour les choses du théâtre que pour toutes les autres : on n'attendoit pas, lorsqu'on vouloit s'amuser en province, que la pièce nouvelle arrivât de Paris; on la faisoit soi-même sur un sujet et avec l'esprit du cru. Jugez alors que de répertoires différens, quelle innombrable quantité de *Moralités*, de *Sotties*, de *Farces!* Et

1. Ch. Magnin, *Hist. des marionnettes*, p. 103.

qu'en est-il resté encore une fois? Presque rien.

Il est vrai que la plupart du temps on ne prenoit pas la peine de faire imprimer ces choses éphémères, créées à la diable, écloses pour le rire d'un jour et destinées à mourir après. Quand il s'agissoit de représenter la pièce composée par quelqu'un de la bande, le chef apportoit aux confrères un grand rouleau de parchemin sur lequel étoient peints les différens personnages : chacun mettoit son nom au-dessous de celui qui lui sembloit devoir convenir le mieux à sa figure, à son organe [1]; car en ces âges naïfs on ne parloit pas encore du talent. Le cahier sur lequel étoit écrit le rôle lui étoit remis, et soyez sûr qu'au jour marqué il le savoit, et ne l'oublioit plus. A quoi bon alors faire imprimer la pièce? Elle n'étoit pas, comme celles d'aujourd'hui, destinée à courir le monde, à devenir la joie ou l'ennui des provinces, après avoir fait bâiller ou diverti Paris. C'étoit un fruit du sol, il devoit y rester attaché, et par conséquent il étoit inutile de se mettre en frais pour le faire connoître au-delà de l'espace où il étoit né, où il devoit mourir.

Si la pièce méritoit de survivre à la folle journée qui l'avoit vue éclore; si même, après avoir amusé les pères, elle étoit trouvée digne d'amuser les fils, la mémoire suffisoit pour la faire arriver d'une génération à une autre. Ce genre de transmission étoit sans doute fort incomplet et peu fidèle, les copies et les impressions qui furent faites enfin nous en sont une preuve; mais, d'un autre côté, ce qu'elles ont de défec-

1. Voy., dans *Mémoires* de Miraulmont, un arrêt du Parlement du 14 juillet 1548, rapporté au chapitre du *Roy de la basoche*.

tueux est un argument en notre faveur : des textes ne peuvent être aussi mauvais que lorsque la mémoire en a été longtemps l'unique dépositaire. Jusqu'au commencement du XVIIe siècle, on ne s'en confia qu'à elle seule le plus souvent, et de là vient que tant de pièces, même de cette époque, ont été perdues. Hardy en avoit dit-on fait huit cents [1] ; or, c'est à peine s'il en a survécu quarante, et en quel état encore, avec quel texte [2] ! Il est à peu près certain que la plupart de celles qui restent ne nous sont parvenues que d'après de déplorables copies, qui furent sans doute prises au vol pendant une représentation par quelque acteur appartenant à une troupe rivale de celle dont Hardy étoit le poëte à gages [3]. Une pièce alors, du moment qu'elle avoit été jouée, devenant la propriété de tout le monde [4], on comprend que les comédiens fussent ardens à se faire de pareils larcins, et que d'un autre côté les auteurs de théâtre eussent intérêt à ne laisser courir aucune copie de leurs œuvres, et surtout à ne pas les imprimer.

Molière lui-même en étoit là. C'est malgré lui, par exemple, et seulement parce que des copies défectueuses en couroient déjà, qu'il prit le parti de publier sa comédie des *Précieuses* et ensuite celle du *Cocu imaginaire*. Pour celle-ci, un cer-

1. Scudéry, *la Comédie des comédiens*, 1635, in-8, p. 25.

2. Voy., à ce sujet, quelques notes du *Catalogue* Soleinne, t. 1, p. 201, nos 958, 961.

3. Voy., à ce sujet, le *Page disgracié* de Tristan l'Hermite, ch. 9, et la *Clef*, à la fin de l'ouvrage.

4. Voy. les excellents articles de M. Taschereau sur la troupe de Molière, feuilletons de l'*Ordre* du 11 décembre 1849 au 11 mai 1850, *passim*; et Guizot, *Corneille et son temps*, 1852, in-8, p. 137, note.

tain M. de Neufvilaine, obéissant à l'usage, et rien ne lui en contestant le droit, puisque la propriété littéraire n'étoit pas encore inventée, s'étoit cru permis de saisir le texte au passage, pendant la représentation, et de le faire imprimer de mémoire [1].

L'audace étoit grande; mais Molière ne se fâcha point: il connoissoit la coutume. D'ailleurs, de la part de M. de Neufvilaine, qui, n'étant pas comédien, ne pouvoit pour son compte tirer parti de la pièce imprimée, c'étoit pour ainsi dire une générosité gratuite; il n'avoit dû agir ainsi que par amour de l'art, et non pour le profit: les pièces de théâtre étoient une si mauvaise marchandise, ou, pour parler comme le libraire Martin Collet, dans l'avertissement de la pastorale de *Philine, ou l'Amour contraire*, qui se vendoit chez lui en 1630, « il se trouvoit si peu de personnes qui eussent la curiosité d'en acheter! »

Vous voyez par tout cela que, si beaucoup de pièces dramatiques furent composées depuis le moyen âge jusqu'au temps de Molière, peu, selon moi, durent être imprimées. Il falloit pour qu'on se décidât à les livrer à l'impression un motif particulier: un intérêt religieux, comme pour la plupart des *Mystères*, qui, malgré leur longueur, semblent presque toujours avoir été publiés de préférence aux farces, même les plus courtes; un intérêt moral, comme pour les moralités, telles que celle d'une *pauvre fille villageoise...; faicte à la louange*

1. L'édition du *Malade imaginaire* donnée en 1674 chez Daniel Elzevier est dans le même cas: l'éditeur déclare dans l'avertissement ne devoir sa copie de la pièce « qu'à un effort de la mémoire d'une personne qui en a vu plusieurs représentations. »

et honneur des chastes et honnestes filles ; enfin un but politique, comme pour les ouvrages de Gringore, par exemple, dont il se pourroit que Louis XII, voulant agir sur l'opinion publique, se fût fait un utile instrument[1]. Une moralité rarissime que possédoit M. de Soleinne[2], et dont l'esprit servoit les idées de Louis XII contre l'Italie, étoit aussi dans les mêmes conditions ; en voici le titre : *Le Jardin de Jennes* (Gênes), *avecques la plainte de Religion et le soulas de Labeur, composé nouvellement à l'honneur du Roy très-chrestien notre sire le Roy de France, et de son Royaulme.*

Quelquefois l'auteur d'une pièce, s'il étoit riche, comme Jean Parmentier, bourgeois de Dieppe, qui composa la *Moralité très-excellente à l'honneur de la glorieuse Assomption*, se donnoit le luxe de la faire imprimer ; mais je n'ai pas besoin de dire que c'étoit là une exception. Quelquefois aussi il se rencontroit un imprimeur galant homme qui faisoit à ses frais la publication de l'œuvre dramatique : ainsi ce brave Jean Martel, de Béziers, qui imprima, en les dédiant « à MM. les habitants de la ville », les treize farces, en vers gascons, jouées à Béziers le jour de l'Ascension, pendant les treize années qui avoient précédé 1628, époque de la publication.

Il se pourroit que la plupart des pièces contenues dans le recueil du *British museum*, et publiées dans les trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre françois* de la Bibliothèque elzevirienne, dussent d'avoir été imprimées à une circonstance

1. Voy. l'excellente introduction de M. Ch. d'Héricault, aux *Œuvres de Gringore* (Biblioth. elzevir.), t. I, p. 17.

2. Voy. le catalogue de sa *Biblioth.*, t. I, p. 125, n° 645.

semblable. Sur les soixante-quatre qui composent ce recueil, il en est quinze que nous savons, d'après une indication certaine, avoir été imprimés à Lyon, de 1542 à 1548. Il est peu de villes qui pourroient, à la même époque, nous en offrir autant en si peu d'années; mais voici peut-être ce qui expliquera cette abondance : Les ouvriers imprimeurs, comme on sait, ont eu de tout temps une vive prédilection pour les jeux de théâtre; or, en plein XVIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où furent imprimées ces farces, une confrérie de joyeux *drôles* — eux-mêmes se donnoient ce nom — existoit à Lyon, et s'ébattoit à certains jours, sous le titre de *Suppôts du seigneur de la Coquille*. Chaque année quelque *farce* nouvelle signaloit leurs ébattements, et, comme ils avoient l'imprimerie en main, ils ne manquoient pas de donner de la publicité à ces folies. C'est ainsi qu'en 1566 ils publièrent le *Recueil faict au vray de la Chevauchée de l'Ane;* en 1581, *le Plaisant devis des Supposts du seigneur de la Coquille, recité publiquement le deuxièsme may;* en 1589, *le Plaisant devis en forme de coq à l'asne recitez par les Supposts du seigneur de la Coquille,* etc., etc. En tête du petit livret de *Plaisants devis* qu'ils firent paroître en 1594, il est dit que l'intention des confrères étoit de renouveler cette année-là plus que jamais « leurs anciennes et de temps immémorial observées coustumes de donner quelque allégresse au peuple lyonnois... » Il ne faut donc pas douter, d'après cette mention, que cinquante ans auparavant, c'est-à-dire aussi bien en 1542 qu'en 1548, ils jouoient déjà des farces à certains jours. Pourquoi celles du *British museum* ne seroient-elles pas du

nombre ? Il en est une entre autres, *Sermon joyeux et de grande value* [1], monologue *farci* de latin, qui ne diffère pas beaucoup des *plaisants devis* que nous leur voyons réciter plus tard, et qui par son latin même devoit convenir à cette confrérie de *protes* et d'ouvriers instruits. Je ne serois pas surpris que ce plaisant soliloque, plus ou moins rajeuni de forme, se fût conservé jusqu'au XVIIe siècle dans la mémoire du peuple de Lyon. Molière, lors du séjour qu'il fit dans cette ville, a pu l'entendre réciter ; et il me semble en effet s'en être inspiré pour un autre monologue, celui de son *Cocu imaginaire*.

Ce qui me feroit volontiers penser que nous avons affaire dans ces farces aux suppôts de l'Imprimerie, c'est que d'abord ceux qui les jouent se donnent, comme l'étoient ceux-ci, pour de joyeux confrères, et non pas pour des bateleurs mercenaires. Messieurs de la Coquille nous disent, en 1594, qu'ils veulent donner allégresse au peuple de Lyon ; et nos farceurs de 1542 nous ont dit mainte fois qu'ils n'ont, eux aussi, que des intentions de passe-temps ; ils s'amusent et cherchent à amuser ceux qui veulent bien les écouter :

Ce n'est pas par illusion
Ce que avons faict, ni par tens ;
Ce n'est que pour passer le temps
Et resjouyr la compagnie [2].

Ailleurs [3], et, bien que la farce cette fois ne porte pas mention de la ville où elle fut impri-

1. *Ancien Théâtre*, t. 2, p. 207, 211.
2. *Ancien Théâtre*, t. 2, p. 325.
3. *Ancien Théâtre*, p. 372.

mée, ce sont encore eux certainement, ailleurs ils ont ainsi terminé leur jeu :

Nous vous prions hault et bas,
Pardonnez aux gentilz enfants
De cette ville, qui ces esbatz
Ont voulu faire en passant temps.

Une autre particularité m'assure presque dans l'opinion que les joyeux drôles qui viennent de nous parler se recrutoient dans la corporation des imprimeurs. Quand il se trouve à la fin de ces farces une mention du lieu d'impression, elle est toujours singulière, à mon avis : *Imprimé nouvellement à Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard.* Quel est ce défunt ? Sans doute un imprimeur. Et d'où vient qu'après sa mort on imprime encore chez lui ? Ne seroit-ce pas que nos *Confrères de la Coquille* ont, avec l'argent de la compagnie, acheté de la succession du mort tout le matériel nécessaire pour imprimer leur répertoire, et gardé à cet effet un logement dans sa maison ? Plus tard ils s'imprimoient encore eux-mêmes, mais le chef le déclaroit hautement ; On lit sur le livret dont je parlois tout à l'heure : *A Lyon, par les trois supposts :* ou bien *Imprimé à Lyon par le seigneur de la Coquille ;* ou bien encore : *A Lyon, par les supposts de l'Imprimerie.*

Il est certain que les confréries joyeuses qui n'avoient pas, comme celle-ci, sous la main les ressources d'une impression faite en famille, se donnèrent rarement un pareil luxe de publication. Toutes avoient leur répertoire cependant, comme je vous l'ai dit ; mais chez toutes il se gardoit en manuscrit, ou confié à la fidélité douteuse de la

mémoire. C'est ainsi que si peu de chose nous en est parvenu.

Avons nous rien des *Connuyaux* de Douai ? et, si ce n'est un récit manuscrit de la *Cour amoureuse*, que nous est-il resté des *Rois de l'Epinette* à Lille [1] ? Les suppôts du *prince de l'Etrille* [2], ceux de l'*abbé de l'Escache*, qui s'ébattoient aussi en quelque coin des Flandres [3], ne nous ont rien transmis, non plus que le *Recteur des fous* à Poligny [4]. Au midi et dans le centre, la récolte des farces n'est guère plus abondante : rien des *Princes des nouveaux mariés*, ou l'*Abbat*, qui tenoit ses assises à Castellane [5] ; rien de ces *diableries* « en geste et languaige poitevin » que, selon Rabelais [6], Villon s'en alloit jouer dans les foires du côté de Saint-Maixent ; enfin rien non plus de ces « nouvelles comédies » qui se jouoient à Montpellier du temps de Rabelais, et dont il nous parle aussi, comme y ayant pris part, avec quelques-uns de ses « anticques amis ». Le fragment qu'il nous cite de l'une de ces farces suffit pour nous les faire regretter toutes, et Molière dut certainement les regretter comme nous, lui qui happa si heureusement, pour se l'approprier, le seul morceau qui en ait survécu. Le voici, d'après maître François ; vous y reconnoîtrez bien vite un des plus amusants passages du *Médecin malgré lui* [7] :

1. *Hist. de Lille jusqu'en* 1434, 1 vol. in-12, ch. 14.
2. *Id., Mém. de l'Acad. des inscript.*, 1re série, t. 7.
3. Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, au chapitre *Prince de l'Étrille*.
4. Fr. Fœlix, *Mém. hist. sur la ville de Poligny*, t. 2, preuve n° 20.
5. *Hist. de Castellane*, 1775, in-12.
6. Liv. 4, ch. 13.
7. Acte 3, scène 6.

« Je ne vous avoys oncques puis veu que jouastes à Montpellier avecque nos anticques amis... la moralle comedie de celluy qui avoit espousé une femme mute. — J'y estois, dist Epistemon. Le bon mary vouloit quelle parlast. Elle parla par l'art du médecin et du chirurgien, qui luy couperent ung encyliglotte qu'elle avoit soubs la langue; la parole recouverte, elle parla tant et tant que son mary retourna au médecin pour remède de la lui faire taire. Remède unicque estre surdité du mary contre cestuy interminable parlement de femme. Le paillard devint sourd, par je ne scay quel charme qu'ils feirent. Puis le médecin demandant son salaire, le mary respondit qu'il estoit vrayment sourd, et qu'il n'entendoit sa demande. Je ne ris oncques tant que je feis à ce *patelinage* [1]. »

La célèbre confrérie de l'*abbé des Conards*, de Rouen, devoit certes avoir aussi un répertoire de farces. Eh bien! sans le précieux manuscrit La Vallière, nous n'en posséderions peut-être aucune. Dans le nombre de ces pièces, dont la plupart sont rouennoises [2], il en est une dont les derniers vers ne permettent pas de douter que les farceurs qui les jouoient étoient de la confrérie que je viens de vous nommer. S'en trouve-t-il d'autre? Je ne sais; il n'existe de preuves que pour celle dont je parle: *La farce des Veaux*, à la fin de laquelle le Badin dit à ses confrères:

Conars, *ayés à subvenir*

1. Ceci rentre en effet encore dans ces imitations du *Patelin* dont nous parlions tout à l'heure.

2. M. A. de Montaiglon, qui va publier une nouvelle et sérieuse édition de ce recueil, en donnera des preuves évidentes.

A l'abbé et ses Conardeaux ;
Payés la disme de vos veaux ;
Sy n'estes de payer dispos,
Vous serez certes contra nos.

Par ce qui précède, nous avons voulu prouver que le nombre des farces imprimées est moins considérable qu'on ne seroit tenté de le croire d'après ce que l'on sait de l'énorme quantité des pièces de ce genre qui durent être jouées au moyen âge par toute la France. Dieu nous garde toutefois d'avoir voulu donner à entendre que le nombre des farces imprimées qui nous reste soit en rapport avec celui qui nous manque. Nous ne devinons que trop bien tout ce que nous avons perdu. En maint endroit, nous avons trouvé citées des pièces dont il n'est pas resté trace. Borel, dans son *Trésor des recherches et antiquitez gauloises et françoises*, fait mention de la *Farce des fils sans père, et de Colin changé au moulin ;* qu'est-elle devenue ? Louis Guyon, en ses *Diverses leçons*[1], parle aussi d'une autre farce jouée en son temps. Il s'agissoit d'un pauvre avocat hypocondre, dont le mal étoit de se croire défunt, et qui, à ce titre, refusant toute nourriture, seroit enfin réellement mort de faim, si un neveu de sa femme, qui feignit d'être trépassé, ne lui eût prouvé en mangeant auprès de lui qu'on faisoit des repas de bon vivant dans le royaume sombre. « Cette histoire, dit Louis Guyon, fut réduite en farce imprimée, laquelle fut jouée un soir devant le roi Charles neuvième, moy y estant. » Mais où se trouve maintenant cette farce imprimée ? Rotrou semble s'en être inspiré pour sa tragi-

1. Liv. 2, ch. 25.

comédie de *l'Hypocondriaque*, et depuis lui, point de nouvelles. Carmontelle l'imita dans un de ses plus jolis proverbes, *la Diette* [1] ; mais il est probable que, comme nous, il ne la connoissoit que par l'analyse qu'en a faite Louis Guyon.

Il existe des listes entières de *farces* imprimées dont pas une ne nous est parvenue. Ainsi dans la pièce du *Vendeur de livres*, du manuscrit La Vallière, le libraire, faisant son *cry*, c'est-à-dire son annonce, sur la scène, nous défile tout un chapelet de ce genre, capable de faire mourir de regret un bibliophile ; de toutes celles qu'il nomme, aucune, sauf la dernière, ne semble avoir survécu [2].

Voici, dit-il,

La Farce Jenin aux sizeaux.

Puis encore :

J'ay la farce
Des Femmes qui ont la langue arse
Quand ils blasonnent leurs marys.

Et un peu plus loin :

Vouecy la farce Jehan Loyson
. . . . . .
De ceulx qui ont le feu au cul
Veula la farce . . . . . .
. . . . . .
La farce des Nouveaux Ponus,
Et le Depucelleur des nouriches.

Ce n'est pas tout ; jusqu'à l'époque où Le Duchat fit l'annotation du *Dictionnaire étymologique*

1. *Œuvres de Carmontelle*, 1781, t. 8, p. 31.

2. On trouve, en effet, dans les pièces qui sont à la suite de l'édition rarissime des *Œuvres de Coquillart*, Paris, 1597, in-8, le *Sermon du dépucelleur de nourrices*.

de Ménage, on connut un volume dans lequel devoient se trouver des *mystères*, des *sotties*, des *farces*, etc., et dont il est à peu près certain qu'il n'existe plus aujourd'hui un seul exemplaire. Le Duchat, et Dassoucy, qui en a aussi parlé, comme nous verrons, le désignent sous le titre de *Recueil des Pois pilez*, ou simplement *les Pois pilez;* or, par ces mots on entendoit alors un mélange, un salmigondis[1] : il devoit donc y avoir de tout dans ce recueil, de même que sur la scène dont il contenoit sans doute une partie du répertoire, et qui à son nom de théâtre de l'hôtel de Bourgogne substituoit souvent celui de théâtre des *Pois pilés*[2]; on devoit se livrer à une grande diversité de jeux et de farces, de prologues facétieux, plaisans devis, et chansons. « On trouve, dit Le Duchat, de l'argot dans... le *Recueil des Pois pilés.* » Ce qui semble indiquer qu'entre autres choses, comme je l'ai dit, il renfermoit des *farces*, et même aussi des *mystères*, car l'argot manque rarement dans ces drames sacrés. Quant à ces dernières pièces, d'ailleurs, ce que cite Dassoucy de l'introuvable bouquin prouve de reste qu'il en contenoit : « C'étoit, dit-il, le Christ qui prenoit congé de saint Mathieu. » Et à la suite il donne ce curieux dialogue, tout en assurant qu'il l'a tiré textuellement du volume[3] :

1. Le passage suivant d'une lettre de Malherbe à Peiresc (p. 24 du *Recueil* publié par Blaise) ne laisse aucun doute sur cette signification : « C'est assez, Monsieur, dit-il; il faut finir mes fâcheux discours, qui sont plutôt *pois pilés*, c'est-à-dire une purée, un salmigondis, qu'une lettre. »

2. Voy. Brantôme, *Œuvres*, édit. du Panthéon, t. I, p. 357; le *Baron de Fæneste*, édit. Mérimée, p. 155, et le *Parnasse satyrique*, p. 157.

3. *Aventures burlesques de Dassoucy*, éd. Colombey, p. 308.

C. *Adieu, Mathieu.*
M. *Adieu, Dieu.*
C. *Prends ta lance et ton épieu*
Et t'en vas en Galilée.
M. *Prendrai-je aussy mon épée?*
C. *Et quoy donc?*
M. *Adieu donc.*

Dassoucy, qui avoit la prétention de faire rire tout le monde par son burlesque, s'émerveilloit de ce qu'un pareil langage « prêté à des personnes célestes » eût pu jamais amuser quelqu'un; mais ce qui l'étonnoit bien plus, c'étoit d'avoir vu vendre « vingt pistoles, à un encan, » le livre qui contenoit ces inepties.

Dans tout ce qu'il vient de dire, c'est ce fait qui me frappe le plus, et je me hâte d'en prendre note. Puisque vers 1650 un recueil de farces et de mystères atteignoit à lui seul dans une enchère le prix de deux cents livres, il falloit que les volumes de ce genre fussent déjà bien rares, et je cesse par conséquent d'être surpris qu'il n'en existe plus. D'un autre côté, j'y trouve la preuve de l'abandon dans lequel étoit peu à peu tombé cet ancien répertoire des *farces* et *mystères*. Posséder à prix d'or un seul des exemplaires qui eussent surnagé dans ce naufrage étoit déjà pour les bibliophiles un luxe, et le faire réimprimer à petit nombre une manie. Le volume des *œuvres* de Coquillart cité tout à l'heure en note est, entre autres, un exemple de ces réimpressions d'amateur faites à la fin du XVIe siècle [1].

1. Pour le détail de ce volume, où se trouvent *Patelin* et plusieurs autres farces, voyez le *Catalogue Soleinne*, t. I, p. 139, 140.

S'il nous falloit de nouvelles preuves de cette rareté des farces imprimées quand arriva le milieu du XVIIe siècle, rareté qui témoigne du discrédit dans lequel cet ancien répertoire étoit tombé chez le peuple, et qui justifie l'empressement des amateurs à en recueillir les débris, un passage de la comédie d'*Alizon*[1] me les fourniroit.

Tout à l'heure nous avons entendu le *cri* d'un marchand de livres de la fin du XVe siècle; il n'avoit que des farces, pour ainsi dire, à annoncer et à offrir. Écoutons maintenant un colporteur du temps des derniers bouffons de l'hôtel de Bourgogne, et dans sa *réclame* faite à plein gosier nous ne trouverons pas un titre de *farces : J'ay*, dit-il,

J'ay tousjours quelque chose avecque quelque chose.
J'ay des livres icy tant en rimes qu'en prose :
Le Duel de deux gueux dedans le Pré aux Clercs,
J'ay les Noms des filoux, *la* Misère des clercs;
J'ay les nouveaux édits, les nouvelles gazettes,
J'ay la Commodité des bottes[2] *et* des garsettes,
J'ay le remède aussy pour les pasles couleurs,
J'ay l'Amour des sergens, la pitié des voleurs;
J'ay tous les complimens de la langue françoise,
La perte depuis peu d'une jeune bourgeoise
Au quartier que chacun nomme des Gravilliers;
J'ay le Contrat passé dedans Haubert-Villiers
Entre Gillot Grand-Jan et Gillette Ventrue;
J'ay le cruel combat d'un cinge et d'une grue,
J'ay grande quantité de bons livres nouveaux;
J'ay la Manière *aussy* comme on sèvre les veaux,

1. Acte 1, scène 2.
2. *Propriété des bottes en tous temps.* Voy. les *Variétés histor. et littér.*, t. 2, p. 237.

Avec le Testament du bon Gaultier Garguille [1];
J'ay le Galand qu'il faut à toute belle fille.
*Voicy l'*Invention pour prendre à toutes mains,
Utile aux procureurs autant qu'aux médecins.
J'ay le Pouvoir qu'on donne à chacune servante
De coucher au grand lit quand madame est absen-
J'ay les Perfections de la dame Alizon [te[2].
Pour captiver chacun de sa belle prison.
Dans un petit cahier, j'ay la Bonté des femmes;
J'ay toute leur malice, *en trois ou quatre rames;*
J'ay la méthode aussy pour gagner force escus;
J'ay les listes *icy* des garces, des cocus,
Et l'art de les trouver nuit et jour sans lanternes;
J'ay comme il faut sortir sans payer aux tavernes.

Ainsi, vous le voyez, pas une farce dans la balle de ce colporteur parisien; mais en revanche, si vers le même temps vous eussiez rencontré quelque colporteur de province, de Lyon, de Rouen ou de Troyes, il vous en eût certainement offert. C'est là seulement qu'il s'en imprime et qu'il s'en vend encore pendant la première moitié du XVIIe siècle.

A Rouen surtout, il y a grand débit de ces vieilles gaietés. Chaque fois que la guerre civile met la France en détresse, soyez sûr que si l'on rit encore un peu, c'est à Rouen. Tous les farceurs qui ont fui Paris se sont réfugiés là : pendant la Ligue nous les y trouvons; pendant la Fronde, ils y seront encore :

Dedans Rouen il ont fait leu retraitte,
Ces Gilles niais y sont à leu goguette,

1. C'est la pièce donnée plus bas, p. 149.
2. *Permission donnée aux servantes de coucher avec leur maître.* Voy. les *Variétés histor. et littér.*, t. 6, p. 29.

Qui se moquent de nous asseurement.
Notte pain bis leur zest pain de Gonesse.
Qui fait chela y vayent asseurement
Roüen en jouais et Paris en tristesse[1].

J.-B. Behourt et Jean Oursel l'aîné font ce qu'a fait avant eux Abraham Cousturier : ils impriment et vendent à Rouen des farces qui ne trouvent plus à Paris ni imprimeurs ni acheteurs. A Lyon, Jean Marguerite et Pierre Rigaud font de même ; et enfin à Troyes, de 1624 à 1628, Nicolas Oudot prête sa boutique et ses presses à quelques débris du pauvre vieux répertoire dont personne ne veut plus.

La renaissance et le goût de la littérature antique, mise par elle à la mode comme une nouveauté, furent pour beaucoup dans le discrédit où la farce étoit tombée, surtout à Paris. Après le redoublement de succès que nos anciens jeux de théâtre avoient eu sous Louis XII, qui, sauf l'insolence contre les dames, leur permettoit tout, par égard pour la vérité et les bons conseils qui trouvoient là seulement à se faire jour[2] ; après

1. *La Muse normande*, vingt-septième partie, 1651, p. 463, 464.

2. En France, dit Jehan Bouchet, en ses *Épîtres familières*,

En France, elle a de Sottie *le nom,*
Pour ce que sotz sont gens de grand renom,
Qui à Paris jouent les grans folies
Sur eschaffaulx, en paroles polies.
Le roi Louis douziesme desiroit
Qu'on les jouast devant luy, et disoit
Que par tels jeux il savoit mainte faute
Qu'on luy celoit par surprise trop haute.

Voy. aussi les *Sérées* de G. Bouchet, 1635, in-8, deuxième partie, p. 18.

que cette faveur se fut continuée sous François Ier, mais avec un mélange de rigueur de sa part, car, si un jour il payoit grassement Pontalais, le farceur[1], une autre fois, pour quelques mots trop hardis, il le faisoit mettre en prison, lui ou maître Cruche[2], son compère, comme bouffon et *bon facteur*[3]; enfin, après une sorte de renaissance, signalée par la mise au jour d'une foule de farces nouvelles et le rajeunissement des anciennes[4], mais qui fut bien éphémère toutefois, puisque celle qui devoit tuer la farce la suivit immédiatement, on vit le vieux genre décroître peu à peu sous le dédain et s'abîmer dans l'oubli.

D'abord elle perdit son nom pour prendre celui, plus antique et partant plus nouveau, de comédie[5]; ensuite on se mit à trouver qu'elle étoit d'invention grossière et de forme triviale. N'étoit-ce pas pitié qu'une nation aussi polie que la françoise prît plaisir à de tels amusemens? Mieux valoit cent fois les tragédies à la grecque et les comédies à la façon de Térence et de Plaute. Voilà ce qu'on disoit dans le camp de Ronsard, et ce qu'écrivirent bientôt du Bellay, Jean de la

1. Voy., à ce sujet, une précieuse note de M. L. Lacour, dans les *Nouvelles* de Des Periers, édit. Jannet, t. 2, p. 134.

2. Voy. nos *Variétés histor. et littéraires*, t. 7, p. 166-167, note.

3. Grognet le met au nombre de ceux à qui il donne ce nom. (A. de Montaiglon, *Anciennes poésies*, t. 7, p. 10.)

4. Les farces qui composent les trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre* (Biblioth. elzev.) ne sont, par exemple, selon M. Ch. Magnin, que des copies, remaniées au XVIe siècle, de farces plus anciennes d'un siècle ou deux. (*Journal des savants*, mai 1858, p. 265.)

5. Ch. Magnin, *Journal des savants*, juillet 1858, p. 410; *Ancien Théâtre*, t. 2, p. 188.

Taille et Jodelle : « Quant aux comédies et aux tragédies, lisons-nous dans la *Défense et illustration de la langue françoise*, ouvrage du premier, si les roys et les républiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité qu'ont usurpé les farses et les moralitez, je seray bien d'opinion que tu t'y employasses. » C'est au lecteur que du Bellay parle ainsi, et encore y met-il une sorte de politesse pour le genre qu'il veut faire proscrire. Jean de la Taille n'a point tant d'égards; voici ce qu'il dit du haut de son mépris, en tête de sa pièce des *Corrivaux*, qui, à l'en croire, est une comédie : « Oui, une comédie, pour certain, s'écrie-t-il. Vous y verrez non point une farce, ni une moralité : nous ne nous amusons point en chose ni si basse, ni si sotte, et qui ne montre qu'une pure ignorance de nos vieux François. Vous y verrez jouer une comédie faite au patron, à la mode et au portrait des anciens Grecs et Latins; une comédie, dis-je, qui vous agréera plus que toutes (je le dis hardiment) les farses et moralitez qui furent onc jouées en France. Aussi avons-nous grand désir de bannir de ce royaulme telles badineries et sottises, qui, comme amères épiceries, ne font que corrompre le goust de nostre langue. »

Jodelle, qui, ses préférences littéraires étant même mises à part, avoit bien quelque raison de proscrire les *mystères*, *moralités* et *farces*, puisque les confrères qui exploitoient ce vieux genre à l'hôtel de Bourgogne usoient de leur privilége pour empêcher la représentation de ses pièces partout ailleurs que dans les colléges et en province, ne se faisoit jamais faute de déblatérer contre un répertoire si peu grec, et partant

si grossier. Dans le prologue de l'*Eugène*[1], par exemple, il n'a garde d'y manquer. C'est une comédie; mais, donne-t-il tout d'abord à entendre, il a eu soin de s'y écarter de la manière basse et sacrilége de ces bouffons. Elle a été composée, dit-il,

Sans que, brouillant avecques nos farceurs
Le saint ruisseau de nos plus sainctes sœurs,
On moralise *un Conseil, un Escrit,*
Un Temps, un Tout, une Chair, un Esprit,
Et tel fatras, dont maint et maint folastre
Fait bien souvent l'honneur de son théâtre.

Il eut beau faire, les confrères de la Passion n'en furent pas moins solides dans leur monopole de l'hôtel de Bourgogne. En 1554, deux ans après que Jodelle eut fait jouer au collége de Rheims, devant le roi[2], la pièce dont le prologue contenoit cette attaque contre eux, ils obtenoient des lettres-patentes qui maintenoient leur privilége, et que deux autres ordonnances de 1559 et 1567 devoient ensuite confirmer. Ce n'est pas tout : en 1584, une troupe de comédiens, après avoir joué dans les provinces le répertoire des tragiques de la Pléiade, s'étant hasardée à venir en donner des représentations à l'hôtel de Cluny, les confrères obtinrent un arrêt du parlement qui les obligea de trousser bagage au plus vite.

Ils avoient eu un grand succès; mais le lieu choisi pour les représentations, au cœur même du quartier des Écoles, y avoit été pour quelque chose. Si l'on cherchoit, en effet, pour ce réper-

1. *Ancien Théâtre*, t. 4, p. 6.
2. Pasquier, *Recherches de la France*, liv. 7, ch. 6.

toire néo-grec des spectateurs en dehors du public classique, on n'en trouvoit encore que d'indifférens; il falloit pour les réveiller un peu que, malgré ses dégoûts, le pédantesque *impressario* donnât à la suite de son œuvre quelque vieille farce fortement épicée. C'est ainsi que Grévin, qui, dans le prologue de sa comédie de *la Trésorière*, devoit aussi s'attaquer aux *farces* et aux *farceurs*, ne dédaigna pas cependant de laisser jouer, après la représentation de sa pièce *les Esbahis*, « les *Jeux satyriques* appelez communément *les Veaux*[1] »; c'est ainsi que Jodelle lui-même crut devoir mainte fois relever par une farce le divertissement sérieux de ses tragédies: *Les Folatries de la chambrière à Janot récitées au bouc d'Estienne Jodelle* en sont une preuve.

La nouvelle école, au reste, suivoit en plus d'un point la tradition du genre qu'elle avoit en si haut mépris. Comme les faiseurs de farces, ses auteurs empruntoient aux événemens de la vie quotidienne leurs sujets de pièces. Grévin avoue dans le prologue de ses *Esbahis*[2],

Comme une chose bien secrette,
Que cette comédie est faicte
Sur le discours de quelqu'amour
Qui s'est conduitte au carefour
De Saint-Sevrin.....

D'autres, dont il avoit parlé auparavant, avoient mis leur scène à la place Maubert[3]. Pour des amis aussi fervents de l'antiquité, c'étoit établir leur théâtre bien loin de la Grèce et de Rome.

1. *Ancien Théâtre*, t. 4, p. 223.
2. *Ancien Théâtre*, t. 4, p. 229.
3. *Ancien Théâtre*, t. 4, p. 228.

La forme qu'ils avoient adoptée pour leurs comédies n'étoit pas non plus différente de celle des farces : lisez *l'Eugène*, de Jodelle, *les Esbahis*, de Grévin, *la Reconnue*, de Remy Belleau, *les Déguisés*, de Jean Godard : c'est toujours l'ancienne mesure, le vers de huit syllabes ou de quatre pieds, comme on disoit alors. Quelques-uns admettent, il est vrai, la forme plus académique du vers de douze syllabes; mais alors, par compensation, ils retombent plus profondément dans la farce. La *Nouvelle tragi-comique* du capitaine Lasphrise, écrite dans le rhythme majestueux de l'alexandrin, n'est, par exemple, autre chose qu'une farce. « Ce petit drame satirique, dit M. Sainte-Beuve [1], dont le sujet rappelle *les Noces de Basché, ou les mauvais tours de Villon*, pourroit appartenir aussi bien à l'époque de Rabelais qu'à celle de Hardy. » Il arrivoit même que les nouvelles pièces n'étoient que d'anciennes, remises à neuf sous cette forme, qui les gâtoit et les alourdissoit. *La Farce joyeuse et proffitable à un chacun, contenant la ruse, meschanceté et obstination d'aucunes femmes par personnages*, publiée en 1596, a, dans toute sa première partie, été ainsi maladroitement remaniée en vers de douze syllabes.

La jeune école, bien qu'elle eût mis l'ancienne à contribution, comme vous venez de le voir, et qu'elle dût tout le reste aux littératures de l'antiquité, se donnoit des airs de nouveauté qui finirent par lui assurer une sorte de vogue. Peu à peu l'on prit goût aux tragédies et aux comé-

1. *Tableau histor. et critique de la poésie française et du théâtre au XVIe siècle*, Paris, 1843, in-18, p. 241.

dies, à la condition toutefois que quelques drôleries seroient données au commencement ou à la fin du spectacle. Il y eut grande affluence aux représentations des colléges, seul endroit où ce genre de jeux dramatiques fût permis. Les confrères de l'hôtel de Bourgogne restèrent un peu abandonnés, et enragèrent d'autant plus que leur privilége ne leur donnoit pas de prise contre ces spectacles scolaires. Cependant, comme les représentations rivales n'avoient lieu qu'à certains jours, de loin en loin, ils auroient pu tenir bon, si, par malheur, ils n'avoient eu tout à coup à lutter contre une autre vogue bien plus redoutable, car la cour tout d'abord se déclara pour elle.

Depuis cinq ans, des troupes de comédiens italiens, les *Comici Confidenti*, ayant avec eux la belle Maria Malloni, et les *Comici Gelosi*, avec Orazio Nobili de Padoue pour jouer l'*inamorato*, et Lucio Burchiella pour tenir l'emploi de *Graziano*, parcouroient les provinces [1], mais n'osoient approcher de Paris, où les confrères régnoient en maîtres. Henri III, qui, sans doute, les avoit vus lors de son passage à Venise, où ils étoient retournés après une campagne en France, eut envie d'attacher à sa cour, déjà tout italienne, l'une des deux troupes, et celle des *Gelosi* fut mandée à Blois pour la fin de 1575. En route un parti de huguenots les arrêta et les mit à rançon. Henri III paya la somme, et au mois de février les comédiens libérés « commencèrent, dit l'Estoile, à jouer leurs comédies dans

1. Voy., à ce sujet, un curieux article de M. Ch. Magnin, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1847, p. 1099-1100.

la salle des Estats à Blois. » Quatre mois après, le 19 mars, ils étoient à Paris, dont la protection du roi leur avoit sans doute ouvert l'entrée, et ils obtenoient un succès immense à l'hôtel du Petit-Bourbon, où, par une autre faveur royale, ils avoient pu dresser leur théâtre dans la grande galerie. « Ils prenoient, dit l'Estoile, quatre sols de salaire par teste de tous les François, et il y avoit tel concours, que les quatre meilleurs prédicateurs de Paris n'en avoient pas tous ensemble autant quand ils prêchoient[1]. » Les confrères s'inquiétèrent d'une telle affluence, et, en vertu de leur éternel privilége, ils mirent le parlement en campagne contre ces nouveaux venus qui osoient amuser le peuple et faire de belles recettes; défense leur fut faite de continuer leurs jeux. Ils présentèrent requête pour que l'interdiction fût levée; mais la cour leur fit enjoindre de n'avoir plus à déposer de telles lettres, « sous peine de 10,000 livres parisis d'amende applicables à la boette des pauvres. » Le roi intervint alors, et aux premiers jours de septembre *li Gelosi* avoient repris leurs représentations dans la salle du Petit-Bourbon; ce dont s'indigne l'Estoile, mais sans en être surpris, « la corruption, dit-il, étant telle que les farceurs, bouffons, putains et mignons avoient tout crédit auprès du roy. »

Les Italiens, toutefois, ne restèrent pas longtemps à Paris. Mais, bien qu'on n'y vît plus que

1. Aussi les prédicateurs, par esprit de concurrence, tonnoient-ils contre la comédie, et ne permettoient pas même au roi d'avoir des *pastorales;* il est vrai qu'il ne tenoit compte de leurs défenses. Voy. le *Journal des premiers états de Blois, par M. de Nevers*, à la date du 27 février 1577.

de loin en loin de pareilles troupes, une en 1584, une autre en 1588, qui, après avoir attiré au roi une remontrance à l'ouverture des seconds États de Blois, s'attira à elle-même une défense de continuer ses représentations ; bien que beaucoup de gens pensassent tout bas ce que le morose harangueur des États avoit dit hautement : « Les jeux des étrangers Italiens sont un grand mal », le coup étoit porté ; la mode pour les choses de théâtre fut dès lors toute à l'italienne. C'est vers ce temps qu'un Florentin, Pietro Giunti, se mit à se faire un nom et des œuvres, le tout traduit de l'italien. Il se baptisa Pierre de l'Arrivey [1], et s'appropria pour les arranger à la françoise les pièces qui avoient le plus de succès au-delà des monts [2]. Les six premières parurent à Paris chez Abel l'Angelier en 1579, c'est-à-dire au plus beau moment de la vogue excitée par l'apparition de *li Gelosi*. En 1611, bien que cette mode fût un peu passée, comme nous le verrons, il fit paroître ses dernières pièces à Troyes, où il étoit chanoine de l'église de Saint-Étienne. D'autres firent pour la farce ce qu'il avoit fait pour la comédie plus sérieuse. On fut alors inondé de facéties à l'italienne, qui prirent sur le théâtre la place des *sermons joyeux* et *plaisans devis* qui avoient longtemps, de leurs saillies toutes françoises, défrayé la gaieté publique. Pour qu'on juge du nouvel esprit qui se donnoit ainsi, de par l'autorité de la mode, droit de bourgeoisie en France, il nous suffira de rappeler le *Testament solennel du Co-*

1. En italien, *arrivé* se dit *giunto*.

2. Voy. l'excellente introduction que M. P. Jannet a mise en tête du théâtre de l'Arrivey, *Biblioth. elzevir.;* et Grosley, *Œuvres inédites*, t. 1, p. 19.

chon qui se trouve dans le *Formulaire fort récréatif... faict par Bredin le cocu* [1], et qui n'est qu'une traduction textuelle des *Motti di Tomasso Porcacchi* [2]; ou bien encore, nous n'aurons qu'à citer le sommaire de quelques-unes des harangues burlesques qui, après avoir couru tous les tréteaux des farceurs de province, furent imprimées à Rouen en 1632, chez Denis Ferrand, sous le titre de *Regrets facétieux et plaisantes harangues du sieur Thomassin, comédien, dédié au sieur Gaultier-Garguille*, in-12 : toutes, comme celles que j'ai mentionnées il n'y a qu'un instant, sont traduites de l'italien [3]. Ce sont : *Harangue de M. Pusseau, sur la mort d'un pou de Haulte-gresse; Harangue de M. Ciboulle, sur la mort de son asne nommé Travaillin; de Cimaroste, sur la mort d'un cinge; du curé Arlot, sur la mort de sa chouette; du sire Bestacol, sur la mort de son agace ou pie; de madame Fleur, sur la mort de son chat Mitouard*, etc., etc.

A cette époque, par suite de l'invasion de l'esprit italien, qui tâchoit de pénétrer le nôtre et de se substituer à lui, on vit les plus singuliers mélanges, les plus bizarres bariolages : des pièces mi-partie françoises, mi-partie italiennes; des farces où figuroient des types pris chez les deux peuples. « Aux badineries, bateleries et marionnettes », comme dit G. Bouchet, l'Italien Fran-

1. Lyon, P. Rigaud, 1602, in-16, p. 239.

2. A la suite des *Motti di Domenichi*, Venise, 1571, in-12, p. 451.

3. C'est une traduction des *Sermoni funebri di varii autori nella morte de diversi animali* publiés à Venise en 1548, in-8, et dont Pontoux et François d'Amboise avoient déjà publié deux versions : l'une à Lyon, 1569, in-16; l'autre à Paris, 1576, in-16.

catripa se mit à bouffonner de compagnie avec le Badin si fameux « ès farces de France ». L'un étoit boiteux, l'autre bossu ; et il étoit plaisant de voir « faisant ces contrefaits quelque tour de champicerie sur les théâtres [1]. » L'Italien Tabary, le François Jean des Vignes, étoient aussi de la partie.

Le même assemblage singulier se retrouvoit dans les troupes d'opérateurs, qui s'en alloient par les provinces « amassant la populace par leur musique de violons et farces qu'ils jouoient, après quoy ils se mettoient sur la louange de leurs drogues [2]. » Ainsi, à Lyon, en 1621, Braquette, charlatan françois, avoit avec lui des comédiens venus d'au-delà des monts, « Isabelle Andreiny [3] et toute sa troupe italienne », et, liton dans un livre du temps, il attrapoit beaucoup d'argent, « tant en montant sur le théâtre en la place du Change pour y vendre ses drogues avec ses bouffonneries, ainsi que ses comédies [4]. »

Quelles étoient ces comédies ? De vraies pièces italiennes, rarement écrites d'avance, presque

1. G. Bouchet, *Sérées*, liv. 2, ch. 10, p. 253. V. aussi p. 156.

2. C'est ce que dit D. Martin, dans son *Parlement nouveau*, etc., ch. 29, à propos de Mondor et de Tabarin. Comme les opérateurs nomades faisoient en province ce que ceux-ci faisoient sur le Pont-Neuf, j'ai cru pouvoir me permettre à leur sujet cette citation.

3. La même qui, en 1584, n'ayant que vingt-deux ans, étoit venue en France, avec Francisco Andreini, son mari, dans la troupe dont nous avons parlé tout à l'heure (Ch. Magnin, *Revue des Deux mondes*, 15 déc. 1847, p. 1101). Après cette apparition à Lyon, en 1621, elle revint à Paris. Voy. *Caquets de l'accouchée*, édit. elzev., p. 9, note.

4. *Entretien des bonnes compagnies*, à la suite du *Vagabond*, Paris, 1644, in-8, p. 99.

toujours données *all' improviso*, des *impromptus* enfin, comme Molière devoit tant en jouer, plus tard, lorsqu'il couroit les provinces [1], et lorsque, tout à cette mode, il représentoit des farces telles que le *Médecin volant* [2] et le *Cocu imaginaire* d'après des scénario italiens [3]. Mainte fois même, comme il le fit encore en 1659, pour plaire à Mazarin, on dut le voir se mêler dans une pièce à des acteurs italiens, et y tenir son rôle auprès d'eux [4]. C'est en jouant de ces sortes de farces, dont l'esprit naturel faisoit soudainement et sans préparation tous les frais, qu'il dut acquérir cette facilité de dialogue qu'on admira toujours en lui, et s'habituer à faire parler à ses personnages, au lieu du langage des vers, qui est tout de convention, celui de la prose, bien plus naturel et primesautier.

Les auteurs, en petit nombre, qui l'avoient adopté avant lui, avoient aussi subi en cela

1. Mervesin, *Hist. de la poésie franç.*, 1706, in-12, p. 217.

2. Sarasin, dans son *Épistre au comte de Fiesque*, parle d'une farce de *Médecin volant* que jouoient les Italiens. Il dit à propos de l'hôtel de Bourgogne, où, comme nous le verrons, les Italiens donnoient des représentations de son temps :

> . . . . . *Toujours y sont farceurs*
> *Italiens, bons et beaux gaudisseurs.*
> *Toujours y sont le fameux Scaramousse,*
> *Grand médecin qui ne va pas en housse,*
> *Mais vole en l'air comme un esprit malin.*

(*Les Œuvres de M. Sarasin*, 1696, in-8, p. 386. Voy. aussi *Hist. du théâtre italien*, p. 215.)

3. « Il est pris d'un *Canevas italien* joué à l'*impromptu*, lequel a pour titre : *Il Ritratto* ou *Arlichino cornuto per opinione.* » (*Mercure*, mai 1740, p. 323.) Pour d'autres emprunts faits par Molière au répertoire des Farces italiennes, voy. Cotolendi, *le Livre sans nom*, 1695, in-12, p. 6.

4. Loret, *Muze histor.*, 31 mai 1659.

l'influence italienne. Quand voyons-nous, en effet, paroître sur notre théâtre des pièces en prose? A l'époque même où *li Gelosi* nous visitèrent pour la première fois. Nous n'en avions pas eu avant *la Lucelle* de Louis Le Jars; or cette tragi-comédie en prose est justement de 1576, année de la venue de ces étrangers [1]. Presqu'ausitôt après ce fut le tour des comédies de L'Arrivey, qui, je n'ai pas besoin de le répéter, furent faites sur le modèle des *improvisades* italiennes [2]. Ensuite vinrent, en 1599, l'*Angélique* du sieur L. C.; puis, en 1608, les *Bravacheries du capitaine Spavente*, par J. D. F. P., toutes deux en prose et traduites de l'italien, l'une sur le texte de Fabrice de Fournaris, l'autre sur celui de Francesco Andreini. Ce qu'il ne faut pas oublier de faire remarquer, c'est que les initiales J. D. F. P. qui servent de signature à la seconde de ces traductions cachent le nom de l'un des confrères de la Passion : *Jacques De Fonteny, Parisien* [3]. La confrérie, d'abord si hostile à la mode italienne, avoit donc enfin cédé; elle subissoit l'influence, et, pour commencer, elle s'approprioit, par la plume de l'un de ses membres, le répertoire des comédiens qu'elle avoit tenté de faire proscrire.

Cet accord inattendu, cette association de

1. Voy. la *Préface* de cette pièce, où l'auteur explique pourquoi, ayant à représenter les actions humaines, il luy semble «plus séant les faire réciter en prose qu'en vers; parce que négotiant les uns avec les autres, l'on n'a pas accoutumé de parler en rhithmes, encore moins les vallets, chambrières et autres leurs semblables.»

2. Rathery, *Influence de l'Italie sur les lettres françaises*, p. 121.

3. Voy. sur lui nos *Var. histor. et litt.*, t. 5, p. 59-62, note.

l'esprit des deux peuples, fut fait un peu en haine d'une troisième nation qui pesoit tyranniquement alors sur l'un et sur l'autre. Les Espagnols étoient exécrés partout, aussi bien en Italie, où on les connoissoit depuis longtemps, qu'à Paris, où les malheurs de la Ligue leur avoient permis de s'établir en maîtres, et où déjà on les connoissoit trop. Se bien entendre pour se moquer d'eux, faire fonds commun d'esprit pour les tourner en ridicule, étoit de bonne guerre, et c'est ce que firent en effet de compagnie les Italiens et les comédiens françois de l'hôtel de Bourgogne. Les uns composèrent la pièce, les autres la traduisirent et la jouèrent. Le personnage ridicule de l'*Angélique*, dont nous avons tout à l'heure mentionné la traduction françoise, est un matamore espagnol, le capitaine Cocodrille, qu'on baffoue à plaisir durant toute la pièce. Le capitaine *Spavante*, dont Fonteny transportoit les bravacheries sur notre scène, étoit aussi un capitan d'Espagne, mis pieds et poings liés au pilori des rieurs.

Les comédiens de l'Hôtel, une fois cette guerre engagée, avec l'alliance offensive des Italiens, allèrent un peu trop loin, et ils eurent à s'en repentir. Non contens de s'attaquer aux fanfarons espagnols, ils s'en prirent aussi aux chefs de la Ligue, à Mayenne entre autres, qu'ils blessèrent au vif, dans ce qui pouvoit lui être le plus sensible, son envie de régner, si insatiable et si peu satisfaite. Ils le jouèrent, disent les *Mémoires de Nevers*[1], en la personne d'un certain roi *Mabriani*, qu'ils avoient installé sur un siége royal, avec des cérémonies ridicules. Le chef des li-

1. Tome 2, p. 82, édit. in-fol.

gueurs n'entendoit pas raillerie : il fit fermer le théâtre, ou, pour parler comme la *Ménippée* [1], « il défendit les jeux de Bourgogne. » L'emplacement de l'hôtel lui étoit d'ailleurs nécessaire pour la construction d'un nouveau collége que les jésuites demandoient depuis longtemps [2]. Il ne fut donc pas fâché d'avoir un prétexte pour faire main basse sur la propriété des Confrères. D'un autre côté, en supprimant ce théâtre, il favorisoit celui des comédiens espagnols qui jouoient alors à Paris [3] sans beaucoup de succès, et dont je serois tenté de croire qu'un certain Juan Ganasa étoit le directeur [4].

Quand Henri IV entra dans sa bonne ville, l'interdiction qui avoit frappé les comédiens de l'hôtel de Bourgogne fut tout naturellement levée. Il sembla même alors qu'une ère nouvelle commençât pour eux, et cela tout au profit de l'ancienne farce françoise. L'esprit du nouveau roi étoit fait pour en comprendre la vive gaieté et la franchise. Sa verve toute rabelaisienne ne pouvoit s'accommoder des prétentions pédantes de la nouvelle école classique ; il ne falloit ni pastorales à l'italienne, ni tragédies à l'antique, pour ce

1. Édit. 1740, in-8, t. 1, p. 198, et t. 2, p. 386.

2. *Id.*, *ibid.*

3. Ils y étoient encore au mois d'août 1604 (Voy. L'Estoile à cette date).

4. Il étoit en effet vers ce temps-là en France avec une troupe de comédiens. (*Poésies* de Vauquelin de la Fresnaye, 1605, in-8, p. 402.) Il y étoit venu après avoir longtemps dirigé à Madrid une troupe italienne. « On trouve, dit M. H. Ternaux dans un article relatif au théâtre en Espagne publié par la *Revue françoise et étrangère*, t. 1, p. 72, on trouve sur les registres de l'hôpital général que le 11 janvier 1583 il touchoit sa part dans les recettes d'une troupe de sauteurs (volteadors) anglois. »

vert-galant, pour ce diseur de bons mots et de bons contes : ce qu'il demandoit, c'étoit quelques scènes grivoises bel et bien pétries dans le vieux sel gaulois. Aussi, je le répète, il y eut alors une réaction évidente en faveur de l'ancien genre.

On rechercha les vieilles farces, on les remit en nouveau langage et on les rejoua. La réimpression, ou plutôt le rajeunissement de la *Farce joyeuse... du mary, la femme, le serviteur et le serrurier*, que j'ai déjà citée plus haut, est de 1596 ; en 1610, on réimprima aussi, à Paris, la *Farce joyeuse et récréative du Galand qui a faict le coup* ; à Lyon, en 1606, on publia le *Valet à tout faire*, une vraie farce du bon temps ; et à Rouen, en 1599, cette *Farce des Quiolars* qui sent si bien son moyen âge. Le *Recueil* de Nicolas Rousset dont nous avons déjà tant de fois parlé est aussi, ou peu s'en faut, de ce règne, puisqu'il parut en 1612. Il m'est évident que les sept farces qui s'y trouvent n'ont été publiées « et mises en meilleur ordre et meilleur langage » que sous l'influence de l'espèce de réaction et de retour vers l'ancienne gaieté, que je crois bon de signaler ici. Elles furent réellement mises en un langage plus accessible aux intelligences de l'époque [1], et cela tendroit à prouver qu'on les représenta certainement sous cette forme rajeunie. Le plus souvent toutefois, comme je l'ai dit plus haut, la farce ancienne ne dut servir que comme cadre, comme idée pour de nouveaux développements, comme canevas pour les broderies d'un nouvel esprit. Prendre l'ancien patron, le modifier à sa

1. On peut voir la différence du texte ancien et du nouveau dans quelques variantes de la *Farce de Thevot le Maire* (*Ancien Théâtre*, t. 2, p. 393, 397).

guise et suivant les exigences des actualités à mettre en scène, s'en servir pour quelques-uns de ces impromptus créés au jour le jour, que les Italiens avoient mis chez nous à la mode, et dont s'accommodoit si bien notre esprit, ami des changements, étoient choses en effet plus faciles que ces remaniements de textes essayés dans le *Recueil* de Nicolas Rousset.

Nous avons d'ailleurs une preuve que le plus souvent les choses se passoient ainsi.

Lorsque madame Claude de France, fille de Henri II, dont elle étoit le septième enfant, s'étoit mariée avec Charles II, duc de Lorraine, les *Enfants sans soucy* avoient représenté devant la cour une petite comédie, *le Pauvre villageois*, composée par un poëte de la Saintonge nommé J. Quintil [1], et dont voici en peu de mots l'analyse :

Il n'y a dans la pièce que trois scènes et trois personnages principaux : un paysan, sa femme, et un collecteur d'impôts que deux sergents accompagnent. Le pauvre ménage est en train de se désoler sur la misère du temps, aggravée encore par les lourdes taxes qu'il faut payer, et pour l'acquit desquelles on a déjà saisi tous les meubles de la chaumière, y compris le grabat qui servoit de lit. Le collecteur arrive, et cherche avec ses deux sergens s'il ne reste plus rien à

1. Il signoit quelquefois J. Quintil, du Tronssay en Poitou, comme on le voit sur un ouvrage de sa façon publié à Poitiers en 1559, in-8 : *La nouvelle manière de faire son profit des lettres, traduite du latin en françois, suivie du Poëte courtisan*. Je ferai remarquer, en passant, que ce petit ouvrage de J. Quintil a été, je ne sais pourquoi, compris dans les œuvres de J. du Bellay, auquel on n'a plus cessé de l'attribuer. Voy. ses *Œuvres françoises*, Rouen, 1597, in-12, p. 270, etc.

prendre. — Il est trop tard, dit le paysan, vos pareils n'ont rien laissé. L'officier avise un grand bahut sur lequel le pauvre homme et sa femme sont assis : — Et ce coffre où vous seyez, dit-il. — Ah! répliqua le paysan, vous le faut-il aussi ? Et voulez-vous que nous n'ayons plus qu'à nous asseoir à terre ?

Le collecteur insiste ; il soupçonne que ce coffre renferme quelque chose de précieux, et il veut l'ouvrir sans tarder. Le villageois et sa femme font résistance ; ils refusent de se lever : grand débat, qui ne fait qu'exciter encore l'avidité des gens du fisc ; plus la résistance est grande, plus ils supposent que le trésor renfermé dans le coffre si bien défendu doit être précieux. Ils sont enfin les plus forts, le coffre est ouvert; et qu'en sort-il ? Trois diables, qui emportent le collecteur et ses sergents [1].

Cette farce, qui flattoit si bien la rancune des petites gens contre les hommes du fisc, devoit rester longtemps populaire, et elle le fut en effet. Sous Henri IV, si le texte ne s'en étoit pas conservé, le souvenir du moins en étoit toujours vivace. L'idée, l'arrangement des scènes, le dénouement, n'étoient pas oubliés ; et que falloit-il davantage pour en faire le sujet d'un impromptu ? Or, un jour du mois de janvier 1607, à un moment où l'on se plaignoit un peu dans le peuple de la taxe mise sur les vins en 1601, et maintenue jusqu'alors, bien qu'il eût été dit qu'elle cesseroit après la première année [2], Henri IV étant

1. Le *Magasin pittoresque* a publié sur ce sujet une gravure de Grandville, 1844, p. 297.

2. Voy. les *Caquets de l'accouchée*, édit. elzevir., p. 24, note.

venu à l'hôtel de Bourgogne, c'est une farce renouvellée *all' improviso* de celle de J. Quintil, et assaisonnée de certains détails sentant franchement leur actualité, qui fut bravement représentée devant lui. A la manière dont, comme vous l'allez voir, ils traitèrent la chose, il falloit qu'ils fussent bien hardis, ou qu'ils eussent une bien grande confiance en la bonté du roi.

Voici ce que raconte L'Estoile de la représentation et de ce qui s'ensuivit :

» Le vendredi 26 de ce mois [1], fut jouée à l'hôtel de Bourgogne, à Paris, une plaisante farce, à laquelle assistèrent le roy, la reine, et la plupart des princes, seigneurs et dames de la Cour.

» C'étoit un mary et une femme qui querelloient ensemble ; la femme crioit après son mary de ce qu'il ne bougeoit tout le jour de la taverne, et ce pendant qu'on les exécutoit tous les jours pour la taille qu'il falloit payer au roy, qui prenoit tout ce qu'ils avoient, et qu'aussitôt qu'ils avoient gagné quelque chose, c'étoit pour luy, et non pas pour eux.

» — C'est pourquoy, disoit le mary, se défendant, il en faut faire meilleure chère ; car que diable nous serviroit tout le bien que nous pourrions amasser, puisqu'aussi bien ce ne seroit pas pour nous, mais pour ce beau roy ! Cela fera que j'en boirai encore davantage et du meilleur : j'avois accoutumé de n'en boire qu'à trois sols ; mais, par Dieu ! j'en boirai dorénavant à six pour le moins. Monsieur le roy n'en croquera pas de celui-là ; va m'en quérir tout à cette heure, et marche !

1. Nous avons déjà dit que c'étoit en janvier 1607.

» — Ah malheureux ! répliqua cette femme » et à belles injures, merci Dieu ! vilain, me » veux-tu ruiner avec tes enfants ? Ah ! ma foi, » de moi il n'en ira pas ainsi.

» Sur ces entrefaites, voicy arriver un conseiller de la Cour des aydes, un commissaire et un sergent, qui viennent demander la taille à ces pauvres gens, et, faute de payer, veulent exécuter. La femme commence à crier après ; aussi fait le mari, qui leur demande qui ils sont :

» — Nous sommes gens de justice, disent-ils.

» — Comment ! de justice ! dit le mari. Ceux » qui sont de justice doivent faire ceci, doivent » faire cela (décrivant naïvement en son patois toute la corruption de la justice du temps présent). » Je ne pense point que vous soyez ce que vous » dites. Montrez-moi votre commission.

» — Voici un arrêt, dit le conseiller.

» Sur ces entrefaites, la femme s'étoit saisie subitement d'un coffret, sur lequel elle se tenoit assise. Le commissaire, l'ayant avisé, luy fait commandement de se lever de par le roy et de leur en faire l'ouverture. Après plusieurs altercations, la femme ayant été contrainte de se lever, on ouvre ce coffret, duquel sortent à l'instant trois diables, qui emportent et troussent en malle M. le conseiller, le commissaire et le sergent, chaque diable s'étant chargé du sien.

» Ce fut la fin de la farce de ces beaux jeux, mais non de ceux que voulurent jouer après les conseillers des aydes, commissaires et sergens, lesquels, se prétendant injuriés, se joignirent ensemble, et envoyèrent en prison messieurs les joueurs ; mais ils furent mis dehors, le jour même, par exprès commandement du roy, qui

les appela sots, disant Sa Majesté que, s'il falloit parler d'injures, il en avoit reçu plus qu'eux tous; mais qu'il leur avoit pardonné et pardonnoit de bon cœur, d'autant qu'ils l'avoient fait rire, voire jusqu'aux larmes.

» Chacun disoit que de longtemps on n'avoit vu à Paris farce plus plaisante, mieux jouée, ni d'une plus gentille invention, mêmement à l'hôtel de Bourgogne, où ils sont assez coutumiers de ne jouer chose qui vaille. »

Quels étoient les acteurs qui jouèrent cette farce, et qui, sans l'indulgence du roi, en auroient chèrement payé la hardiesse, comme il arrivoit à leurs devanciers de la bazoche, qu'on fouettoit bel et bien *supra dorsum nudum pulsante campanâ*, quand ils s'étoient permis quelque satire trop franche[1]? Etoient-ce les comédiens de la troupe italienne que Henri IV avoit ramenés lors de son expédition en Savoie[2], et qui s'étoient accordés avec ceux de l'hôtel de Bourgogne pour jouer alternativement sur le théâtre de la rue Mauconseil, ou bien étoient-ce les acteurs auxquels, moyennant force redevances, les Confrères laissoient le libre usage de leur salle « pour jouer mystères[3] et autres jeux honnestes et récréatifs? » S'il falloit chercher lesquels de ces

1. Sauval, *Antiquités de Paris*, liv. II, chap. *Scandale à certaines fêtes*. — Ch. Magnin, *Journal des savants*, juillet 1848, p. 418.

2. *Hist. de l'ancien théâtre italien*, p. 4; Ch. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1847, p. 1102.

3. A partir de 1588, la représentation des Mystères leur avoit été défendue. Cependant, d'après les textes de cette ordonnance, et certain passage du *Poëte crotté* de Saint-Amant (*Œuvres*, édit. Livet, t. I, p. 226), il paroîtroit qu'ils en jouoient encore.

comédiens auroient dû par reconnoissance ménager le roi davantage, le cas seroit peut-être embarrassant; car aux uns et aux autres il avoit rendu service. Ceux-là lui étoient redevables de leur séjour en France, et ceux-ci, ou du moins les Confrères, leurs ayant-droit, avoient été gratifiés par lui, en avril 1597, de nouvelles lettres-patentes qui confirmoient leurs priviléges. Mais la question n'est point là, et partant elle sera moins difficile à résoudre. Il est évident, selon moi, que cette farce, si bien dans les mœurs d'un peuple qui, toujours vexé par les gens du fisc, s'est toujours vengé par la satire, et n'a payé qu'après avoir ri et chanté, est bel et bien françoise et ne dut être jouée que par des comédiens françois. Je le soutiendrois, lors même que je ne saurois pas qu'étant une réminiscence arrangée de la comédie du vieux *facteur* saintongeois, elle ne peut d'aucune sorte être attribuée à des comédiens d'Italie.

Il y avoit d'ailleurs à cette époque, sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, des acteurs fort capables de mener de pareils jeux; le vieil Agnan, par exemple, « le premier, selon Tallemant, qui ayt eu de la réputation à Paris[1]. » Il excelloit même, à ce qu'il paroît, dans ces farces d'autrefois; il y avoit affluence

> ... *Quand Agnan à la laide trogne*
> *Jouoit, à l'hôtel de Bourgogne,*
> *Quelque histoire du temps jadis*[2].

Admettons que, tout « embéguiné, enfariné »,

1. Édition in-12, t. 10, p. 39.
2. *Cabinet satyrique*, pièce sur le *haut-de-chausse d'un courtisan*, par le sieur Bouteroue.

selon son usage [1], il jouoit le rôle de la femme, ce qui n'auroit rien que de fort naturel, puisqu'il n'y avoit encore de comédiennes que sur un autre théâtre dont nous parlerons tout à l'heure; donnons le rôle du mari à Valleran Le Comte, qui alors déjà, nous le savons à n'en pas douter, étoit à l'hôtel de Bourgogne [2]; quant au personnage du conseiller des aides, faisons-le jouer par Vautray, compère de Valleran, et farceur d'un certain mérite [3] : nous aurons ainsi, comme on dit au théâtre, une distribution vraisemblable et très-satisfaisante.

Si l'Estoile ne nous avoit formellement dit que la pièce avoit été jouée sur le théâtre même de l'hôtel de Bourgogne, et si, par exemple, c'eût été au Louvre que la représentation eût eu lieu, nous serions plus embarassés de savoir quels acteurs y avoient tenu les rôles. Alors, en effet, se trouvoit à Paris une autre troupe de comédiens que le roi voulut bien admettre plus d'une fois à l'honneur de l'amuser, le soir, dans sa chambre. C'étoit encore là un usage de ce temps: sur l'estrade d'une alcôve [4], ou bien à l'extrémité d'une grand'salle [5], on improvisoit un théâ-

1. Voy. une pièce de nos *Variétés histor. et littér.*, t. 3, p. 353. Dans cette pièce, qui est de 1615 environ, Agnan n'est plus qu'une ombre, une apparition; il devoit être mort depuis peu.

2. Voy. plus loin, p. 150, note.

3. Tallemant, édit. in-12, t. 10, p. 40. Mondory, qui l'avoit connu, en faisoit grand cas. Il est nommé dans l'*Espadon satyrique* parmi les acteurs de l'hôtel de Bourgogne, à une époque où Gaultier Garguille s'y trouvoit aussi (l'*Espadon satyrique*, édit. de Cologne, 1680, in-12, p. 25).

4. Les frères Parfaict, t. 4, p. 242.

5. Guérin, le bouffon, avoit ainsi un théâtre chez la reine

tre, et les farceurs y venoient jouer *en visite*. Quelquefois la chose avoit lieu sans tant de façon : après le repas, le comédien invité pour bouffonner au dessert, comme les parasites dans les festins antiques, se mettoit à débiter sa farce au bout de la table où il avoit humblement pris place. Montfleury, dans une de ses médisantes comédies, accuse Molière de s'être ainsi donné quelquefois en spectacle après dîner, et d'y avoir, entre autres scènes, essayé celle de son *Impromptu de Versailles :*

Il a joué cela vingt fois au bout des tables,
Et l'on sçait dans Paris que, faute d'un bon mot,
De cela chez les grands il payoit son escot [1].

La troupe dont je vous parlois tout à l'heure, qui partageoit avec celle de l'hôtel de Bourgogne l'honneur de faire rire Sa Majesté, donnoit alors des représentations à l'hôtel d'Argent [2], vieille maison située rue de la Verrerie, au coin de celle de la Poterie [3]. L'illustre Gros-Guillaume,

Marguerite. (Sauval, *Galanteries des rois de France*, 1721, in-12, 3e partie, p. 70.)

1. *Impromptu de l'hôtel de Condé*, scène 3.

2. Ils y sont en 1610, puis encore en 1612, ce qui ne les empêchoit pas d'aller à l'occasion jouer aux Halles, sur des tréteaux, etc. (De Mouhy, *Abrégé de l'Histoire du théâtre français*, t. 1, p. 182.) — Ces représentations aux Halles étoient sans doute « la réjouissance publique » du mardi-gras, que dirigea Gros-Guillaume pendant quarante ans. (Voy. plus haut, p. 216.) Lui et ses compères retrouvoient là les derniers restes des *Enfants sans-soucis*, « qui tentoient l'impossible pour se soutenir au théâtre des Halles », lit-on dans un manuscrit du temps cité par M. Magnin, *Hist. des marionnettes*, p. 131. L'acteur qui créa le type de madame Gigogne étoit de la bande, ainsi que Adenot, Herpinot, etc. Voy. nos *Variétés histor. et littér.*, t. 6, p. 41.

3. Sauval, t. 2, p. 149.

qui s'y trouvoit déjà, avoit plus qu'aucun le privilége d'amuser Henri IV et d'être souvent mandé au Louvre. Le roi se donnoit le plaisir de lui faire mettre en farce les ridicules de caractère, d'allure ou de langage, des seigneurs qui se trouvoient là. Ainsi rien ne le divertissoit plus que de lui voir jouer les façons gasconnes du maréchal de Roquelaure. Il faisoit bon voir alors ce plaisant borgne, feignant de se fâcher, lutter de comique avec l'acteur qui le singeoit sur la scène. « Une fois, dit Tallemant[1], le roi le tenoit entre ses jambes, tandis qu'il faisoit jouer à Gros-Guillaume[2] la farce du gentilhomme gascon. A tout bout de champ, pour divertir son maître, le maréchal faisoit semblant de vouloir se lever pour aller battre Gros-Guillaume, et Gros-Guillaume disoit : *Cousis, ne bous fâchez.* » Voilà le comique, voici le touchant; c'est toujours Tallemant qui parle : « Il arriva, dit-il, qu'après la mort du roi, les comédiens, n'osant jouer à Paris, tant tout le monde y étoit dans la consternation, s'en allèrent dans les provinces, et enfin à Bordeaux. Le maréchal y étoit lieutenant de roy; il falloit demander permission. « Je » vous la donne, leur dit-il, à condition que vous » jouerez la farce du gentilhomme gascon. » Ils crurent qu'on les roueroit de coups de bâton au sortir de là; ils voulurent faire des excuses. « Jouez, jouez seulement », leur dit-il. Le maréchal y alla; mais le souvenir d'un si bon maître lui causa une telle douleur, qu'il fut contraint

1. Édit. in-12, t. 3, p. 99-100.

2. Sur Gros-Guillaume, dont le vrai nom étoit Robert Guérin et l'autre surnom La Fleur, voyez plus loin, p. 195, 199, 200, 215, 221, notes.

de sortir tout en larmes, dès le commencement de la farce. »

C'étoit l'usage des comédiens de s'en aller en province sitôt que, pour n'importe quelle cause, le succès chômoit un peu dans la grande ville. Ils gagnoient d'abord Rouen de préférence, et la troupe dont nous parlons plus qu'aucune autre, selon Chapuzeau [1].

Peut-être est-ce dans une de ces courses en Normandie que Hugues Guéru, dit *Gaultier Garguille*, fut ainsi enrôlé par des comédiens de Paris. Lesquels [2] ? C'est ce que nous tâcherons de dire tout-à-l'heure.

Il étoit de Caen, et non point du faubourg Saint-Laurent, à Paris, comme on l'a si longtemps répété; pas plus que ses futurs compères, Gros-Guillaume et Turlupin, il n'avoit quitté, comme on l'a dit aussi, le métier de boulanger pour se faire farceur. Ce sont là pures inventions de l'auteur d'un mémoire manuscrit cité par les frères Parfaict [3]. Quant à l'existence du théâtre portatif que ces compères auroient établi dans un petit jeu de paume, près des fossés de l'Estrapade, avec des toiles de bateau grossièrement peintes pour décorations, elle n'est pas prouvée davantage. A mon avis, si Gaultier Garguille, qui mourut à la fin de 1633, joua, comme l'a dit Sauval, pendant plus de quarante

1. Le *Théâtre françois*, p. 189.

2. Tallemant (édit. in-12, p. 40) et Sauval nous avoient déjà dit qu'il étoit de Normandie (t. 3, p. 37), et on le lui fait dire à lui-même dans une des pièces qu'on trouvera plus loin, p. 195. Gros-Guillaume aussi étoit Normand. (*Ibid.*)

3. Tome 4, p. 241.

ans [1], ce ne fut certainement pas à Paris qu'il passa tout ce temps, et qu'il fit surtout ses premiers essais. Il dut même, selon moi, n'y arriver qu'assez tard. Comme Bruscambille, qui fut longtemps comédien à Toulouse [2] avant de se faire connoître à l'hôtel de Bourgogne, et, plus tard, sur le théâtre du Marais, il fit, j'en suis certain, de longues caravanes en province. En 1610, Bruscambille étoit arrivé déjà rue Mauconseil, puisqu'il fit et récita le prologue de la tragédie de *Phalante*, qui y fut représentée alors [3]; mais je ne répondrois pas qu'à cette même époque Gaultier Garguille se trouvât de même à Paris.

Nous connoissons soit le texte, soit la gravure, de quelques-unes des farces qui furent jouées de 1610 à 1617, et notre bouffon n'y figure pas. Dans l'une, celle du *Marié*, dont on possède une gravure, et qui doit dater de 1610 environ [4], nous ne voyons que Gros-Guillaume avec Turlupin, les deux vétérans de cette bande. Le premier, nous l'avons dit tout à l'heure, jouoit déjà devant Henri IV; quant au second, il étoit peut-être plus ancien encore dans la troupe : « Il commença, dit Sauval, à monter sur le théâtre, dès qu'il commença à parler. »

Dans une autre *farce plaisante et récréative* qui fut donnée en 1617 [5], point de Gaultier Garguille encore. C'est toujours Gros-Guillaume, qui, cette

1. Tome 3, p. 37.

2. Voy. plus loin, p. 129-130, note, et les frères Parfaict, t. 4, p. 138, 140.

3. Les frères Parfaict, t. 4, p. 136-137; *Catalogue Soleinne*, t. 1, p. 198.

4. Voy. plus loin, p. 202, note.

5. Tome 4, p. 254. — C'est la farce jouée aux Halles dont nous avons parlé dans une des notes qui précèdent.

fois, joue un vieillard [1], et Turlupin, qui représente un valet. Les autres personnages sont Florentine et Horace, tous deux certainement d'origine italienne, leur nom l'indique assez. Comme vous le savez, en effet, le mélange des deux théâtres, l'accouplement des rôles de l'un avec ceux de l'autre, s'étoient faits depuis longtemps : l'Italienne Florentine pouvoit donc être sans encombre la fille du Parisien Gros-Guillaume, de même que Francisquine, autre fille d'Italie [2], pouvoit se faire, sans dire gare, la femme du farceur Tabarin, venu de Lorraine pour parader sur les tréteaux du Milanois Mondor, avec un nom italien [3]. Ce bariolage de types ne s'arrêta point là, et nous allons bientôt voir arriver au théâtre françois l'Isabelle, le Scapin, le Crispin [4], le Covielle des farces italiennes.

Si Gaultier Garguille eût déjà joué à Paris du temps de Henri IV, nul doute qu'il n'eût été mandé au Louvre avec Gros-Guillaume, car il

1. Gaultier Garguille, s'il eût alors fait partie de la troupe, auroit certainement joué ce rôle; car, d'après Tallemant, c'est lui qui d'ordinaire faisoit le vieillard (édit. in-12, t. 10, p. 41).

2. Dans les *Comédiens de la Cour*, pasquil de 1603, qui se trouve aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, n° 7,237, et que l'Estoile a reproduit en partie (27 octobre 1603), Francisquine figure comme type italien :

Pour être maquerelle, ainsi que Francisquine,
Il faudra qu'elle serve et guide les amours...

En devenant femme de Tabarin, elle ne changea guère de métier.

3. Le nom de Tabarin vient en effet de l'italien *tabaro*, manteau. (*Œuvres de Tabarin*, Biblioth. elzevir., t. 1, introd., p. x, note.)

4. Les *Généreux ennemis* de Boisrobert, joués en 1654, sont la première pièce françoise où ce type ait paru.

étoit aussi plaisant que lui dans les rôles dont le roi s'amusoit le plus : « Il contrefaisoit admirablement un Gascon, écrit Sauval [1], soit pour le geste, soit pour l'accent. » Mais, je le répète, il devoit alors jouer en province, sans doute même à Rouen, comme je l'ait dit, et comme tendroit à le prouver la dédicace que lui fit de ses *Regrets facétieux*, etc., le sieur Thomassin, qui étoit, en 1632, comédien en cette ville. L'hommage qu'il adresse ainsi à Gaultier Garguille me semble le souvenir confraternel d'un pauvre diable de farceur resté en province à son ancien camarade devenu célèbre à Paris. Gaultier Garguille, en effet, s'y trouvoit enfin en 1632. Mais avant d'en dire plus long sur son compte, il faut que je m'explique en quelques mots au sujet des noms de théâtre portés par lui et par ses camarades.

Ces surnoms étoient en usage en France depuis qu'on y jouoit des *mystères*, *sotties* et *farces*, et l'on va comprendre sans peine ce qui les avoit fait adopter, et même rendus nécessaires. Le théâtre à ses origines étoit chez nous un amusement, et non un métier ; des gens de tous états prenoient part à ses jeux, des prêtres, des artisans [2], et des basochiens, c'est-à-dire de futurs magistrats. Il pouvoit n'être pas déshonorant pour la personne de se montrer sur la *table de marbre* du Palais ou sur les tréteaux des Halles, au jour du mardi gras, en habit de farceur, avec le masque ou la mine bien enfarinée ; mais pour le nom, si l'on ne prenoit pas la peine de le travestir aussi, c'étoit autre chose.

1. T. 3, p. 37.
2. Voy. la *Chasse au vieil grognard de l'antiquité*, dans les *Variétés histor. et littér.*, t. 3, p. 53.

Après qu'on lui auroit acquis une renommée burlesque en ces amusemens, il n'eût pas été bien venu, ce me semble, dans les dignités de l'Église, dans les charges du palais, ou même dans celles, plus modestes, des métiers. On le déguisoit donc, comme on s'étoit déguisé soi-même avant de monter sur ces théâtres. La chose n'étoit pas difficile : le choix du rôle entraînoit presque toujours celui du costume et du surnom ; le tout ensemble formoit un type complet ; l'habit n'alloit point sans le nom comique et le nom sans habit. Ainsi Collerye, le chanoine d'Auxerre, endossa l'un et l'autre, du même coup, le jour où, pour faire son *cry* aux gentils *suppôts* et leur chanter ses *rondeaux*, il se fit appeler *Roger Bontemps* [1]. Quelquefois le nom et le costume étoient mieux qu'un déguisement, c'étoit l'insigne d'une dignité dans la hiérarchie comique : ainsi, lorsque Gringore revêtit l'habit et prit le nom de *Mère Sotte*, il avoit atteint la plus illustre position qu'on pût occuper dans la société des *Enfants sans-soucy* [2].

L'usage des surnoms dans ce monde des farces étoit si bien admis, que les fous de cour eux-mêmes en avoient toujours un : Caillette, Brusquet, Sibilot, etc., ne nous sont

1. Dans la *Moralité de l'homme pécheur*, Franc-Arbitre paroissoit habillé en Roger Bontemps. (Frères Parfaict, t. 3, p. 89.) On disoit aussi Rouge Bontemps, peut-être à cause de la couleur du costume. (H. Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé*, in-8, p. 599.)

2. *Œuvres de Gringore*, Biblioth. elzevir., t. 1, p. xviij. Je ne sais quel étoit le costume de Mère Sotte. Quant à celui du chef des confrères de la Passion, c'étoit un long habit gris, d'une forme semblable aux vêtements ecclésiastiques. (Duport, *Vie de Jean d'Angoulême*, 1589, in-8, p. 116.)

connus que par leur surnom, et il en est bien peu, comme Louis de la Proue, dit *la Farce*, dont le nom véritable nous soit parvenu. Il est vrai que celui-là étoit moins un fou en *titre d'office* que gouverneur de Thouyn, qui étoit investi de cette belle charge en 1560[1]. Le même nom est quelquefois commun à un fou de cour et à un personnage de farce, tant il y avoit d'affinité entre l'office de bouffon public et celui de bouffon du roi. Un Triboulet figure, par exemple, avec le *Roi des Sots*, dans la trente-huitième farce de l'*Ancien Théâtre*[2]; et le fameux Seigni Joan, bisaïeul de Caillette, comme dit Rabelais, qui raconte de lui un si bon tour[3], se retrouve en 1580 dans une pièce imprimée à Lyon, *Comédie de Seigne Peyre et Seigne Joan*.

Les joueurs de farce, avec une intention de parodie qui devoit tout naturellement leur venir, accolèrent souvent à leurs noms de théâtre des titres empruntés aux dignités de l'Église ou à la noblesse. Nous avons déjà nommé un certain nombre d'abbés burlesques; or, il y avoit de même des comtes, des barons de la farce. Marot nous a laissé l'épitaphe d'un basochien qui se faisoit appeler le comte de Salles[4]; Henry Estienne[5] parle d'un marquis d'Argencourt, qui me semble bien aussi avoir été un farceur. En tout cas, il étoit d'une noblesse qui

1. *Catal. des archives* de M. le baron de Joursanvault, première partie, p. 64, n° 447.
2. T. 2, p. 223.
3. Liv. 3, ch. 36.
4. Il en est aussi parlé dans la complainte de la Basoche.
5. *Dialogues du nouveau langage françois italianisé.*

ne s'est pas perdue. Dassoucy [1] nomme plusieurs fois un baron de Plancy qui faisoit des chansons, et n'étoit, lui aussi, qu'un grotesque; et enfin l'on connoît de reste le comte de Permission [2] et le baron de Grattelard.

Les farceurs au nom roturier ont survécu davantage. Qui ne connoît le célèbre Gringalet des tréteaux de la Foire? Noël du Faïl parloit de lui au XVIe siècle dans ses *Contes d'Eutrapel* [3], et un siècle après, Guillot Gorju, voulant s'expliquer devant le public, le prenoit pour interlocuteur [4]. Le non moins fameux Lajingeole, dont le théâtre de Guignol et la pièce de *l'Ours et le Pacha,* aux Variétés, furent les derniers champs d'honneur, figuroit déjà dans les chansons du temps de Louis XIII [5], et Jocrisse, vers le même temps, étoit dans la pleine fleur de son illustre niaiserie [6]. Les comédiens de bas étage qui s'en vont, comme on dit, rôtir le balais dans les provinces, avoient déjà un patron tout baptisé, le sieur Cabotin, célèbre opérateur nomade, qui, de même que tous les gens de son métier, étoit tout ensemble *impressario* et charlatan, vendoit des drogues et jouoit des farces [7]. Jean de La-

1. *Aventures burlesques*, édit. Colombey, p. 47; l'*Ovide en belle humeur*, 1664, in-12, p. 83.

2. Voy. *Variétés histor. et littér.*, t. 8, p. 81, note.

3. 1732, in-12, deuxième partie, p. 64.

4. Voy., dans les *Joyeusetez* de Techener, le débat et *Facétieuse rencontre de Guillot Gorju et Gringalet.*

5. La *Comédie des Chansons*, Ancien Théâtre, t. 9, p. 167.

6. Le *Ballet des fées de la forêt de Saint-Germain*, dansé par le roi le 11 février 1625, et celui des *Quolibets* (1626), nous le montrent déjà dans l'exercice de ses fonctions. Voy. *Variétés histor. et littér.*, t. 4, p. 281, 282, note.

7. Viollet-Leduc, *Biblioth. poétique*, première partie, p. 455, 518.

gny fut immortalisé par les bouffonneries de tréteaux [1] avant de l'être par le proverbe populaire. Quant à Jeannot, il me paroît être bien proche parent du Jenninot des farces du XVIe siècle [2], et aussi du badin Janicot, dont on trouve l'épitaphe dans les *Œuvres et mélanges poétiques* de Pierre le Loyer [3]. Il savoit

Ores sa face enfariner,
Et puis quelque farce tonner;
Ores sans aucune farine
Montrer une troigne badine,
Se feindre un lourdaut contadin,
Ou un bergamasque Zanin....

Cette badine trogne me donne à penser que notre Janicot et celui de certaine nouvelle de Des Periers [4] sont le même homme, le même ivrogne.

Les joueurs de farce, comme vous voyez, s'enfarinoient déjà. Qui sait si ce n'est point à cause de ce masque blafard, les faisant ressembler à un boulanger, *pistor* en latin, *pistori* dans la langue romane [5], qu'on leur a donné le nom de *pître*, qui se trouve déjà dans Saint-Amant [6].

Montaigne parle des apprentifs badins de son temps qui se blanchissoient ainsi le visage [7], et

1. Il figure dans la trentième farce du *Recueil* Le Roux de Lincy. Messire Jehan se trouve dans plusieurs. Dans la *Menippée*, Jean de Lagny reparoît souvent; il y personnifie le duc de Parme, et ses lenteurs. On prononçoit *Langny*. (La *Satyre Menippée*, 1711, in-12, t. 1, p. 245, 248, etc.)
2. *Ancien Théâtre françois* (Biblioth. elzevir.), t. 1, p. 289.
3. Page 152.
4. Édit. L. Lacour, t. 2, p. 262.
5. *Gloss. de la langue romane*, t. 2, p. 358.
6. *Épître à M. le baron de Melay* (*Œuvres*, édit. Ch. Livet, t. 2, p. 350).
7. *Essais*, liv. 3, ch. 10.

Marot, dans son épitaphe du farceur Jehan Serre [1], nous fait de lui un portrait tout enfariné :

Or bref, quand il entroit en salle
Avec une chemise sale,
Le front, la joue et la narine
Toute couverte de farine,
Et coiffé d'un beguin d'enfant,
Et d'un haut bonnet triomphant,
Garni de plumes de chapons,
Avec tout cela, je reponds
Qu'en voyant sa grâce niaise
On n'etoit pas moins gai ni aise
Qu'on est aux Champs-Elysiens.

Dans la troupe dont nous esquissons l'histoire, *Gros-Guillaume* étoit le seul qui se blanchît encore le visage. Les autres, Turlupin et Gautier Garguille, portoient le masque; lui, ne se servoit que du fard de la bouffonnerie, la farine [2]. C'étoit *le Fariné*, dit Tallemant [3]. Ainsi que ses deux compères, il ne s'étoit pas contenté d'un seul surnom, il en avoit accolé deux à son nom de Robert Guérin; et il ne lui en falloit pas moins, car de même que les autres il tenoit deux emplois différens, voire fort opposés. Quand il jouoit dans le sérieux, il se faisoit appeler La Fleur [4], et dans le comique, Gros-Guillaume, se baptisant ainsi d'un nom qui avoit toujours figuré sur le calendrier de la farce [5].

1. Marot, *Épigr.*, liv. 6, épigr. 8, et Montaiglon, *Anciennes poésies françoises*, t. 2, p. 285-286.
2. Voy. plus loin, p. 218-219, note.
3. Édit. in-12, t. 10, p. 41. Voy. aussi plus haut, p. 208.
4. Voy. plus loin, p. 219, note.
5. « Ne m'amenez ni Gautier ni Guillaume », lit-on dans

Il s'étoit déjà trouvé des farceurs dont le comique état civil s'étoit de même grossi de deux surnoms : ainsi, Jehan de l'Espine, déjà cité plus bas, et qui, non content de se faire appeler Jehan du Pont-Alais, à cause de l'endroit des Halles où il faisoit sa montre, s'étoit encore adjugé le sobriquet de *Songe-creux* [1], sous lequel il se pourroit même qu'il eût écrit les célèbres *Contredits*, longtemps attribués à Gringore. Le titre de *Prince des sots* ou d'*Archi-sot* [2] n'avoit pas non plus suffi, cent ans plus tard, à Nicolas Joubert ; il avoit enjolivé sa renommée burlesque d'un sobriquet, celui d'*Engoulevent*, héréditaire sur les tréteaux depuis plusieurs générations de *fols* et de *sotz* [3].

Le comédien Henry Legrand, lorsqu'il se baptisa *Turlupin* pour jouer dans la farce, comme il s'étoit fait appeler *Belleville* pour jouer le grand emploi, s'étoit aussi adjugé un nom depuis longtemps consacré par les proverbes moqueurs. A l'époque de Roger de Collerye, on parloit déjà des enfants de *Tureluton* [4] ou de *Turlupin* [5], « malheureux de nature. » Le type *souffreteux* [6] finit par s'égayer en passant au théâtre. De pauvre diable, il devint valet. C'est ce qu'il étoit

le *Moyen de parvenir*. Comme type joyeux, l'un valoit l'autre.

1. *Œuvres de Des Periers*, Édit L. Lacour, t. 2, p. 134, note.

2. *Variétés hist. et littér.*, t. 7, p. 37, et t. 8, p. 81, note.

3. A. de Montaiglon, *Anciennes poésies franç.*, Biblioth. elzev., t. 1, p. 11.

4. *Œuvres de Roger de Collerye*, édit. Ch. d'Héricault, p. 230.

5. A. de Montaiglon, *Anciennes poésies*, t. 2, p. 272.

6. C'est l'épithète originelle qu'il porte et qu'il mérite dans une pièce de nos *Variétés histor. et littér.*, t. 6, p. 51.

déjà quand Jean Godard donna ses *Déguisés*, en 1594. Olivier y prend un habit de valet, et Maudolé dit en le regardant :

Comme il ressent son gueux de race,
Tant il porte de bonne grâce
Les habits là de Franc-Taupin !
On le prendroit pour Turlupin
A voir sa façon et sa mine [1].

Avec Henry Legrand, il ne changea pas de condition, mais il prit un autre costume, celui du Briguella des Italiens [2] ; son caractère se transforma à l'avenant : le valet balourd se fit niais de Sologne, c'est-à-dire stupide à la surface et fourbe au fond. L'adroit acteur trouvoit ainsi moyen de suppléer à la naïveté qui lui avoit toujours manqué [3].

Hugues Guéru se faisoit appeler *Fleschelle* quand il se chargeoit d'un rôle sérieux, ce qui lui arrivoit quelquefois [4], et *Gaultier Garguille* quand il jouoit dans la farce et chantoit la chanson. C'étoit encore là un bien vieux nom de folie. Gaultier surtout avoit depuis des siècles ses lettres de naturalité dans le pays des joyeux drôles. Un *bon Gaultier* et un bon vivant, c'étoit tout un [5]. D'où venoit à ce nom cette réputation gaillarde ? Sans doute de son affinité avec le vieux verbe *gaudir*. Garguille avoit aussi sa célébrité, mais différente : Gaultier, c'étoit la joie et la gaieté toute

1. *Ancien Théâtre françois*, t. 7, p. 387.
2. Sauval, t. 3, p. 36.
3. *Id.*, *ibid.*
4. « Il ne laissoit pas de jouer avec succès le rôle de roy dans les pièces sérieuses. » (Sauval, t. 3, p. 37.)
5. *Rabelais*, édit. 1752, in-12, t. 1, p. xlij, xlix.

confite en rires et bons mots ; Garguille, c'étoit la gourmandise ; pourquoi même ne pas dire le vrai mot ? c'étoit *la gueule*, *la grande gueule*, la *gargouille* enfin, comme disoient les Normands [1], le *garguillo*, comme disoient les Bourguignons [2]. Les deux types furent longtemps distincts ; on ne les rapprochoit que dans certaines locutions proverbiales, dont les auteurs offrent de nombreux exemples : « Riez seulement, dit Des Periers [3], et ne vous chaille si ce fut *Gaultier* ou si ce fut *Garguille*. » *Au reste*, dit Regnier [4].

Au reste, n'épargnez ni Gaultier ni Garguille.

Il paroîtroit qu'enfin un joyeux drôle se rencontra, plus complétement doué que les autres, cumulant en lui à dose égale les facultés des deux types, facultés de même famille, d'ailleurs, et même assez germaines. En récompense de l'étroite alliance que dame Gaieté et dame Gourmandise avoient contractée en sa bien heureuse personne, on aura, pour lui composer un état civil, réuni dans un même baptême les patrons de l'une et de l'autre ; et ainsi le nom de Gaultier Garguille aura été créé. Une farce de 1542 nous donne la preuve que le type complexe étoit alors enfanté déjà, et que même il commençoit à faire souche de gens de son espèce. Dans la *Farce de Colin filz de Thevot le Maire*, Colin dit à son père :

1. *Id.*, p. 14.
2. La Monnoye, *Glossaire des Noëls bourguignons*, édit. Fertiault, p. 305.
3. Édit. L. Lacour, t. 2, p. 10.
4. Sat. 13, p. 205.

Toujours me venez harier,
Et brief, je me veux marier.

THEVOT.

Marier, et à quelle fille?

COLIN.

A la fille Gaultier Garguille.

. . . . . .

THEVOT.

Elle est assez belle fillette,
Se ne fust que elle est boyteuse.

COLIN.

C'est tout ung, en est plus joyeuse [1].

Le Gaultier Garguille compère de Gros-Guillaume et de Turlupin avoit-il hérité des multiples facultés de son prototype gaillard et gourmand? Oui certes, et de reste.

Jamais n'eschet d'occasion
Que Gaultier Garguille n'empoigne,
Car c'est l'artisan mieux appris
Qui fut jamais mis en besoigne
Au grand attellier de Cypris [2].

Voilà pour le libertinage; mais n'est-ce point assez, et voulez-vous savoir comment il en dégoise? Lisez les chansons qu'il chantoit, et attendez ce que nous aurons plus loin à vous dire encore. Vous le faut-il aussi dans un rôle de gourmandise? Rien de plus facile, voyez-le dans une des farces qu'il jouoit le mieux. La malpropreté des servantes, leur maladresse à faire sa

1. *Ancien Théâtre françois*, Biblioth. elzevir., t. 2, p. 404.
2. Le *Désert des muses*, Paris, s. d., in-12, p. 37.

cuisine, le désespèrent. Il ne sait à laquelle confier sa chère marmite, et cette bonne soupe aux choux qui devroit lui faire de si doux yeux. Tous les huit jours il change de chambrière. Horreur! n'en avoit-il pas trouvé une qui se peignoit au-dessus du potage? Etonnez-vous donc, après cela, s'écrie-t-il, s'il y a des cheveux dans ma soupe. — Ah! Monsieur, lui dit Turlupin, à qui il conte sa peine, vous n'aurez point de tels soucis avec une servante que je connois et que je vous engage à prendre de ma main... Elle se peigne toujours à la cave [1].

Turlupin n'étoit pas moins friand de soupe aux choux. Dans une farce où il remplissoit le rôle du mari, et Gros-Guillaume celui de la femme, il s'emportoit je ne sais au juste pour quelle cause contre cette dondon dévergondée. Non content d'avoir joué comme il faut d'une trique redoutable, il avoit fini par brandir son sabre en criant :

« Il faut que je te tue.

» — Eh! mon cher mari, dit alors la bonne âme, je vous en conjure par cette soupe aux choux que je vous fis manger hier et que vous trouvâtes si bonne! »

A ces mots le mari se rend, et, laissant tomber son sabre :

« Ah! la carogne, dit-il, elle m'a pris par mon foible ; la graisse m'en fige encore sur le cœur.»

Ces farces à soupe aux choux, dont certaine scène à potage du *Dépit amoureux* semble conserver un arrière-fumet, avoient le don d'amuser

1. *Hist. du théâtre françois*, par les frères Parfaict, t. 4, p. 241, note.

alors les esprits les plus délicats. Il paroît même que Richelieu pensa mourir de rire à la représentation de celle dont je viens de vous faire en dernier lieu l'analyse, et que les trois bouffons étoient venus lui jouer, ainsi que la première, sur un théâtre dressé chez lui, « dans une alcôve » [1].

Une plainte portée devant Son Eminence contre les trois bouffons étoit cause que Richelieu avoit désiré les connoître. Quels étoient les plaignants ? Des rivaux jaloux, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, dit l'auteur du mémoire que citent les frais Parfaict [2]; mais, selon moi, ce devoient être bien plutôt les confrères de la Passion, avec lesquels nos farceurs étoient depuis longtemps en querelle au sujet d'une redevance de trois livres tournois que ces privilégiés fainéans prétendoient pouvoir exiger d'eux par chaque représentation.

Ces sortes de révoltes, dont il nous faut dire un mot, avoient commencé au sujet d'un monopole qui s'étoit peu à peu confondu avec celui des confrères. Nicolas Joubert, sieur d'Engoulevent, cité déjà plus haut, se disoit, comme *Prince des sots*, héritier des droits du chef des *Enfans sans souci*, dont Gringore avoit dit, dans le refrain du *Cry* de la joyeuse corporation, en 1511 :

Le mardy gras jouera le prince aux Halles [3].

Il prétendoit que, le grand jour du Carnaval

1. *Id., ibid.*
2. *Id., ibid.*
3. Gringore, *Œuvres*, édit. d'Héricault et Montaiglon, t. I, p. 201.

arrivé, il devoit lui être permis de faire son entrée solennelle à l'hôtel de Bourgogne, d'y prendre une collation, et, bien plus, de pouvoir y disposer toute l'année d'une loge [1]. Les comédiens réclamèrent; Valleran étoit du nombre, et, quoi qu'il se fût permis pour ses bouffonneries plus d'un emprunt à celles du Maître Sot, ce qui avoit fait dire :

Et les bons tours d'Angoulevant
Valeran emprunta souvent
Pour faire la sauce à ses farces [2],

il ne se fit pas scrupule de s'insurger contre ses prétentions. De là grand débat, long procès, que vint terminer un arrêt daté du 19 juillet 1608, qui donnoit gain de cause au *Prince des sots*. Heureusement pour les comédiens qu'il ne tarda pas à mourir, et que son droit ne lui survécut pas. En 1612, la contestation, engagée cette fois entre les acteurs de l'hôtel de Bourgogne et les Confrères, pour la redevance que ceux-ci exigeoient de toutes les troupes ayant donné occasion de reparler du *Prince des sots*, il n'en fut question que pour mémoire. Engoulevent mort, le titre fut éteint. Le droit des confrères, qui reposoit sur plusieurs têtes, fut plus vivace. Malgré toutes les révoltes des diverses troupes conjurées, et qui ne cessoient d'être ennemies entre elles que sur ce point; malgré ce que purent faire nos trois farceurs en 1622, lorsqu'ils étoient encore à l'hôtel d'Argent, et en 1626, lorsqu'ils

1. Les frères Parfaict, t. 3, p. 251; *Variétés histor. et litt.*, t. 7, p. 37, et t. 8, p. 81, et Dreux du Radier, *Récréat. histor.*, t. 1, p. 41–49.
2. Le *Désert des Muses*, p. 66.

étoient devenus eux-mêmes comédiens de l'hôtel de Bourgogne, ils n'aboutirent qu'à faire rendre contre eux diverses sentences qui consacroient le droit des Confrères. Il ne fut aboli que par un édit du mois de décembre 1676 [1].

Richelieu, si tant est, comme je suis disposé à le croire, que son attention eût été attirée sur ces farceurs par une plainte émanée des Confrères, ne fit donc rien, on le voit, ni en faveur des uns, ni contre les autres. Il laissa l'étrange légalité du monopole comique avoir son cours. Cependant les trois bouffons l'ayant amusé, il voulut leur en tenir compte. Il fit venir les principaux de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, leur dit que leurs spectacles étoient d'un ennui mortel auprès de celui que lui avoient donné ces farceurs, et leur ordonna de se les adjoindre au plus vite. Cette façon d'expliquer l'arrivée définitive de Gros-Guillaume, de Turlupin et de Gaultier Garguille à l'hôtel de Bourgogne, quoique basée sur un récit d'une assez frêle autorité [2], me paroît vraisemblable et je l'admets volontiers [3].

Je dois dire pourtant que, selon moi, il n'y eut pas, en cette circonstance, pour Gaultier Garguille, de début à l'hôtel de Bourgogne, mais une *rentrée*. Il devoit en effet y avoir déjà paru à l'époque de son arrivée à Paris, c'est-à-

1. Piganiol de la Force, *Description de Paris*, 1765, in-8, t. 3, p. 330.

2. C'est le *Mémoire* particulier et manuscrit cité par les frères Parfaict, t. 4, p. 241.

3. L'abbé de Marolles, qui connoissoit Turlupin et le nommoit son ami, nous dit de ces trois compères « qu'ils jouoient sous la protection de M. le cardinal de Richelieu, et devant même. » (*Mémoires*, édit. in-fol., p. 405.)

dire vers 1619. L'*Espadon satyrique*, publié cette année-là, est le premier livre qui parle de lui [1], et c'est à l'hôtel de Bourgogne qu'il nous le fait voir, non point encore avec Gros-Guillaume et Turlupin, qui jouoient alors à l'hôtel d'Argent, mais avec Vautray, Valeran, Bruscambille. En 1622, par une de ces voltes-faces si ordinaires encore aujourd'hui parmi les gens de théâtre, il a quitté ceux-ci pour être avec ceux-là [2]; et quelques années après, par une autre vicissitude qui n'est pas moins vraisemblable dans ce monde aux continuelles variations [3], le voilà qui revient chez les uns en compagnie des autres. Tallemant semble avoir ignoré qu'il eût quitté quelque temps l'Hôtel, après y être une fois entré, et c'est pour cela sans doute qu'il dit que Turlupin n'y vint qu'après lui [4].

Le retour de Gaultier Garguille et l'arrivée de ses deux compères furent une bonne fortune pour l'hôtel de Bourgogne. Ils y éclipsèrent les comédiens italiens, dont les représentations alternoient sur ce théâtre avec celles de la troupe françoise.

1. Édit. de Cologne, 1680, in-12, p. 25.

2. Une sentence du 16 février 1622 le condamne, lui et Robert Guérin, dit *La Fleur*, Henry Legrand, dit Belleville, et autres comédiens de l'hôtel d'Argent, à payer aux Confrères 3 livres tournois par représentation. — Bruscambille ne resta pas non plus toujours à l'hôtel de Bourgogne, où il étoit entré en venant de Toulouse. Il passa au théâtre du Marais, c'est-à-dire sur la scène de la rue Michel-le-Comte, vers 1632. On le sait par le prologue de *Mélisse*, qui est de sa composition.

3. Sur l'inconsistance des troupes de comédiens à cette époque, et les changements qu'elles subissoient, voyez le *Roman comique*, édit. V. Fournel, t. 2, p. 131.

4. Édit. in-12, t. 10, p. 41.

Saint-Amant, entre autres adieux, prête celui-ci à Maillet, son *poëte crotté*.

Adieu, bel hôtel de Bourgogne,
Où, d'une jovialle trogne,
Gaultier, Guillaume et Turlupin
Font la figue au plaisant Scapin [1]...

Or, c'est à Gaultier surtout que cet avantage étoit dû. Son rival de l'autre troupe ne pouvoit lui-même s'empêcher de rendre hommage à son mérite. « Scapin, célèbre acteur italien, disoit, écrit Tallemant [2], qu'on ne pouvoit trouver un meilleur comédien. »

Le roi tenoit pour les farceurs françois, mais la reine-mère pour les italiens ; et sa prédilection étoit si forte, qu'au mois de janvier 1614 elle avoit fait tenir sur les fonts de baptême par le jeune roi et sa sœur l'enfant d'Arlequin [3]. Rien n'y faisoit : Louis XIII en cela ne se laissoit pas imposer de préférences ; il retournoit toujours aux bonnes farces françoises, que son père avoit tant aimées [4]. Le plus souvent les comédiens venoient au Louvre [5], mais quelquefois il alloit à leur théâtre, et toujours il y prenoit le plus vif plaisir, à moins pourtant que la chasteté de ses oreilles n'y courût de trop grands dangers. Le Père Coton écrivit un jour, tout édifié : « On l'avoit mené à la comédie, où l'on avoit représenté quelque friponnerie mal séante. Ses courtisans lui louant cette pièce, il leur dit : « En

1. Saint-Amant, *Œuvres*, édit. Ch. Livet, t. 1, p. 226.
2. Édit. in-12, t. 10, p. 40.
3. *Lettres de Malherbe à Peiresc*, p. 336.
4. *Id.*, p. 312.
5. *Id.*, p. 293.

effet, elle étoit belle, si les comédiens n'eussent rien dit de sale [1]. »

Le succès de la troupe françoise, car les préférences de Louis XIII auroient suffi pour lui en faire avoir un immense dans le public, lors même que celui-ci n'eût point partagé les royales sympathies, fut cause que les troupes italiennes ne faisoient jamais de bien longs séjours en France, et que des années se passoient même sans qu'il en vînt à l'hôtel de Bourgogne. On ne leur adressoit pas non plus toujours de bien beaux complimens de bienvenue. « L'Italie, disoit-on, comme certaine commère des *Caquets de l'accouchée* [2], commence à se purger de telles folies de jeux publics, qu'ils nous renvoient à Paris, pour nous rendre encore plus vicieux qu'eux.» Et là-dessus l'on regrettoit de ne plus voir observer les ordonnances de saint Louis, « qui de son temps avoit chassé toutes ces canailles hors de France. »

De ces bouffons d'Italie, parfois si mal venus à l'hôtel de Bourgogne, quelques-uns prenoient le parti de chercher fortune ailleurs et de se mettre par exemple à la solde des opérateurs du Pont-Neuf, comme nous avons déjà vu Andreini s'enrôler à Lyon aux gages de Braquette. Tel charlatan faisoit ainsi bouffonner sur ses tréteaux un Zany, un Gratian, un Grisigoulin, un Buratin [3]; tel autre, Italien lui-même, ou du moins voulant le faire croire, « avoit, dit le sieur de Courval, quatre

1. *Lettres du Père Coton à l'un de ses confrères sur l'éducation de Louis XIII*, dans le *Dict. histor.* de M. de Bonnegarde, Lyon, 1771, in-8, t. 3, p. 122.
2. Édit. elzevir., p. 2–3.
3. *Œuvres de Tabarin*, Biblioth. elzevir., t. 2, p. 237, 253.

excellens joueurs de violon, qui avoient séance aux quatre coins de son théâtre, lesquels faisoient merveille, assistés d'un insigne bouffon ou plaisant de l'hôtel de Bourgongne, nommé *Galinette la Galina*[1], qui de sa part faisoit mille singeries, tours de souplesse et bouffonneries pour attirer et amuser le peuple. » Préjugés à part, et pareils drôles n'étoient guère faits pour en avoir, il y avoit profit à s'associer à la fortune de ces vendeurs de baume : ils faisoient des gains énormes. « Nous avons cogneu, dit l'auteur du *Discours de l'origine des ciarlatans*[2], un nommé Denys l'Escot, qui se vantoit qu'en dix ans qu'il faisoit le mestier de ciarlatan, il avoit gaigné cinquante mil escus, et chacun voit ce que gaignent à Paris Tabarin et Mondor. » Ceux-ci, en effet, faisoient surtout merveille ; les commères des *Caquets de l'accouchée*[3] sont encore là pour nous le dire. Il paroîtroit même que tous les jeux de l'hôtel de Bourgogne avoient grand'peine à lutter de profit et de succès avec leurs parades[4].

Gaultier Garguille n'agit donc pas en Normand maladroit, quand il parvint à se faire donner en mariage la fille de Tabarin[5].

Il devoit avoir au moins cinquante ans lors de cette union, qui n'eut lieu bien probablement qu'après son installation définitive à Paris, c'est-à-dire vers 1620. La fille au contraire devoit être jeune ; celui qu'elle épousoit auroit

1. *Id.*, t. 2, p. 213.
2. *Id.*, t. 2., p. 273.
3. Édit. elzevir., p. 262.
4. *Œuvres de Tabarin*, t. 2, p. 338.
5. Voy. Sauval, t. 3, p. 37, et plus bas, p. 203.

même pu volontiers passer pour son père, Tabarin et lui devant être d'âge à peu près égal. D'un autre côté, la dot étoit, j'en réponds, très-sortable : Tabarin, qui, quatre ans environ après [1], devoit se trouver assez riche pour s'en aller trancher du gentilhomme campagnard, et l'on sait à quel prix! n'avoit pu que doter assez grassement sa fille ; et cela est si vrai, qu'étant devenue veuve, elle put, avec son bien et celui dont son mari l'avoit avantagée, épouser un gentilhomme de Normandie [2]. Encore une fois, ce mariage ne fut pas marché de dupe pour notre Hugues Guéru, et il fallut, pour que Tabarin y consentît, ou que le farceur apportât lui-même une grosse fortune gagnée sous son masque de Gaultier Garguille, ou que du moins son titre de comédien de la troupe royale lui fût compté pour beaucoup, et lui valût presque un titre de noblesse aux yeux de l'histrion de Mondor [3].

Gaultier fut un bon et honnête mari [4]. Pendant que tous ses pareils, sauf Turlupin toutefois, vivoient à la diable, « épars çà et là, n'ayant ni feu ni lieu », il se mit, lui, à se conduire *réglément*, comme dit des Réaux. Les autres s'occupoient peu de leurs femmes ; aussi Dieu sait

1. *Id.*, t. 1, introduction.

2. Sauval, t. 3, p. 37.

3. Quand Tabarin fit paroître ses *Opuscules tabariniques*, il voulut que Gaultier Garguille les honorât d'une approbation. (*Œuvres de Tabarin*, t. 2, p. 11.)

4. Dans une des pièces qu'on trouvera plus loin, on lui fait recommander à Gros-Guillaume sa chère femme, qu'il a « si chastement aymée ». Cet *amour chaste* de la part de G. Garguille ne laisse pas que d'étonner. Il paroît, d'après la même pièce, que, lorsque son mari fut mort, mademoiselle Guéru se retira d'abord chez Robert Guérin (Gros-Guillaume). Voy. plus loin, p. 211–212.

ce qu'elles faisoient et ce qu'on disoit d'elles[1] ! « C'étoient des femmes communes, et même aux comédiens de l'autre troupe, dont elles n'étoient pas. » Telle est l'opinion de l'auteur des *Historiettes*, et Scudéry a beau faire dans sa *Comédie des comédiens*[2], il ne la dément pas. Lorsque son Beau-Soleil vient nous dire : « Ils (les spectateurs) pensent que la farce est l'image de notre vie, et que nous ne faisons que représenter ce que nous pratiquons en effet; ils croient que la femme d'un de nous autres l'est indubitablement de toute la troupe », il ne dit que la vérité.

Gaultier Garguille, que son âge auroit au reste empêché d'espérer des compensations chez les autres, voulut garder sa femme pour lui seul, et j'aime à croire qu'il y parvint. En somme, il mena douce et bonne vie dans son logis de la rue Pavée-Saint-Sauveur[3], et, quand venoient les beaux jours, dans la petite maison à colombier qu'il avoit achetée à deux pas de la porte Montmartre[4].

Cette façon de vivre modeste et décente fait certes un bien singulier contraste avec les belles choses que Gaultier débitoit sur le théâtre, soit qu'il fît le savant ou le maître d'école[5] et récitât en guise de rudiment quelque tirade faite dans le

1. Voy. dans le *Paris ridicule* de Cl. Petit la stance sur l'hôtel de Bourgogne.

2. Paris, 1635, in-8, p. 12.

3. C'est l'adresse qui lui est donnée sur la signification de la sentence obtenue contre lui et les autres comédiens par les Confrères, le 26 octobre 1629. Turlupin demeuroit dans la même rue, et Gros-Guillaume rue Beaurepaire.

4. Voy. plus haut, p. 210.

5. Frères Parfaict, t. 4, p. 241, note.

style des *Plaisans devis* du sieur Thomassin [1] et des prologues de Bruscambille, ou bien assaisonnée au sel grivois des chansons qu'il venoit dire pour terminer le spectacle; soit encore que, dans le rôle de vieillard de farce, qui lui étoit le plus habituel [2], il querellât sa femme Périne, ou qu'il lui fît, pour amener quelque rapatriage, l'une des belles déclarations en coq-à-l'âne dont l'auteur du *Désert des Muses* [3] a pris la peine de mettre en couplets un curieux échantillon. S'il n'eût ainsi confit dans ses rimes un morceau de cette précieuse littérature, rien n'en survivroit, et c'eût été dommage, comme vous allez voir.

Donc, figurez-vous Gaultier Garguille en larges pantoufles, le bâton à la main, un bonnet plat sur la tête et avec son pourpoint noir à manches rouges, c'est-à-dire dans le costume qu'il porte sur la gravure de Rousselet, et qui étoit celui de tous ses rôles; voyez-le, dis-je, qui, sous son masque à long nez, avec sa moustache en barbe de chat et ses cheveux qui retombent droits comme des baguettes [4], s'en va par petits sauts sur le théâtre, « en vraye marionnette [5] », ou bien l'arpente de ses longues jambes, droites et menues, pour aller tomber aux pieds de sa femme et lui dire :

1. On lui prête même partout, comme étant de sa composition, un des sept *Prologues* qui sont à la fin de ce volume. On oublie qu'il n'y est pour rien, sauf pour la dédicace, qui lui est adressée.

2. Sauval, t. 3, p. 37; Tallemant, édit. in-12, t. 10, p. 41.

3. Page 41.

4. Sur le costume de Gaultier Garguille, voyez plus loin, p. 152-153.

5. Sauval, t. 3, p. 37, et plus loin, p. 200, note.

Quoy! ma Perrine, mon trougnon,
Gaultier Garguille, ton mignon,
Fera-t-il point criquon-criquette?
Ça, foy d'homme, l'humeur m'en prend.

Ce n'est pas tout, il en conte souvent à d'autres, le vieux penard!

Voyons-le donc, saisi d'amours,
Aborder quelque jeune fille
Avec ce fantasque discours :

« Si le vilbrequin de vos yeux
N'eust estocadé, furieux,
Le vieux palletot de mon âme,
Le serrurier de ma douleur
Ne vous ouvriroit pas, Madame,
La fauconnerie de mon cœur.

» Que j'auray de plaisir, un jour,
Quand, le fourgon de mon amour
Râclant le four de vos delices,
Le boulanger de mes desirs
Cuira du feu de vos blandices
Le pain de mes menus plaisirs.

. . . . . .

» Sitôt que sur le pont-levis
De vos beautez rouler je fis
La machine de ma constance,
Le canonier de chastetez
Me promit de battre à outrance
Le parapet de vos beautez [1]. »

J'en passe, et non des moins déshonnêtes, comme on eût dit alors.

1. Le *Désert des Muses*, p. 39-40.

Les chansons de Gaultier sont dans un autre style et dans un autre esprit; mais la décence n'y gagne pas, au contraire. Le voile de la métaphore ne s'y trouvant plus, la crudité du mot répond trop souvent à celle de l'image. Cependant, et c'est ce qui importe à l'histoire des mœurs, même aussi, pardon de ce grand mot, à l'histoire de l'esprit humain, toutes ces choses se débitoient, se chantoient en public. Il falloit qu'en ce temps-là on fût bien chaste de tout le reste du corps; on ne l'étoit guère des oreilles.

Voici comment on procédoit dans ces spectacles à salmigondis, bien dignes encore, pour mille raisons, de leur ancien nom de *pois-pilés*. D'abord, non contens de l'affiche à grandes phrases et pompeuses promesses [1] qu'ils avoient fait placarder à tous les carrefours, les comédiens, comme jadis au temps de Pont-Alais [2], envoyoient, tambour en tête, quelques-uns des leurs se promener dans les rues principales; c'est ce qu'on appeloit faire la *montre*. Le plus souvent elle ne servoit de rien. « Voicy, dit Belle-Ombre, dans la *Comédie des comédiens*, de Scudéry [3], voicy nostre tambour et notre harlequin revenus, et je pense, puisque je ne vois venir personne, que le bruit qu'ils ont fait par les rues n'aura pas été plus persuasif que les menteries de l'affiche [4]. »

Que la salle fût pleine ou non, à deux heures

1. Voy. Théophile, *Œuvres*, édit. elzevir., t. 1, p. 268, et *Françion*, 1663, in-8, p. 592.
2. *Œuvres de Des Periers*, édit. L. Lacour, t. 2, p. 134.
3. Page 7.
4. Voy. aussi p. 2-3, 9.

sonnant[1] l'on commençoit, et toujours par un prologue facétieux, dont ceux de Bruscambille, de Thomassin, etc., nous peuvent donner une idée. Chaque acteur, lorsque c'étoit son jour, venoit le réciter, soit dans le costume de son emploi, soit dans un équipage particulier[2]. Du temps du *Prince des Sotz*, quand les Enfants *Sans-Soucy* donnoient un *jeu* complet, c'est le *cry*[3] qui tenoit lieu de ce *prologue;* ensuite venoient la *moralité* et la *sottie*, ou bien le *mystère* tout seul. Ils furent remplacés l'un et l'autre, à l'époque dont nous parlons, par la *tragédie* ou la *tragi-comédie :* la *Sophonisbe* de Mairet par exemple, donnée en 1629, ou le *Phraaste* de Hardy, qui est de 1623. Quelquefois, mais plus rarement, on représentoit une grande comédie en cinq actes : ainsi la *Gillette* du sieur d'Aves, ou bien l'*Esprit fort* de Claveret. Il se pouvoit même qu'on donnât une grande farce en cinq actes, en prose, telle que celle des *Ramoneurs*[4]; mais cela étoit tout à fait d'exception, la farce étant toujours restée, du moins quant à l'étendue, ce que nous l'avons vue à l'époque de Gringore et de J. Quintil. Sa place, dans les représentations, n'avoit pas cessée d'être la même, on la jouoit après la

1. Une ordonnance de police, qui fut rendue en 1609, enjoignoit aux comédiens «de commencer précisément, avec telles personnes qu'il y aura, à deux heures après midi, et finir à quatre heures et demie, et que la porte soit ouverte à une heure précise.»

2. Voy. les *Écoliers* de Larivey, acte 5.

3. Gringore, *Œuvres*, t. 1, p. 197.

4. Frères Parfaict, t. 4, p. 345. M. de Soleinne possédoit en manuscrit cette pièce, qui ne fut pas imprimée. Voy. *Catalogue* de sa bibliothèque, t. 1, p. 215.

grande pièce, et après elle, pour finir tout à fait, venoit la chanson.

C'étoit encore là un usage, une tradition des théâtres du moyen âge. Voyez à la fin de la plupart des anciennes farces dont nous avons parlé : l'un des personnages ne manque jamais, en terminant, de vous saluer par la promesse d'une chanson. Mais quelle chanson ? je ne sais : on n'en a jamais imprimé aucune ; sans doute parce qu'elles changeoient trop souvent, selon le caprice du chanteur, ou les exigences de l'à-propos.

En prenant congé de ce lieu
Une chanson pour dire adieu :

voilà ce que nous dit l'acteur qui a le dernier la parole dans la farce de *La Mère, le Fils, le Tesmoing, l'Amoureux et l'Official* [1]. Le sergent, dans *la Farce des femmes qui demandent des arrérages à leurs maris*, nous dit aussi pour finir :

Chantons une Chanson ensemble ;

et le voisin lui répond :

C'est le meilleur, comme il me semble [2].

Dans la *Farce joyeuse de maistre Mimin*, voici les derniers mots que dit celui-ci :

Il suffist, il s'en faut aller ;
Chantons hault à la bien allée,
Et à Dieu vogue la gallée [3].

Enfin, dans la Bergerie de *Mieux que devant*,

1. *Recueil* Le Roux de Lincy.
2. *Ancien Théâtre*, Biblioth. elzevir., t. 1, p. 127.
3. *Id.*, t. 2, p. 359.

le personnage qui a joué dans la pièce le personnage mélancolique et touchant de Peuple pensif s'égaye aux derniers vers et nous dit, comme ayant pris son parti de sa misère :

Mais je vous prie, Mieulx que devant,
Ainsi comme bon eschanson,
Que chantons au département
Icy ung motet de chanson [1].

Le *Prince des Sots* et ses sujets, *Sots et Sottes*, avoient toujours été grands chanteurs [2]. Villon, pour recommander Michault du Four à sa falotte altesse, lui dit : C'est *ung bon sot*

Qui à la fois dit de bons motz,
Et chantoit bien « Ma doulce amour » [3].

Pour les suppôts de la Basoche, rimer une chanson sur l'aventure du jour étoit chose de leur métier, tout au moins autant que faire une farce. Ils jouoient l'une, ils chantoient l'autre. *Écoutez*, lisons-nous au premier vers d'une chanson du curieux *Recueil* de Chardavoine, publié à la fin du XVIe siècle [4],

Écoutez la nouvelle
Et joyeux devis :
C'est d'une damoyselle
Demeurant à Paris...

1. *Id.*, t. 3, p. 231.
2. Villon, édit. Prompsault, p. 247.
3. *Id.*, p. 183.
4. Pages 213-215.

Qui a fait la chanson? Le dernier couplet vous le dit :

Cette chanson fut faite
Au Palais, à Paris,
Prinse sur la sonnette
D'un des joyeux devis
Que racontoient les joueurs de Bazoche,
Lorsque chacun jettoit son lardon de reproche.

Sous Louis XIII, quand mourut Engoulevent, le dernier *Prince des Sots*, une chanson fut son oraison funèbre, un couplet son épitaphe :

Ci-gist, sous ce blanc marbre icy,
Le Père aux Enfans sans soucy;
Que chacun prenne son pinceau
Pour escrire sur son tombeau, etc. [1].

Enfin, un siècle après, si la vieille corporation survit encore un peu, c'est par la chanson :

Voicy l'heureux empire
Des Enfans sans soucy;
Que chacun se retire,
Et qu'on nous laisse icy, etc. [2].

Gaultier Garguille, comme chanteur, aussi bien que comme joueur de farce, n'avoit donc pas manqué de devanciers au théâtre. Il ne manqua pas non plus d'imitateurs, qui tous, suivant d'ailleurs la même tradition, chantèrent comme lui après la farce, et dont quelques-uns

1. *La Comédie des chansons*, 1640, in-12, t. 2, p. 69.
2. *La Clé des Chansonniers*, Paris, 1717, in-12, t. 1, p. 102.

firent, comme lui encore, imprimer les chansons qu'ils avoient mises à la mode. Thomassin, par exemple, en a publié vingt, assez jolies et même assez décentes, à la fin de son recueil de *Regrets facétieux*; Bruscambille en a donné cinq dans une édition de ses *Discours*, *Paradoxes*, *Discours facétieux* [1]; et enfin l'on connoît un très-rare petit volume de 16 pages, dont le titre mérite que je le transcrive ici tout entier : *Chansons folastres des Comédiens, recueillies par l'un d'eux, et mises au jour en faveur des enfans de la bande joyeuse, pour leur servir de remède contre les tristes ditz melancholicomarboaffiator*; à Paris, chez *Guillot-Gorju*, aux Halles, *près le Pont Alais, à l'enseigne des Trois-Amys*, 1637, in-12.

Les Halles, ancien quartier général des *Enfans sans soucy!* Voilà donc quel est encore, avec le Pont-Neuf et l'hôtel de Bourgogne, le foyer de la chanson. Un farceur qui se permit de chanter, après Gaultier Garguille, sur la scène qu'il avoit illustrée, venoit de là. Comme l'acteur qui avoit longtemps joué le rôle de Perrine, pour donner la réplique à notre Gaultier dans quelques-unes des scènes de ménage et de querelle dont vous trouverez plus loin le modèle [2], celui dont nous parlons s'habilloit en femme. A cause de l'ampleur de ses contours, promesse énorme de fécondité, il se faisoit appeler *dame Gigogne*. Selon Dassoucy, le chaos, en couche du monde, n'étoit pas plus mal fagotté [3]. Ce comédien androgyne, ou quelqu'autre qui prit

1. Paris, David Gilles, 1619, in-12.

2. Voy. plus bas, p. 119. Voy. aussi *Variétés historiques et littér.*, t. 4, p. 229.

3. L'*Ovide en bel humeur*, 1664, in-12, p. 5-6.

son nom et accapara son type[1], figura donc, comme je l'ai dit, à l'hôtel de Bourgogne, et, de même que Gaultier, il se mit à débiter tout un répertoire de chansons. C'est encore Dassoucy qui nous l'apprend, mais lui seul; ce qui prouveroit que chansons et chanteurs n'eurent pas grand succès. Voulez-vous, dit l'Orphée ou l'Apollon de l'*Ovide en belle humeur*[2],

Voulez-vous ouïr quelque stance?
Arrêtez seulement icy :
J'en ay du baron de Plancy,
De feu Marot et de Cicogne,
J'en ay de madame Gigogne,
Etc. . . . . . .

Le succès en ce genre fut pour Gaultier Garguille, et c'est à cela qu'il doit de renaître aujourd'hui. Sa chanson fit époque; elle fut l'un des traits saillans d'un règne qui vit en même temps fleurir la société des Précieuses, et qui, je ne sais comment, trouva moyen d'accommoder ensemble tout cela. Ne fût-ce donc que comme curieux contraste, elle méritoit d'être ramassée dans le coin un peu fangeux où elle s'étoit perdue, et l'on nous pardonnera, je crois, d'en avoir pris la peine.

Par malheur, Gaultier Garguille ne sera plus là pour faire passer le petit recueil, d'un débit si coulant à son époque, mais si difficile aujourd'hui[3].

1. Voy., pour de plus longs détails, Ch. Magnin, *Hist. des marionnettes*, p. 131-132.

2. Page 83.

3. Il en parut au moins trois éditions, à quelques années de distance, avec le même nombre de chansons, les mêmes

Comme cela se voit encore assez souvent, avec lui, la façon de chanter valoit mieux que ce qu'il chantoit. « Quantité de monde, dit Sauval[1], ne venoit à l'hôtel de Bourgogne que pour l'entendre, et la chanson de Gaultier Garguille a passé en proverbe. » Vous voyez qu'en ce temps-là l'on ne craignoit pas d'aller écouter publiquement ce qu'aujourd'hui l'on osera tout au plus lire en cachette. Et cependant Gaultier Garguille y a mis de la modération ; il est prude sans qu'il y paroisse. Il chantoit bien d'autres choses, vraiment, devant son parterre ébahi, mais non indigné ! Par exemple, c'est Dassoucy qui l'assure[2], vous auriez pu lui entendre débiter la chanson :

Baisez-moi, Julienne.
Jean Julien, je ne puis.

pièces préliminaires, et peu ou point de variantes dans le texte. La première est de 1632, avec ce titre : *Les Chansons de Gaultier Garguille*, à Paris, chez François Targa, *au premier pilier de la grand' salle du Palais, devant les consultations*, 1632, in-12 ; la seconde est de 1636, avec le même titre, et cette indication : *troisième édition*, qui donne à penser qu'il y en auroit eu, soit une intermédiaire, soit une antérieure à celle 1632. On n'en connoît pas d'exemplaire. En 1643, il en parut chez Jean Promé, à Paris, une autre édition, toute semblable aux précédentes, quoiqu'on lise sur le titre : *Nouvelles chansons de Gaultier Garguille*. Le privilége manque. Comme il n'étoit que de dix ans (voy. plus bas, p. 9), etc., il avoit expiré au mois de mars 1641. Un peu plus d'un siècle après parut une réimpression : *Les chansons de Gaultier Garguille, nouvelle édition, suivant la copie imprimée à Paris en* 1731 (1631) ; *à Londres*, 1658 (1758), petit in-12. Les pièces préliminaires sont à leur place, sauf l'approbation burlesque qui se trouva à la fin du volume.

1. Tome 3, p. 37.
2. *Aventures burlesques*, édit. Colombey, p. 84.

Ou bien cette autre encore, c'est Tallemant qui le dit [1] :

La commère au cul crotté
Veut toujours qu'on la gratte.

Mais fi de ces ordures! Il a fait un choix, et dans le sens honnête, n'allez pas vous y tromper. S'il a même publié son petit volume, c'est afin qu'on ne lui prêtât point ce qu'il ne daigne plus connoître après qu'il l'a chanté. Il a peut-être eu des complaisances pour le public qui l'écoute, soit; mais devant celui qui va le lire il veut garder le décorum. D'ailleurs, il craint les attributions malveillantes : on pourroit mettre sur son compte « d'autres chansons plus dissolues », et cela le désole; il le confesse dans le privilége de son recueil, et un secrétaire du roi a contresigné sa confession [2].

Après ce que je viens de vous dire du chanteur, car ici Gaultier Garguille ne fut guère autre chose, ainsi que plus loin vous en aurez la preuve, il faudroit peut-être vous parler des auteurs de ses chansons, et du public qui les venoit entendre. A quoi bon? Ces auteurs, ce public, c'étoit tout le monde. La chanson alors naissoit d'elle-même en France, et une fois qu'elle étoit née et que chacun l'avoit chantée, qui donc étoit sûr de ne l'avoir pas faite? Pour une qui porte un nom d'auteur il en est soixante qui n'en portent pas; cherchez. Vous avez le choix, depuis Malherbe, qui composa celle dont je viens de parler [3], jus-

1. Édit. in-12, t. 10, p. 93.
2. Voy. plus bas, p. 9–10.
3. Voy. plus bas, p. 72.

qu'à ce pauvre Maillet [1], dont le métier étoit de travailler pour les chantres du Pont-Neuf [2]. Quant au public, il n'est pas moins insaisissable. Il ne se composoit, vous dira-t-on, que de gens de livrée; la farce finie, tout le beau monde partoit, et que restoit-il? des laquais [3] ou des pages [4] encombrant ce parterre, *dont*, selon Saint-Amant [5],

.... les horions sont les fleurs,
Les divers habits les couleurs,
Les feuilles les badauds qui tremblent...

N'en croyez-rien; Sauval ne nous l'a-t-il pas

1. Sur son aventure avec une chanteuse du Pont-Neuf, pour qui il avoit fait une chanson qui ne se vendoit pas, et qu'elle lui avoit payée un écu, voyez Viollet Le Duc, *Biblioth. poët.*, première partie, p. 415. Le poëte Sibus alloit lui-même chanter sur le Pont-Neuf les chansons qu'il avoit faites. (*Variétés histor. et littér.*, t. 7, p. 111).

2. L'auteur qui travailloit en prose pour Tabarin pouvoit bien aussi travailler en vers pour Gaultier Garguille. Voy., sur ce pauvre diable, *Œuvres* de Tabarin, t. 1, p. xiv.

3. Voy. plus haut, p. 153.

4. Dassoucy raconte que l'un des siens y fut un jour fortement étrillé. (*Aventures burlesques*, p. 374).

5. C'est la crainte de cette valetaille qui avoit fait que les gens du bel air s'étoient réfugiés sur les côtés du théâtre, même depuis que pages et laquais n'étoient plus armés. (Tallemant, t. 10, p. 52.) Les comédiens n'ignoroient pas que leur salle étoit fort mal commode et très-mal fréquentée. Aussi promettoient-ils de remédier au premier inconvénient, dès 1631, si le roi vouloit abolir le droit des Confrères, et leur octroyer à eux-mêmes l'hôtel de Bourgogne. « En cas qu'il leur fût adjugé, ils s'engageoient à le rebâtir à la façon des bastimens qui sont en Italie, afin qu'en toute liberté les honnestes gens, et principalement les dames, y puissent jouyr du divertissement des comédies, sans appréhension des volontaires et des mauvais esprits qui se portent aux insolences. » (*Remontrances au roy en faveur de la trouppe royale des comédiens*, 1631, in-4, *ad fin.*)

dit bien bas? personne ne résistoit à l'envie d'entendre Gaultier Garguille. Soyez donc sûrs que ces jeunes gens de la noblesse qui étoient assis tout à l'heure « aux deux côtés du théâtre, sur des chaises de paille [1] », n'ont point quitté leur place, ou que, s'ils en sont descendus, c'est afin de se mêler à la valetaille du parterre et de pouvoir ainsi rire plus à l'aise. Je ne sais trop même si au fond de quelque loge grillée, car il en existoit déjà [2], vous ne surprendriez pas plus d'une belle dame qui, en écoutant ces franches grivoiseries, sans apprêt, mais non sans épices, se délasse du jargon qui naguères lui a tout affadi le cœur et l'esprit dans quelques-unes de ces ruelles de *Précieuses* dont la célébrité commence.

Nos bouffons et leurs farces, Gaultier-Garguille et ses chansons, se trouvent être alors comme une sorte d'opposition permanente de la vieille gaieté françoise contre le faux goût prétentieux et lourd qui envahit le théâtre avec les tragi-comédies, et le monde avec les Précieuses. Eux partis, plus de contrepoids; adieu le rire, vive la grimace! Le champ est libre aux simagrées. Pour en finir avec elles, il faudra que nous attendions Molière.

Celui qui auroit surtout fait tache aux abords de ce monde, si impatient de se dégager de la franchise des anciennes mœurs et de l'ancien esprit, pour prendre des habitudes de politesse prétentieuse, le farceur, dont à quelque temps de là le moindre mot eût été une effroyable dissonnance

1. Tallemant, t. 10, p. 52.
2. Voy. le P. Sanlecque, *Épistre sur la fausse direction*, et plus haut, p. 198.

auprès du *phœbus* des ruelles, Gaultier Garguille partit justement le premier. Il mourut au mois de décembre 1633 [1]. Gros-Guillaume le suivit de près. S'il lui fut permis de voir le carnaval suivant, ce fut tout [2]. Turlupin survivoit, mais que pouvoit-il faire sans ses deux vieux amis ? Il se traîna jusqu'en 1637 [3], et si tristement, si obscurément, qu'il sembla qu'il avoit été en même temps qu'eux du suprême voyage. D'après certaine légende qui eut bien longtemps cours, et dont il me coûte d'effacer le touchant mensonge pour lui substituer une vérité incolore, on racontoit que les trois amis étoient morts la même semaine [4].

Deux n'avoient pas d'abord été frappés par le

1. Piganiol de la Force (*Description de Paris*, t. 3, p. 386) dit avoir vu sur le registre de l'église Saint-Sauveur le convoi de Gaultier Garguille marqué à la date du 10 décembre 1633. C'est le seul qui ait donné ce renseignement, et aucun biographe ne le lui a emprunté.

2. Il vivoit en effet encore lors de la publication de la pièce l'*Ouverture des jours gras* de 1634, sorte de programme annonçant en détail ce que l'hôtel de Bourgogne promettoit pour ce carnaval. La farce étoit déjà bien bas, car l'on n'en dit pas un mot dans cette pièce : toute la pompeuse annonce est pour la tragédie. (Voy. *Variétés histor. et littér.*, t. 2, p. 345.)—La même année, une autre pièce (voy. plus haut, p. 215) nous montre Gros-Guillaume rencontrant Gaultier Garguille dans l'autre monde ; il étoit donc mort avant 1635. — D'après une note de l'abbé de Marsy sur Rabelais (*Prologue du liv. IV*), lorsque, la veille de sa mort, il parut, déjà presque agonisant, sur le théâtre, l'acteur chargé de la chanson après la farce, en choisit une dont le refrain, qui se trouve dans la *Comédie des chansons* (act. 1, sc. 1), se termine ainsi :

Hélas, Guillaume,
Te lairas-tu mourir ?

3. Voy. plus bas, p. 142, note.

4. *Id.*, p. 216, note.

coup qui avoit brisé cette sorte de trinité confraternelle, mais la farce, dont elle étoit l'âme, en étoit bel et bien morte aussitôt.

Vainement voulut-on enrôler de nouveaux bouffons, Goguelu pour remplacer Gros-Guillaume [1], Guillot Gorju pour tenir l'emploi de Gaultier Garguille [2] : l'un ne fut pas remarqué, et quant à l'autre, quoi qu'il se soit fait un nom, on le vit toujours jouer sans élan, sans franchise, et comme en demandant pardon au monde de ce qu'il tâchoit de le faire rire. Le feu sacré de la farce n'étoit point en lui. Il avoit commencé par être médecin, et il voulut, dans une *apologie* que quelque pauvre diable d'auteur écrivit pour lui, concilier de son mieux les deux métiers, prouver que l'un ne le faisoit pas déroger à l'autre [3]. La démonstration n'étoit pas difficile : qui disoit médecin alors, disoit presque charlatan, et qui disoit charlatan, disoit comédien, ou tout au moins, comme nous l'avons vu, directeur de troupe. Au lieu de cette explication si simple, on ne trouve que des phrases dans la soi-disant *apologie* de Guillot Gorju. Une seule chose y est visible, c'est qu'il hésitoit entre les deux métiers. Le public ne voulut pas le laisser dans cet embarras : il finit par le renvoyer à ses drogues. « Quand il descendit du théâtre, dit Sauval, qui lui fait trop d'honneur, la farce en descendit [4]. »

1. *Id.*, p. 208.
2. *Id.*, p. 152, 208.
3. Voy., dans les *Joyeusetez* de Techener, l'*Apologie de Guillot Gorju*, p. 12, 23, 26, etc.
4. Tome 3, p. 38. Par souvenir de son ancien métier, il se moquoit surtout des médecins. Comme Molière lui suc-

Ainsi, la voilà donc sans acteur et sans théâtre. N'eût été Jodelet, qui la soutenoit un peu sur la scène du Marais [1], on ne l'eût plus connue à Paris que de nom. En province, elle vivoit encore, mais si mal [2]!

Un garçon, Tallemant le désigne ainsi [3], qui avoit quitté les bancs de Sorbonne pour suivre une comédienne, retrouva dans quelque bourgade la pauvre farce délaissée, la remit sur pied, la promena avec lui de ville en ville, lui fit des succès, puis, un beau jour, sans rien dire, la ramena dans Paris même, non point à l'hôtel de Bourgogne, mais mieux que cela, au Louvre, sur un théâtre dressé pour l'amusement de la cour.

C'étoit la première fois qu'il jouoit devant le roi. Après que ses camarades et lui eurent représenté de leur mieux le *Nicomède* de Corneille, notre homme vint sur le théâtre; il « remercia Sa Majesté en des termes très-modestes de la bonté qu'elle avoit eue d'excuser ses défauts. » Puis s'enhardissant, il ajouta que « puisqu'Elle

céda dans cette partie de son comique, les malveillants prétendirent que tout son esprit contre la Faculté lui venoit des mémoires qu'il avoit achetés à la femme de Guillot Gorju. (Préface des *Véritables précieuses*, comédie; *Dict. des Précieuses*, édit. Livet, t. 2, p. 10.) L'auteur de la *Descente de l'âme de Molière dans les Champs Elizées*, Lyon, 1674, in-8, lui reproche aussi d'avoir acheté des *manuscrits de farce* de Prosper, bouffon de l'opérateur Braquette, dont nous avons parlé plus haut (p. lv), et d'en avoir tiré l'*Étourdi*, le *Dépit amoureux* et le *Mariage forcé*, etc.

1. Tallemant, 2e édit., t. 10, p. 50. Encore Jodelet jouoit-il alors moins la farce que le burlesque : Douville fit pour lui, en 1646, *Jodelet astrologue*, et Scarron, la même année, *Jodelet duelliste*, et *Jodelet maître et valet*.

2. Voy., à ce sujet, le *Roman comique* de Scarron, édit. V. Fournel, t. 1, p. 276, 317, 318, et t. 3, p. 200.

3. Tome 10, p. 51.

avoit bien voulu souffrir leurs manières de campagne, il la supplioit très-humblement d'avoir pour agréable qu'il lui donnât un de ces petits divertissemens qui lui avoient acquis quelque réputation, et dont il régaloit les provinces [1]. »

La proposition fut très-favorablement accueillie; le rideau fut de nouveau levé, et que joua-t-on? une farce, le *Docteur amoureux*. Notre homme étoit Molière.

« C'est, dit M. Taschereau [2], c'est à une de ces farces, dont il avoit tracé le canevas, mais qu'il avoit à peine écrite, et que les camarades et lui jouoient pour ainsi dire à l'impromptu, que Molière dut son succès, l'autorisation définitive de se fixer à Paris, et que le siècle de Louis XIV et tous les siècles à venir doivent peut-être ces admirables chefs-d'œuvre que Molière n'eût jamais enfantés en province, loin de cette cour et de cette société qui posèrent devant lui, loin de ce milieu où son génie s'inspira et grandit. »

Molière ne s'en tint point là avec cette pauvre farce, qu'il avoit ainsi commencé de faire prendre en plaisir à ceux qui s'habituoient à ne plus la prendre qu'en pitié. Pour prix du succès qu'il venoit de lui devoir, il la releva tout à fait. Afin qu'elle fût pour ainsi dire tout à lui, il s'attacha Jodelet, par qui, nous l'avons vu, elle survivoit encore au théâtre du Marais, mais foiblement et très-effacée, car sur cette scène, où trônoit Mondory, il ne pouvoit y avoir de place

1. Préface de Lagrange, *Œuvres de Molière*, Amsterdam, 1716, in-12, t. I.

2. *Histoire de la troupe de Molière*. (L'Ordre, 11 décembre 1849.)

que pour la tragédie [1]. Molière, sans repousser celle-ci, fit à l'autre sa part, et il y fut aidé par Jodelet, ainsi que par les excellens acteurs dont il s'étoit entouré, et qu'il avoit formés dans le comique, mieux encore que dans le sérieux. Voyant le goût du roi et des seigneurs pour ces petites pièces, il ne manqua pas de leur en servir chaque fois qu'il fut mandé, soit au Louvre, soit à Vincennes, où la cour et son jeune roi se groupoient alors autour de Mazarin vieillissant. Ainsi, dans la seule année 1658, il joua devant Louis XIV le *Docteur amoureux* et *Gros-René écolier*, et en 1660, *Gorgibus dans le sac*, la *Jalousie de Gros-René*, où Du Parc (Gros-René) s'enfarinoit comme jadis Gros-Guillaume [2], et enfin le *Médecin volant* [3]. Cette dernière farce n'étoit, nous l'avons dit, qu'une imitation de celles que donnoient alors les Italiens; mais

1. Sur ce théâtre, qui commença rue Michel-le-Comte, voyez plus loin, p. 160. Jusqu'à présent l'on avoit pensé que Mondory s'étoit dès l'abord installé dans le jeu de paume de la rue Vieille-du-Temple, où il s'établit plus tard à la place d'une troupe que Tallemant appelle « les petits comédiens du Marais ». Mais il est certain, comme on le verra, qu'il joua pendant longtemps au jeu de paume de la Fontaine, rue Michel-le-Comte. Mervesin, dans un passage de son *Hist. de la poésie française*, p. 216, étoit le seul qui eût avant nous parlé de cette salle comme ayant été occupée par Mondory. Il la place rue Grenier-Saint-Lazare, ce qui n'est qu'une erreur de peu d'importance, la rue Michel-le-Comte faisant suite, comme on sait, à la rue Grenier Saint-Lazare. Il ajoute que, le jeu de paume ayant été entièrement brûlé, le duc d'Orléans le fit rebâtir, mais que malgré cela la troupe de Mondory n'y continua pas ses représentations.

2. Lettre de Racine à l'abbé Levasseur, novembre 1663. (*Œuvres*, 1825, in-8, t. 6, p. 135.)

3. Taschereau, *Histoire de la troupe de Molière*. (L'Ordre, 8 janvier et 12 février 1850.)

quand Molière l'avoit jouée, on ne vouloit plus la voir représenter par personne. La troupe italienne s'en aperçut bientôt, non-seulement pour cette pièce, mais pour tout le reste de son répertoire. Désespérant de pouvoir tenir contre ce nouveau venu, qui, larron complet, tuoit son homme après l'avoir détroussé, elle décampa.

Molière ne risqua ses *farces* devant le public que lorsqu'il eût été enhardi par le succès qu'elles obtenoient devant la cour. On eût dit que la majesté du parterre lui sembloit plus redoutable que celle du roi, ou que tout au moins, doutant de la mémoire de la foule, il craignoit de lui entendre siffler ce que vingt ans auparavant elle avoit applaudi de si bon cœur. L'épreuve réussit : *Les Précieuses*, qu'il fit représenter le 18 novembre 1658, après *Cinna*, furent très-bien accueillies, et depuis lors le public, reprenant son appétit d'autrefois, voulut toujours une petite pièce après la grande [1].

Molière le satisfit avec bonheur; mais, pour mettre d'accord le désir du parterre avec l'intérêt de son génie, devenu par le succès plus exigeant envers lui-même, il transforma ces simples canevas en pièces véritables : la *Jalousie de Gros-René* devint le *Cocu imaginaire;* le *Fagotteux* remanié fut le *Médecin malgré lui;* la *Jalousie du Barbouillé* se transforma, comme je l'ai dit, en une excellente comédie, *Georges Dandin;* la scène de *Gorgibus dans le sac*, qui venoit des ta-

1. Il va sans dire que les tragiques furent jaloux, jusqu'à la fureur, de ce succès des farces, que Molière et sa troupe avoient mises à la mode. « Ils ont, dit Tristan dans le *Parnasse réformé* de G. Guéret, p. 84, ils ont remis sur le théâtre toutes les bouffonneries qu'on en avoit chassées! »

barinades, passa dans les *Fourberies de Scapin;* celle de *Gros-René écolier* dans le *Malade imaginaire*, etc.

La farce n'existoit plus, elle s'étoit perdue dans la comédie.

Édouard Fournier.

31 août 1858.

LES CHANSONS

DE

GAULTIER GARGUILLE

AUX

CURIEUX

QUI CHÉRISSENT LA SCÈNE FRANÇOISE.

Le froid humide du dernier voyage de Compiègne m'ayant enroué la gargamelle comme une charette mal graissée, je me suis consolé en mon affliction, ainsi que font ces vieux bourguemaistres d'Allemagne, qui, ne pouvans plus continuer la bonne chere accoustumée, à cause de l'indigestion de leur estomach, se contentent de faire trinquer et festiner leurs valets en leur présence, se servant en ces repas des yeux pour faire l'office de la bouche : de mesme, voyant qu'il ne m'estoit plus possible d'entonner l'air de mes agréables chansons, je me suis advisé de les faire imprimer, afin d'avoir le plaisir, ou de les ouyr chanter devant moy par d'autres, ou bien, les lisant, de les marmotter moy-mesme en basse notte ; mais à présent qu'Apollon, en faveur des Muses, m'a faict recouvrer une bonne partie de l'original de ma voix, je vous en offre, en ce Recueil, la copie, pour vous divertir quelque fois durant ce prochain car-

naval. Que si ce portrait ne vous satisfait entièrement, vous pourrez venir voir le personnage vivant, ou au Louvre [1], *ou en nostre théâtre ordinaire. C'est,*

Messieurs,

L'effectif GAULTIER-GARGUILLE,

Qui vous baise tout ce qui se peut baiser sans préjudice de l'odorat.

1. Quand Louis XIII le faisoit venir, ce qui arrivoit souvent (Malherbe, *Lettre à Peiresc*, p. 312). Il ne s'en tenoit même pas à ces comédiens; il en admettoit d'autres à l'honneur de l'amuser : ainsi les Italiens, nouveaux venus alors, et dont parle encore Malherbe, p. 293; ainsi d'autres farceurs, Jehan du Magne, Doullin et Nicot, que nous ne connaîtrions pas sans une quittance qu'ils donnèrent pour une somme de 600 livres reçue du roi, le 10 décembre 1614, « en considération de ce qu'ils ont joué plusieurs comédies à la prière de Sa Majesté, au Louvre. » (*Catalogue d'une belle collection d'autographes dont la vente aura lieu le 3 décembre* 1857, etc. Paris, Laverdet, in-8, p. 42, n° 278.)

GAULTIER GARGUILLE

SUR SES CHANSONS.

—

SONNET.

En bouffonnant j'ay fait ces vers,
En bouffonnant je te les donne.
Ce n'est qu'une rime bouffonne;
Mais j'ay mis aujourd'huy mon esprit à [l'envers.

Si je n'eusse aussi de travers
Taillé ma plume violonne [1],
Gaultier, ta grotesque personne
Verroit son nom voler aux coings de l'univers.

1. *Violon* se disoit alors pour un gueux, un pauvre diable, un *truand*. Il n'est resté de ce mot, dans cette acception, que le nom de la prison où l'on met encore ces sortes de mauvais sujets. Voy. Francisque-Michel, *Études de philologie comparée sur l'argot*, p. 420.

Mais non, tes chansons sont si belles,
Qu'il ne te faut point d'autres aisles,
Si tu n'aimes plustost voller en perroquet.

De moy, quand je sçaurois bien dire,
Je m'esclate si fort de rire,
Qu'à te voir seulement ma Muse a le hoquet.

APPROBATION.

Nous, soubs-signés, maistres ès arts comiques et récréatifs, certifions avoir leu curieusement le recueil des Chansons plaisantes du facétieux Gaultier Garguille, au quel nous n'avons rien trouvé qui ne soit capable non-seulement de desopiler la rate, mais de purger entièrement l'humeur mélancholique. En foi de quoy nous avons signé la présente approbation. A Paris, en l'hostel où l'on se fournit de ris pour le caresme[1], le dernier de décembre mil six cens trente-un.

TURLUPIN,

GROS-GUILLAUME.

1. Nous avons publié, dans nos *Variétés historiques et littéraires*, t. 2, p. 345-355, une pièce qui est une sorte de programme de l'hôtel de Bourgogne pour les jours gras de 1634. Qu'y promet-on ? des tragédies.

A
GAULTIER GARGUILLE
SUR SES CHANSONS.

STANCES.

Frenetiques esprits, humeurs mornes et [sombres [1],
Visages déterrez qui feroient peur aux [ombres,
Voicy le remède approuvé,
, dégageant vos cœurs de la melancholie,
Lorsque vous l'aurez esprouvé,
Vous tirera des maux qu'apporte la folie.

Les meilleurs medecins qui dedans cette ville
Règlent nos passions et font mourrir la bile
Par tant de diverses façons
Ne pourroient pas chasser cette tristesse noire
En comparaison des Chansons
Qui viennent obliger aujourd'huy la mémoire.

Ce sont des airs de cour [2] que Paris idolâtre,
Qui sont les passe-temps qu'on rencontre au [théâtre,
Et les delices de nos jours;

1. VAR. Humeurs *mortes* et sombres, éditions de 1631 et de 1758.

2. Depuis le règne de Charles IX, c'étoit le nom qu'on donnoit aux chansons. Auparavant on les avoit appelées plus modestement *voix-de-ville*, d'où, quoi qu'on dise en faveur

En un mot, leur beauté ne peut estre exprimée
Que par la bouche des amours
Et par le bon recit qu'en fait la Renommée.

Elles pourroient charmer l'oreille d'un monarque,
Ressuciter un mort, faire rire la Parque,
Attirer le marbre et le fer;
Elles pourroient enfin eslever un trophée
Sur les puissances de l'enfer,
Que n'emporta jamais la musique d'Orphée.

Gaultier aura l'honneur que les plus belles dames
Emprunteront ses vers pour descrire leurs flames,
Et le dieu des neuf sœurs
Apprendra ses chansons pour donner des oracles,
Car leurs charmes et leurs douceurs
N'ont que trop de pouvoir pour faire des miracles.

Curieux qui cherchez des fleurs en toutes choses,
Qui forcez la nature à nous donner des roses
Dans la plus stérile saison,

de Basselin et de ses *vau-de-vire*, il me semble bien que le mot *vaudeville* est dérivé. Adrian Le Roy, dans son recueil publié en 1571, *Livre d'airs de cour miz sur le luth par Adrian Le Roy*, nous donne une preuve que l'une des deux appellations avoit succédé à l'autre. Dans sa dédicace *à très-excellente Caterine de Clermont, comtesse de Retz*, il dit, au sujet des chansons qui suivent dans son volume l'*Instruction pour la tablature du luth* : « Je me suis avisé de lui mettre en queue pour le seconder ce petit opuscule de chansons de la cour, beaucoup plus légères (que jadis on appeloit *voix-de-ville*, aujourd'hui *airs de cour*). » En 1561, Layolle avoit publié à Lyon *Chansons et voix-de-ville;* et en 1575, quoi qu'en eût dit A. Le Roy quatre ans auparavant, on voyoit encore paroître à Paris : *Recueil de chansons en forme de voix-de-ville*, par Jean Chardavoine.

Recevez cet autheur dont on n'a peu mesdire
Dans les termes de la raison,
Bien qu'il donne tousjours quelque sujet de rire [1].

PRIVILÈGE DU ROY.

Louys, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à nos amez et féaux conseillers les gens tenans nos cours de parlement, conseillers de cours souveraines, et tous autres justiciers et officiers qu'il appartiendra, salut. Nostre cher et bien amé HUGUES GUÉRU, dit Fléchelles, l'un de nos comédiens ordinaires, nous a faict remonstrer qu'ayant composé un petit livre intitulé Les nouvelles chansons de GAULTIER GARGUILLE, il le désireroit mettre en lumière et faire imprimer; mais il craint qu'autres que celuy à qui il donneroit charge de l'imprimer ne le contrefissent et n'adjoutassent quelques autres chansons plus dissolues que les siennes, s'il ne luy estoit sur ce par nous pourveu de nos lettres nécessaires. A CES CAUSES, desirant favorablement traicter ledit Guéru, nous luy avons permis et permettons par ces presentes de faire imprimer, vendre et débiter ledit livre par tel imprimeur et libraire que bon luy semblera, pendant le temps et espace de dix ans à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer. Faisant très-expresses inhibitions et defenses à tous libraires, imprimeurs et autres, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de contrefaire, tronquer ny altérer aucune chose dudit livre, en vendre ny debiter d'autres impressions que celle de celuy qui aura esté choisy par ledit exposant, ni mesme faire graver son portrait, à peine de confiscation des exemplaires qui se trouveront avoir esté imprimez durant ledit temps sans le congé et permission dudit exposant, et d'amende arbitraire. SI VOUS MANDONS que du contenu es dites presentes lettres de permission vous ayez à faire jouyr et user plainement et paisiblement ledit Guéru. Et au premier nostre huissier ou sergent sur ce requis, faire

1. Dans les anciennes éditions cette pièce est signée des initiales D. M.

pour l'expédition desdictes presentes tous exploicts requis et necessaires, sans demander placet, visa ne pareatis, et nonobstant clameur de haro, chartre normande, prise à partie, et lettres à ce contraires. A la charge toutes fois de mettre deux exemplaires dudit livre en nostre bibliothèque des Cordeliers de nostre bonne ville de Paris, et que mettant au commencement ou fin dudit livre autant des presentes ou extraict d'icelles, elles soient tenues pour signifiées. Car tel est nostre plaisir. DONNÉ à Paris, le quatriesme jour de mars, l'an de grâce mil six cent trente-un, et de nostre règne le vingt-cinquiesme.

Par le Roy en son conseil,
FARDOIL.

Ledit sieur Guéru a transporté le privilège cy-dessus à François Targa [1], marchand libraire, à Paris, pour en jouyr durant le temps porté par iceluy.

Achevé d'imprimer le dernier jour de décembre 1631.

1. Le même qui imprima une partie des livres de G. Naudé. Il étoit imprimeur de l'archevêque de Paris. Ainsi, en même temps que les présentes chansons, il imprimoit des mandemens. Plus loin, dans le *Testament de Gaultier Garguille*, le privilège cédé ici à Targa sera rappelé.

LES CHANSONS

DE

GAULTIER GARGUILLE

I

Un jour en me pourmenant
Dans l'espois d'un verd bocage,
Trouvay Philin et Philis
Qui faisoient un beau mesnage.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant[1].

1. Ce refrain a pris place dans la *Comédie des chansons* (Ancien théâtre, t. 9, p. 136). Le mot *tant*, plusieurs fois répété, se rencontre en d'autres refrains. Je trouve dans la *Fleur des plus belles chansons*, 1614, in-12, deux exemples de l'emploi de ce mot comme onomatopée chantante : d'abord p. 192, la chanson

Mon père avoit des brébis tant,
Gentil petit casaquin blanc,
Il me les envoye gardant
Qui tant, qui tant me donne de la peine,
Et tu ne m'en donnas plus tant,
Gentil petit casaquin blanc, etc.

Puis, (p. 339), la *Chanson d'une dame de Troyes mal ma-*

Dans un lieu peu descouvert,
Pourtant ouvert à ma veüe,
Ils se servoient, pour lict vert,
D'une butte fort herbüe.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

Philis baisoit son Philin ;
Philin en faisoit de mesme,
Et, luy touchant son tetin,
Monstroit une ardeur extrême.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

Mais, helas! que vey-je au poinct
Que commençoit l'escarmouche?
Plustost, que ne vey-je point?
Amour, dy-le de ta bouche.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

Je les veis, tous deux pasmez
Après un si doux martyre,
Les yeux à demy fermez,
Se regarder sans rien dire.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

rière, qui se trouvoit aussi auparavant dans la *Fleur des chansons nouvelles*, Lyon, 1586 (Édit. des *Joyeusetez*, p. 122). Elle a pour refrain :

Je l'aimerois tant, tant, tant.

Un autre du même genre se trouve aussi dans la *Comédie des chansons*, p. 167. Enfin aujourd'hui encore, on emploie dans les vaudevilles un air qui doit être un souvenir de ceux-là.

Mais Philin, qui de plus beau
Veut r'attaquer l'entreprise,
Trouve là que son oyseau
Est poltron à la remise.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

II

Mon compère a une fille [1],
Donne l'y, donne l'y de l'estrille [2],

1. Cette chanson a été donnée par Gouriet, dans ses *Personnages célèbres des rues de Paris*, t. 1, p. 145, au chapitre de Gaultier Garguille.

2. Ce vers, qui se répète à tous les couplets, a peut-être inspiré la chanson, très-énergique, dont je retrouve, dès 1704, le premier couplet dans le *Recueil des brunettes*, t. 2, p. 272. Je ne donnerai que le couplet suivant; on trouvera les autres dans le recueil de Wolff, *Altfranzœsische Volkslieder*, Leipzig, 1831, in-12, p. 145 :

Dans le fond d'une écurie
Un gros cocher amoureux
Peignoit d'un ton langoureux
L'excès de sa forte envie :
Morgué ! si je la tenois,
Comme je l'étrille, trille,
Morgué ! si je la tenois,
Comme je l'étrillerois.

On attribue souvent cette chanson à Collé; or, comme nous l'avons dit, elle étoit déjà imprimée en 1704, c'est-à-dire cinq ans avant la naissance de ce chansonnier. On la chantoit sur l'air du *Branle de Metz*, si fameux dès le temps de Louis XIII. Il fut employé alors pour la dix-huitième entrée du *Ballet du roi dansé à Chantilly*, *le jour de la mi-carême*, 1635. Il est noté dans le grand recueil manuscrit de Philidor, à la Bibliothèque du Conservatoire, t. III, p. 36. Il se trouve encore dans la *Clé du caveau*, sous le n° 1363.

Qui coud, qui brode et qui fille.
Ha! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

Qui coud, qui brode et qui fille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Quand son père est à la ville.
Ha! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

Quand son père est à la ville,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Elle s'en va jouer aux quilles.
Ha! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

Elle s'en va jouer aux quilles,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Avecques son voisin Gilles.
Ha! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

Avecques son voisin Gilles,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Qui sans cesse la fretille.
Ha! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

Qui sans cesse la fretille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,

Du bout de sa grosse esguille.
Ha! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

Du bout de sa grosse esguille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Elle a tant dressé sa quille.
Ha! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

Elle a tant dressé sa quille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Qu'il luy a faict une fille.
Hā! qu'il est heureux qui coud!
Donne l'y, donne l'y de l'estrille
Et de l'avoine au poinct du jour.

III

Quand Guillot vient de matine,
O! le bon mary, ma voisine,
Il baloye la cuisine
Et me va querir de l'eau.
O! le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

Il baloye la cuisine,
O! le bon mary, ma voisine;
Il me va querir chopine,
Et si m'oste son chapeau.
O! le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

Il me va querir chopine,
O! le bon mary, ma voisine.
Le plus souvent il devine
Comme un almanach nouveau.
O! le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

Le plus souvent il devine,
O! le bon mary, ma voisine,
La nuict, entre les courtines,
Quand je veux faire de l'eau.
O! le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

La nuict, entre les courtines,
O! le bon mary, ma voisine,
Il me donne la terrine
Et me faict le pied de veau.
O! le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

IV

J'ay acquis une maistresse (*bis*),
Qui n'a rien que quatorze ans.
Le matin je la caresse,
Je luy donne sur la fesse.
Nous restons tous deux contens.
Et venez venez, fille fille, folle folle,
Fille folle, venez tous à mon escole,
Je vous en feray autant.

Quand ma maistresse est malade (*bis*),
Je luy sers de medecin.

Pour la rendre plus gaillarde
Je luy mets ma pastanade
Dedans son petit bassin.
Et venez venez, fille fille, folle folle, etc.,
Pour dancer les matassins.

La femme est d'une nature (*bis*)
Difficile à contenter.
Il luy faut la confiture
Vive de rouge teinture,
Elle meurt sans en gouster.
Et venez venez, fille fille, folle folle, etc.,
Je vous en feray taster.

Un jour, donnant un clistère (*bis*)
A un gros jeune fessier,
On me dit : Que veux-tu faire?
Gros lourdaut d'apoticaire,
Mets le pilon au mortier.
Et venez venez, fille fille, folle folle, etc.,
Je vous en feray gouster.

V

Un beau matin je rencontray
Margot le long d'une prairie.
Tout soudain je luy demandai
D'où venoit sa melancholie.
Elle dit qu'elle n'avoit pas
De chair pour faire un bon repas.

Je luy offris mon petit cœur.
La petite se prit à rire,
Me protestant qu'à mon humeur

Elle ne treuvoit rien à dire.
Mais certes je n'avois pas
De quoy luy faire un bon repas.

Je luy mis dans sa belle main
Une poignée de pistoles.
Elle me dit qu'elle avoit faim,
Qu'à mon argent et mes paroles
La pauvrette ne treuvoit pas
De quoy luy faire un bon repas.

Après avoir bien recogneu
L'intention de cette belle,
Je luy feis voir mon corps à nud.
Ah! monsieur mon amy, dit-elle,
Asteure je ne doute pas
De faire un excellent repas.

La mauvaise ayant bien repeu,
Elle faict de la desplaisante.
Moy qui ay faict ce que j'ay peu
Afin de la rendre contente,
Elle jure que je n'avois pas
Pour luy faire un autre repas.

VI

Un jour allant voir ma mie,
Un jour allant voir ma mie,
De chier me prit envie;
Je m'escorchay tout le trou.
Jamais en jour de ma vie
Je ne chiray que debout.

Je m'assis sur une ortie,
Je m'assis sur une ortie.
Au cul me vint la vessie;
Je me picquay par le bout.
Jamais en jour de ma vie
Je ne chiray que debout.

Soufflez-y sans qu'on en rie,
Soufflez-y sans qu'on en rie,
Afin que plus je ne crie,
Je seray guery du tout.
Jamais en jour de ma vie
Je ne chiray que debout.

Ou lèche m'y, je t'en prie,
Ou lèche m'y, je t'en prie.
Tout homme qui pette et chie
N'a pas torche-cul tousjours.
Jamais en toute ma vie
Je ne chiray que debout.

VII

Comment filerois-je ?
Je suis sans fusée.
Mon mary me bat, la la,
J'en suis bien faschée;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

Comment filerois-je ?
Je n'ay point de laine.
Mon mary me bat, la la,

Trois fois la semaine ;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

Comment filerois-je ?
Je n'ay point de chanvre.
Mon mary me bat, la la,
Dedans nostre chambre ;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

Comment filerois-je ?
J'ay mal à la teste.
Mon mary me bat, la la,
Ce n'est qu'une beste ;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

VIII

Belle, je vous offre un oyseau
Qui est eschapé de la mue [1] ;
Mais il luy manque le cerveau
Et la plus grand'part de la queue.
Si vous le muez [2] à loisir,
Il vous donnera du plaisir.

1. Cage où l'on enfermoit les oiseaux, notamment les faucons.
2. *Muer*, mettre en cage, loger.

Cet oyseau, roide et bien volant,
Faisoit merveille à son servage.
Asteure, en caresme-prenant,
Belles, mettez-le dans la cage.
Si vous le muez à loisir,
Il vous donnera du plaisir.

Ce brave oyseau, fin et subtil,
Ayme le poil comme la plume.
Mais quand il vole le connil [1],
Il est si aspre qu'il s'enrume.
Si vous le muez à loisir,
Il vous donnera du plaisir.

Nostre oyseau ne se perdra point,
Il a de fort bonnes sonnettes.
Ayez-en tant soit peu soucy,
Il servira tant que vous estes.
Surtout, muez-le de loisir,
Il vous donnera du plaisir.

Il est bouffon au dernier point,
Car aussi tost qu'il void le leurre
Il vient roide dessus le poing;
Et tant soit peu qu'il y demeure,
Il vous donnera du plaisir
Si vous le muez à loisir.

IX [2]

Vous pouvez faire la belle, (*bis*)
Mais de passer pour pucelle

1. Quand il est en chasse contre les lapins.
2. Cette chanson est la trentième des *Chansons récréatives*

Cela vous est interdit,
Car vous estes plus cognue
Qu'une fille dissolue.
Mon petit doigt me l'a dit[1].

Vous faictes de la finette, *(bis)*
En touchant une espinette,
Dont le son nous estourdit.
Vostre desir vous propose
De toucher quelque autre chose.
Mon petit doigt me l'a dit.

du Nouveau Parnasse des Muses, édition de Paris, 1634. Dans Gaultier Garguille on ne trouve que les 1er, 2e 7e et 12e couplets; il y a aussi quelques variantes. Le texte que nous donnons est celui du Parnasse des muses.

1. Ce refrain, que nous trouvons dans la *Comédie des chansons* (Ancien théâtre, t. 9, p. 167), fut quelque temps à la mode; on l'avoit adapté à boucoup de chansons. Saint-Amant parle de cette vogue, quand il dit à la fin du *Poëte crotté* (*Œuvres*, édit. Ch. Livet, t. 1, p. 236) :

> . . . . La chanson nouvelle
> Qui maintenant est en crédit :
> *Mon petit doigt me l'a dit.*

Voiture nous apprend qu'on la chantoit dans la société de madame de Rambouillet. « Nous chantâmes en chemin, écrit-il dans une de ses *lettres*, une infinité de *sçavant*, de *petit-doit*, de *bons soirs*, de *pons bretons*. » (*Œuvres*, 1713, in-8, p. 24.) Dans *Le doux entretien des bonnes compagnies*, Paris, Guignard, 1634, in-12, se trouve une chanson avec ce même refrain. C'est la trente-cinquième du recueil; elle n'a pas moins de vingt-un couplets. Je n'en citerai qu'un, dirigé contre Anne d'Autriche et Buckingham :

> Dans Conflans une bergère,
> Qui ne fut jamais légère,
> Sur l'herbette s'endormit,
> Songeant que dans l'Angleterre
> Un amant lui fait la guerre.
> Mon petit doigt me l'a dit.

Il paroît pourtant qu'à cette époque c'étoit déjà un refrain

Vous estes de belle taille; (*bis*)
Pour combattre à la bataille,
Tousjours le cœur vous en dit.
Vostre belle humeur ne butte
Qu'à faire la culle butte.
Mon petit doigt me l'a dit.

Souvent vous mettez la pièce (*bis*)
Pour recevoir les caresses
De quelque jeune estourdy,
Qui va disant par la rue
Qu'il vous a veue toute nue.
Mon petit doigt me l'a dit.

Vous faites souvent la chose (*bis*)
Que vostre cœur se propose
Avecques cest estourdy,
Et puis après il se vante
D'avoir bouché vostre fente.
Mon petit doigt me l'a dit.

moins couru. Je lis en effet, au second couplet de la 14e chanson du même recueil, le *Caquet des femmes :*

Les *Ponts-Bretons* charmèrent
Autrefois nos esprits,
Les *Petits-doigts* gaignèrent
Bientôt après le prix;
Mais maintenant on le blasme
De n'estre pas curieux.
Quand les femmes sont ensemble,
Leur caquet vaut beaucoup mieux.

Pendant la révolution une variante de ce refrain fut un instant à la mode. Quand le général Beurnonville eut envoyé le bulletin de la fameuse affaire qui n'avoit coûté que le petit doigt d'un tambour, on fit une chanson dont chaque couplet finissoit ainsi :

Hola! citoyen Burnonville,
Le petit doigt n'a pas tout dit.

Vous avez la gorge belle; (*bis*)
Cupidon en sentinelle,
De là chacun assaillit,
Mais quand on vient à la touche
On voit que ce n'est que mouche.
Mon petit doigt me l'a dit.

L'autre jour dans un boccage, (*bis*)
Un garçon du voisinage
Sur l'herbe vous estendit,
Et, vous ayant descouverte,
Vous donna la cotte verte.
Mon petit doigt me l'a dit.

Blanchefleur est resolue, (*bis*)
Quand la cour sera venue,
D'employer tout son crédit,
Et si on ne la marie
Elle fera la folie.
Mon petit doigt me l'a dit.

La Caliste n'est pas-duppe, (*bis*)
Laissant couler souz sa juppe
Un lievre qui la poursuit,
Et, craignant qu'on le descouvre,
Elle le met dans son Louvre.
Mon petit doigt me l'a dit.

J'ay trouvé celle que j'ayme (*bis*)
Avec un visage blesme
Languissant dedans un lict.
Je croy qu'elle avoit envie
D'avoir de mon eau de vie.
Mon petit doigt me l'a dit.

Mesmes depuis en cachette (*bis*)
Vous rompistes une couchette
Dont le debris s'entendit,
Et durant cette manie
Vous estiez en compagnie.
Mon petit doigt me l'a dit.

Caliste, la chaste dame, (*bis*)
A quelque chose dans l'ame
Qui la travaille un petit.
Qu'elle n'en ait point de honte,
Je sçay bien que c'est un comte,
Mon petit doigt me l'a dit.

Propre à tout, tu fais du sage, (*bis*)
Mais l'on t'a veu en dommage
Au logis de la Petit.
Tu voulois lever la cotte
De la belle huguenotte.
Mon petit doigt me l'a dit.

X.

A l'ombre d'une fougère, (*bis*)
Tout proche d'un jeune bois,
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

J'ay rencontré une fille (*bis*)
Qui chantoit à haute voix :
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

Au son de la chansonnette (*bis*)
Respondit un villageois :
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

En jouant sur sa musette, (*bis*)
Luy disoit en son patois :
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

En foulant l'herbe mollette (*bis*)
Baise moy cinq ou six fois.
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

La fillette fut follette, (*bis*)
Luy donna sur son minois.
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

Et puis il fit la chosette (*bis*)
Qui luy a duré neuf mois.
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

XI

L'autre jour un gentil galand
Se plaignoit à sa belle-mère
Que sa femme se va plaignant,
La larme à l'œil, à sa commère,
Que ce luy est chose bien amère
De le faire ainsi nuict et jour.
Fessez, fessez, ce dit la mère,
La peau du cul revient tousjours.

Ma mère, ce dit le beau fils,
Jamais je n'en veis de si fière.
L'autre des jours quand je luy fis
Elle tournoit le cul arrière.
Mais elle est bonne mesnagère,
Voila qui est tout mon recours.
Fessez, fessez, ce dit la mère,
La peau du cul revient tousjours.

Quand je reviens du cabaret,
Elle faict sabbat de sorcière,
Et moy d'un manche de balay
Je vous luy taille des croupières.
Puis barbiers et apoticaires
Tirent tout l'argent de chez nous.
Fessez, fessez, dit la commère,
La peau du cul revient toujours.

XII

En m'en revenant de Gascogne
Je passay par le Poictou.
Je rencontray un pauvre homme
Qui geloit dessoubs un chou.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je rencontray un pauvre homme
Qui geloit dessoubs des choux.
J'eus peur que, la nuict venue,
Il ne fust mangé des loups.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

J'eus peur que, la nuict venue,
Il ne fust mangé des loups.
Je le mis soubs mes esselles
Et le chargeay sur mon cou.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je le mis soubs mes esselles
Et le chargeay sur mon cou.
Quand il fut dedans ma chambre
Il avoit perdu le pouls.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Quand il fut dedans ma chambre
Il avoit perdu le pouls.
Je l'approche de mon hastre
Et le mis sur mes genoux.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je l'approche de mon hastre
Et le mis sur mes genoux.
Je le frotte et le manie
Tant que je le mis debout.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je le frotte et le manie
Tant que je le mis debout.
Nous cheusmes tous deux ensemble,
Luy dessus et moy dessous.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Nous cheusmes tous deux ensemble,
Luy dessus et moy dessoubs.
Pour me payer de mes peines,
Me baisa cinq ou six coups.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

XIII

Ouvrez-nous, la belle hostesse [1],
Voicy nostre bulletin :

1. Cette chanson est de celles que Wolf a reproduites. Voy. p. 115 de son *Recueil*, déjà cité. Elle est du genre de ces chansons d'aventuriers dont il y eut un si grand nombre au XVI[e] siècle, et qui rouloient presque toujours sur un sujet comme celui-ci : L'arrivée dans une hôtellerie de quelques soudards, dont les premiers mots étoient un salut grivois pour l'hôtesse, et des gaillardises pour la chambrière. De ces chansons il en est une que je trouve déjà dans le *Recueil* de Pierre Attaignant, publié en 1540, et qui se chante encore en quelques provinces; en voici deux couplets :

Nous étions trois compaignons
Qui allions
De là les monts;
Nous voulions
Faire grand' chère,
Sens devant derrière,
Si n'avions pas un sou,
Sens dessus dessous.

Quand on nous vit arriver,
On nous pria de souper
Avecque la chambrière,
Sens devant derrière;
Nous mangeâmes notre saoûl,
Sens dessus dessous.

Le Sage, dans sa pièce *La princesse de Carizim*, acte 1, scène 2, fait chanter presque textuellement, par un de ses

Jusques à demain au matin
Logez un peu la jeunesse.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus?

Nous avons faict une ronde
Depuis la nuict jusqu'au jour.
Soubs l'enseigne de l'amour
Nous courons par tout le monde.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus?

Ne redoutez point nos armes,
Nature nous les donna,
Et l'Amour les façonna
Pour estre de ses gendarmes.

personnages, un couplet de cette chanson ; l'air est noté à la fin du volume (*Théâtre choisi* de Le Sage, Paris, 1821, in-12, t. 2, nº 107 de la musique). Béranger, qui ne savoit sans doute pas que cet air datoit du XVIe siècle, l'a aussi employé pour l'une de ses chansons, *le Rideau*. Les hôtesses et les chambrières d'hôtelleries jouoient souvent dans les chansons le rôle qu'on leur donne dans celle-ci. J'en sais, entre autres, une très-curieuse, et du XVIe siècle aussi, sur ces femmes de cabarets. Elle se trouve dans la *Fleur des chansons*, etc., Lyon, Benoît Rigaud, 1586 (édit. des *Joyeusetez*), p. 90. Elle a pour titre : *Chanson nouvelle des taverniers et tavernières;* nous n'en donnerons qu'un couplet :

S'il faut une chandelle
Pour aller vous coucher,
La chambrière belle
Vous faut pour la moucher;
Si elle est godinette,
Vous baisez sa bouchette
Un petit coup ou deux;
Si vous êtes bien sage,
C'est tout un du visage,
Mais gardez l'entre-deux.

Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus ?

Nos mousquets n'ont point de flammes,
Tels bastons sont defendus;
Mais nos arcs sont bien tendus
Pour le service des dames.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus ?

Je tremble de telle sorte
Que je crains le mal de dents;
J'entreray tout seul dedans,
Mes deux goujats à la porte.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus ?

Je crains d'estre icy malade :
Ouvrez, belle, hardiment;
Si vous n'ouvrez vîtement
J'enfonce la barricade.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus ?

XIV [1]

Je demanday à la vieille
Quel chapperon elle vouloit.

1. Cette chanson pourroit, si nous en avions besoin, nous être encore une preuve que Gaultier Garguille ne chantoit pas seulement ce qu'il avoit fait, mais puisoit volontiers dans le fonds populaire. Elle est beaucoup plus ancienne que lui; on la chantoit déjà du temps de François 1er. Quand les psaumes de Marot commencèrent d'être à la mode, comme Goudimel n'avoit pas encore fait la musique sur laquelle ils

La vieille m'a respondu :
D'un beau velours, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille,
Requinquez-vous donc.
Que ne vous requinquez-vous, vieille,
Que ne vous requinquez-vous donc.

Je demanday à la vieille
Quel colet elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'un beau quintin, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille, etc.

furent chantés plus tard, et comme il falloit par conséquent leur ajuster des airs connus, celui que le roi choisit pour le psaume qu'il préféroit fut justement l'air de la vieille chanson : *Que ne vous requinquez-vous, vieille.* (Voy. Bayle, art. *Marot*, et Fétis, *Curiosités de la musique*, in-8, p. 374.) Étoit-ce sérieusement ou avec une intention de parodie que François Ier se servoit de cet air assez peu respectable? Son mauvais vouloir pour les protestans me feroit penser plutôt à une idée de parodie, de sa part. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que le vieux chant auroit servi à cet usage profanateur. Dans l'office de la *fête des fous*, c'est lui qu'on employoit pour le *Magnificat*. (Voy. l'excellent article de M. Pelissier, *Dict. de la conversation*, cinquante-sixième livraison, p. 11.) Il paroît même que dans certains *Missels* des diocèses du Midi il resta longtemps noté à cet endroit des vêpres. Neré, qui étoit précepteur des enfans de M. Champigny, intendant de justice à Aix, remarqua cette coutume ridicule à Aix, et s'en plaignit. Il en parla comme d'un intolérable scandale dans sa lettre à Gassendi (*Quærela ad Gassendum*, 1645, in-12, p. 72). C'est dans la Provence, comme ceci le prouve, et aussi dans le Languedoc, que cette chanson étoit surtout populaire. Odde de Triors la donne comme une chanson de Toulouse dans ses *Joyeuses*

Je demanday à la vieille
Quelle jupe elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'un beau satin, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille,
Requinquez-vous donc.

Je demanday à la vieille
Quelle musique elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'un flageolet, s'il y en avoit.
Vous en aurez, la vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille, etc.

Recherches de la langue tolosaine, 2e édit., P. Jannet, 1847, in-8, p. 23 : « *Requinqua*, dit-il, proprement vaut autant à dire comme se reverdir et esgayer, et se dict coustumièrement ce verbe à gens qui sont naturellement songeards, mornes et taciturnes, et qui sont aussi peu éveillés qu'une teste de bœuf endormie près d'un buisson. Mais le plus souvent il se dit à vieilles gens, *juxtà vulgarem cantilenam tolosanam* :

Requinque te vieillo, requinque te donc,
Et per que non te requinques vieillo,
Et per que non te requinques donc. »

Le joueur de viole Maugars, ayant à se venger de la vieille vicomtesse d'Auchy, qui l'avoit renvoyé de son académie, ne trouva rien de mieux pour se venger que de lui chanter, un soir qu'il la rencontra chez madame de Tonnerre, la fameuse chanson redoutée des vieilles femmes : *Que ne vous requinquez*, etc. (Tallemant, édit. in-12, t. 2, p. 6.) Aujourd'hui elle se chante encore dans beaucoup de provinces; M. Mary Lafon, qui l'avoit entendue dans le Midi, en a reproduit un couplet à la page 11 de son roman *Jonas dans la baleine*. La ronde de la *Vieille*, si populaire chez les enfans, vient de cette même chanson. (Voy. *Chansons populaires de la France*, première édition; Delloye, 56e livr.)

Je demanday à la vieille
Quelle viande elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'une andouille, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille, etc.

XVI[1]

Que je me plais soubs vostre loy! (*bis*)
Cloris, sitost que je vous voy[2],
Ma joye est sans seconde,
Car vous avez je ne sçay quoy
Qui charme tout le monde.

Vos desdains me sont des appas; (*bis*)
Vous me fuyez, je suis vos pas;
Vostre glace m'enflamme,
Et vous serez, jusqu'au trespas[3],
Princesse de mon ame.

Des peines je me rends vainqueur. (*bis*)
C'est en vain que vostre rigueur
Incessamment m'outrage;
Vous m'avez bien osté le cœur,
Mais non pas le courage.

Je sçay bien qu'un roy seulement (*bis*)
Est digne d'estre vostre amant,

1. Cette chanson est la quinzième du *Parnasse des Muses*.
2. VAR. du Parnasse des Muses :
Olympe, lorsque je vous voy.
3. VAR. : Mais vous serez jusqu'au trepas.

O ma douce cruelle !
Mais si je faux en vous aymant,
Au moins la faute est belle.

Si vous me voyez souspirer, (*bis*)
C'est que je ne puis desirer ;
Ma gloire est trop petite,
Et mon humeur est d'espérer
Plus que je ne mérite.

XVI [1]

Je sçay une jolie chanson,
C'est de Robin et Janneton ;
Ils ont couché ensemble, da,
Dame ne vous desplaise, da, (*bis*)
Dame ne vous desplaise.

Robin a dit à Janneton [2] :
Çà, que je baise ton teton,
Je te feray tant aise, da,
Dame ne vous desplaise, da, (*bis*)
Dame ne vous desplaise.

Quand Robin vit que Janneton
Se laissa baiser son teton,

1. Cette chanson est la seizième des *Chansons récréatives*, mises à la suite du *Nouveau Parnasse des Muses*, etc., 1634, in-12. Elle commence ainsi :

C'est de Robin, de Jeanneton,
. . . . . .
Ils ont couché ensemble, da.

2. Ce couplet, dans les *Chansons récréatives*, est le troisième, et *vice versâ*.

La jette à la renverse, da,
Dame ne vous desplaise, da, (*bis*)
Dame ne vous desplaise.

Or sus, Robin, recommençons;
Ce jeu cy me semble bon,
Et meilleur que des fraises, da [1],
Dame ne vous desplaise, da, (*bis*)
Dame ne vous desplaise.

Robin, si j'eusse bien pensé
Que tu te fusse si tost lassé,
Je fusse encore pucelle, da,
Dame ne vous desplaise, da, (*bis*)
Dame ne vous desplaise.

XVII [2]

Que l'amour est rigoureux!
Qu'il assortit mal ses flammes!
Quand j'estois jeune amoureux,
Il me fit hayr des dames.
Ores il m'offre des fillettes
Quand j'ay passé soixante ans;

1. VAR. : *Est* meilleur que des fraises, dà!

2. Cette chanson est une des plus jolies et des plus célèbres du recueil. La Borde l'a citée dans ses *Essais sur la musique*, t. 3, et après lui, Gouriet, dans ses *Personnages des rues de Paris*, parmi lesquels il fait figurer Gautier Garguille, t. 1, p. 144, etc. M. Adrien Decourcelles, qui a fait de notre farceur et de ses compères les héros d'une petite comédie en vers, jouée au Théâtre-François, en 1849, sous le titre de *Marinette*, a mis aussi dans la bouche de Gautier l'un des couplets de cette chanson.

Mais c'est donner des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Quand j'estois vaillant soldat,
Chacun fuyoit ma rencontre ;
Ores qu'on me livre au combat
Je ne puis que faire monstre :
Car de parler d'amourettes
A qui passe soixante ans,
Mais c'est donner des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Estant garçon à louer,
Je bruslois auprès des filles,
Qui ne vouloient point jouer,
Ayant fait dresser les quilles.
Et maintenant ces fillettes
M'offrent leurs embrassements ;
Mais c'est donner des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Si l'on m'eust fait autrefois
Travailler à la journée,
J'eusse bien fendu du bois
Sans esmousser la coignée ;
Mais de parler d'amourettes
A qui passe soixante ans,
C'est présenter des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Les filles fuyoient mon eau,
Ma fontaine estant remplie,
Et chacune tend son seau
Lors que la source est tarie.

Retournez-vous-en, fillettes,
Vous prenez mal vostre temps;
Vous présentez des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

XVIII [1]

Et de mon asne
Qui en aura la teste?
Ce sera toy, lacquais;
La tienne est bien mauvaise.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura la peau?
Ce sera vous, Monsieur,
Pour vous faire un manteau.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura les oreilles?
Ce sera vous, Monsieur,
Pour pendre vos bouteilles.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

1. Cette chanson est une des quatre que Wolf ait empruntées à Gautier Garguille pour son recueil *Altfranzœsische Volkslieder*, Leipzig, 1831, in-12, p. 117. Elle semble être un souvenir de la fête de l'âne. J'en ai entendu chanter une à peu près pareille à Orléans.

Et demon asne
Qui en aura les jambes ?
Ce sera vous, Monsieur,
Pour danser sarabandes.
Hélas ! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura les yeux ?
Ce sera vous, Monsieur,
Vous estes chacieux.
Hélas ! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura la queue ?
Ce sera vous, Monsieur,
La vostre est trop menue.
Hélas ! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura l'esprit ?
Ce sera vous, Monsieur,
Le vostre est bien petit.
Hélas ! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

XIX

Quelqu'un me dit en secret
Que ma femme est par trop gaillarde,
Et que, si je n'y prend garde,
Un jour j'en auray regret.

Mais je pense qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux [1].

Je sçay bien que tous les jours
Elle apprend les affetteries,
Que le Cours et les Tuilleries
Sont ses escolles d'amour [2];
Mais je pense qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux.

Je sçay bien que tous les jours,
Feignant d'aller voir sa voisine,
Ou visiter sa cousine,
Elle va voir ses amours;
Mais je pense qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux.

Tout le plus grand reconfort
Qu'en ce mal je me promette
Est rendre ce qu'on me preste
Sans m'en affliger si fort,
Et de croire qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux.

XX

En ce beau temps de vendange
Où chacun prend ses ébats,
Ne trouvez donc pas estrange
Si je grate ainsi mon bas.

1. Ce refrain et les deux vers qui le précèdent se retrouvent dans la *Comédie des chansons* (*Ancien théâtre*, édit. elzevir., t. 9, p. 145).
2. Voy. *Ancien théâtre*, t. 9, p. 146.

Pourquoy non, s'il me demange,
Ne le grateray-je pas ?

J'ay veu dedans nostre grange
La grosse fille à Colas,
Sur la paille qu'elle arrange,
Prendre un semblable soulas.
Pourquoy non, s'il me demange,
Ne le grateray-je pas ?

Elle me dit en contr'eschange
Que, me suivant pas à pas,
Par le trou d'une lozange [1]
Ellet vit mon petit cas.
Pourquoy non, s'il me demange,
Ne le grateray-je pas ?

Donnez-m'en blâme ou louange,
J'y trouve par trop d'appas,
Et n'en voudrois pas le change
Pour un gros fromage gras.
Pourquoy non, s'il me demange,
Ne le grateray-je pas ?

XXI

Pour un festin qui m'agrée
Voicy tout ce qu'il me faut :
Un plat de navets d'entrée,
Au dessert un artichaut.

1. Morceaux de verre, lit-on dans le Dictionnaire de Trévoux, qui se mettoient dans les plombs des panneaux de vitre, et qui en effet avoient toujours la forme d'un losange.

Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

Le devant et le derrière
Se sentent de ce banquet;
L'un charge la canonière
Et l'autre le pistolet.
Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

Quand j'ay vuidé mon escuelle
Des gros navets de Cléon,
J'enfoncerois la Rochelle [1]
Tout à grands coups de canon.
Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

Pour l'artichaut, il m'enflamme,
Je ne vous dis pas comment;
Demandez-le à ma femme,
Quand j'en mange elle s'en sent.
Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

XXII [2]

Amour tenoit sa seance,
Il peut y avoir trois mois,

1. Ce vers donne la date de cette chanson. Il prouve qu'elle étoit faite avant la prise de la Rochelle, et par conséquent antérieure au recueil de Gautier Garguille.

2. Cette chanson est la cent trente-sixième du *Nouveau*

Et j'ouys à haute voix
Prononcer cette sentence :
Il faut payer nuict et jour
Les arrerages d'amour [1].

Trente femmes de tous aages [2]
Sont accourues promptement
Demander le payement
De tous les vieux arrerages.
Il faut payer nuict et jour
Les arrerages d'amour

Une vieille damoiselle,
Qui caquetoit volontiers,
Alla [3] par tous les quartiers
Annoncer cette nouvelle :
Il faut payer nuict et jour
Les arrerages d'amour.

Une veufve bien gentille
Vient jurer par ses beaux yeux
Que l'on luy devoit de vieux
De quatre ans qu'elle estoit fille,

Parnasse des Muses. Nous y retrouvons cette variante au premier couplet :

Amour tenant sa séance,
Il y peut avoir un mois,
S'écriant à haute voix,
Prononça cette sentence....

1. Tout ce premier couplet a été intercalé dans la *Comédie des chansons*, p. 143.

2. Ce couplet manque dans le *Nouveau Parnasse des Muses.*

3. VAR. : *Courut.*

Qu'on lui payast nuict et jour
Les arrerages d'amour [1].

Une jeune damoiselle
Demandoit à un vielleux :
« As-tu perdu les deux yeux
En jouant de ta vielle ?
— Non, mais ce fut l'autre jour,
Payant mes debtes d'amour [2]. »

1. A la suite de ce couplet se trouve celui-ci, dans le *Nouveau Parnasse des Muses* :

Une fille de village
Souspiroit incessamment
Pour avoir le payement
De six années d'arrérages, etc.

2. Ce couplet manque dans le *Nouveau Parnasse des Muses*. Pour le comprendre, il faut se rappeler que les chanteurs et joueurs d'instrumens dans les rues, au moyen âge, et jusqu'au XVII[e] siècle, étoient tous aveugles. On en a mille preuves, aussi bien en Allemagne qu'en Italie et en France. Voy. notamment un passage de Heber von Tritschelar, dans le *Leben der Heiligen*, et un autre dans *le Titurel*, fol. 164. La vielle étoit presque exclusivement à l'usage des aveugles des rues. M. Bottée de Toulmon dit, parlant de cet instrument : « Il étoit réservé aux aveugles et aux mendians, car un passage d'une chronique manuscrite de Bertrand Du Guesclin en fait mention sous le nom d'instrument truant. Eustache Deschamps dit : *Aveugles chifone aura;* enfin, on trouve dans Gerson : *Tale instrumentum vindicaverunt ipsi cœci.* » (Instruments de musique en usage dans le moyen âge, *Annuaire de la Société de l'histoire de France*, 1839, p. 189-190.) En Ecosse, parmi ces chanteurs aveugles, nous rencontrons le ménestrel Harry, *blind* Harry, ainsi qu'on l'appelle communément; en Angleterre, nous trouvons comme preuve le proverbe : *As blind as a harper,* et plusieurs passages de Ben Johnson et de Shakespeare. En Italie, on connoît entre autres *il cieco* da Ferrara, puis Paolo Britti, *il ciecco da Venetia,* ainsi qu'il se nomme lui-même en tête de la seconde édition de ses chan-

Mais je ne me sçaurois taire
De ce rude jugement ;
J'en appelle promptement,
Car, ma foy, c'est trop d'affaire

sons. (Voy. sur lui un article de M. G. Duplessis, *Bulletin du bibliophile*, 1843, p. 295.) Avec un des airs chantés par ces aveugles italiens on a fait l'air d'une danse longtemps célèbre, qui pour cela s'est appelée la *Chacone*. En Espagne, on appelle encore un certain genre de chansons *romances de Ciegos*. Les aveugles se permettoient aussi des chants historiques ; dans le Diable *boiteux* de Guevara (*El Diablo cojuelo*, t. 6), nous voyons un aveugle qui, monté sur une borne, chante à la foule les *romances* d'Alvar de Luna. En France, je le répète, il en étoit de même, sauf toutefois l'importance des choses chantées. On trouve déjà indiqués dans le *Propriétaire des choses*, de Corbichon, les joueurs de vielle aveugles ; dans le *Mystère de la résurrection*, édit. Verard, fol. 3, on voit en scène un aveugle marchand de chansons ; Rabelais, liv. 2, ch. 31, nous montre un aveugle « qui sonnoit la note avecques sa vielle » ; G. Bouchet (19e *sérée*) parle de ceux qu'on faisoit venir aux noces ; dans le *Francion* (1681, in-8, t. 2, p. 229), le vielleux, mandé par Hortensius pour mettre en joie ses écoliers, se plaint « de ce que son pauvre luminaire est éteint. » Dans le *Paranymphe de la vieille qui fit un bon office* (Parnasse satyrique, 1660, in-12, p. 238) il est dit :

Les aveugles, dessus leur vielle,
Ne chanteront autre nouvelle
En mendiant dans nos maisons.

Saint-Amant fait dire par le *Poëte crotté* à sa chère Sybile (édit. Livet, t. 1, p. 229) :

Remembre toy des sérénades,
Qu'en mes nocturnes promenades,
Accompagné d'un vielleur
Aveugle, afin que déceleur
De nos amours il ne put estre, etc.

Enfin, le chanteur contemporain de Gautier Garguille, le Savoyard, chanteur du Pont-Neuf, étoit aussi aveugle (D'Assoucy, *Aventures*, t. 1, p. 249).

Que de payer nuict et jour
Les arrerages d'amour [1].

XXIII

Mon Dieu, que je plains ces maris
Sujets à jalousie!
J'en ay un qui me veut nourrir
En cette tyrannie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

J'en ay un qui me veut nourrir
En cette tyrannie;
A tout ce que je prends plaisir,
Soudain me le desnie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

A tout ce que je prends plaisir,
Soudain me le desnie;
Il ne veut pas tant seulement
Que je voye compagnie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

Il ne veut pas tant seulement
Que je voye compagnie;
Si tost qu'il vient quelqu'un chez moy
Il entre en frenesie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

1. Ce couplet manque dans le *Nouveau Parnasse des Muses*.

Si tost qu'il vient quelqu'un chez moy
Il entre en frenesie;
Il emmaigrit de jour en jour
De cette maladie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

XXIV

Mon père m'a donné mary [1],
Un faux vieillard tout racourcy,
Tant j'estois innocente,
Qui n'avoit point, qui n'avoit point
De bonne avoyne à vendre.

1. On feroit un gros recueil de toutes les chansons du genre de celle-ci. C'est à croire que chaque mariage d'une jeune fille avec un vieil homme en faisoit composer une nouvelle. Il semble que c'étoit le châtiment de ces unions mal assorties, comme les bruyans charivaris étoient la punition des veuves qui se remarioient. Dans le *VII^e recueil* de P. Atteignant, 1530, je trouve déjà une de ces chansons :

Il est jour, dit l'allouette,
Sur bout, sur bout.
Allons jouer sur l'herbette.
Mon père m'a mariée
A un vieillard jaloux,
Le plus let de cette ville,
Le plus mal gratioux,
Qui ne sait, qui ne veut, qui ne veut
Faire la chosette,
Voire dà, voire dà, voire dà,
Qui est si doulcette.

Dans le recueil réimprimé en 1838, pour Silvestre, *S'ensuyvent plusieurs belles chansons*, etc., j'en trouve une autre :

Lasse! je suis mal mariée,
Et j'ai bel amy par amour.

Un faux vieillard tout racourcy.
La nuict que couchay avec luy,
Après ma longue attente,
Il me jura qu'il n'avoit point
De bonne avoine à vendre.

Parmi les chansons citées dans les *Propos rustiques* de Noël de Faïl, édit. Guichard, p. 41, il en est une de ce genre, indiquée ainsi : *Hélas ! mon père m'a mariée.* Ce n'est pas tout : au nombre des messes composées en 1503, sur des thèmes d'airs populaires, comme c'étoit l'usage, il s'en trouve une du musicien Compère, ainsi indiquée : *Mon père m'a doné mari.* (Ottaviano Petrucci dei Fossombrone, etc. Wien, 1845, in-8, p. 39.) Dans la *Comédie des chansons*, p. 164, je trouve encore ce débris :

Mon père m'a mariée à un vieillard bonhomme.

Dans la troisième partie du *Roman comique* (ch. 8), ce couplet :

Mon père m'a donné mari,
Qu'est-ce que d'un homme si petit, etc.,

et enfin, de nos jours encore, la chanson *Mon père m'a donné un mari,* dont l'air, qui se trouve sous le n° 1462 de la Clé du caveau, a servi à Béranger pour ses Bohémiens. De toutes ces chansons, l'une des plus charmantes est celle en dialecte angoumois, qui a été retrouvée dernièrement, et que nous empruntons à M. Champfleury, qui l'a publiée dans son volume *le Réalisme*, p. 196-197 :

LA P'TITE ROSETTE.

Voici le jour venut
Ou Rosett' s'y marie : } *Bis.*
A prend in homme
De quatre-vingt-dix ans;
La p'tite Rosette
N'a forment pas tiinze ans.

J'la prend par la main,
J'la mène à l'église : } *Bis.*
«Voe-tu, Rosette,

La nuict que couchay avec luy,
Se recula et s'endormit ;
Je demeuray constante,
Croyant alors qu'il n'avoit point
De bonne avoyne à vendre.

» Tés amis, tés parents?
» Ma p'tite Rosette,
» As-tu le cœur content ? »

J'la prend par la main,
J'la mène à la danse : } *Bis.*
« Danse, Rosette,
» Ménage bien tés pas,
» Ma p'tite Rosette,
» Ne te fatigue pas. »

J'la prend par la main,
J'la mène à la table : } *Bis.*
« Mange, Rosette,
» Mais mange doucement,
» Ma p'tite Rosette,
» N'ébrèche pas tes dents. »

J'la prend par la main,
J'la mène en sa chambre : } *Bis.*
« Voï-tu, Rosette,
» La chambre et le bia lit,
» Ma p'tite Rosette,
» Où je pass'rons la nuit? »

Quand vint sur la minuit,
Le vieillard se réveille : } *Bis.*
« Dors-tu, Rosette ?
» Dormiras-tu trejours?
» Ma p'tite Rosette,
» Pensons à nos amours. »

Quand vint le matin-jour,
Où Rosette s'y réveille : } *Bis*
« Mon Dieu, dit-elle,
» Tii l'aroit jamais dit,
» Qu'à mon mariage
» J'arés si bien dormit ! »

Se recula et s'endormit.
Tout promptement je sors du lict,
Outrée et mescontente,
Disant fi de ceux qui n'avoient point
De bonne avoyne à vendre.

Tout promptement je sors du lict,
M'en vay chés mon père, et luy dist,
Faschée et mal plaisante :
« Il n'en a point, ce faux vieillard,
De bonne avoyne à vendre. »

M'en vay chez mon père et luy dist :
« Mon père, il me faut un amy
Qui librement se vante
D'avoir, au défaut du vieillard,
De bonne avoyne à vendre.

XXV

Je perdis au soir icy
Le plus joly guillery;
Je le mis dans une cage
Qui avoit le cul percé.
Obligez moy de le rendre,
Mes dames, si vous l'avez.

Je le mis dans une cage
Qui avoit le cul percé;
Le guillery fut volage,
Bien tost il s'en est allé.
Obligez moy de le rendre,
Mes dames, si vous l'avez.

Le guillery fut volage,
Bien tost il s'en est allé;
Regardez dessous vos juppes,
S'il n'y sera point vollé.
Obligez moy de le rendre,
Mes dames, si vous l'avez.

Regardez dessous vos juppes,
S'il n'y sera point vollé;
Demandez à vos servantes
S'elles ne l'ont point caché.
Obligez moy de le rendre,
Mes dames, si vous l'avez.

Demandez à vos servantes
S'elles ne l'ont point caché;
Il ne cognoist pas leur cage,
Il n'y voudra pas chanter.
Obligez moy de le rendre,
Mes dames, si vous l'avez.

Il ne cognoist pas leur cage,
Il n'y voudra pas chanter;
Et si elles l'importunent,
Elles le feront plorer.
Obligez moy de le rendre,
Mes dames, si vous l'avez.

XXVI

Navet n'avet point de vin,
Navet n'avet point de vin,
Et son valet en avet;
Et pourquoy n'en avet Navet,

Et pourquoy n'en avet Navet,
Puisque son valet en avet [1].

Navet n'avet point d'argent,
Navet n'avet point d'argent,
Et son vallet en avet;
Et pourquoy n'en avet Navet,
Et pourquoy n'en avet Navet,
Puis que son valet en avet.

Navet n'avet point de pain,
Navet n'avet point de pain,
Et son valet en avet;
Et pourquoy n'en avet Navet,
Et pourquoy n'en avet Navet,
Puis que son valet en avet.

Navet n'avet point de nez,
Navet n'avet point de nez,
Et son valet en avet;
Et pourquoy n'en avet Navet,
Et pourquoy n'en avet Navet,
Puis que son valet en avet.

XXVII.

DIALOGUE [2].

GAUTIER.

Belle, à vos charmans appas,
Ma liberté j'abandonne.

1. Ce refrain se retrouve dans la *Comédie des proverbes*, p. 165.
2. Nous retrouverons un peu plus loin une chanson du

LA FILLE.

Ma mère a dit qu'elle ne veut pas [1]
Que je caquette avec les hommes.
Gardez bien vostre liberté,
Je ne suis de vostre qualité [2].

GAUTIER.

Catin, que ton visage est beau;
Permets, mon cœur, que je le baise [3].

LA FILLE.

Vostre cœur est dans le ventre d'un veau,
Je gasterois vostre fraise.
Les filles n'y ont point d'acquets
A escouter tant de caquets [4].

même genre, aussi en dialogue. Celle-ci est la treizième des *Chansons récréatives;* seulement elle s'y trouve sans nom de personnages, et l'amoureux s'y permet le tutoiement.

1. VAR. : Ma mère a dit qu'ell' ne vouloit pas
Que je caquetisse avec personne.

2. VAR. : Je ne suis pas de vostre équalité.

A la suite de ce couplet se trouve celui-ci, dans les *Chansons récréatives :*

Vois-tu pas bien qu'en t'aymant,
Je souffre un cruel martyre?
— Ha! je pense que voire, Samon, vrayment,
Qui ne sçauroit ce que vous sçavez dire,
Les filles n'ont point d'acquet
A entendre tant de caquet.

Ces deux derniers vers sont ceux qui terminent ici le couplet suivant.

3. VAR. : Ha! que ton visage est beau!
Mon cœur, fais que je te baise.

4. VAR. : Gardez que je ne dechire vostre fraize.
Les baisers sont retournez,
Vrayment, c'est pour vostre nez.

GAUTIER.

Que je baise ton blanc sein,
Soit par finesse ou par ruse.

LA FILLE.

Arrestez-vous, il n'y a que du foin;
Sont des bestes qui s'y amusent;
Et, pour Dieu, laissez-moy en pais,
Je m'en vay racler mes navets [1].

GAUTIER.

Avez-vous un serviteur,
Dites-moy, ma mie Françoise?

LA FILLE.

Vous l'irez dire à un crocheteur,
Et puis ce seroit de la noise;
Que j'en aye ou que n'en aye point,
Pour Dieu, ne vous informez point [2].

1. Ce couplet, dans les *Chansons récréatives*, vient après celui qui le suit ici, et, sauf les deux derniers vers, il est tout à fait différent, comme on en va juger :

Hé quoi! mon cœur, mes amours,
Feras-tu toujours la grongne?
— Sans davantage de discours,
Laissez-moy faire ma besongne.
Arrestez-vous, tenez-vous en paix,
Que je ratisse mes navets.

2. Voici ce couplet tel qu'il se trouve dans les *Chansons récréatives :*

As-tu point un serviteur?
Dis-moy, qui est-il, Françoise.
Vous l'iriez dire à quelque crocheteur,
Et puis ce seroit des noises,
Que j'en ayons, que j'en ayons pas,
Je vous prie, ne vous en souciez pas.

GAUTIER.

Dittes, belle, qu'aimez-vous,
Aimez-vous bien la musique ?

LA FILLE.

Vrayment, nous voilà bien chanceux,
Il y a du monde à nostre boutique ;
Sont viandes creuses que vos chansons,
On demande là-bas des chansons [1].

XXVIII

L'autre jour me cheminois
Mon chemin droit à Lyon [2],

1. VAR. : Ton esprit est-il content,
Quand il entend la musique ?
— O vrayment je sommes bien chantans,
Faut-il que je m'en aille dans nostre boutique ?
Ce sont viandes creuses que vos chansons,
On demande là-bas des chansons.

2. Les chansons qui commencent à peu près comme celle-ci, c'est-à-dire qui semblent être, d'après leur début, de gaillardes impressions de voyage, sont assez communes. Je citerai celle-ci, qui date de 1582, et que Castil-Blaze a donnée en partie dans son curieux livre, *Molière musicien*, t. 2, p. 186 :

L'autre jour revenois
De la foire de Rheims,
Je rencontrois trois hommes
Qui dansoient main à main.

Et cette autre aussi, qui est restée longtemps populaire :

En revenant de Saint-Denys en France,
Tricottons des jambes, etc.

Elle se trouve déjà dans la *Fleur des chansons nouvelles*, 1614, in-12, p. 409; elle est citée en partie dans le *pot-*

En mon chemin je rencontre
La fille d'un vigneron.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

En mon chemin je rencontre
La fille d'un vigneron.
Je luy demanday chopine,
Elle me tira du bon;
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

Je luy demanday chopine,
Elle me tira du bon.
Quand la chopine fut bue,
Je luy demanday conton.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

Quand la chopine fut bue,
Je luy demanday conton;
Je bandis mon arbaleste
Par dessus mon vireton.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

Je bandis mon arbaleste
Par dessus mon vireton;
Je pris ma virez au bas,
Je luy mis droit dans le front.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

pourri du troisième volume des *Brunettes*, p. 305, et l'on sait que c'est sur le rhythme de cet air que les tambours battoient autrefois la retraite.

Je pris ma virez au bas,
Je luy mis droit dans le front.
O mon Dieu ! dit la fillette,
Tu es gentil compagnon.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

XXIX

Fillettes, ne faites point
Comme cela les honteuses,
Lorsqu'on vous parle du point
Qui vous rend toutes heureuses.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Et nous qui sçavons que c'est,
Ces mines nous sont indice
Que ce joly jeu vous plaist,
Sans user tant d'artifice.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Ce bien qui vous est offert
Est un plaisir necessaire ;
La nature le requiert,
Et puis amour le tollère.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Que par vous donc estimé
Soit ce jeu qui vous fit naistre ;
Vos mères l'ont bien aimé,

Sans luy vous ne pourriez estre.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Donnez, dames, vostre amour,
Nous vous donnerons le nostre;
Nous jouerons chaque jour
A ce jeu l'un avec l'autre;
Et nous gousterons le bien
Sans faire semblant de rien.

XXX[1]

Quand je vous monstre, Janneton, (*bis*)
Mon esguille et mon peloton,
Vous me voulez mordre,
Et vous donnez, ce dit-on,
Du fil à retordre.

Si j'entame quelque discours (*bis*)
Sur le sujet de mes amours,
Vous me voulez mordre,
Et vous donnez tous les jours
Du fil à retordre.

1. Cette chanson est la dix-huitième des *Chansons récréatives;* le premier couplet s'y trouve ainsi :

Chascun sçait au pays latin
Que je suis assez beau mastin,
Si je voulois mordre.
Mais vous donnez, belle Catin,
Du fil à retordre.

Le couplet qui est le premier ici est le quatrième dans les *Chansons récréatives*.

Vous portez de petits collets, (*bis*)
A [1] vos bras force chapellets,
Tout va d'un mesme ordre;
Mais vous donnez à vos valets
Du fil à retordre.

Vous me dittes que vous tenez (*bis*)
Ces pauvres foulleurs pour damnez,
Si l'on n'y donne ordre;
Et cependant vous donnez
Du fil à retordre [2].

Je ne vous sçaurois tant parler [3],
Je sçay bien coudre et filler
Et sçay comme il faut tordre.
Je vous prie donc de me donner
Du fil à retordre.

Si je touche vostre teton,
Vous me menassez du baston,
Vous me voulez mordre,
Et vous donnez pour un teston
Du fil à retordre.

1. VAR. : *Dans*.
2. VAR. : Chacun m'a dit que vous tenez
Les pauvres baiseurs pour damnez,
Si l'on y donne ordre.
Mais chacun dit que vous donnez
Du fil à retordre.

3. Ce couplet et le suivant ne se trouvent pas dans les *Chansons récréatives*.

XXXI

Un berger prend sa belle
Et va dans un buisson [1],
Se jouant avec elle
D'une douce façon.
Ma foi, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

Voyant la douce vie
Que menoient ces amans,
Mon âme fut ravie
De leurs contentemens.
Ma foy, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

Après mille caresses
De la bouche et des yeux,
Je veis des gentillesses
Qui valoient beaucoup mieux.
Ma foy, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

Mais lorsque je veis mettre
La main dedans le sein,

1. Une chanson du XVI[e] siècle commence à peu près ainsi :

Le berger et la bergère
Sont à l'ombre d'un buisson,
Et sont si près l'un de l'autre,
Qu'à grand' peine la voit-on...

Ces quatre vers sont cités dans la quatre-vingt-douzième des *Nouvelles* de Des Periers, et la chanson tout entière se trouve dans la *Fleur des chansons amoureuses*, 1600, in-12, p. 158-160, et dans la *Fleur des plus belles chansons*, 1614, in-12, p. 188.

Cela me fit cognoistre
Quel estoit leur dessein.
Ma foy, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

XXXII

Je ne sçay que j'ay au cœur;
Toute la nuict je souspire,
Je sens une vive ardeur
Qui sans cesse me martyre.
Une bergère d'icy
Est cause de mon soucy.

Le jour je suis tourmenté
De la rigueur de ma peine,
Sans cesse je suis tenté
Par une force humaine.
La bergère que je voy
Est cause de mon esmoy.

Je pleure, estant à part moy,
La rigueur de ma tristesse,
Et faudra, comme je croy,
Que je meure de détresse.
Une bergère d'honneur
Est cause de ma douleur.

Mon mal est si gracieux
Que bien content je l'endure,
Et si doux me sont ses yeux
Que j'en ayme la blessure.

La bergère de beauté
Cause ma calamité.

XXXIII

J'ay veu Guillot en chemise (*bis*)
Contre un chesne bien à point,
Et Margot près luy assise
Qui racoutroit son pourpoint.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Je veis sortir une vesse (*bis*)
D'un trou qui estoit mal joint.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Guillot en eust la fumée (*bis*)
Par la manche de son pourpoint.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Je voulus voir la cheminée (*bis*)
D'où sortoit le vent si à point.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

La cheminée a deux trous. (*bis*)
Guillot au plus long se joint.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Çà, dit-il, que je ramonne, (*bis*)
Que le feu n'y prenne point.

Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

XXXIV

Nous avions une grande servante
Que Tifaine l'on appeloit;
Je me jouay tant avec elle
Qu'un gros garçon nous avons fait.
Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

Je me jouay tant avec elle
Qu'un gros garçon nous avons fait.
Quand elle se sentit enceinte,
La pauvre sotte, elle pleuroit.
Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

Quand elle se sentit enceinte,
La pauvre sotte, elle pleuroit.
A la fin je l'ay mariée
A un gros pitaux de valet.
Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

A la fin je l'ay mariée
A un gros pitaux de valet.
Quand Tifaine fut à la nopce,
De malheur elle fit un pet.
Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

Quand Tifaine fut à la nopce,
De malheur elle fit un pet,
Et son serviteur la regarde,
Qui dit que plus il n'en vouloit [1].
Vous serez mariée, Tiphaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

1. Un accident du même genre eut lieu réellement à quelques années de là dans le Dauphiné, et fut un grand bonheur pour celle à qui il arriva. « Claudine Mignot, dit M. Champollion-Figeac (*Nouvelles recherches sur le patois*, etc., 1809, in-12, p. 87-88), appelée dans son village la *Lhanda*, fille d'une herbière de Baschet, près de Meslay, à une lieue de Grenoble, fut, encore très-jeune, le sujet des empressemens du secrétaire de M. d'Amblérieux, trésorier de la province de Dauphiné. Le jour fixé pour les fiançailles, étant près de son amant, elle laissa échapper un de ces vents qui choquent en même temps le nez, l'oreille et la bienséance. Le secrétaire, offensé, se retira, et le mariage fut rompu.» Claudine Mignot n'y perdit rien, comme vous allez voir. Son aventure, qui, de toute façon, devoit faire du bruit, attira sur elle les regards, d'abord curieux, puis bientôt amoureux, de M. d'Amblérieux lui-même; il l'épousa, et mourut bientôt en lui laissant toute sa fortune par un testament que sa famille se hâta d'attaquer. La jeune veuve vint solliciter à Paris. Elle plut au vieux maréchal de l'Hospital, et devint sa femme. Le tout se fit dans la même semaine : le maréchal avoit soixante-quinze ans, il étoit pressé. Quoiqu'il n'ait pas mis tout à fait autant de hâte à mourir, il ne tarda guère pourtant. Deux ans après Cl. Mignot étoit veuve de nouveau. A quelques années de là, elle eut occasion de connoître le roi de Pologne Casimir II; il s'prit d'elle aussi impétueusement que le maréchal, et, bien qu'il se fût fait cardinal après avoir cessé d'être roi, il l'épousa secrètement. Et toute cette fortune de Claudine Mignot venoit de ce que vous savez.

XXXV

Vous autres qui n'avez pas
Au menton barbe assez forte,
Venez et n'espargnez pas
Le trop qu'à mon cul je porte ;
Bien qu'il sente l'ambre gris,
Je vous en feray bon prix.
L'un après l'autre venez
Y apporter vostre nez.

S'il y a quelqu'un aussi
Qui ait besoin de lunettes,
Je luy en réserve icy
Une paire de bien faittes.
Qu'il vienne les essayer,
Quitte pour n'en rien payer.
L'un après l'autre venez
Y apporter vostre nez.

Si les dames de la cour
Veulent armer leur visage
Contre la chaleur du jour,
J'ay un masque à leur usage,
Doublé de poil de Ponant,
Fin et de bonne senteur.
Pour voir si je suis menteur
L'une après l'autre venez
Y apporter vostre nez.

XXXVI

En m'en allant au moulin (*bis*)
Avec le berger Colin, (*bis*)
Je rencontray sur l'herbette,
Tic tic ticque, la la la,
Je rencontray sur l'herbette
Perrette et le gros Cola.

Caché proche d'un buisson (*bis*)
Je regardois leur façon : (*bis*)
Ils faisoient par amourettes
Tic tic ticque, la la la,
Ils faisoient par amourettes
Ce qu'on appelle cela.

Que j'estime bien heureux (*bis*)
Ce beau couple d'amoureux, (*bis*)
Qui font quand ils ont envie
Tic tic ticque, la la la,
Qui font quand ils ont envie
Ce qu'on appelle cela !

Ma cruelle ne veut pas (*bis*)
Que je gouste tant d'appas. (*bis*)
Si tost que je luy veux faire
Tic tic ticque, la la la,
Si tost que je luy veux faire,
Elle dit : Laissez cela.

XXXVII

L'autre jour revenant
Tout lassé de ma vigne,
Rencontray Margoton
A l'ombre d'une espine.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Rencontray Margoton
A l'ombre d'une espine;
Aussitost je me mis
Dessus ma bonne mine.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Aussitost je me mis
Dessus ma bonne mine;
Je l'aborde en baisant
Sa bouche coraline.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Je l'aborde en baisant
Sa bouche coraline.
O Dieu! combien de fleurs
Cueillis-je soubs l'espine!
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

O Dieu! combien de fleurs
Cueillis-je soubs l'espine!
Viendras-tu pas, dit-elle,
Demain revoir ta vigne?

Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Viendras-tu pas, dit-elle,
Demain revoir ta vigne?
Non, ce luy dis-je alors,
J'ay trop mal à l'eschine.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

XXXVIII

Bastiane est bien malade;
On ne sçait ce qu'il luy faut.
On va chez le medecin,
Qui n'estoit qu'un gros lourdaut.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot[1].

On va chez le medecin,
Qui n'estoit qu'un gros lourdaut.
Le medecin la visite
Depuis le bas jusqu'en haut.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Le medecin la visite
Depuis le bas jusqu'en haut;
Mais le pauvre medecin
N'avoit pas ce qu'il luy faut.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

1. Ce refrain est dans la *Comédie des chansons*, p. 123.

Mais le pauvre medecin
N'avoit pas ce qu'il luy faut.
On va chez l'apothicaire,
Qui estoit un bon couillos.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

On va chez l'apothicaire,
Qui estoit un bon couillos.
Il tira de sa pochette
Sa seringue et deux pruneaux.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Il tira de sa pochette
Sa seringue et deux pruneaux,
Luy donna cinq ou six prises
Du jus de son blanc sirop.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Luy donna cinq ou six prises
Du jus de son blanc sirop.
Bastiane est un peu goulue;
Elle n'en faict qu'un morceau.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Bastiane est un peu goulue;
Elle n'en fait qu'un morceau.
Bastiane, Bastiane,
Il n'y a plus rien au chalumeau.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Bastiane, Bastiane,
Il n'y a plus rien au chalumeau ;
Laissez remplir la seringue
Et vous aurez du sirop.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

XXXIX

Que nous sert de dissimuler [1] ?
Pour moy je ne puis plus celer
Que les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

Celle [2] à qui ce jeu [3] est plaisant
Seroit bien ingrate [4] en taisant

1. Encore une chanson de *Mal mariée*, à peu près dans le genre de celles dont j'ai parlé dans une note précédente. Dans le *Recueil* de P. Attaignant (1530), j'en trouve une à peu près pareille :

Hellas! hellas! m'avez-vous oublié?
— Nenny, di-elle, mon amy ;
Amours m'en ont gardée. (*bis*)
Il vaut mieux avoir amy,
Qu'estre mal mariée.

Cette chanson est la dix-septième des *Chansons récréatives ;* mais elle n'y a que quatre couplets, au lieu de six. Le premier est le même qu'ici, sauf variante; le voici :

Que sert-il de dissimuler?
Ma bouche ne peut plus te celer
Que les baisers d'un jeune amy
Sont plus doux que ceux qui viennent
D'un vieux jaloux endormy.

2. VAR. : Elle.
3. VAR. : Bien.
4. VAR. : Croiroit estre.

Que les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne [1]
Un jaloux mary tout endormy.

Pour qu'un baiser donne appétit [2]
Il faut qu'il nous morde un petit;
Car les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

Ces baisers froids et languissans
Ne nous échauffent point les sens [3],
Car les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

Ces plaisirs permis par les lois [4]
Dégoustent dès le premier mois;
Mais les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

Les dames de bon jugement
Ont un mary et un amant,
Car les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

1. VAR. : Sont plus doux que ceux qui viennent, etc.
2. VAR. : Je veux, pour y prendre appétit,
Un baiser qui morde un petit.
3. VAR. : Ne sauroient chatouiller nos sens.
4. Ce couplet et le suivant manquent dans les *Chansons récréatives*.

XL

DIALOGUE [1].

GAUTIER.

Belle, quand te lasseras-tu
De causer mon martyre ?

ROBINETTE.

Je n'ay ny beauté, ny vertu.
Cela vous plaist à dire.
Portez vos beaux discours ailleurs,
Car je n'aimons pas les railleurs [2].

1. Cette chanson, qui, dès 1632, fut publiée dans le recueil de Gautier Garguille, reparut en 1634, dans le *Doux entretien des bonnes compagnies, ou le recueil des plus beaux airs à danser....* Paris, Jean Guignard, 1634, in-12. Elle y figure sous le n° 34, avec beaucoup de variantes, que nous relèverons. Mais ce n'est pas là le plus curieux : il y est dit en tête du premier couplet qu'elle fut faite « par M. de Malherbe.» Le fait est singulier, mais rien n'y répugne pour qui sait combien, de l'aveu de Tallemant (*2e édit.*, t. 2, p. 256) et de Brossette (*Commentaire sur Regnier*, p. 126), Malherbe aimoit les chansons populaires et se plaisoit à aller entendre le jargon des gens de la halle. J'ai du reste expliqué dans un article que publia l'*Artiste* du 15 septembre 1850 toutes les raisons qui me portent à croire que cette attribution n'a rien d'invraisemblable ; je ne me répéterai pas. Dans la première chanson, la forme de dialogue n'est qu'indiquée et sans nom de personnages. Il n'est pas étonnant que Gautier, la reprenant, ait cru devoir s'y mettre en scène.

2. Dans ce couplet, comme dans les autres, Malherbe prend soin de faire jargonner Robinette ; il écrit *biauté, vartu, biaux*, etc., et cela afin de mettre mieux en opposition son langage avec celui du galant beau parleur qui lui adresse son hommage. Peut-être étoit-ce lui-même, car toute femme

GAUTIER.

Non, je ne raille nullement [1],
Quand je te nomme belle.

ROBINETTE.

Je sommes belle, voirement,
Mais c'est à la chandelle.
Néantmoins pas un sermonneur [2]
N'a rien gaigné sur nostre honneur.

GAUTIER.

Tu sçais bien, si tu me cognois,
Que je ne dissimule.

ROBINETTE.

Vous donnez le goux à la noix
Pour succer la pillulle.
Vrayment, qui ne vous cognoistroit
Pourroit dire qu'il en tiendroit [3].

GAUTIER.

Tu tiens dans tes lacs le phœnix
Des amoureux fidèles.

ROBINETTE.

Monsieur, je n'aimons pas l'anis,
C'est pour les damoiselles,

lui étoit bonne, comme on sait, à ce point qu'on l'appeloit partout le *père Luxure* (Sauval, t. 1. p. 324, 325).

1. VAR. : Je ne te raille nullement.
2. VAR. : Ce néantmoins un sermonneur.
3. VAR. : Vous donnez le goust à la voix,
Vous sucrez la pilule.
Framis! qui ne vous cognoistroit
Peut bien dire qu'il en tenroit.

Fust-il mil fois de Verdun :
Ma bouche abhorre le parfum [1].

GAUTIER.

Dieu! belle, que tu me fais là
De plaisantes équivoques!

ROBINETTE.

Vous estes un vray monsieur boca
Avec vos farilloques.
Pour de l'argent . . . . . bien [2],
Puisqu'on en donne tant pour rien.

GAUTIER.

De ta beauté je fus espris
En allant en vendange.

ROBINETTE.

La la, monsieur, tous vos mespris
Vous servent de louange;
C'est pour la forme seulement
Que vous faictes ce compliment.

1. Ce couplet et les deux qui suivent ne sont pas dans la chanson de Malherbe. On y trouve à la place ceux-ci, qui valent beaucoup mieux :

Il n'y a biauté sous le ciel
Qui soit à toy semblable.
— Si vou voulez parbolizer,
Allez à tous les diables,
Avecques tout vostre jargon,
Qui ne vaut pas un patagon.

En France, je suis admiré,
Comme chose adorable.
— Si vous vous étiez bien miré,
Vous iriez à l'estable,
Car vous êtes un ane bien fait,
Tant en paroles qu'en effect.

2. Ce vers se trouve ainsi dans toutes les éditions.

GAUTIER.

Faut-il qu'un esprit hebeté
Dans ce beau corps habite [1] !

ROBINETTE.

Si vous nommez laideur beauté,
J'ay en moy ce qu'ou dicte.
Vous en contez, mais vos rebus
Ne passont pour jacobus [2].

GAUTIER.

Mais quoy! N'aimer point Isabeau
Seroit commettre un crime.

1. Voici ce couplet tel qu'il est dans la chanson de Malherbe, et tel qu'il a été reproduit en partie dans la *Comédie des chansons*, p. 141 :

Faut-il voir tant de cruauté
Parmi tant de mérites !
— Si vous appelez laideur biauté,
J'avons c'en que vous dictes.
La, la, Monsieur, tous vos rebus
Ne passont point pour jacobus.

2. Monnoie d'or angloise, à l'effigie du roi Jacques Ier. Elle valoit 14 livres 14 sols. Comme l'écu d'or de France étoit loin de valoir cette somme, comme aussi, à l'époque où Malherbe dut faire sa chanson, on ne fabriquoit pas encore de louis d'or, le *jacobus* devoit être la monnoie la plus enviée à Paris, pour peu qu'elle y eût cours. Il n'est donc pas étonnant qu'elle fût nommée ici de préférence à toute autre. Elle resta longtemps célèbre à Paris. On lit dans la petite comédie de Poisson, le *Zig-Zag*, scène VI :

LEONOR.

Enfin, vous êtes indigent,
Mais ce n'est que faute d'argent.
. . . . . .

OCTAVE.

C'est un abus,
Regardez tous ces jacobus.

ROBINETTE.

C'est à Nicole du Ponceau
Qu'il faut parler en rime;
Elle respondra, car elle a leu
Les chansons de lanturlu [1].

1. Ce couplet diffère aussi de celui qui termine la ch de Malherbe:

N'aimer pas un sujet si beau,
C'est faire mille crimes.
— C'est à Nicolle du Poinciau
Qu'il faut conter ces rimes.
A respondra, car elle a lu
Les livres du père Goulu.

Ce dernier vers est à remarquer; il prouveroit à lui seul que Malherbe, dont la querelle de Balzac avec le P. Goulu dut égayer les derniers jours, est certainement l'auteur de la chanson. Il fait surtout allusion aux lettres que le R. Père feuillant publia contre son ennemi, sous le titre de lettres de *Phyllargue à Ariste*, et qui, comme style et comme ton, ne sont pas d'une lecture trop au-dessus d'une femme des halles. La Nicolle en question peut donc les connoître, si peu qu'elle ait de littérature. Dans la *Comédie des chansons*, p. 141, le couplet est reproduit, et avec de nouvelles variantes qui justifient mon dire. Gautier Garguille ne voulut pas sans doute parler du P. Goulu qui étoit mort depuis quelques années, quand il reprit la chanson. Il aima mieux rappeler le souvenir plus gaillard du *Lanturlu*. C'étoit un air qui fut longtemps célèbre, et qu'on trouve noté parmi ceux du *Recueil Maurepas*, t. 2, p. 53. La Monnoye en fait ainsi l'histoire dans son Glossaire des *Noëls Bourguignons*, édit. Fertiault, p. 349 : « LANTURLU-LANTURE. Refrain d'un fameux vaudeville, qui eut grand cours en 1629. L'air en étant brusque et militaire, des vignerons séditieux attroupés l'année suivante à Dijon, un jeudi au soir, 28 de février, et tout le jour du lendemain, premier de mars, furent de là nommés *Lanturlus*, parce qu'ils faisoient battre cet air sur le tambour par la ville, pendant leur marche. Ils pillèrent plusieurs maisons, et cette sédition, quand on en parle, est encore appelée la *Lanturlu* de Dijon. » En 1634, cet air n'étoit plus autant à la mode. Dans la chanson quatorzième

XLI

Tout est perdu, ma voisine,
Je me brusle à petit feu.
Le traistre a fort bonne mine,
Mais il a fort mauvais jeu;
Et, puisqu'il faut vous le dire,
Il n'a pas le mot pour rire.

Ha! que n'estois-je endormie
Quand je fis ce faux marché!
Hé! ma commère, ma mie,
J'ay commis un grand peché,
Car, puisqu'il faut vous le dire,
Il n'a pas le mot pour rire.

Je le pince et je le picque
Pour l'amener à mon point;
Mais il est si pacifique
Qu'il ne se revenche point.
J'ay beau luy faire et luy dire,
Il n'a pas le mot pour rire.

du recueil le *Doux entretien des bonnes compagnies*, où il est parlé de refrains en faveur, il est dit :

> Lanturlu n'est plus en règne,
> Son discours est ennuyeux.

Courval Sonnet n'en disoit pas moins, dans la préface de ses satires, que toute l'époque de Louis XIII étoit faite pour être chantée sur cet air-là En 1771, il fut encore un mot de ralliement, mais tout burlesque cette fois. Le marquis de Croismare en fit la devise d'un ordre dont il s'intitula le grand-maître, et dont madame de la Ferté-Imbault fut la grande-maîtresse. On l'appela l'ordre de *Lanturelu*. (L. Lalanne, *Curiosités littéraires*, p. 373-374.)

Mais tout ce qui me console,
C'est que sans luy dire mot
Je feray bientost la folle,
S'il fait plus longtemps le sot,
Avec un qui pourra dire
Qu'il aura le mot pour rire.

XLII

Gautier est bon cordonnier (*bis*)
Qui faisoit bien un soullier !
Mais je vous dis si juste,
Qu'il n'est rien plus juste,
Car il luy mettoit tout droit
La mesure qu'il luy falloit.

Le cordonnier voulut voir (*bis*)
Si elle en pouvoit avoir.
« Cordonnier si juste,
Qu'il n'est rien plus juste,
Je te prie, dy moy tout droit
La mesure qu'il me faudroit.

Et je te prie, n'en mens point, (*bis*)
Combien faudroit-il de point
Pour chausser si juste,
Qu'il ne soit rien plus juste ?
Je te prie, dy moy tout droit
La mesure qu'il me faudroit.

— Pour vous chausser bien à point (*bis*)
Il vous faudroit quinze point,
Mais je vous dy si juste,
Qu'il n'est rien plus juste.

Madame, voilà tout droit
La mesure qu'il vous faudroit. »

Lors il luy leva le pied (*bis*)
Et tira son chausse-pied,
Et luy mit si juste,
Qu'il n'est rien plus juste,
Une forme, bien à point,
De treize à quatorze point.

XLIII

Catin dormoit dessus l'herbette.
Colin leva sa chemisette ;
Il vit je ne sçay quoy de noir.
Il luy dit : « Ma douce Perrette,
Je te prie, laisse moy tout voir.
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

— Si tu l'avois veu, je suis seure,
Tu me baiserois tout à l'heure.
— Non feray, je te le promets. »
Elle baissa sa chemisette :
« Tu ne le verras donc jamais. »
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

Colin, recognoissant sa faute,
S'escria d'une voix si haute :
« Mignonne, je te baiseray. »
Elle leva sa chemisette.

« Pour cela je le montreray. »
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

Colin la prend et si l'embrasse;
Et puis, d'une amoureuse audace,
Il la baisa cinq ou six fois.
« Reposons-nous, ma douce amie,
Car c'est assez pour cette fois.
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

— Recommençons, ma chère vie;
Recommençons, je t'en supplie,
Car à ce jeu je prends plaisir.
— Pardonne-moy, ma douce amie,
Car je n'en ay plus le desir. »
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

Colin la baise et la rebaise.
Catin ne fust jamais si aise
Quand elle vit recommencer.
Lors il luy a fait la chosette
Qu'une fille peut desirer.
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

XLIV

Vous estes plaisant
De couler vostre main
Tantost soubs ma jupe

Et tantost sur mon sein.
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

— Vrayment, c'est pour vous;
Il vous faut un baiser.
— Vous ne mettez guerre
A vous apprivoiser.
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

Colin me forçoit,
A mon contentement.
Je ne respondois
Qu'en disant doucement :
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

Ce badin alors
Ne me caressant plus,
A mon grand regret
Prist ces mots pour un refus :
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

Sot qui ne voit pas
Qu'on n'ose le prier,
Et que pour la mine
Au moins il faut crier :
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

XLV

Auprès de Charonne [1],
Une truye cochonne
A pondu trois perroquets
Et une paire de mullets.
On a veu dame Simonne
Les coueffer de bavollets.

Une mariée,
Dès l'après dinée,
Monta sur un escabeau
Et pondit un estourneau.
Son mary la r'envoye
Pour la refondre au fourneau.

Au milieu de France
On a veu Clemence
Qui se fardoit le teton
D'une couainne de jambon.
Elle en a farcy sa panse
Pour plaire à Colin-Tampon [2].

1. *Coq-à-l'asne* dans le genre de celui que nous trouverons plus loin, et au sujet duquel nous aurons à nous étendre davantage.

2. Onomatopée formant refrain, comme *tarare-pompon, guéridon*, et qui, de même que ce dernier mot, finit par devenir un nom burlesque. L'air dont il faisoit partie fut choisi par les tambours suisses pour battre la marche, comme nous avons vu les tambours françois adopter l'air : *En revenant de Saint-Denis en France*, et les vignerons dijonnois celui du *Lanturelu*. De là vient que, par dérision, l'on ne donna plus aux soldats suisses que le nom de colin-tampon. Voy. les *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*, t. 2, f° 208. Dans le *Petit cabinet de chansons nouvelles et amoureuses, recueillies de divers autheurs*, Lyon, pour Vincent

Une lavandière
Farde son derrière.
Elle luy a fait faire un estuy
Tout d'or et de cuir bouilly.
Quand elle est à la rivière
Son ponant est au midy.

XLVI

Au logis de Cupidon
J'estois le premier garçon.
Quand il mit du feu gregeois
Dedans ma soupe et dans mes pois.

Je brusle comme un tison
Pour l'amour de Marion,
Quand j'ay mangé mes navets
Je luy compose des sonnets.

Elle a gravé ses amours
Sur ma toque de velours,
Et moy sur son corset gris
J'ay painturé tous mes ennuis.

Elle conte tous les mois
Mes perfections par ses doigts,
Et moy avec des jettons
Je luy calcule ses oisons.

de Cœursilly, 1614, petit in-16, p. 34, se trouve une *chanson joyeuse propre pour boire à la suisse, sur un chant nouveau.* Son refrain est : *Colin-tampon,* et il est certain qu'elle se chantoit sur le vieil air dont je viens de parler.

L'autre jour aux Quinze-Vingts
Je luy donnay des raisins
Pour luy lascher doucement
Tous les affaires du ponant.

XLVII

Ma commère, quel courroux
Me vient saisir le courage!
Maudit soit le mariage
Et les maris qui sont doux!
Chez nous le mien fait le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Vous voyez ce bel espous
N'avoir soin que du mesnage.
N'ayez pas peur qu'il s'engage
A me rien dire chez nous,
Car il y fait trop le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Il me flechit les genous
Quand il revient du village.
Mais à quoy sert cet hommage?
Il ne me fait rien du tout,
Car il y fait trop le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Je luy dy : D'où venez-vous?
Et de crier je fais rage,
Pensant l'aigrir davantage
Pour en avoir quelque gous;
Mais il y fait trop le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Je confesse avecque vous
Que je suis un laid visage ;
Mais la nuit j'ay l'advantage,
Il y devroit prendre gous.
Mais chez nous il fait le sage,
Partout ailleurs il est fou.

XLVIII

Pour échauffer mon vieillard [1]
J'ay beau chercher des ruses [2],
J'ay tousjours du vieux penart
De nouvelles excuses.
Sa carcasse est immobile
En ce que [3] je vais cherchant ;
Mais, s'il veut vivre [4] inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

Tous ses membres, à demy-morts [5],
Font une anathomie ;
Ce qu'il a d'humeur au corps
S'en va par sa roupie ;
Le reste, sec et debile,
N'a rien de ce qui plaist tant.
Mais, s'il veut vivre inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

1. La vingt-huitième des *Chansons récréatives*.
2. VAR. : J'ai beau changer de ruses.
3. VAR. : A ce que....
4. VAR. : Estre.
5. VAR. : Tous ses membres demy-mort.

Quand nous sommes entre deux dras [1]
Tous deux couchez ensemble,
Bien qu'il soit entre mes bras,
Il a [2] si froid qu'il tremble.
Il me dit : Margot, ma mie,
Dormons, car il en est temps [3].
Mais, s'il veut vivre inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

Dans son fascheux entretien [4],
Sans cesse il me sermonne,
Pour vivre en femme de bien,
Qu'il ne faut voir personne.
Sa remonstrance inutile
N'a rien de ce qu'il prétend ;
Car, s'il veut vivre inutile
Je n'en veux pas faire autant.

Tousjours sa jalouse humeur
Encontre moy s'irrite,
Tant l'impuissant a de peur
Des cornes qu'il mérite.

1. VAR. : Dessus les draps.
2. VAR. : Il est.
3. VAR. : Il me dit : Margot, ma fille,
Dormons, car il en est temps.
4. Ce couplet est le dernier dans les *Chansons récréatives*, mais avec force variantes, comme on en va juger :

De son fascheux entretien,
Tousjours il me sermonne
Que pour vivre en femme de bien
Il ne faut voir personne.
Sa remonstrance incivile
N'est pas bien ce que j'entens,
Car.....

Car, bien qu'il soit mal habille,
Encore juge-t-il pourtant
Que, s'il veut vivre inutile,
Je n'en veux pas faire autant[1].

LXIX[2]

Une fille de village,
Avecque son bavolet,
Elle m'a presté sa cage,
Pour loger[3] mon perroquet.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en[4] la danse
Le petit mot en passant?

Elle m'a presté sa cage
Pour loger mon perroquet;
La cage estoit trop petite,
Il n'y entra que le bec.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,

1. A la suite de ce couplet, se trouve celui-ci dans les *Chansons récréatives* :

Il peut croire assurément
Que, puis qu'il est de glace,
J'auray quelque jeune amant,
Qui tiendra mieux sa place,
Il faut bien chercher en ville,
De quoy me payer comptant :
Car, s'il veut estre inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

2. La deuxième des *Chansons récréatives*.
3. VAR. : mettre.
4. VAR. : à.

Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

La cage estoit trop petite,
Il n'y entra que le bec;
Puis, poussant et faisant rage,
Il y entra tout à fait.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Puis, poussant et faisant rage
Il y entra tout à fait;
Et, quand il y fut entré,
Dieu sçait comme il gazouilloit!
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Et, quand il y fut entré,
Dieu sçait comme il gazouilloit!
Il s'en va de chambre en chambre,
Tout jusques au cabinet.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Il s'en va de chambre en chambre,
Tout jusques au cabinet,
Et de là à la cuisine,
Pour voir si le pot bouilloit.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,

Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Et de là à la cuisine,
Pour voir si le pot bouilloit ;
Mais il y choqua si fort,
Qu'il respandit le brouet.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

L[1]

Alizon, tenant Philaire
Pour estre sien,
Le supplie de luy faire
Vous, vous, vous m'entendez bien;
Mais Philaire dit, en colère,
Qu'un viel pot ne valloit rien.

Elle, qui soudain renfrongne
Ses vilains yeux,
Luy dit, en faisant la trongne :
« Fou, fou, fou, parle un peu mieux. »
Qui veut un bon luth de Boulongne[2]
Ne prend-il pas des plus vieux ?

Alizon, quoy que tu face
En ton couroux,
Je fuis ta vieille grimace,
Com, com, com un vieil chien fous.

1. La première des *Chansons récréatives*.
2. VAR. : Qui veut un luth.

Jamais un bon chien de chasse
Ne furrette en des vieux trous.

Alizon, pleine de rage
En ce congé,
Luy dit : « Tu me fais outrage,
Vi, vi, vilain enragé. »
On aime mieux un fromage
Que les mittes ont mangé.

LI [1]

Je m'en allay à Bagnolet,
Où je trouvay un grand mulet

1. Ce *coq-à-l'âne*, qui se trouve, sous le n° 3, dans les *Chansons récréatives*, est le type du genre. C'est celui qu'on cite toujours pour exemple. Est-il de Gautier Garguille? Pas plus sans doute que beaucoup d'autres chansons de son recueil. Je ne l'ai toutefois trouvé dans aucun livre plus ancien. L'étymologie du mot *coq-à-l'âne* n'est plus à chercher. Elle est toute dans ce passage de Henry Estienne, en son *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec* : « Si traictant un tel argument, je *saulte* souvent du *coq à l'asne*, comme on dit, cela ne devra être trouvé estrange » ; et dans ces vers du *Loyer des folles amours*, p. 316 :

Par mon serment,
De moy, vrayment,
Vous vous raillez,
Trop vous faillez;
Car vous saillez
De *Cocq en l'asne* évidemment.

On avoit d'abord appelé *fatrasie*, *fatras* simple ou double, *fatras fatrouillé*, ce genre de galimatias. On en peut voir un exemple dans le *Nouveau recueil des fabliaux* publié par M. Achille Jubinal, t. I, p. 208-224. Mais, à partir de Marot et de sa fameuse épistre du *coq-à-l'asne*, c'est ce dernier mot qui prévalut quand on voulut désigner, comme dit Sebilet en son *Art poétique*, « cette espèce de satire pour la variété des non cohérents propos que les François expriment par le proverbe du sault du *coq-à-l'asne.* » Satire est

Qui plantoit des carottes.
Ma Madelon, je t'aime tant,
Que quasi je radotte.

bien le mot qu'il faut. En effet, et ce fut une variété du genre, on trouva moyen de tourner en malice les inepties du *coq-à-l'âne*, en y mêlant à de grosses vérités triviales des allusions aussi transparentes que possible sur les affaires du temps. Comme le *fatras* primitif, cette nouvelle façon de *coq-à-l'âne* fut un genre essentiellement picard. Voy. Pierre Lefèvre, *Art de pleine rhétorique*, 1521, 2e liv., fol. 29. On le désigna sous le nom de *Coq-à-l'âne de la Truye au foin*. La *Muse chasseresse*, de Guillaume du Sable, 1611, in-12, en contient deux pièces de cette espèce. Voici le commencement de la première :

J'ai voulu, monsieur, vous escrire,
Chose dont vous ne ferez que rire,
Et pour vous saluer de loin :
Ce sera de la truye au foin,
Vieil quolibet de Picardie....

Pendant la Ligue et à l'époque qui suivit, on vit paroître beaucoup de ces pièces, notamment le *Coq-à-l'asne et chanson sur ce qui s'est passé en France puis la mort de Henry de Valois*, réimprimé à Lyon en 1843; le *Coq-à-l'asne récréatif, nouvellement composé contre les huguenots de La Rochelle; Coq-à-l'asne de Sancerre et de la Charité*, pièces en couplets qui se trouvent l'une et l'autre dans le *Sommaire de tous les recueils de chansons tant amoureuses, rustiques que musicales*, etc., Nicolas Bonfons, 1578, in-12, p. 70, 73. *Les advis de Charlot à Colin*, que nous avons publiés au tome 8, p. 237, des *Variétés historiques et littéraires*, sont encore une pièce de ce genre. La règle étoit celle-ci : « Ait à garder expressément, dit P. Lefèvre, que chacune ligne ait sa sentence parfaicte, et bien rentraincte »; mais on ne la suivoit pas toujours. L'un des derniers venus, Collé, s'y soumit un des mieux dans son coq-à-l'asne en proverbes :

Trop parler nuit,
Trop gratter cuit,
Trop manger n'est pas sage.
A barbon gris
Jeune souris,
L'amour est de tout âge, etc.

Je m'en allay un peu plus loing,
Trouvay une botte de foing
Qui dansoit la gavotte.
Ma Madelon, je t'aime tant,
Que quasi je radotte.

Je m'en allay en nostre jardin,
Trouvé un chat incarnadin
Qui décrottoit ses bottes.
Ma Madelon, je t'aime tant,
Que quasi je radotte.

Je m'en reviens en nostre maison [1],
Où je rencontray un oyson
Qui portoit la callotte.
Ma Madelon, je t'aime tant,
Que quasi je radotte [2].

1. Wolff, dans son recueil, p. 118, a donné tout le *coq-à-l'âne*, hormis ce couplet.

2. Après ce *coq-à-l'âne*, l'un des plus célèbres est celui dont MM. Burgaud des Marets et Rathery ont cité ce couplet dans leur édition de Rabelais, t. 1, p. 54 :

Les mouches qu'étoient au plafond
Qui se crevoient de rire,
Y en a une qu'a tant ri bon
Qu'elle s'est cassé la cuisse.
Tout y est vert, ah! j'en sais long,
Tout y est vert dans nos maisons.

Disons, pour finir, que l'*amphigouri* est un genre bâtard de celui-ci, et peut-être plus bête encore. On peut en trouver un exemple dans le *Recueil Maurepas*, t. 2, p. 381.

LII [1]

Jean, cette nuict, comme m'a dit ma mère [2],
Doit m'assaillir, mais je ne le crains guère.
Si
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

Je ne suis pas de ces folles badines,
Qui font venir à l'ayde leurs voisines.
Si
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussy.

Quelque vigueur qu'il ait dans la bataille,
Je ne fuirois pas quatre de sa taille.
Si
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

Je pense bien qu'il me mettra par terre,
Mais quoy qu'il soit sur moy dans cette guerre,

1. Cette chanson porte le nº 4 des *Chansons récréatives*. Le refrain se trouvoit aussi, bien auparavant, mais sous une autre forme, dans le premier *Recueil de P. Attaignant*, nº 2 (1530) :

Tu disois
Que j'en mourrois,
Menteuse que tu es,
Tu disois,
Tu disois
Que j'en mourrois,
Menteuse que tu es;
Ta mère n'en mourut pas, etc.

Si,
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

LIII [1]

Mon père m'a mariée
A un vieillard fort jaloux.
Le premier jour de mes nopces,
S'en va au marché de Tours.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Le premier jour de mes nopces,
S'en va au marché de Tours;
Il m'a achepté trois aulnes,
Trois aulnes de fin velours.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

1. Encore une de ces chansons de mariés mal assortis dont nous avons déjà parlé, en faisant remarquer comment c'étoit un commencement de punition infligé par l'opinion publique à ces unions ridicules. Il est question dans le *Moyen de parvenir* (1745, in-12, t. 2, p. 86) des chansons satiriques et passablement licentieuses qu'on chantoit aux noces, et dont les ménétriers ne manquoient pas de faire entendre l'air sur leurs instrumens en ramenant les époux du *moutier*. Celles qui étoient du genre de celle-ci ne sont pas citées; mais ne croyez pas moins qu'elles durent être des plus répétées et des plus applaudies. D'ordinaire, dans ces chansons, c'est la mariée qui est en scène, et qui se plaint. J'en sais une, toutefois, où c'est l'époux qui parle. Elle se trouve dans la *Fleur des chansons*, p. 198. Comme elle est curieuse, et que d'ailleurs elle auroit bien pu donner à Molière l'idée

Il m'a achepté trois aulnes,
Trois aulnes de fin velours;
Il m'a fait faire une robbe,
Qui m'y vient jusqu'aux genoux.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

de son *Georges Dandin*, nous allons vous la faire connoître :

Mon père m'a marié,
Pensant mon grand profit faire,
A la fille à mon voisin,
Qui pour moy ne veut rien faire.
On dit qu'elle est demoiselle;
Mais, de moy, je n'en sais rien,
Et moy, qui suys tant bonhomme,
J'en soupire et n'en dis rien.

L'autre jour, ma femme fit
Une tartre de fromage.
Je luy en demande un petit;
Luy fis-je pas grand outrage?
Elle m'en baille au visage.
Encor me dit-elle : Tiens!
Et moy, je suis tant bonhomme,
J'en soupire et ne dis rien.

Elle prit ce qui resta,
Et s'en alla chez le prestre.
Je la suivis pas à pas,
Regardant par la fenestre.
Je vis ma femme et le prestre
Qui dépensoient tout mon bien,
Et moy, qui suis tant bonhomme....

Je ne seray plus cocu,
Tous les diables puissent être
Pour elle et pour ses escus!
Je veux enfin estre maistre.
Me feray couronner prestre :
Ma femme les aime bien, etc.

Il m'a fait faire une robbe,
Qui m'y vient jusqu'aux genoux;
Mon amy y est venu,
Qui a mis la main dessous.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Mon amy y est venu,
Qui a mis la main dessous;
Il a treuvé une dame,
Il s'est mis à deux genoux.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Il a trouvé une dame,
Il s'est mis à deux genoux;
Luy bailla une chandelle,
Qui n'est pas de suif du tout.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

LIV[1]

J'ay vu des jeunes fillettes
S'ébattre, dedans un pré,
A dix mille jeux honnestes,
Comme il leur venoit à gré.
Helas! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela!

L'une chante, l'autre danse;
Chacune prend son plaisir,

1. La sixième des *Chansons récréatives*.

S'entrebaise et s'entr'embrasse,
Jouyssant de leur désir.
Hélas! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela!

La plus petite s'advise,
A ce que j'ay veu de loing,
A brider sa grand'chemise,
Pour mieux rouler sur le foing.
Helas! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela!

Les voilà toutes induites
Afin de mieux debutter;
Je croy que la plus petite
Sa part n'en voudroit quitter.
Helas! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela!

Une brunette, entre toutes,
D'une nouvelle façon
Se rouloit à la renverse
Avec un beau gros garçon.
Helas! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela!

Peu s'en faut que je ne meure
De ce départ si soudain;
Mais je croy qu'à la mesme heure
Ils [1] y reviendront demain,
Et je me trouveray là,
Pour rouler comme cela.

1. VAR. : Elles.

LV [1]

Un jour un mignon de Paris
Disoit à sa coquette :
« Et vrayment je suis bien marry,
J'ay gasté ma manchette ;
J'ay un rabat de point couppé,
Que vous verrez après souppé. »

Elle respond en souspirant,
D'une façon mocqueuse :
« Je cognois à vos beaux discours
Que vous lisez Nerveze [2] ;
En vérité je vous le dis,
Vous sçavez tous vos Amadis. »

1. Cette chanson avoit déjà paru, et sans la moindre variante, dans les *Airs du Berger amoureux, ou la troisième partie du Parnasse des chansons à danser et à boire, recherché par les plus braves poëtes de ce temps*, Paris, Ch. Hulpeau, etc., 1627, in-12, p. 209.

2. Les ouvrages du Poitevin Ant. de Nervèze faisoient alors loi pour le bien dire. Il donnoit même leçon de beau langage ; on lit dans le *Commerce de nouvelles rétabli*, etc, 1649, in-4 : « Nervèze et des Escuteaux raffinèrent leur style et commencèrent à parler phœbus. Ils furent les mignons des dames ; quelques-unes les portoient, au lieu d'heures, à l'église. S'il se formoit entre elles quelque différens touchant un terme, on s'en rapportoit à Nervèze, et qui l'eût voulu contredire eût été chassé comme un peteux de la compagnie.» Sorel rend aussi témoignage de l'autorité de Nervèze, comme maître du bien dire, dans ce passage du *Francion*, 1663, in-8, p. 362 : « Je vous laisse à penser s'il avoit manqué à feuilleter tous les livres d'amour de la France, pour y recueillir de belles fleurs oratoires, et si l'on ne connoissoit pas bien à ses discours qu'il avoit leu Nervèze. »

Entendant ce discours discret,
Rajusta sa rotonde,
Et renoua le rubant vert
De sa moustache blonde,
Disant : « Vous dites vrai, Cloris,
On le dit par tout à Paris. »

Vous avez un terrible esprit,
Entre vous autres hommes,
Car vous parlez tousjours d'amour,
Ainsi que Meliflore;
Avecque vostre doux parler,
Vous nous venez ensorceler.

Belles qui charmez le destin
Avec vos gands d'Espagne,
Puis que l'aurore du matin
Çà-bas nous accompagne,
Et que vos beaux yeux sont si doux,
Adieu, je prends congé de vous.

LVI[1]

Je me boutte à la débauche,
J'en suis tout esbalobé;
Un catarre m'est tombé
Dessous la mamelle gauche.
Guillot me dit l'autre jour
Que c'estoit le mal d'amour.

Son humeur me dissimule,
Sans que j'aye aucun repos;

1. La neuvième des *Chansons récréatives*.

J'ay treuvé [1] tout à propos
Un medecin sur sa mule,
Qui me dit fort bien et beau
Que je n'estois qu'un gros veau.

Et puis j'ay Martin en teste;
Margot dit qu'elle ayme mieux [2]
Janot qui a Gouvieux [3],
Entend le valet de feste.
M'en voilà tout espouvanté :
Mal sus mal [4] n'est pas santé.

Sous ombre d'un peu de tarre
Que son père eut pour retrait,
C'est un bourgeois en portrait.
Morguenne ! comme il se carre !
Mais soit limestre ou bureau,
Il n'est que le natureau.

Margot estoit doulouzée,
Et je luy dis en ce point :
« Pourquoy ne m'aime-tu point ?
Tu seras mon espousée. »
Mais, sans respondre, Margot
Soudain me fendit l'argot [5].

1. VAR. : J'ai trouvé.
2. VAR. : Qu'elle aymoit mieux.
3. VAR. : Qui à Gouvieux.
4. VAR. : Mal sur mal....
5. *Fendre l'argot* ou *l'ergot*, s'enfuir. Le gamin de Paris dit aujourd'hui : *Je me la casse, je me la brise.*

LVII [1]

Je resve en ma memoire
Cinq ou six bonnes chansons,
Pour dire avec ces garçons,
Cela j'entends [2] après boire :
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

Je vous dirois la Guimbarde [3],
Mais tout le monde la sçait;

1. La dixième des *Chansons récréatives*. Au premier vers je trouve cette variante :

Je réserve en ma mémoire.

2. VAR. : Cela s'entend.

3. C'étoit l'air à la mode depuis 1606. Il servoit pour une danse réglée par le fameux Dupont (Voy. les *Caquets de l'accouchée*, p. 59, et les *Variétés historiques et littéraires*, t. 3, p. 266–267, note). On le connoît et on le chante encore, c'est l'air *Dupont mon ami*. Philidor l'a donné au commencement du premier volume de son *Recueil de ballets*, dont le manuscrit existe à la Bibliothèque du Conservatoire; il se trouve parmi les airs notés du *Chansonnier Maurepas*, t. 1, p. 233, et dans la dernière édition de la *Clé du caveau*, n° 1550. Je ne sais par exemple sur quoi se fonde M. Capelle quand il dit, p. 261, que cet air est de Gillin, qui ne vivoit qu'un siècle après. Dupont et la Guimbarde devinrent fameux de compagnie. Il parut, en 1620, un petit livret sous ce titre : *Les Amours du fidèle Du Pond et de la constante Guimbarde, où sont representez les infortunes et traverses qu'ils ont euz jusqu'au jour de leur heureux mariage*, à Paris, 1620, in-8. En 1657, Loret nous montre, dans sa feuille du 24 février, les passagers du coche de Montereau, dont

Les uns, d'humeur assez gaillarde,
Chantoient Dupont et la Guimbarde.

Détachez luy son lacet,
Vous la verrez plus gaillarde.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

J'ayme une grosse nourrice,
Vous ne sçavez pas pourquoy?
C'est qu'aussi tost qu'elle boit,
Tout aussi tost elle pisse.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

Dites-moy, dame Francine,
Vous monstrez tous vos genoux.
Sus, garçons, resveillons nous,
Que chacun baise la sienne.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

Le bas d'une vieille asnesse
Que je montois l'autre jour
En allant faire l'amour
M'a tout escorché la fesse.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

LVIII[1]

Comme je suis au désespoir!
Mon mary ne me veut plus voir;
Il dit tousjours : Fi de l'amour!

[1] La onzième des *Chansons récréatives*.

Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours.

Quel aage peut-il bien avoir,
Qu'il ne vous rend plus de devoir?
A-il manqué beaucoup de jours?
Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours.

Ma commère, il n'est pas si vieux
Que s'il vouloit il feroit mieux;
Mais il est quinteux et jaloux.
Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours.

Le mien m'en vouloit faire autant,
Mais je l'ay changé à l'instant
A un qui baise nuict et jour.
Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours.

LIX[1]

Ce fut sur nostre montée,
Ha! que je suis infortunée!
Qu'un galand m'a rencontrée.
O le meschant malheureux!
Ha! que je suis infortunée!
Nostre poulle a cassé ses œufs.

Qu'un galand m'a rencontrée,
Ha! que je suis infortunée!

1. La douzième des *Chansons récréatives*.

Où il m'a très-bien cognée ;
Jamais je ne veis tel cogneux.
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

Où il m'a très-bien cognée,
Ha ! que je suis infortunée !
Mais moy qui suis obstinée,
Pour un coup j'en rendis deux.
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

Mais moy qui suis obstinée,
Ha ! que je suis infortunée !
Maistresse en suis demeurée,
Dont il fut le plus honteux.
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

Maistresse en suis demeurée,
Ha ! que je suis infortunée !
Ma mère y est arrivée,
Qui nous a criez tous deux :
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

LX[1]

Mon père avoit deux garçons,
Qui alloient à l'escolle ;

1. La quatorzième des *Chansons récréatives*. — L'*équivoque* du refrain est un souvenir des *bigarrures* de Des Accords, Rouen, 1620, in-12, p. 26.

Ils sçavoient quasi par cœur
Toute leur patenostre.
Le petit est mort, et le grand vit,
Et le grand vit encore.

Ils sçavoient quasi par cœur
Toute leur patenostre ;
Ils sçavoient conter cinq sols,
Sans manquer d'une obole.
Le petit est mort, et le grand vit,
Et le grand vit encore.

Ils sçavoient compter cinq sols,
Sans manquer d'une obole ;
Mais là dessus arriva
La mort, qui tout dévore.
Le petit est mort, et le grand vit,
Et le grand vit encore.

Mais là dessus arriva
La mort, qui tout dévore ;
Elle a pris le plus petit,
Et nous a laissé l'autre.
Le petit est mort, et le grand vit,
Et le grand vit encore.

LXI [1]

Un gros garçon de village
Cullebuttoit sur du foin ;

1. La dix-neuvième des *Chansons récréatives*.

Margot le voyant de loin
S'approche et tint ce langage :
Ta cullebutte ne vaut rien,
Un peu d'ayde fait grand bien.

Tu fais bien le difficile [1]
Et fais peu d'estat de moy,
Me voyant si près de toy,
Va cullebutter sans fille [2].
Ta culbute ne vaut rien,
Un peu d'ayde fait grand bien.

Un masle et une femelle
Ont un plaisir plus parfait;
Car la cheute que l'on fait
Est beaucoup plus naturelle.
Ta cullebute ne vaut rien,
Un peu d'ayde fait grand bien.

Quand elle eust dit la parole,
Ce drosle l'a culbutté;
Mais, se sentant culleté,
A crié comme une folle :
Cognois-tu pas, grand vaurien,
Qu'un peu d'ayde fait grand bien!

LXII [3]

Donne-moy ton pucelage,
Disoit Pierrot à Thoinon.

1. VAR. : Tu fais bien la difficile.
2. VAR. : Que de culbuter sans fille.
3. La vingtième des *Chansons récréatives*.

Elle respondit que non.
Ma foy, tu n'es qu'une beste,
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans,

Une paire de noisettes
Avec un fromage gras,
Un devantier et des draps.
Donne-moy tes amourettes,
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans.

Si j'ay ce que je pourchasse,
Je te promets un gasteau,
Une quenouille, un fuzeau
Pour retordre ta fillasse;
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans.

Ces beaux mignons de la ville
Pour rien te feront l'amour,
Et tu te plaindras un jour
De ta jeunesse gentille.
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans.

Deux perles orientales
Et un ruby cabochon
Desgarny de capuchon;
Veux-tu que je les estalles?
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans.

LXIII[1]

Mon compagnon et moy, un jour par fantaisie,
Je nous allions promener le long d'un verd [boccage;
En mon chemin je rencontray
Un gros et gras et large sacq.

Le panier que c'estoit estoit tout plein de neffles;
L'advocat est d'avis que c'estions des grenouilles.
Je luy ay dit tout en riant :
Je vous remercie de bien bon cœur.

Que ne vous marie n'en, la belle jeune fille,
A un beau cordonnier de noble parentage,
Qui ayt de l'or et de l'argent
Pour acheter de beaux habits tous neufs ?

LXIV[2]

Un jour madame Pasquette
Me mena dans son jardin,

1. La vingt-unième des *Chansons récréatives.*

2. Je ne trouve pas cette chanson dans moins de quatre recueils bien antérieurs à celui de Gautier Garguille : d'abord parmi les plus *belles chansons* de Chardavoine; puis dans le *Recueil de chansons nouvelles*, etc., Nic. Bonfons, 1581, liv. 4, f. 26; dans le premier recueil de toutes les chansons nouvelles, tant amoureuses, rustiques que musicales, 1598, fol. 38; enfin dans la *Fleur des chansons amoureuses*, 1600, fol. 169. Seulement, dans tous ces recueils, *Pasquette* devient *Parette* ou *Perrette*. G. Garguille, en choisissant pour les chanter les airs du temps de Henri IV, prouvoit qu'il connoissoit bien son public. Rien ne lui plaisoit mieux que

Me donna par amourette
Un boucquet de romarin, [dames,
Et autre chose et tout que vous entendez, mes-
Et autre chose et tout que vous entendez tretous.

Je luy dis bas à l'oreille :
Ma douce amie, baise moy,
Baise moy à la pareille,
J'en ay besoin, sur ma foy ;
Et d'autre chose et tout, etc., etc.

Point ne fit de la mauvaise :
Je la jettay à l'envers,
Puis je l'accolle et la baise,
Veis ses genoux descouverts,
Et autre chose et tout, etc., etc.

Ainsi, comme pouvez croire,
Cela me mit en humeur ;
Puis survint une colère
Qui me fit gonfler le cœur,
Et autre chose et tout, etc., etc.

Je commençay à combattre :
La pauvrette se rendit
Deux ou trois fois, voire quatre ;
Puis l'haleine me faillit,
Et autre chose et tout, etc., etc.

ces vieilles chansons. « Si, disoit Des Côteaux le flûtiste, si je joue à ma fenêtre un air du Pont-Neuf, une brunette du temps d'Henri IV, tout le monde s'arrête. Si je fais entendre un air nouveau, quel qu'il soit, les Parisiens ne le comprennent point et passent leur chemin. » (Castil-Blaze, *Molière musicien*, t. I, p 443.) Cette chanson se trouve aussi, bien entendu, parmi les *Chansons récréatives ;* elle est la cinquième. Le nom de Perrette y remplace celui de Pasquette.

Prenez du vin, dit la belle,
Pour vous remettre en humeur.
Par ma foy, madamoiselle,
Le vin me fait mal au cœur,
Et autre chose et tout, etc., etc.

Devisons un peu, dit-elle;
Me voulez-vous jà laisser?
Par ma foy, madamoiselle,
Je suis las de deviser,
Et autre chose et tout, etc., etc.

LXV[1]

Un gros mignon espousa une fille
Qui accoucha dès la nuit ensuivant.
Comment, dit-il, suis-je bien si habile,
Du premier coup avoir fait un enfant?
Comment cela? toutes les nuits autant,
Au bout de l'an j'en aurois à foison.
Adieu vous dy, femmes qui portez tant,
Vous rempliriez d'enfans une maison[2].

Si vos filles mal adverties
N'ont aucune occupation,

1. La vingt-deuxième des *Chansons récréatives*. Voici le premier vers :

Un gros garçon espousa une fille.

2. Dans les *Chansons récréatives*, ce couplet est le deuxième, et celui qui est le premier ici, se trouve le second.

Frottez leur [1] le cul d'orties,
Elles auront occupation ;
Et je croy que sans fiction
Tant penseront à le gratter
Qu'elles trouveront l'invention
De souvent leurs fesses frotter [2].

Un advocat dit à sa femme :
Sus, ma mie [3], que jouerons-nous ?
Si je gaigne, dit la dame [4],
Vous me baiserez quatre coups.
Quatre coups, c'est couché trop gros ;
Comment, ce seroit sans pitié ?
Non, mon maistre, tenez les tous,
Dit le clerc, je suis de moitié [5].

Le clerc d'un procureur trouva
Un jour madame sur un lict [6],
Lequel tout soudain se força [7]
Luy donner en dormant déduit.
La dame s'éveille au conflit ;
Dit librement : Je le diray.
— Et par bieu donc, je m'en iray
Sans parachever le surplus.
—Va, va, dit-elle, non feray ;
Achève, mais n'y reviens plus [8].

1. VAR. : Frottez-leur fort.
2. VAR. : Que trouvèrent invention
De souvent le faire frotter.
3. VAR. : La, m'amie, etc.
4. VAR. : Se dict la dame.
5. VAR. : J'en suis de moitié.
6. VAR. : Sur son lict.
7. VAR. : S'esprouva.
8. VAR. : Achève et n'y retourne plus

Maistre Aubertin [1], cajolleur de fillettes,
Fier [2] crocheteur de leurs désirs couverts,
Cajolla tant une des plus jeunettes
Qu'à son plaisir la fist mettre à l'envers.
Or leurs plaisirs tant furent descouverts [3],
A la grand'mère on conta tout le fait.
Va, va, dit-elle, meschant, vilain infect,
As-tu voulu luy faire un tel outrage [4] ?
Que plust à Dieu que tu me l'eusse fait [5],
Et qu'elle n'eust point perdu son pucelage [6] !

LXVI

Il nous faut avoir des tondeux en nos maisons:
C'est pour tondre la laine à nos moutons.
Tondez la nuict, tondez le jour,
Tondez les tous les quinze jours
Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui ton, qui ton, qui tonderont,
Qui tonderont la laine.

1. VAR. : Ambrelin.
2. VAR. : Fin.
3. VAR. : Tant leurs plaisirs y furent descouverts
Qu'à la grand' mère, etc.
4. VAR. : As-tu voulu commettre....
5. VAR. : J'aymerois mieux que tu me l'eusses fait.
6. A la suite de ce couplet, se trouve celui-ci dans les *Chansons récréatives* :

Un mary frais dit à sa demoiselle :
Souperons-nous, ou ferons le deduict ?
Faisons lequel vous plaira, ce dit-elle,
Mais le souper n'est pas encore cuit.

Il nous faut avoir des cardeux en nos maisons :
C'est pour carder la laine à nos moutons.
Cardez la nuict, cardez le jour,
Cardez les tous les quinze jours
Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui car, qui car, qui carderont,
Qui carderont la laine.

Il nous faut avoir des fileurs en nos maisons :
C'est pour filer la laine à nos moutons.
Filez la nuict, filez le jour,
Filez les tous les quinze jours
Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui fi, qui fi, qui fileront,
Qui fileront la laine.

Il nous faut avoir des fouleurs en nos maisons :
C'est pour fouler la laine à nos moutons.
Foulez la nuict, foulez le jour,
Foulez les tous les quinze jours
Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui fou, qui fou, qui fouleront,
Qui fouleront la laine.

LXVII

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,

Je ne voudrois pas estre
Femme d'un medecin.
Ont toujours le nez au bassin,
Ont tousjours le nez au bassin,
Ne sentent que la merde,
Verduron, durette,
Ne sentent que la merde
Le soir et le matin.

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,
Je ne voudrois pas estre
Femme d'un advocat.
Ont tousjours le nez sur le sac,
Ont tousjours le nez sur le sac,
Pour juger de l'étiquette,
Verduron, durette,
Pour juger de l'étiquette
Le soir et le matin.

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,
Je ne voudrois pas estre
La femme d'un chastré.
Ils ont le menton tout pelé,
Ils ont le menton tout pelé,
Et n'ont point de sonnettes,
Verduron, durette,
Et n'ont point de sonnettes
Qui réveille au matin.

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,
Je ne voudrois pas être
Femme d'un courtisant.

Ce ne sont rien que mesdisans,
Ce ne sont rien que mesdisans,
Et font mille amourettes
Verduron, durette,
Et font mille amourettes
Le soir et le matin.

Mais je voudrois bien estre,
Verduron, durette,
Mais je voudrois bien estre
Femme d'un menusier.
Ils ne font rien que cheviller,
Ils ne font rien que cheviller,
Et fouiller en la cassette,
Verduron, durette,
De ces jeunes fillettes,
Le soir et le matin.

FIN DES CHANSONS.

APPENDICE

LA FARCE[1]

DE LA

QUERELLE DE GAULTIER GARGUILLE

ET DE PERRINE, SA FEMME[2]

AVEC LA SENTENCE DE SEPARATION ENTRE EUX RENDUE.

A VAUGIRARD

Par *A*, *E*, *I*, *O*, *U*, à l'enseigne des Trois Raves

In-8

Comme il n'y a rien de si chatouilleux au bas du ventre qu'une femme, ny qui puisse mieux luy faire fretiller les mentibulles de la matrice qu'un demy

1. Cette farce est, sauf quelques variantes, la même que celle qui a pour titre *la Farce de la querelle de Tabarin et de Francisquine* (Voy. le TABARIN de M. Aventin, édition elzevirienne, t. 2, p. 401), et que cette autre, la farce de la *Querelle de Jean Pousse et de Jeanneton, sa cousine*, etc. Cette pièce est la douzième de celles que Caron a publiées dans son *Recueil* (1798-1806, 9 vol. petit in-8). Elle a paru aussi dans les *Joyeusetez* de Techener.

2. De même que celui de Gaultier-Garguille, ce nom de

pied de la vive resemblance du laboureur de nature, de mesme Gaultier Garguille, homme de espect, *in utroque jure, scilicet*, d'yvrognerie, de gausserie, *et sic de cæteris*, n'ayant plus pour object ny pour rebut qu'un demy grain d'honneur dans l'antichambre de la conscience; considérant que la fortune des putains est semblable aux exhalaisons de la terre, qui s'anéantissent par les moindres rosées; enfin, touché de ce vif esperon, voyant que Perrine sa femme n'aquestoit rien en son mestier que des heritaiges dont les lots et ventes se payoient aux chirurgiens, et qu'au bout de l'an il ne se trouvoit au poulailler que bestes à fourage, comme poulains, fouaines et autres, dont la nourriture envoye son possesseur à l'hospital, il fut résolu de luy faire une leçon en trempant les soupes, portant ces mots : Ma mie, ma fille, Perrine, foy de corporal[1], je suis homme d'honneur; je suis le dernier et le premier fils de putain de ma race; vous estes du mestier il y a plus de trois sepmaines : vous sçavés que j'en ay le courage offencé jusques au crevé. Croyez-moy, je vous en prie, j'ayme mieux accroistre l'ordinaire de demy septier de citre que de plus vous voir ainsi roder tantost d'un costé, tantost de l'autre; vous sçavez quel prof-

Perrine est un nom de personnage de comédie, et pas du tout le vrai nom de la femme de notre farceur. C'est un homme qui jouoit le rôle auquel il sert d'étiquette, de même que les rôles d'*Alison*, de *Nourrice*, de *Dame Gigogne*, etc. Je ne sais comment s'appeloit ce comédien androgyne.

1. Pour caporal. Il ne faut pas voir là une étymologie, mais une faute que les gens du peuple firent pendant longtemps. (Voy. *Ancien Théâtre*, t. 7, p. 189.) Caporal vient de l'italien *caporale*, dérivé lui-même du latin *caput*.

fit vous avez eu chez mon compère Bonaventure; vous sçavez quel honneur j'ai receu depuis que vous couchastes chez le Borgne. La Balaffrée[1] vous dit bien ce qu'il en estoit; la petite Gasconne[2] n'avoit garde (veu l'amitié qu'elle me portoit) de vous retirer en son logis; pour le marchand, elle est trop fine, de par le diable, pour laisser culter plus haut d'une heure en sa chambre; si c'estoit Olive[3], à la vérité, partant

1. C'étoit déjà sous Charles IX une des fameuses de Paris. Le nom étoit resté comme enseigne de maison. Je lis dans la réimpression à petit nombre d'une pièce de 1570 : *Ban de quelques marchands de graines à poil, et d'aucunes filles de Paris :*

Jeanne la *Grise* un escadron conduit,
La *Boulangère* la suit,
La *Brioude* vient après,
La *Ballafrée* n'épargne pas ses pas.

2. On les désignoit ainsi volontiers par le nom de leur province. On lit dans une épigramme de Marot (liv. 7, épig. 6), laquelle, par parenthèse, se trouve être aussi le *huictain* dix-septième de Mellin de Saint-Gelais :

Jeudy dernier je fus chez la Normande,
Où je trouvay Annette et Marguerite....

Il ne faut pas s'étonner de trouver les noms de ces demoiselles dans Marot et dans Saint-Gelais; Ronsard, dans une pièce de plus haut style (liv. 2, ode 10), parle d'une certaine Barbe, qui étoit du même collége :

Et dy à Barbe qu'elle vienne,
Les cheveux tors à la façon
D'une folastre italienne.

Dans le *Ban de quelques marchands* nous trouvons une fille de ce nom *rue des Deux Boulles*.

3. On trouve encore une *demoiselle* du même nom dans la pièce citée tout à l'heure. Une fois qu'il avoit été un peu

que son drolle en eust jusques au gozier, elle aymeroit mieux rompre la table, affin que l'on fist la collation sur la couchette. Vous voyez, ma fille, comme je cognois toutes ces personnes là. Hé! de par Dieu, je sçay bien qu'en vaut l'aulne. En l'année mil six cens treize, pour avoir descouché d'auprès de vos costés, je m'en allay au logis de la Culotte, où je fis une merveilleuse rencontre. Premièrement, j'y trouvay le mari, qui faisoit assés de l'entendu pour un maquereau; il se rondinoit, il fertilloit dessus son lict; il n'avoit point d'esgard à ma qualité; il se grattoit tousjours pour se faire rire, et à la fin, quand il eust considéré les traits de mon visage par les plis de mon haut de chausse, il commença de dire à une damoiselle coiffée de nuict : « Retirés-vous avec monsieur. » Ce qu'entendant, et ne désirant de perdre temps, je l'empoignay et la conduits en une garderobe où il y avoit plus de poux, de puces et de punaises, qu'il n'y a de jours en l'an.

Je croy, ma fille, quand vous sortez de céans

achalandé, le nom servoit d'enseigne pour longtemps. On lit donc dans le *Ban de quelques marchands de graines à poil*, etc. :

Olive viendra,
Qui amènera aussi
Mainte fille sans soucy...

Ne seroit-ce pas de ce nom, fameux dans le monde libertin, que seroit venu celui d'*Olivette*, donné par Piron et quelques autres, pour leurs pièces du théâtre de la Foire, à une soubrette quelque peu entremetteuse? Voy., sur ce personnage, l'article de M. Rolland de Villarceaux, *Histoire de la suivante* (Théâtre moderne), dans la *Revue nouvelle*, t. 3, p. 249-250.

pour aller coucher en ville, que vous n'avez guères de plaisir davantage : car si d'un costé vous remuez le cul (ainsi que si vous y aviez un plein pannier de fourmis), d'autre ce vous est un grand mescontantement d'estre attaquée devant, derrière, dessus, dessous, à droite, à gauche, et au hazard encores du guet.

Ces remontrances, Perrine, sont maritales; j'ay plus de deux heures d'aage que vous. Cédez à la vieillesse et au respect que vous me debvez. Ce n'est point que je sois jaloux que vous passiez le temps joyeusement; mais il me desplaist de vous voir tantost une entrape[1] icy, une melandie là, et subjette enfin aux *fratres de l'Espature*[2]; et outre ce qu'on me salue avec deux doigts, comme si je portois une aigrette à double branche.

PERRINE. Mercy Dieu, vieil cornard! est-il temps de fermer la porte quand les chevaux sont eschappez? Le premier jour de nos nopces, quand je te demanday conseil comment je devois me gouverner, tu me dis à ma volonté; et maintenant tu me renvoye de Cayphe à Pilate, tu me conte des fagots pour des cotrets[3]. Va, va, de par le diable! va-t'en au vin, tandis que je mangeray mon potage : tout ce que tu me contes, vois-tu, passe par une oreille et sort par l'autre. Si ces vieux courtiers d'amour (dont tu me parles) ne sont point de mes amis, j'ay ma com-

1. Pour *anthrax*.

2. Lisez de l'*espatule* ou de la *spatule*, qui est comme on sait un instrument de chirurgie.

3. M. Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, p. 367, a déjà remarqué ce que cette phrase a de curieux. Il y a vu avec raison l'origine du dicton *Conter des fagots*.

mère Douzy, aux marests du Temple[1], qui ne s'enqueste de rien; elle tient logis pour les filles à part, et quand elle en cognoist quelqu'une qui a le cœur doux comme une livre de beurre de Vanve, elle luy faict du plaisir et de la courtoisie. D'autre part, si elle n'avoit besoin de mon ouvrage et qu'elle eust trop de moissoneuses, madame de la Croix ne faut ne manque.

GAULTIER GARGUILLE. Foy de corporal, tu es une grande sotte. Je voy bien que tu abuses bien de ma bonté. Hé! de par Dieu, si je t'ay lasché la bride sur le col, ce n'estoit point pour te faire dire la femme de Gaultier Garguille; c'estoit seulement pour te faire rafraischir le sang.

PERRINE. Vrayment, tu me la bailles belle! Vois-tu, Gaultier Garguille, depuis qu'une fille ou une femme a laissé aller le chat au fromage, il n'y a moyen d'en retenir la pelure.

GAULTIER GARGUILLE. Comment! Perrine, tu veux donc estre tousjours putain ?

PERRINE. Puisque je ne sçay point de meil-

1. Sur les filles du Marais, voyez nos *Variétés historiques et littéraires*, t. 2, p. 348, et t. 8, p. 342, et les *Œuvres complètes de Tabarin*, édit. elzev., t. 2, p. 447 et 448. La Neveu étoit la plus fameuse. On sait que Boileau a parlé d'elle (Sat. 4, vers 33). Parmi les notes qu'il mit en marge d'une édition de ses œuvres, 1701, in-4, il écrivit celle-ci, que le pudibond Brossette n'osa reproduire dans toute sa crudité : « C'estoit une courtisane fameuse du temps de Louis XIII, que M. le duc d'Orléans, frère du roy, promenoit quelquefois la nuit toute nue dans Paris. » (*Correspondance entre Boileau et Brossette*, publiée par M. Laverdet, Paris, 1858, in-8, p. 479.)

leur mestier, je suis d'advis de m'y tenir; car au changement (comme l'on m'a dict) on ne gagne guère d'ordinaire. Demandés ce qui en est à ceste petite noire du quartier des Carneaux [1], qui fit venir ses mois sur une botte de foin à deux lieues d'icy; je m'asseure qu'elle dira que le goust en est bon.

GAULTIER GARGUILLE. Je sçay bien, Perrine, qu'elle est assez effrontée pour m'asseurer que la liberté est requise aux filles; mais néantmoins la mère s'en plaint fort.

PERRINE. Tu te plains aussi de moy, et si je ne m'en soucie guères; car il y a plus d'apparence à luy faire manger du pain bis, qu'à moy de faire boire de l'eau.

GAULTIER GARGUILLE. Ce n'est pas de cela que je parle; je dis, en un mot, que je veux et entens que tu sois d'oresnavant femme de bien.

PERRINE. Pauvre badin! tous les commencemens sont rudes, et, qui plus est, je ne veux jamais changer.

Sur cela Gaultier Garguille enfla la gibecière de son courroux, et, soupçonnant que Perrine, pendant cest entretien, luy auroit joué quelque tour de Gonin, il jetta pot, plats, potages et escuelles sur le plancher, cassa les verres, et print un baston pour la frotter, à quoy il eût longue-

1. C'est le quartier des Bourdonnais. Il devoit ce nom des *Carneaux* à l'hôtel de la Trémouille, qui, du XIVe au XVIIe siècle, s'appela maison de Creneaux. (Voy. *Paris démoli*, 2e édit., p. xxiij, xxix et 361.)

ment travaillé, sans la Renaud, qui mist la teste à la fenestre, et qui en mesme temps vint au secours, portant un pistolet tout amorcé, dont un gentilhomme fut blessé pour lors.

C'estoit un grand crève-cœur à Perrine de se veoir ainsi traitter, après un si long temps qu'elle fréquentoit le bordel sous les auspices de son mary. Aussi, ne voulant permettre qu'un tel affront tînt lieu de loy pour ceux qui consentent d'ordinaire la desbauche de leurs femmes, elle fit assembler les plus fameuses au fait de culetage, leur conta et raconta leurs différens, et sa résolution la portant du tout au divorce, elle les emboucha avec tant d'animosité, que quand il fust question de comparoir devant le juge, le pauvre Gaultier Garguille demeura avec un pied de nez et deux et demy de cornes. Tellement qu'après toutes leurs remonstrances de part et d'autre, interrogatoires secrettes à ce subject, recollemens et confrontations des tesmoins produits de la part de Perrine, conclusions par elles fournies, deffense au contraire de Gaultier Garguille, et le tout veu et considéré, il fut dit : Attendu l'usage, longue jouissance et droits de servitude prescripts pour les bons et agréables services rendus à quelques desbauchez citoyens de la République, joinct la jouissance, presqu'immémoriale, concédée gratuitement par Gaultier Garguille à Perrine sa femme, ladite Perrine jouyra plainement et paisiblement des fruicts, revenus et esmoulemens de son devant, sans qu'aucun la puisse inquiéter par cy après, à peine de l'amende, tant en demandant qu'en défendant. Défendons audit Gaultier Garguille de la hanter

ny fréquenter, si ce n'est avec tout respect et obéissance, comme de valet à maistre. Et pour l'impudence et les excez par luy commis, l'avons séparé et séparons d'avec ladite Perrine, sa femme, de corps et de biens, comme incapable d'entretenir le faict de conardise; et outre, l'avons condamné ès despens de la présente instance. Ce qui fut prononcé et publié le 1er jour d'aoust dernier, tandis que les savetiers prenoient leur bouillon.

FIN.

PREDICTIONS

GROTESQUES ET RECREATIVES

DU DOCTEUR BRUSCAMBILLE

Pour l'année 1619

OÙ, SOUZ MOTS COUVERTS, EST TRAICTÉ DES CHOSES DE CE TEMPS

A PARIS

Rue S. Jean de Beauvais, devant les escholes de Decret

1618.

In-8° [1].

GAULTIER GARGUILLE AU LECTEUR

Salut

Un habile homme seroit bien empesché d'accorder les diverses opinions de tous les Almanaqueurs, ou Almana-manteurs, de ce temps, qui sont tous aussi ignorans

1. Bien que le nom de Gaultier Garguille ne figure pas sur

en cette science que Gaultier Guarguille : car qui leur a dit ce qui se fait aux cieux? S'ils disent la vérité, il les faut pendre, car ils sont sorciers; s'ils mentent, pourquoy les croiras-tu? Il y a long temps que je donne gage à plus de mil officiers du cheval de bronze et peripateticiens du Pont Neuf, et c'est tout ce que je peux faire que d'apprendre les maquignonages et volleries qui sont desjà passées à

le titre de cette pièce, nous croyons devoir la donner ici, à cause du rôle qu'y joue notre farceur. Des Lauriers, ou du Laurier, dit *Bruscambille*, étoit un de ses confrères de l'hôtel de Bourgogne, comme lui jouant et composant, ou du moins signant volontiers de son sobriquet les *fantaisies*, *pensées ingénieuses*, *plaisantes imaginations*, *plaisans paradoxes*, qu'il plaisoit aux auteurs de lui prêter. On peut en voir la liste complète dans le *Catalogue Soleinne*, t. 1, p. 206–207, et 1er *Supplément*, t. 1, p. 34, 35. Quelquefois, et cela donneroit à penser qu'il peut en être réellement l'auteur, il signoit ces facéties des initiales de son nom. On lit alors au-dessous du titre : *par le* S. D. L. (le sieur Des Lauriers), *Champ.* (Champenois). C'est par là seulement qu'on a su dans quelle province il étoit né. Sur l'*Original sans copie*, on trouve par M. B. C. R., ce qui signifie Bruscambille, comédien royal. Il étoit en effet de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, alors la seule troupe royale. Les frères Parfaict, copiés par De Mouhy dans ses *Tablettes dramatiques*, p. 58, disent qu'il débuta sur les tréteaux de Jean Farine, l'opérateur, et ses œuvres, qui ne sont après tout que des *tabarinades*, rendent la chose fort vraisemblable. C'est à Toulouse, vers 1598, qu'il auroit fait ses premières armes de comédien; puis en 1606 il seroit venu à Paris, à l'Hôtel, et y seroit resté jusque vers 1634. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne figure pas en 1629 parmi les comédiens de l'hôtel de Bourgogne signataires de la requête au roy contre les confrères de la Passion, et cela donneroit à penser ou qu'il n'étoit pas un des principaux de la compagnie, ou que déjà il n'en faisoit plus partie. Je ne le trouve guère cité, comme acteur de l'hôtel de Bourgogne, que par D'Esternod, *l'Espadon satyrique*, édit. de Cologne, 1680, in-12, p. 25; il l'appelle Bruscambille.

Paris; et ces messieurs qui voyent les astres et les planettes auprès de leurs astres en faisant les verres et les planets voudroient prophetiser les choses advenir; et font bien, car il leur en vient de l'argent en la bourse. C'est pourquoy ne vous estonnés pas si je m'en mesle, car c'est pour attraper le vostre. Adieu.

Dieu sur tout.

Les Prédictions crotesques du docteur Bruscambille, pour l'an 1619.

Plusieurs de mes plus familiers m'ayant aussi intimement pressé que je suis leur intime amy de faire dissoudre dans l'alambic de mon cerveau, par le feu de mes subtiles et graves conceptions, tous les astres et planettes du ciel, pour avoir une eau par la quelle l'on peut juger des choses advenir;

A la requeste principalement du plus fidel serviteur et maquereau de la femme de très honorable et discrette personne Gaultier Guarguille, le gros Guillaume; du seigneur Turlupin, superintendant et controleur des secretaires de la Samaritaine; de M. de La Fontaine, grand medecin et très-fidel scrutateur de la nature la plus occulte des femmes, mine d'où la chère espouse dudit Gaultier Garguille, dame Perine, tire tout l'or qui soustient et alimente sa maison;

Bref, de tous ceux qui penètrent jusques au plus profond de la bouteille, et qui investigent

les coings et recoings les plus secrètes de toutes les caves de Paris, pour mesmes jusques dans les entrailles de leur mère rechercher les secrets de la dame nature, qui est le vin, secret des secrets, docteur des docteurs, prophète des prophètes, qui mesme contrainct les plus menteurs à dire la verité, messer le vin, capable de rendre un homme le plus heureux du monde, luy ostant toute sorte de soins; capable aussi de miner les maisons les mieux establies, quand les fondemens seroient de double ducats; messer le vin, amateur de noblesse, qui ne veut estre beu que dans les vers forgez de la main des gentil-hommes d'Italie [1];

Enfin toutes ces raisons et plusieurs autres venant frapper à la porte de mon oreille et tirant la clochette des riches imaginations de mon cerveau, recueillant les esprits supernaturels qui habitent en moy,

J'ay recherché dans tous les boursillons de

1. Allusion aux titres de noblesse dont jouissoient les verriers. M. L. de Laborde, dans sa *Notice des émaux*, 2e partie, *Glossaire*, p. 537-538, explique fort bien comment il se fait qu'on donne ici à ces nobles verriers le nom de gentilshommes d'Italie : « Les verriers, dit-il, avoient des prétentions à la noblesse, et elles étoient fondées. Cette noblesse remontoit aux grands priviléges et à l'estime toute particulière que le sénat de Venise accorda aux artistes de Murano, dès le XIIIe siècle. Les rois de France se montrèrent aussi généreux que ces orgueilleux patriciens : ceux-ci donnoient de la noblesse aux verriers pour conserver à Venise le monopole de la verrerie; ceux-là durent faire les mêmes concessions pour le leur arracher. » Saint-Amant n'avoit qu'une de ces noblesses de fabrique (Voy. l'excellente notice de M. Ch. Livet, en tête de ses *Œuvres*, édit. elzev., t. 1, p. viij, et pour quelques nobles de même origine, voir les *Aménités littéraires* de l'abbé Chomel, t. 1, p. 181.

mon escarcelle, dans tous les plis et replis de mon haut de chausse (dont la genealogie seroit longue à raconter), pour faire sortir tout ce que depuis beaucoup d'années j'avois apris, tant de science en France que de charlatannerie en Italie, pour prophetiser les choses advenir, dont voicy la teneur :

Bruscambilles, grand chroniqueur, ayant passé son jeune aage à l'estude des bonnes lettres soubs le toict de sa maison, et premier escolier du grand Cornutus, dans lequel Aristote, maistre Guillaume, Platon, sieur Pantalon, Cice et le seigneur Horacio, ses devanciers, ont caché la quintessace de toute leur doctrine ;

Après s'estre meurement enquis de la volonté des demons qui regiront le ciel et tous les cerveaux melancholiques en l'an 1619, a de sa gorge, faite pour toutes sortes de bons discours, suivant l'inspiration de Perine, prononcé telles paroles :

JANVIER.

Et premièrement, pour le mois de janvier, le soleil, qui en son aspect faict la moue à nostre horison, nous advertit qu'il fera meilleur se chauffer que se noyer.

Puis en la quatriesme maison je voy Venus qui faict les doux yeux à Mars, qui nous predict que les filles, à cause de la froidure, aymeront mieux coucher avec des garçons que des glaçons. Et quand aux catheres et hydropisies de neuf mois qui pourroient arriver, les vertugadins

serviront de remèdes [1]; et en tout cas, quand cela se viendroit à descouvrir, un peu de savon du vieux temps et d'oubliance pourront oster les taches de leur honneur.

Le vin d'Espagne, vin bourru, vin parochimen, perdix, phaisants, ramiers, biscuits et pistaches seront saines pour rechauffer l'estomac.

Dieu sur tout.

FEBVRIER.

Jupiter, qui en ce mois fait couvrir la rivière de glaçons, forte muraille pour empescher que Venus n'y vienne le trouver, paillardant soubs les eaux, vous advertit que le bled, le vin, le porc, ne vous nuyra point.

Le bois sera de recherche, les pistoles seront fort rares, à cause que la rivière ne sera point marchande.

Faictes provision des raisins de Damas, figues, avelines et pruneaux, car Caresme-Prenant vous prendra bientost.

Dieu sur tout.

1. Aussi appeloit-on les *vertugadins*, ou *vertugales*, des *cache-bâtards* : « Ces vertugales, dit Prosper Marchand, dans ses notes de la *Ménippée*, t. 2, p. 388, avoient été inventées par les courtisanes pour cacher leurs grossesses; aussi, quand on commença d'en porter, on reconnut bien les mauvais effets qui pouvoient en résulter. C'est dans ce sens qu'un cordelier, prêchant à Paris, dit que les femmes en prenant des *vertugales* avoient quitté la *vertu*, mais que la gale leur en estoit demeurée. » (*Apologie pour Hérodote*, 1re édit., p. 206.)

MARS.

En ce mois, le soleil commençant à remonter sur nostre orizon, pour mieux m'enquester des choses advenir de luy, qui sçavoit tout ce qui s'est passé aux Antipodes, je monte sur ma monture ordinaire, et là considérant tous les astres avec ma lanterne, je trouve que l'hyver n'est passé, mais qu'il passera.

Au reste, mauvais temps pour ceux qui s'amusent à lire mon Almanach, pour ce que en ce mois toutes bestes seront de prise, tant sur mer que sur terre; mauvais temps pour les poissons, car on les tourmentera fort. Mais j'apperçoy que a consolation, qui ayans esgard à la pauvreté des poissons, imitans les catholiques aux gros grains, aymeront mieux manger des cocqs, des veaux et des bœufs, que les pauvres bestes maigres; mais malheur pour eux de manger leurs semblables, car les cornes leur en demeureront.

Faictes provision de vin blanc : les huistres seront à bon marché.

Dieu sur tout.

AVRIL.

Messieurs de Paris, resjouyssez vous : bonne année de maquereaux! Vous n'avez pas tant de mal à contenter vos femmes en ce moys. Plusieurs achepteront des macquereaux bien chers, afin de les manger, et n'appercevront pas tant

de macquerelles tous les jours auprès de leurs femmes.

Garre la corne!

Venus, entrant dans la maison de Mars avec le trine aspect de Vulcain, nous faict voir que beaucoup de Parisiennes iront à Montmartre[1] pour faire leurs maris martirs. Faites provision de bonnes armes, car les cornes seront dangereuses.

Dieu sur tout.

MAY.

Le trine aspect de Mercure ne nous promet rien de bon pour les jaloux, s'ils ne prennent un peu d'essence de cocage pour guerir leur maladie.

O que le Pré aux Clercs nous fera gaigner d'argent cest hyver[2]! Que de subjetcs de farces guarguillesques! O pauvre carogne de Perine! que tu representeras, ce Caresme-Prenant, de bonnes, nobles et fines putains de bourgeoises, au reste femmes de bien, qui, pour divertir leur

1. Jusqu'à ce que tout le quartier qui s'étend du boulevard à la barrière des Martyrs eut été bâti, les rendez-vous à la sourdine furent très-fréquens dans les jardins des maraîchers qui s'étendoient derrière la Grange-Batelière, et dans les plâtrières situées sur le versant de la butte. Voyez, pour une aventure de ce genre, l'*Art de plumer la poule sans crier*, Cologne, 1710, in-12, p. 67.

2. Depuis le temps de François Ier c'étoit un rendez-vous d'amourettes. Voyez, dans la *Bibliothèque des romans*, septembre 1779, p. 123, l'analyse du roman de Jean Morel, *l'Ame toujours impassible*, etc. (1558). Sous Louis XIII, on y alloit surtout s'ébattre dans les *allées de la reine Marguerite*. Voyez nos *Variétés historiques et littéraires*, t. 1, p. 207, 219.

mal de fesse, iront chercher un restaurant sur l'herbe verte de la Grenouillière [1]!

Combien de pelerines iront chercher de bourdons! C'est folie d'eslever boutique ce moys icy : il faict bon travailler chez les maistres ou sur les maistresses.

Dieu sur tout.

JUIN.

Juppiter, regardant de costé la maison de Junon, nous predit que beaucoup de femmes reviendront de voir le feu de la S. Jean plus lourdes qu'auparavant. On dit que les cocus sont au bois, mais faites force tresbuchez : il y aura grande quantité de cocus à la Grève.

Dieu sur tout.

JUILLET.

La rivière portera plus de macquereaux et de cocus (miracle si les oyseaux nagent!) que de pucelles : ó le bon temps!

Dieu sur tout.

1. On sait que c'est aujourd'hui le quai d'Orçay. Jusqu'à l'époque de Vadé, qui en a chanté les délices, ce fut un village de guinguettes, où l'on alloit se griser après s'être ébattu sur la plage, que charmoit le chant des grenouilles. La comédie d'*Alison*, 1637, in-12, se passe à la Grenouillère. L'île *Macquerelle*, ou des *Cygnes*, qui se trouvoit tout près, étoit un lieu de plaisir du même genre. Entre autre cabarets, on y voyoit l'*Écu de France*, dont l'antique façade, encore existante à l'heure qu'il est dans la cour d'un chantier qui a gardé le même nom, servit à Eugène Isabey pour son tableau si connu.

AOUST.

Beaucoup auront l'honneur de recueillir les fruicts qu'ils n'ont jamais semé.

Dieu sur tout.

SEPTEMBRE.

Plaine vendange pour les archers, les voleurs et les sergens, qui vandangeront à la ville durant que les autres aux champs.

Combien de personnes iront danser sur l'herbe à S. Ouyn, n'ayant la permission de le faire à Paris!

Dieu sur tout.

OCTOBRE.

Faites provisoin de bois, car l'hyver sera froid; bon temps pour Gaultier Guarguille, car beaucoup d'hommes viendront à la comedie, tandis qu'on en fera chez eux et qu'on préparera le subjet pour en faire d'autres.

Dieu sur tout.

NOVEMBRE.

Combien y en aura il qui prieront Dieu pour les morts, afin qu'ils aillent en paradis! Sçavez vous pourquoy? pour ce qu'ils ont trop peur qu'ils ne reviennent.

Que les sonneurs perdront leur temps, car on songera plus aux vifs qu'aux morts.

Que les gens sont mauvais qui prient Dieu pour les morts, et 11 jours après penseroient estre morts eux-mesmes s'ils n'en mangeoient.

Faites provision de vin, car les futailles plaines vallent mieux que les vuides.

Dieu sur tout.

DECEMBRE.

Beaucoup auront peur qui verront leurs frères crier.

Je ne discoureray d'avantage, pour ce que de bien plus habiles hommes que moy ont esté assez empeschez à forger des bourdes sur cette année. Les croira qui voudra; pour moy, je me mocque d'eux, et vous aussi.

Dieu sur tout.

FIN.

LES BIGNETS
DU GROS GUILLAUME

Envoyez

A TURLUPIN ET A GAUTIER GARGUILLE

POUR LEUR MARDY GRAS

PAR LE SIEUR TRIPOTIN

Gentil-homme farine de l'hostel de Bourgongne

Bacchus nobis hæc otia fecit

A MONTMARTRE

A l'enseigne de l'Eclipse de Lune

In-8° [1].

Messieurs, c'est une chose plus qu'asseurée entre toutes les seuretez des plus seurs et suffisants souffleurs de marmites de ce temps, que tout homme

1. Cette pièce se trouve dans le recueil des *Joyeusetez* de Techener. Nous n'avons trouvé nommé nulle part, parmi les

qui a la monnoye de dix pistoles en sa bource n'est pas trop sot (selon l'ordre d'aujourd'huy); car, comme disoit le cahier de l'Escriture, *sine ipso factum est nihil*. Quant à moy, ayant le nez

farinés de l'hôtel de Bourgogne, le sieur Tripotin, qui en fait l'envoi à Gros-Guillaume et à Turlupin; quant à ce dernier, il est des plus connus. Son vrai nom étoit Henri le Grand. Dans le haut comique, il se faisoit appeler Belleville, et dans la farce, Turlupin. Sauval, que les frères Parfaict ont copié (*Hist. du théâtre franç.*, t. 4, p. 240), dit qu'il joua la comédie pendant cinquante cinq ans. Piganiol de la Force est allé aux preuves; il a fait compulser le registre mortuaire de la paroisse Saint-Sauveur, sur laquelle on croyoit qu'il étoit mort, et la mention de son décès n'a pas été trouvée (*Description de Paris*, t. 3, p. 285). On ne peut donc savoir au juste quand se termina cette longue existence théâtrale, si tant est qu'elle ait été si longue. Il est toutefois probable que Turlupin mourut en 1637, puisqu'il parut cette année-là une pièce ayant pour titre : *La rencontre de Turlupin en l'autre monde avec Gautier Garguille et le Gros-Guillaume.* « Quoiqu'il fût roussâtre, dit Sauval, il étoit bel homme, bien fait, et avoit bonne mine..... Il étoit excellent farceur; ses rencontres étoient pleines d'esprit, de feu et de jugement; en un mot, il ne lui manquoit rien qu'un peu de naïveté.... Il étoit adroit, fin, dissimulé dans la conversation. » Ces derniers traits font comprendre qu'il devoit exceller dans les rôles dont il se chargeoit. « Gros-Guillaume étoit *le fariné*, dit Tallemant (2e édit., t. 10, p. 41), Gaultier le vieillard, et Turlupin le fourbe. » Il jouoit aussi le personnage du Zany, « qu'on regardoit comme le facétieux de la bande », et pour cela il portoit un habit semblable à celui du *Briguella* de la comédie italienne, avec le petit manteau et le pantalon. Dans le monde, en dépit du cynisme de ses rôles et du graveleux de certaines farces imprimées sous son nom à la suite du *Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin*, il menoit la vie la plus honnête. « Turlupin, dit encore Tallemant, meubla une chambre pròprement, car tous les autres étoient épars çà et là, et n'avoient ni feu ni lieu. Il ne vouloit point que sa femme jouât (elle a joué depuis sa mort, étant remariée avec d'Orgemont), et il lui fit visiter le voisinage; enfin, il vivoit en bourgeois. »

chargé de farine, la pense de vin, de souppe, de bœuf, de jambons de mengeance, de lapins de garenne, de saucissons, de salmigondis, de pieds de porcs et de ses consors, la moustache retroussée comme le croupion d'une bourique de lansquenet, au diable si je me soucie des affamez. Baste! baste! mais n'y retournez plus. Dernièrement, chères Carites, chères âmes voluptueuses, chères et divines Bacchantes, je rencontré un plaisant falot en taille-douce, equipé et caparaçoné en valise d'Ostande, fourny de gresse ainsi que la carcasse de Bucéphale d'Alexandre le Grand, qui, manquant autant de parole comme d'entendement, ne peust s'empescher de m'instaler aux bonnes graces de sa femme, avec une methode neantmoins tellement artificielle, qu'au lieu de le prendre pour une huistre à l'escaille, on l'eust estimé pour lors estre un cerf de vingt-six années, tant qu'il faisoit luy-mesme paroistre son bois. Un regret, au reste, m'empeschoit fort de boire après estre saoul jusques au gosier; car, outre le contentement que mon naturel avoit peu produire à celuy de celle dont est question, je voyois ce maistre Gonin pleurer les désastres du déluge, et démonstrer par ses souspirs les subjets que nous devions avoir d'aller à confesse. La soirée, pourtant, se passa de la façon, laissant à monsieur le diable les cornes, et à moy le plaisir de les avoir plantées.

Et le lendemain, vingt-deuxiesme des ides du mesme mois, comme l'orifice de mon derrière commençoit de se déclarer en dix-huict parties, Monsieur le Badin, meu de charité, m'apporta

une vinaigrette, pour me remettre en goust de travailler à ce que j'avois desjà commencé, de façon qu'ayant appris des jurisconsultes *quod semel factum est infactum esse nequit*, je jugeay qu'il n'estoit point hors de propos de continuer la partie commencée, sachant aussi qu'une bonne practique de tripot, qui remet la partie la perd. Voilà ce qui meust Monsieur le gros Guillaume de prendre ses jambes sur son col, son villebrequin entre les quatre doigts et le pousse, pour aller fortifier la citadelle de Monsieur le Sot.

Je vous laisse à penser, Messieurs, si l'année mil six cent dix-huict me pouvoit estre profitable. Premierement, je revestis les nuds, je fis loger les aveugles, je contentai le gros Guillaume, je ramonay la cheminée de madame, et au reste establis un plant de cornes aussi ferme et aussi asseuré que la bastille de Vaugirard.

Depuis ce temps il m'est arrivé un heur incomparable entre toutes les felicitez felicitantes, lequel je n'eusse pourtant peu esperer, veu les accidens qui sont arrivez depuis la sentence de separation rendue entre Gaultier Garguille et Perrine. *In primo loco*, l'on m'a deputé au contreroolle des Academies veneriennes, afin d'y reformer les abus qui s'y sont glissez depuis la mort et trespaz du sieur Angoulevant [1]. *Secundo*, pour recompense de mes labeurs, la société des Sots m'a ordonné pour mon ordinaire de la nécessité mille fois plus qu'il n'y en a dans l'Hostel

1. Voyez, sur ce farceur, soi-disant *prince des sots*, et sur la querelle qu'il eut avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, nos *Variétés historiques et littéraires*, t. 7, p. 37, 41; voyez aussi t. 8, p. 81.

Dieu de Paris. *Tertio*, en cas que mon ame allast faire un voyage en l'autre monde, la mesme société a jugé estre propre à mes enfans douze ou quinze livres de regardelles, sept charges et demye de costerets, et autant de fagots, avec un pot à trois pieds de la valeur de huit deniers, ayant cours selon l'ordonnance, puis une once de cirot capilaire, pour le tout faire bouillir dans ledit pot, et le reduire en un neant, et leur faire avaler la liqueur tous les matins, afin de les empescher de petter. *Quarto*, pour plus grande gratification, et à cette fin que je fusse obligé à la postérité, laditte société a jugé m'estre nécessaire pour chacun an d'une estofe la plus légère que faire se pourroit, à sçavoir : les chausses et la juppe des imaginations de Turlupin et de Bruscambille, à la mode des moulins à vent; le manteau de pareille nature; le bonnet ou le chapeau de parade, que j'ay cru digne de porter en faisant monstre au Port au Foin [1] d'un fin drap d'escarlate jaune extraite de la brayette de deffunct maistre François Rabelais [2]. *Ultimo*, craignant que je manquasse de bonne mine, l'on m'a fait forger dans l'enclume de Bias quatre poincts de philosophie pour me retrousser les moustaches, et douze relations de justice pour me torcher le cul en enfant de bonne maison.

1. Il étoit au bout du Pont-Neuf. C'est aujourd'hui la place des Trois-Maries. Il y avoit là foule de petits marchands, de bateleurs, et surtout de coupeurs de bourse. Voyez nos *Variétés historiques et littéraires*, t. 8, p. 155, note.

2. Ces farceurs regardoient Rabelais comme leur patron, et avoient en grand respect tout ce qui passoit pour venir de lui. Ainsi sa robe gardée à Montpellier leur étoit une précieuse relique. Voyez le *Tabarin* de l'édit. elzev., t. 2, p. 330.

Ces courtoisies m'estant ainsi asseurées, j'ay convié mes plus proches parens et amis, afin de solemniser la feste de caresme-prenant, lesquels se sont si bien trouvez de mon traictement, que tous s'en sont retournés en leur domicille, avec la protestation de ne me plus importuner.

Ce n'est pas tout : sortant de table, et remerciant la compagnie de ce qu'elle avoit enflé son ventre à peu de frais, je rencontray *Gaultier Garguille*, qui tenoit le manche d'une raquette dont il s'escuroit les dents, avec *Perrine*, qui portoit dans une besasse la sentence arbitrale qu'elle avoit obtenue l'esté dernier [1]. Ma courtoisie ne peust différer de leur faire prendre du vin en passant. Ainsi, je tombay de fievre en chaud mal, car auparavant j'avois traité dix-huict personnes à table d'hoste pour six blancs, et si l'on m'avoit serré le reste pour mon vin de coucher ; et ceux-cy furent aussi cause que pour leur emplir la pense aussi grosse qu'un balon, deux certains gigots de justice affamez en trente diables et demy vinrent separer ma vaisselle de ma compagnie, et, non content de ce, vouloient inventorier ma liberté, comme si j'eusse eu grande envie d'aller loger à l'image Nostre-Dame. Cela se passe pourtant avec un silence assez modéré; car la crainte que j'avois que l'on eust dit : Le gros Guillaume a trop de commoditez pour un homme de sa condition, et trop de discrétion pour un esventé, jamais mazette de Normandie n'eust esté si bien galopée.

1. C'est la *Sentence de séparation* qui se trouve, comme on l'a vu, à la fin de la *Querelle de Gaultier Garguille et de Perrine*.

Voilà les bignets qu'il m'a convenu faire depuis sept ou huict jours en çà, en attendant que je leve mes regimens de gens de pied, et que je leur fasse faire l'exercice. Que si quelqu'un me veut pleger[1], en cas qu'à boire je ne sois trouvé solvable, qu'il vienne, *paratus ero;* et si d'aventure il a besoing d'un bon limonier, qu'il me mette entre les limons de sa femme : je veux que Diou me damne si je ne fais merveille.

Quant au sieur Turlupin, j'en reponds corps pour corps, et promets que s'il meurt à la table faute d'appetit, que je creveray à ses pieds pour chanter son oraison funèbre. Adieu, Messieurs, conservez-vous avec vos nez, et moy je me conserveray avec mon cul, pour vous servir en cas de nécessité.

1. Garantir, cautionner; faire tête, surtout, comme ici, lorsqu'il s'agit de boire. Voyez, sur cette expression, les *Recherches* d'Estienne Pasquier, liv. 7, ch. 57, et l'*Ancien théâtre* (Biblioth. elzevir., t. 3, p. 306, et t. 7, p. 172).

FIN.

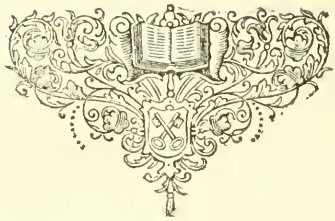

LE TESTAMENT

DE FEU

GAUTIER GARGUILLE

TROUVÉ DEPUIS SA MORT

ET OUVERT LE JOUR DE LA RÉCEPTION DE SON FILS ADOPTIF
GUILLOT GORGEU

A PARIS

M. DC XXXIIII [1]

Puisque toutes choses changent de nature, et qu'il faut tost ou tart donner du nez en terre, malgré tous les preceptes d'Hypocrate et de Paracelse, je voy bien que je dois tomber comme les autres ouvrages de la nature, et qu'il faut que j'aille voir ce que l'on fait à l'autre monde. Il est vray

1. Cette pièce fait aussi partie du *Recueil des Joyeusetez* de Techener.

que j'avois acquis avec [illegible] bien fasché d'y aller si tost, mentir, je serois bien aise de pouvoir [illegible] malgré moy ce rant l'espace de douze ou quinze ans tenir bonne et fidelle compagnie à mon cher et bien aimé Gros-Guillaume et au subtil Turlupin ; mais notre vieux maistre Valeran [1], depuis qu'il est en l'autre monde, desirant d'y faire valoir la comédie et de l'y establir, comme il a fait en France durant sa vie, m'a fait divers commandemens de l'aller trouver, disant pour toutes ses raisons que le grand Maistre de la nature me veut voir, qu'il doit représenter devant luy plusieurs pièces nouvelles, et dans la severité des reigles des anciens de feu M. Hardy [2], et quelques-unes de

1. Tallemant parle ainsi de Valleran, dont Le Comte étoit le vrai nom : « C'etoit, dit-il, un grand homme, de bonne mine ; il étoit chef de la troupe ; il ne savoit que donner à chacun de ses acteurs, et il recevoit l'argent lui-même à la porte. » (*Historiettes*, 2e édit., t. 10, p. 40. L'Estoile parle de lui, sous la date du 31 may 1607 (édit. du *Panthéon*, t. 2, p. 424). Il est aussi nommé dans l'*Espadon satyrique* (Cologne, 1680, in-12, p. 25). L'abbé de Marolles, en ses *Mémoires* (in-fol., p. 31), le cite avec honneur ; et il est nommé comme jouant encore à la page 62 du *Voyage de maistre Guillaume en l'autre monde, vers Henri le Grand*. Or, cette pièce est de 1612 ; elle suffiroit donc à prouver que De Mouhy s'est trompé quand il a dit (*Tablettes dramat.*, 2e partie, p. 59) qu'en 1608 Valeran avoit passé dans la troupe du Marais.

2. Alexandre Hardy, l'intarissable. C'est par ironie qu'on vante ici sa scrupuleuse obéissance aux règles des anciens, personne ne les suivoit moins que lui. « Vous êtes venu dans un siècle, lui dit Tristan, dans la *Guerre des auteurs*, où l'on ne se piquoit pas beaucoup d'entendre la poétique d'Aristote. On ne trouvoit point à dire qu'un même personnage vieillît de quarante ans en vingt-quatre heures, que sa

M. Theophile[1], et qu'il a fait à ce grand prince des récits fort advantageux de moy. Toutes ces raisons ne m'ont jamais contenté; j'ay pris divers esprits, et, quoy que depuis cinq ou six ans il m'ait plus pressé que de coustume, tantost par une fièvre et tantost par une incommodité de voix qui m'a longtemps empesché de monter sur nostre théatre, où l'on me demandoit tous les jours, j'ay différé le plus que j'ay peu, toutes fois je voy bien que je seray bientost contraint d'obéir; une importune defluction qui depuis trois ans me tient au cul et aux chausses a juré de ne me quiter que je ne m'en aille: c'est pourquoy, pour mesnager le peu de temps qui me reste, je veux, auparavant que de quitter mes chers et bien aimez compagnons, leur donner des tesmoignages de ma bonne volonté, et au public des marques du déplaisir que j'emporte quant et moy de ne pouvoir par mes chansons et mes mouvemens risibles exercer la rate de sept ou huict générations de suite; mais puisqu'il ne m'est pas permis, passons outre, et disposons en faveur de ceux qui le méritent de ce que je voudrois bien ne quitter pas.

Premièrement, afin que j'aye ceste satisfaction

barbe et ses cheveux blanchissent dans l'intervalle de deux actes; il pouvoit entre deux soleils passer de Rome à Paris; et c'estoit faire une comédie que de mettre une vie de Plutarque en vers.» (G. Gueret, *la Guerre des auteurs anciens et modernes*, 1671, in-12, p. 161.)

1. La *Pyrame* de Théophile avoit eu beaucoup de succès, et l'on faisoit le plus grand cas de ce poëte à l'hôtel de Bourgogne. Voyez ce qu'en dit Beausoleil dans la *Comédie des comédiens* de Scudéry, etc., l'*Histoire du théâtre français*, par les frères Parfaict, t. 5, p. 79.

en mourant de laisser contens ceux qui aiment la comedie, et qui pour leur plaisir portent le teston[1] à l'Hostel, j'ay creu, après la grande approbation que j'ay eue parmy eux, et pour d'autres considerations à ce me mouvans, que je leur devois laisser un successeur qui fust digne d'occuper ma place.

A cet effet, après y avoir longuement songé, je veux et entens que le venerable Guillot Gorgeu cesse de courir la campagne et vienne jouer mon roole à Paris[2] et partout ailleurs où besoin sera, comme seul capable et habile à me succéder, car telle est ma dernière volonté; et pour le laisser le plus semblable à moy qu'il se puisse, je luy donne et lègue mon habit noir à manches rouges, ma cale noire, mon masque, ma chevelure blanche, ma ceinture, ma gibecière, ma

1. Le teston n'avoit plus cours depuis Henri III; le mot est donc pris ici pour une pièce de monnoie quelconque. Pendant un demi-siècle au moins le prix des places ne subit aucune variation à l'hôtel de Bourgogne. En 1692, on payoit encore quinze sols au parterre, ainsi qu'on le voit par le dénouement des *Chinois*, comédie de Regnard et de Du Fresny. C'étoit comme à l'époque de la neuvième satire de Boileau et de l'*Attila* de Corneille, et comme en 1652, lorsque De Villiers, faisant une annonce en vers pour l'Amaryllis de Tristan, disoit :

Venez apporter vostre trogne
Dedans nostre hôtel de Bourgogne;
Venez en foule, apportez-nous
Dans le parterre quinze sols,
Cent-dix sols dans les galeries.

2. C'est en effet Bertrand d'Audoin, dit Guillot Gorjeu, qui remplaça Gaultier Garguille dans ses rôles. Sur ce farceur, qui avoit commencé par être médecin, métier vers lequel il retourna avant de mourir, voyez nos *Variétés historiques et littéraires*, t. 3, p. 353.

dague[1] et mes postures; et pour faire en sorte qu'il puisse plus aisément descouvrir les fourbes de Turlupin et les cajeolleries de Belle-Rose, lorsqu'à la farce ils en voudront à sa femme, je luy laisse mes grandes lunettes, mes jalousies et les bons advis de Gros-Guillaume pour la garder.

A la charge qu'il s'acquittera tous les jours de comedie d'une chanson que je dois à perpetuité aux pages et aux laquais[2], sauf le droict que Targa[3] y peust pretendre par lettres du prince, et autres menus suffrages.

Et pour tesmoigner que j'ay tousjours chery la mémoire de mes camarades, je leur laisse à tous en général le soin de contenter leurs auditeurs, d'amasser de l'argent pour acheter des maisons aux champs et à la ville, et le droit de se plaindre de la fidelité de leurs portiers[4], sans

1. Ce détail du costume de Gaultier Garguille est on ne peut plus exact.

2. Ils formoient le public des petites places à l'hôtel de Bourgogne, et il étoit d'usage que Gaultier Garguille le gratifiât toujours d'une chanson pour finir. Bruscambille, dans un de ses *prologues*, parle du bruit que ne manquoit jamais de faire cette turbulente valetaille, avant et pendant le spectacle : « A-t-on commencé, dit-il, c'est pis qu'auparavant : l'un tousse, l'autre crache, l'autre pette, l'autre rit, l'autre gratte son cul; il n'est pas jusqu'à messieurs les pages et les laquais qui n'y veulent mettre le nez, tantost faisant intervenir des gourmades réciproquées, maintes fois à faire pleuvoir des pierres sur ceux qui n'en peuvent mais. »

3. On a vu au commencement de ce volume que c'est en effet Targa qui étoit l'éditeur des chansons de Gaultier Garguille.

4. On appeloit ainsi les employés qui gardoient la porte et recevoient l'argent du public. Quand il y avoit foule, on en doubloit le nombre. Le comble du succès pour un auteur ou pour un acteur, c'étoit que le public, faisant violence pour entrer, écrasât à la barrière deux ou trois portiers. S'ils

oublier la visite des princes et des seigneurs, et le petit mot en passant pour leur faire souvenir que leurs garderobes sont inutilement pleines d'habits, qui leur pourroient servir à faire voir leur humeur liberale en public[1].

Pour le particulier, je prie Belle-Rose[2] de

n'étoient pas très-exacts dans leurs comptes, ils étoient au moins très-aptes à réclamer du public le droit d'entrée ; c'est ce qui fait dire au Petit-Jean des *Plaideurs* :

.... J'étois un vrai portier de comédie.

1. Pour comprendre ce passage, il faut se souvenir que pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle le roi et les seigneurs faisoient souvent des présens d'habits aux comédiens, soit qu'ils les prissent dans leur garde-robe, après les avoir portés quelque temps, soit qu'ils les eussent fait confectionner exprès. Le premier cas étoit le plus commun (Voy. nos *Variétés historiques et littéraires*, t. 6, p. 133). Tallemant (2e édit., t. 9, p. 192) parle d'un baron du Puiset qui, tant en repas qu'en habits donnés aux comédiens, dépensa 3,000 livres afin de faire jouer une ridicule pièce de sa façon. Quand Bellerose créa le rôle du *Menteur*, l'habit qu'il portoit lui avoit été donné par le cardinal de Richelieu. Mesdemoiselles Molière et de Brie, lorsqu'elles jouèrent dans le *Sicilien*, tenoient du roi les belles mantes qu'elles portoient (*Gazette* de Robinet, 19 juin 1667). En 1724, le beau costume dont se para mademoiselle de Seine, de la Comédie-Françoise, pour les représentations de Fontainebleau, et qui n'avoit pas coûté moins de 8,000 liv., car il y étoit entré 900 onces d'argent, étoit un présent de Louis XV (Maupoint, *Biblioth. des théâtres*, p. 248). Celui dans lequel se montra mademoiselle Delisle pour danser un pas l'année suivante dans le Pirithoüs de Mouret et Laserre avoit coûté 2,000 écus à M. de Charolois ; il étoit d'étoffe d'argent fin. C'est encore le roi qui donna les costumes pour la première représentation du *Catilina* de Crébillon (*Journal* de Collé, t. 1, p. 40), et M. d'Angevilliers qui gratifia Sarrazin du bel habit qu'il portoit dans *Gustave* (Piron, *Œuvres*, in-8, t. 7, p. 136).

2. Pierre le Messier, dit Bellerose, le premier qui fut, avec Mondory, un acteur vraiment sérieux (Tallemant, t. 10, p. 41). Les frères Parfaict pensent que c'est lui qui joua d'o-

conserver tousjours ses douceurs amoureuses, ses delicatesses de theatre, qui ne sont presque connues que de luy, la facilité de s'expliquer [illegible] amours, et la grace qu'il a en louant ce qui luy plaist.

Pour le [illegible] gros Guillaume, il gardera tousjours sa naïfveté risible, [illegible] inimitable galimatias; et quoy que son aage le doive [illegible] il vivra comme il a de coustume, c'est-à-dire qu'il

riginal le rôle de Cinna (*Hist. du théâtre franç.*, t. 4, p. 24). Il étoit entré au théâtre avec Corneille, c'est-à-dire en 1629, l'année de Mélite; il quitta en 1643. « Floridor, écrit Tallemant (t. 10, p. 49), las d'être au Marais avec de méchans comédiens, acheta la place de Bellerose, avec ses habits, moyennant 20,000 livres; cela ne s'étoit jamais vu. » C'est par dévotion qu'il s'étoit retiré. Son nom resta longtemps fameux; si bien qu'à le voir souvent cité dans les pièces du temps de la Fronde, on pourroit croire qu'à cette époque il étoit encore au théâtre. Il figure, par exemple, au nombre des acteurs mis en scène dans *l'Imprécation comique, ou la Plainte des comédiens sur la guerre passée*, 1649, in-4. Sa femme, qui n'avoit pas quitté la scène en même temps que lui, et qui étoit «bonne actrice», dit des Réaux, passoit pour avoir été la maîtresse de l'abbé de la Rivière. C'est ce qui fait le sujet d'une autre mazarinade, *Lettre de Belleroze à l'abbé de la Rivière*, 1649, in-4. La misère des comédiens pendant ces troubles s'y trouve encore en jeu, et l'on y lit à la fin, entr'autres choses gaillardes, une chanson du Savoyard contre la Belleroze, dont voici l'un des traits :

> Ne gaignant plus rien sur la *Seine*,
> Elle trafique sur le *Rhin*.

Belleroze étoit un peu pédant à la ville et très-affecté à la scène (Tallemant, t. 10, p. 47). On disoit du temps de Scarron (*l'Héritier ridicule*, acte 3, scène 1), le *ton de Belleroze*, pour un ton de déclamateur. Il avoit aussi l'air trop fade, lit-on dans les *Mémoires* de Retz, et madame de Montbazon ne pouvoit se résoudre à aimer M. de la Rochefoucauld, parce qu'il lui ressembloit. Il mourut du 20 au 25 janvier 1670 (Voy. *Gazette* de Robinet, à cette dernière date)

n'espargnera point les bons vins ny les bonnes viandes, et qu'il se servira du baston si les jambes luy manquent; l'asseurant qu'en faveur de nostre vieille amitié et du long temps que nous avons vescu ensemble, je luy envoyerai premier tre monde un répit de dix ans courrier qui viendra.

Turlupin, que la nature et l'art semblent avoir rendu inépuisable en rencontres et en fourbes, pour continuer de plaire à tout le monde, comme il a fait depuis tant d'années, se servira des comédies de Plaute traduites en françois, et de quelques autheurs italiens et espagnols que le notaire qui reçoit le present testament a charge de moy de luy livrer quand il en sera requis; et le tout pour augmenter et faciliter sa grande vivacité d'esprit.

Le seigneur Bonniface [1], comme le docteur de la troupe, prendra le soin de la distribution [2], et conservera l'avantage qu'il a d'estre grandement agréable; et pour l'obliger à cela, je luy donne mon petit chapeau noir, avec l'aigrette blanche, et ma petite fraise des festes.

1. On ne sait rien sur cet acteur. Sa femme étoit aussi de la troupe, et des meilleures à ce qu'il paroît; Gros-Guillaume, dans la pièce de Gougenot, *la Comédie des comédiens* (1633), la vante entre toutes les autres (*Ancien théâtre françois*, Biblioth. elzevir., t. 9, p. 342).

2. Plus tard, ce fut Bellerose qui eut soin de ce qu'on appelle ici la *distribution*, c'est-à-dire sans doute de l'organisation du répertoire. « Un barbier, un tailleur, lit-on dans le *Manuel du bon citoyen* (1649, in-4), un maître à danser, un peu entreprenans et inventifs, vont changer toute la face de la cour, en moins de huict jours, aussi facilement que Bellerose fera la scène de son théâtre. » (Moreau, *Choix de mazarinades*, t. 1, p. 438.)

Le vaillant capitaine Fracasse[1], de qui l'on ne peut ouïr les rodomontades sans estonnement, pour continuer de bien en mieux, consultera les capitaines espagnols, sans negliger la noblesse de Gascongne.

A nostre Beau Chasteau[2], qui ne trouve point de chasteté capable de luy resister, qui n'est veu que pour estre aimé, qui, jaloux de son mestier, est exact jusqu'au dernier poinct, je commande, par le pouvoir que j'ay sur luy, de ne sortir jamais de jeu de paume sans se faire essuyer et frotter, et de boire le vin sans eau, comme il a de coustume; et pour l'y obliger, je luy lègue les promenades de mon jardin de la porte Montmartre, et luy permets de donner les fleurs qui sortiront des oignons que j'y ai plantez aux dames qu'il y conduira, à la charge pourtant de n'advancer point ses jours pour les vouloir trop contenter. J'ordonne de plus qu'aussitost qu'on m'aura mis en terre, il montera à cheval pour aller querir mon successeur, et ce, pour luy conserver le droict qu'il a en la charge de courrier perpetuel de la troupe.

1. Nous ne savons qui jouoit ce rôle à l'hôtel de Bourgogne. Sur le théâtre du Marais c'étoit Bellemore, que Mondory avoit enrôlé (Tallemant, t. 10, p. 46). Un peu plus tard, cet emploi fut tenu par Juvenon de la Fleur, père de la Thuillerie.

2. François Chatelet, dit Beauchâteau, n'étoit que depuis peu de temps à l'hôtel de Bourgogne. Il y avoit débuté en 1633, dans la *Comédie des comédiens* de Gougenot. Il jouoit les rôles tragiques : ainsi le Rodrigue du *Cid*, comme on le sait par *l'Impromptu de Versailles*, où il est moqué; ainsi encore le rôle de Cinna, pour lequel il alternoit avec Floridor (D'Aubignac, *Pratique du théâtre*, 1657, in-4, p. 51, 52). Il mourut en 1665. Le petit Beauchâteau, ce petit prodige de poésie, si vite avorté, étoit son fils.

Nos actrices, qui à l'envy les unes des autres font des merveilles, continueront tousjours leurs louables jalousies, et se divertiront quelques fois, si bon leur semble, aux discours amoureux de ceux qui se passionnent pour elles, lorsque sur le theatre elles représentent la passion qu'elles ne ressentent aucunement, avec permission de pouvoir avec honneur recevoir les présens qu'on leur fera, et de prendre de quel costé qu'il vienne, sans se soucier des sottes opinions du peuple.

A mon oncle Mondor [1], à fin qu'il ait plus de majesté en distribuant ses médicamens à ceux qui luy en demandent [2], et pour l'alliance qui est entre nous, je donne et legue ma belle robbe dont je représentois les rois dans la comédie; et pour ma chaisne et ma medaille en façon d'or, j'ordonne qu'on les luy delivrera à prix raisonnable, en cas qu'il en ait affaire.

Mes jambes seiches demeureront pour le soulagement des pauvres goutteux, qui s'en serviront les uns après les autres, comme ils adviseront.

Pour mes mains à longs doigts, encore que Monroy se serve fort bien des siennes, je les luy laisse pour le soulager à la recepte qu'il fera à

1. Je ne sais pourquoi l'on fait dire ici à Gautier Garguille que Mondor étoit son oncle. Tout se tenoit alors dans cette grande famille de saltimbanques et de comédiens, et, puisqu'on avoit bien dit que Tabarin et Mondor étoient frères, « quoique l'un fût de Lorraine et l'autre de Milan» (*Œuvres* de Tabarin, t. 1, p. 229), on pouvoit tout aussi justement écrire que Mondor et Gaultier étoient oncle et neveu.

2. Il passoit cependant pour avoir fort bonne grâce à distribuer ses drogues. Voyez les *Caquets de l'accouchée*, édit. elzevir., p. 101.

la porte, lorsque mon successeur viendra recueillir l'héritage que je luy laisse.

Maistre Georges, nostre décorateur [1], conservera religieusement sa bonne coustume d'employer un cent d'esplingues et autant de cloux, et de faire si bien son calcul qu'il luy en revienne vingt-cinq livres, sans les autres petits tours du baston.

1. Nous ne connoissions pas ce premier des décorateurs de théâtre. Son art n'étoit pas encore bien avancé. Depuis 1621, année où fut jouée la *Silvie* de Mairet, l'on avoit toutefois un peu perfectionné la *mise en scène*. On ne se contentoit plus, sur le théâtre, « de tapisseries, qui, selon Perrault (*Parallèle des Anciens et des Modernes*), donnoient des entrées et des sorties aux acteurs par l'endroit où elles se joignoient l'une à l'autre. » Depuis la *Silvie*, la scène, dit encore Perrault, s'étoit peu à peu embellie ; « on en fit les décorations d'une peinture supportable, et l'on y mit des chandeliers de cristal pour l'éclairer. » Ce n'est pas à dire cependant que le progrès fût encore considérable. Ce que dit l'abbé d'Aubignac en tête de sa tragedie de la *Pucelle d'Orléans*, jouee en 1642, pour se plaindre des pitoyables décorations que les comediens lui avoient données pour cadre, montre assez qu'il y avoit encore beaucoup à redire : « Au lieu, dit le pauvre abbé, au lieu de faire paroistre un ange dans un grand ciel, dont l'ouverture eust fait celle du theâtre, ils l'ont fait venir quelquefois à pied et quelquefois dans une machine impertinemment conduite. Au lieu de faire voir dans le *renfondrement* et en perspective l'image de la Pucelle, au milieu d'un feu allumé et environnée d'un grand peuple, ils firent peindre un méchant tableau sans art, sans raison, et tout contraire au subjet... » En 1662, l'art de la mise en scène n'avoit pas encore beaucoup marché, l'illusion scénique en étoit toujours aux élémens. Ainsi l'on connoît par une note de la tragédie de M. de Rozidor, *la Mort de Cyrus, ou la Vengeance de Thomiris*, comment on savoit représenter une armée avec une grande économie de personnel. Au quatrième acte, Thomiris crie : *A moi, soldats!* et aussitôt « on fait tomber une toile où est représentée une armée en bataille, qui passe sur un pont. »

Et je deffens purement et simplement à Bel-Air Jean-Jacques, quand on luy baillera les pièces nouvelles pour en escrire quelque roole, d'en reserver des copies entières par devers luy pour s'en servir en cas qu'il voulust, ce caresme prochain, faire troupe avec Banse et sa femme.

Et d'autant que mon baston est necessaire à beaucoup de personnes qui pourroient contester sur ce sujet, tant gouteux que autres, pour esviter les procés qui pourroient intervenir entr'eux, je veux qu'il soit compris dans le reste de l'heredité de mon fils Guillot Gorgeu, comme à luy appartenant.

Et pour faire voir que je n'ay jamais eu de rancune contre les comédiens du Jeu de paume de la Fontaine [1], quoy qu'ils ayent pris inutile-

1. Ce jeu de paume *de la Fontaine*, dont on avoit fait un théâtre, se trouvoit rue Michel-le-Comte. C'est un avocat, nommé Jacques Avenet, qui le sous-louoit à Mondory, — nous verrons tout à l'heure qu'il faisoit partie de cette troupe, — et à ses camarades. A peine y étoient-ils que les habitans de la rue Michel-le-Comte, presque tous gens de qualité et officiers des cours supérieures, se plaignirent de l'embarras des carrosses agglomérés tous les jours, à la même heure, aux environs du théâtre; et ordre vint à Jacques Avenet de donner sur-le-champ congé aux comédiens. Un arrêt du parlement en date du 22 mars 1633, reproduit par les frères Parfaict (t. 4, p. 50, note), fut même rendu en cette circonstance. Les comédiens en appelèrent-ils? C'est probable, et, comme Mondory, leur chef, étoit bien en cour, il paroîtroit qu'ils obtinrent de rester, au moins pendant quelque temps. Ce qu'on lira plus loin prouve en effet qu'en 1634 ils jouoient toujours au jeu de paume de *la Fontaine*. Ils devoient être toutefois en quête d'une autre salle; ils la trouvèrent quelques mois après. C'étoit encore un jeu de paume, situé tout en haut de la rue Vieille-du-Temple, au dessus de l'égout. Ils ouvrirent en janvier 1635 (Voy. la *Gazette de France* du 6 janvier). Parmi

ment la peine d'attirer l'eau vers leur moulin, je veux auparavant que de mourir leur donner quelques bons advis; car en ce moment, bien souvent, on donne de bons conseils.

C'est pourquoy, commençant par le coq de la paroisse, je prie Montdory [1] (si par hasard il l'on-

les pièces qui furent jouées sur le théâtre de la rue Michel-le-Comte, il en est une, *Melisse* ou *Melize*, pastorale-comique en cinq actes et en vers, qu'on a ces années dernières attribuée à Molière, parce qu'on ne s'étoit pas bien renseigné, sans doute, sur l'histoire du théâtre où elle fut donnée. Si, comme rien n'y répugne, et comme l'assurent les frères Parfaict (t. 5, p. 58), cette pièce fut jouée rue Michel-le-Comte, c'est-à-dire de 1632 à 1635, l'attribution devient impossible : Molière, en 1635, n'avoit que treize ans! La pièce ne porte aucune date, mais ce qu'on lit dans le prologue peut en tenir lieu. L'auteur y engage Louis XIII à entreprendre une croisade contre les Turcs, et lui promet la défaite du Croissant. Or, en 1635, c'étoient là des idées à la mode, que la *Turciade* du P. Josef avoit contribué à mettre en cours, et auxquelles, quelque temps après, l'expédition de Candie parut donner un semblant d'exécution. M. P. Lacroix (*Catalogue Soleinne*, t. 1, p. 162) s'étonne de ne pas trouver de privilége sur les rares exemplaires de la pièce; c'est que, sans doute, la scène du jeu de paume de *la Fontaine* étant sous le coup d'une interdiction du parlement, on n'aura pas cru devoir accorder de privilége à une pièce qui n'avoit pour ainsi dire pas eu de théâtre légal.

1. Il étoit en effet le chef de la troupe (Tallemant, t. 10, p. 42). Je n'en dirai pas long sur ce comédien bien connu; je me contenterai de renvoyer à son *Historiette* par Tallemant, et à un curieux article où M. Aug. Soulié cite de lui deux *lettres inédites* (*Revue de Paris*, 30 décembre 1838, p. 347-355). Au sujet de sa naissance, je rappellerai aussi le passage suivant de la *Vie de Jacqueline Pascal*, par sa sœur Gilberte. On y verra que Mondori n'étoit pas d'Orléans, comme on l'a cru parce qu'il finit par se retirer aux environs de cette ville, et l'on y apprendra de qui lui venoit son nom de Mondory. Jacqueline Pascal devoit jouer une petite comédie devant le cardinal de Richelieu : « Elle pria,

blioit) de se souvenir qu'il est tousjours le maistre, que la troupe ne peut subsister sans luy, et, sur cette opinion, de prendre deux fois plus que les autres, et de prendre garde qu'il ne luy arrive comme à la corneille d'Horace, s'il ne se contente pas de réciter des vers, puisqu'il y réussit.

Pour Filipin[1], qui n'a rien pour s'en servir qui approche de nostre Zany[2] que la terminaison du nom, je luy conseille de perdre un peu de la bonne opinion qu'il a de luy mesme.

Le Noir et sa femme[3] sont assez judicieux et

dit Gilberte, un comédien célèbre de ce temps, le nommé Mondory, qui estoit de Clermont, et qui avoit pris le nom de Mondory parce que son parrain, qui estoit un homme de condition de cette ville, s'appeloit M. de Mondory, de l'instruire pour faire son personnage.» Voyez Cousin, *Jacqueline Pascal*, 1re édit., p. 59. On n'avoit pas encore donné à ce détail biographique si intéressant et imprévu l'attention qu'il mérite.

1. C'étoit un rôle de valet; Villiers le jouoit, et le nom lui en étoit resté (Tallemant, t. 10, p. 50). Il mit ce personnage dans sa tragi-comédie *le Festin de Pierre*, qu'il donna en 1659.

2. Niais de l'ancienne comédie italienne. Il y étoit ce que fut notre Jeannot, dont le nom a d'ailleurs de l'analogie avec le sien, car Zany, c'est Jany, prononcé à la façon zezeyante des Vénitiens et des Bergamasques. Le Zany justement, comme Arlequin son compère, étoit de Bergame. Voyez sa généalogie burlesque en patois bergamasque à la suite d'une facétie du XVIe siècle, *La piacevole astrologia del Ravanello*, et le *Raccolta di tutte l'opere di Bartolommeo Bocchino, detto Zan Muzzina*, Modona, 1665, in-12, écrit tout entier en langage de Zani, c'est-à-dire en patois de Bergame corrompu. Molière prit le Zani et en modifia le caractère et le nom; il en fit *Zanarelle* ou *Sganarelle*.

3. Ce Le Noir et sa femme avoient commencé par être d'une troupe de comédiens attachés à la cour du prince d'Orange. Louis XIII, pour faire pièce au cardinal de Riche-

assez exacts en leur mestier pour n'avoir pas besoin d'advis ; toutesfois, comme leur bon amy, je les advertiray en passant, luy de garder tousjours sa gravité, et elle ces petites douceurs et ces gaillardises qui la rendent agreable à tout le monde.

A ces Messieurs qui sont venus en foule grossir leur troupe, je les advertis de se tenir bien serrez ensemble et de se rendre necessaires le plus qu'ils pourront ; à faute de ce faire, je les condamne à retourner à la campagne, quoy que Jodelet[1] se rendroit assez recommandable par ses niaiseries, s'il alloit trouver ces fameux opérateurs qui sçavent l'art de faire parler un homme de la bouche lorsqu'il parle du nez.

Et pour leur Tibaut Garray, avec son masque à visage bouffi et sa taille de Pigmée, qui s'est

lieu, qui protégeoit le théâtre de Mondory, les en retira, et les mit dans la troupe royale, c'est-à-dire à l'hôtel de Bourgogne (Tallemant, t. 10, p. 42, 44). Les frères Parfaict disent que cela eut lieu en 1634. Ce ne fut toujours pas dans les premiers mois de l'année, puisque nous les voyons encore ici faisant partie de la troupe de Mondory. « Le Noir mourut, dit Tallemant (t. 10, p. 42), et sa femme s'en tira. Le comte de Belin, qui avoit Mairet à son commandement, faisoit faire des pièces à condition qu'elle eût le principal personnage, car il en étoit amoureux, et la troupe s'en trouvoit bien. » Ce comte de Belin avoit été gouverneur de Paris pendant la Ligue. « On dit, continue Tallemant, à propos de la Lenoir, que Mondory s'en éprit, mais qu'elle le haïssoit, et que la haine qui fut entre eux fut cause qu'à l'envi l'un de l'autre, ils se firent deux si excellentes en leur métier. »

1. Julien de l'Epy, frère de celui qui jouoit les vieillards dans les pièces de Scarron, fut le dernier qui joua la *farce*. « Pour un fariné naïf, dit Tallemant (t. 10, p. 50), il est bon acteur. Il n'y a de plus de farce qu'au Marais, où il est, et c'est à cause de lui qu'il y en a. » C'est pour lui que Scarron fit la plupart de ses pièces. Il mourut à la fin de

voulu ingerer de m'imiter, je luy enjoins de ne s'en plus mesler, sur peine d'estre chiflé des pages et des laquais, et d'estre assommé à coups de pommes cuittes [1]. Qu'il se contente que la femme croit estre belle, et qu'elle fait tout ce qu'elle peut pour se rendre agreable au theatre, quoy que sa taille ny ses espaules ne luy aydent pas beaucoup.

Voyla tout ce que je desire estre entierement observé après ma mort; et pour ce qui touche mon enterrement, mes compagnons et bons amis prendront le soin de s'en aquiter avec l'honneur deu à la mémoire de Gaultier Garguille.

Et afin que ma dernière volonté soit veue et sceue de tout le monde, aussitost que Guillot Gorgeu, mon héritier et fils adoptif, sera en possession de l'heredité que je luy laisse, et, durant deux ou trois jours, aura faict voir que je l'ay judicieusement choisi et adopté pour mon fils, je veux et entens que le sus dit testament soit im-

mars 1660. Loret lui fit cette épitaphe, dans sa feuille du 3 avril :

Ici gist qui de Jodelet
Joua cinquante ans le rôlet,
Et qui fust de mesme farine
Que Gros-Guillaume et Jean Farine,
Horsmi qu'il parloit mieux du nez
Que les dits deux enfarinez.

« Jodelet, dit Tallemant, parle du nez pour avoir été mal pansé de la vérole, et cela lui donne de la grace. »

1. Les mécontents du théâtre n'ont pas changé de projectiles. Quand une pièce avoit épuisé une provision complète de pommes cuites, on disoit déjà qu'elle avoit fait un *four*. (Voy. Furetière, *les Couches de l'Académie*, p. 21. — Taschereau, *Hist. de Molière*, troisième édition, p. 212.)

primé, vendu et publié dans Paris, et partout ailleurs où l'on trouvera estre nécessaire.

Signé : GAULTIER GARGUILLE.

Et par moy notaire et garde-note de la cour jubilative, receu, signé et collationné suivant l'original, qui est escrit en l'air sur des toilles d'araignées avec des pieds de mouche, en datte du quarante cinquiesme décembre deux mille quatre cents soixante-dix.

BARBITAUT.

FIN.

LES

RÉVÉLATIONS DE L'OMBRE

DE

GAUTHIER GARGUILLE

NOUVELLEMENT APPARUE

AU GROS GUILLAUME, SON BON AMY

Sur le théâtre de l'Hostel de Bourgongne

CONTENANT TOUTES LES AFFAIRES DE L'AUTRE MONDE

A PARIS

M. DC. XXX. IV

In-8° [1]

Mon cher Guillaume, mon bon amy, l'affection que je t'ay tousjours portée durant ma vie m'est tellement empraint dans la mémoire, que j'estimerois estre

1. Cette pièce, fort rare, n'est point mentionnée par M. Brunet dans son *Manuel*.

ingrat si je ne revenois de l'autre monde pour t'en faire paroistre quelque eschantillon après ma mort.

Pour ce faire, j'ay obtenu de nostre viel nautonnier Caron de me repasser quelque peu de temps le fleuve dans sa barque (car, de me précipiter comme je le fis lorsque je quittay le monde et t'ay dit adieu, je me suis bien gardé de le faire). Il m'a donc accordé cette courtoisie *de gratis*, et m'a promis la même faveur pour tous ceux de nostre celebre troupe; laquelle j'ay fait authentiquement enregistrer. Mais j'ay craincte qu'il ne s'en recompence au triple sur les commediens du Jeu de Paume de la Fontaine.

LE GROS GUILLAUME.

Quelle voix est-ce là, qui me trouble les sens? Quy est-ce quy parle à moy sans se faire apparoistre?

L'OMBRE.

L'ombre, se faisant apparoistre, dit :

Ne t'estonne donc point : je suis Gauthier Garguille, celuy qui par cy-devant a eu l'honneur d'estre comme toy de ces illustres trouppes royalles, et l'un de tes plus affectionnez.

LE GROS GUILLAUME.

Est-ce toy, illustre Gauthier Garguille, quy a esté autrefois la merveille des comédiens de la France, lequel, par des naifves et admirables actions, tu t'es faict admirer par les plus excellens esprits de ce temps, et de plus a eu la faveur d'estre aimé du plus grand prince du monde?

L'OMBRE.

Mon esprit ne s'est jamais repeu de vanité; c'est pourquoy il ne m'en est point resté pour avoir de vaine gloire des perfections que tu me attribues. Je les ay tousjours laissé à ses nouvelles trouppes [1], quy sont tellement enflées de vaine gloire, qu'ils s'estiment entre les Phenixs du temps, et toutes fois la plus part ne sçavent les règles de la grammaire françoise et ny la prononciation d'un vers.

LE GROS GUILLAUME.

Quel que tu sois, laissons, je te prie, le monde comme il est. Ce n'est pas chose nouvelle de voir des docteurs d'Arcadie quy ont les visages d'hommes et les oreilles d'asnes : il faut que tout le monde vive (comme dit le proverbe, larrons et autres), et, d'autre part, mon humeur n'est point à censurer personne. Je te prie seullement, si tu veux que je croye que tu sois l'esprit ou l'ombre de mon pauvre amy defunct Gauthier Garguille, dy moy les causes quy t'ont porté de quitter l'aggreable sejour et les grands contentemens que je sçay que les bienheureux (comme tu puisse estre) jouissent des délices des Champs-Élysées.

1. Ces nouvelles troupes étoient celle du *Jeu de Paume de la Fontaine*, dont il a été question dans la pièce précédente, et celle qui, après avoir joué avec succès devant la cour à Fontainebleau, avoit en récompense obtenu de donner des représentations au faubourg Saint-Germain. Cette troupe doit être celle dont parle Tallemant (t. 10, p. 51) comme ayant eu la Béjard, et n'ayant existé que peu de temps à Paris.

L'OMBRE.

C'est, mon cher amy, cest agréable sejour et ces grands contentemens dont tu me parles quy m'ont incité à te venir revoir, pour t'asseurer qu'ils sont encore plus grands que tu ne les sçaurois jamais exprimer, et de plus, que dans ces delices tous les commediens quy se sont rendus (comme toy) parfaicts en cest ancienne et honorable exercisse ont aussi bien que dans ce monde la faveur d'estre les bienvenus avec les grands; et te puis encore asseurer que ceste très-louable profession est en telle estime de par de là, que nos desfuncts et anciens predecesseurs Valleran [1], Laporte [2] et autres célèbres acteurs sont reverez et honorez comme des demy dieux, et n'ont d'autres frequentations qu'avec les Cæsars, les Pompées, les Henris, et ainsi de tous magnanimes roys et empereurs quy ont autre fois, sous leur nom, faict trembler tout le circuit de la terre. Ils n'estiment pas faire un bon entretien si quelqu'un des nostres n'est de la compagnie. Alexandre le Grand tient à grand honneur lorsque Valleran ou Laporte luy font la faveur de le visiter, ce qu'ils font rarement. Tu sçay que les

1. Voy., sur lui, une note d'une des pièces précédentes.

2. Il s'appeloit de son nom Mathurin Lefèvre. Sa femme eut plus de célébrité que lui. Elle s'appeloit de son nom Marie Vernier. L'abbé de Marolles se souvenoit de l'avoir applaudie en 1616. C'étoit le temps, dit-il, « où cette fameuse comédienne, nommée La Porte, montoit encore sur le théâtre, et qu'elle se faisoit admirer de tout le monde, avec Valeran, et que Perrine et Gaultier étoient des originaux qu'on n'a jamais pu imiter. » (*Mémoires*, 1656, in-fol., p. 51.) La Porte doit être le même que nous avons déjà rencontré dans nos *Variétés histor. et litt.*, t. 3, p. 379.

choses ne valent que ce qu'on les estime. Ce qui doit donner de la consolation de nos absences, et faire esperer à ton incomparable trouppe qu'un jour ils recevront la mesme faveur que reçoivent, dis-je, ces illustres commédiens du temps passé.

LE GROS GUILLAUME.

Puisque la comedie est autant reverée et honorée en l'autre monde parmy les grands et illustres personnages comme elle est (autant et plus que jamais) parmy les grands et illustres princes de la terre, je ne puis croire qu'ils te remettent en arrière des autres, veu que tu as assez acquis de reputation parmy les beaux esprits et gens d'honneur pour te donner l'entrée dedans leurs conversations.

L'OMBRE.

Depuis mon arrivée dans ce délicieux sejour, j'ay esté tellement ravy des merveilles qui de toutes parts y sont en abondance, que je ne me suis autrement mis en peine d'approcher de leurs departemens. Car, d'autre part, nostre cher amy et allié Tabarin [1], de la personne duquel je fus tellement porté de ma bonne fortune que ce fut le premier que je rencontray dans les Champs-Élysées [2], m'a donné tant de contentement et de délectation à me faire voir toutes les

1. Gaultier Garguille avoit épousé la fille de Tabarin (*Œuvres de Tabarin*, édit. elzev., t. 1, p. x).

2. On ne sait pas au juste quand mourut Tabarin, mais, selon M. G. Aventin, ce dut être peu après 1630 (Voy. son introduction aux *Œuvres de Tabarin*, édit. elzev., t. 1, p. ix). Sa *rencontre* avec Gaultier Garguille, à laquelle il est fait

choses admirables que de tous costez y sont prodigallement construites avec une très-grande peine, je puis faire la reverence à nos anciens maîtres Valleran et Laporte, et autres celèbres acteurs et actrices; d'autant aussy que je ne me suis voulu esmanciper de ce faire, pour n'estre encore parfaictement instruit à la manière qu'il faut se gouverner dans ces lieux, à quoy travaille tous les jours par charité Tabarin.

LE GROS GUILLAUME.

Puisque tous ces grands monarques portent une si grande affection aux célèbres commediens, je m'estonne grandement que, pour diversifier leurs passe-temps, qu'ils ne se font representer par ces grands maistres quelques nouvelles pièces.

L'OMBRE.

Ils ont tant d'autres diversitez que jusques à présent ils n'y ont pas songé; et aussy qu'ils sont du tout portez de curiosité de sçavoir les nouvelles qu'apportent tous les jours un nombre infini de capitaines, d'officiers et soldats des armées impériales et espagnoles en ces lieux; lesquels, encore qu'ils ayent payé le tribut à nature, ne laissent que, lorsqu'ils aperçoivent le roy de Suède[1] de trois lieues près, que ce n'estoit que nos frontières sont bien gardées, ils nous feroient bientost banqueroute.

allusion ici, donna lieu à la pièce qui précède celle-ci. Quant à la mort funeste du gai compère de Mondor, on peut lire ce qu'en raconte Daniel Martin, au chap. 24 du *Parlement nouveau*, 1637, in-8.

1. Gustave-Adolphe, tué à Lutzen, étoit depuis deux ans dans le royaume des morts.

Or, pour revenir à ce que tu me dis, que tu t'estonne que ces grands personnages ne se font représenter quelques belles pièces, tu sauras que Théophile, pour entrer en leur faveur, a promis de leur disposer la plus belle pièce quy aye jamais esté jouée.

LE GROS GUILLAUME.

Je n'estime pas que Théophile, bien qu'il soit un très-excellent poëte, qu'il puisse faire une pièce plus excellente que nombre que nous avons entre nos mains, et des quelles par courtoisie nous leur pourrions envoyer par lettres de change quelques coppies, avec maistre Georges pour décorer leur théâtre.

L'OMBRE.

Cher amy, dès après comme dès lors, nous te remercions, et aussi toute ceste illustre trouppe royalle. La pièce que nous faict espérer Théophile est toute autre que celles que vous nous sauriez envoyer. Son dessein est le plus haut et le plus moral quy aye jamais esté représenté sur le grand théâtre du monde, en laquelle toutes sortes de personnes pourront représenter eurs personnages.

LE GROS GUILLAUME.

Si tu sçay cest excellent dessein, je te prie de nous tant obliger que de nous en dire quelque chose, à celle fin que par ton moyen nous puissions du moins la faire imiter, cependant que nous avons bon nombre d'autheurs qui ont (grâce à Dieu) le loisir de travailler.

L'OMBRE.

Pour l'amour de ceste celebre trouppe et du maistre à qui elle appartient (auquel je suis immortellement obligé), je te donne advis que le dessein de Théophile est de representer le monde et toutes ses piperies, qui oste le sens aux mortels, et les mortels sont si imprudens qu'ils se laissent toujours piper par ses charmes et ses presentes delices, par les quelles ils sont si bien seduits, qu'ils perdent la mémoire de tout, ne pouvant ouvrir les yeux pour voir le malheur des autres ny leur propre danger. Et veut Théophile, dit-on, desdier ceste pièce à son bon amy.

LE GROS GUILLAUME.

Il faut que je confesse que la vérité est que jamais je n'ay ouy parler d'un sujet si haut et si moral, et sur lequel il y aura matière de bien faire; et, n'en déplaise à toutes celles que faict imprimer la librairie du Palais, pas une n'en approche; il ne luy faudroit qu'une semblable pièce pour le faire aller establir dans la plus apparente boutique de la rue Sainct-Jacques, et, avec le temps, les moyens de le faire aller en carosse.

Continuant donc à obliger nostre compagnie de tes celebres advis, dis-moy, je te prie, lorsqu'il nous faudra rendre à Cesar ce quy est à Cesar, et à la nature ce quy luy appartient, ainsi sont les ordonnances de Dieu, espères-tu que le viel nautonnier Caron nous soit favorable, et qu'il observe le privilege que tu m'as dit estre enregistré sur son papier; et, de plus, que, lorsque

nous aurons passé sa barque, tu estimes que notre compagnie sera la bien-reçue au pays de par là?

L'OMBRE.

Pour ce qui est de Caron, je ne puis t'asseurer de son inconstante humeur; il semble à la lune, et ne sçay encore s'il n'est point de la province de Normandie, car il est bien variable, et aussy comme tu sçays qu'aux gens de bois et de rivières il ne s'y faut confier que de bonne sorte; mais pour ce quy est d'estre les bien receuz aux Champs-Élysées, voire, dis-je, reveré, honoré comme des demy-dieux, d'un nombre infini d'honorables personnes, qui ne sauront si-tost le despart de l'un de vous autres, chacun selon son rang, ne viennent de tous costez sur les rives du fleuve, ayant tous des chapeaux de fleurs en main pour vous couronner de la gloire que vous aurez emportée de ce monde. Et me semble (si je ne me trompe) que nostre bon amy Tabarin m'a dit que Cicéron avec son éloquence étoit de tout temps delegué pour faire les harangues à ceux de nostre profession; ce que luy veut compediter le mignart Desportes, alleguant (sans toutes fois nous offencer) que bien que nous autres sommes les ornemens de la langue françoise, que la plus grande part ont ceste perfection naturelle sans avoir cognoissance de la langue latine; auquel différent est entretenu Bruscambille, quy dit que par préference à tous autres l'honneur luy appartient, n'ayant personne dans les Champs-Élysées quy soit capable comme il est pour ce faire, et aussi que c'est une chose que de tout

temps il a pratiqué parmy nous. Bref, je ne te saurois dire davantage, que les fourriers sont à toutes heures pretz pour vous marquer des logis selon vos mérites et les rangs qui vous appartiennent.

LE GROS GUILLAUME.

Tu me remets un peu de la grande peine en laquelle mes pensées estoient portées; mais je te prie, pour les dernières choses que maintenant je te puis prier, de dire à ces messieurs les fourriers qu'ils ne se mettent point tant en peine pour nous, d'autant que je ne sçache de nostre compagnie quy soient pretz de leur avoir de l'obligation. *Quod differtur non offertur.* Il sera aussi bien à propos d'icy à une trentaine d'années qu'à présent; et puis nous frustrions l'esperance qu'a le public de nous à ses jours gras, si nous les quittions ces jours gras si promptement.

L'OMBRE.

Pour la dernière chose que je te puis dire à present, c'est que, comme l'heure de nostre depart est incertaine, laquelle ne depend pas de nostre volonté, nonobstant toutes les remonstrances que vous nous saurez alleguer pour les interests du public, lorsqu'un chacun de vous se sentira prest de ployer ou plier ses quilles, ne manquent pas d'en envoyer un petit advis à nostre maître Valleran, lequel, comme chef de la trouppe, donnera ordre que nous ne soyons point surpris à vous rendre les honneurs et les debvoirs que nous vous devons. Adieu.

FIN.

LA RENCONTRE

DE

GAUTIER GARGUILLE

AVEC TABARIN

EN L'AUTRE MONDE

Et les Entretiens qu'ils ont eu dans les champs Elizées sur les Nouveautez de ce temps

A PARIS

M. D. C. XXXIIII [1]

CARON.

Combien qu'il ne fasse aucune haleine de vent, mes ondes dormantes ne laissent d'estre agitées, et frémissent bien fort. J'ay quelque chose qui noue comme pourroit faire le varre d'Egypte, quand il est poursuivy du crocodile.

J'ay besoing d'escouter, afin que mes oreilles me descouvrent ce que mes prunelles ne me peuvent descouvrir, pour les grandes tenèbres

1. Cette pièce fait aussi partie du recueil des *Joyeusetez* de Techener.

qui sont, à cause de la nuict, tombées sur ces rives. A la bonne heure, ses flamesches sortent bien à propos : elles suppleront au deffaut de ma lanterne, qui s'est esteinte au vent et aux exallaisons des torrens d'elloquence sortis de la bouche de l'un des plus naïfs esprits qui ayent jamais esté de sa profession, que j'ay passé y a quelque temps (parlant de Tabarin).

Mes yeux ont de quoy faire leur office : à cette lueur j'apperçoy nager je ne sçay quoy dedans mes eaux; l'esloignement m'empesche de discerner encore ce que c'est, s'il ne s'approche. Ha! c'est un esprit qui se veut aller promener dans les Champs-Elizées, et converser avec les beaux esprits comme le sien. Où vas-tu ? Qui t'a donné l'audace de te mettre en l'eau sans mon congé ? Est-ce pour me frustrer de mon droit ? Scais-tu pas bien que je suis le passeur de cette rivière, pour le passage de laquelle j'en rend tribut ? A quoy cela est-il bon ?

GAUTIER GARGUILLE.

Caron, je te jure, par ta venerable barbe, que ce n'a point esté pour te frustrer de ton droit, ny tronquer ton gain : mon humeur est tellement portée au frontispice d'honneur, qu'elle est bien esloignée de ce que tu pence.

CARON.

Pour quel sujet l'as-tu donc fait ?

GAUTIER GARGUILLE.

Ne voyant point ta nacelle, je me suis jetté dans l'eau, pour ce que j'avois haste de passer à l'autre rive.

CARON.

Il n'y a pire aveugle que celuy qui ne veut pas voir. Quelle haste avois-tu de passer à l'autre port? O que ne desrobois-tu les talonnières et la capelanne [1] aislée de Mercure, pour faire ce que tu désirois? tu ne te fusses mouillé; mais ce fust esté le pis, que le secretaire qui tient le controlle de ceux que je passe t'eust bien tost renvoyé s'il n'eust vu la marque que je donne à ceux qui m'ont payé le passage? Mais va, je te le pardonne; tu as assez de merites pour obtenir ceste faveur. Et quand ce ne seroit que par ton beau, judicieux et naïf esprit, tu as eu l'honneur de donner du contentement au plus grand roy du monde [2], tu n'as garde que tu ne sois favorisé par tout.

Pendant cet entretien, Caron ne laissoit de conduire la barque, et mit Gautier Garguille aux rives des Champs-Elyzées. Arrivé qu'il fut dans de très beaux jardinages, la première personne de cognoissance qu'il apperceut fut ce tant renommé Tabarin, qui n'avoit encore perdu la memoire de Galien, d'Hippocates, de Renaud Lule [3], de Paracelse, et autres illustres autheurs, lesquels il avoit si bien estudié autrefois, qu'il a fait paroistre au public (autant qu'homme de son temps) la practique de ses estudes. Tabarin,

1. Le chapeau.

2. On a vu par la préface des chansons que Gaultier Garguille avoit souvent joué devant Louis XIII, et aussi sans doute devant Henri IV, comme son compère Gros-Guillaume, à qui le Béarnois aimoit tant à demander « la farce du gentilhomme gascon ». (Voy. Tallemant, 2e édit., t. 1, p. 99.)

3. C'est *Raymond Lulle* qu'il faut lire.

dis-je, comme à son ordinaire, voulant donner gratuitement du soulagement à quelque pauvre infirme, pour ce faire il herborizoit parmy les pallissades. Ceste rencontre ne fut sitost descouverte, que voylà de part et d'autre des accollades, bras dessus, bras dessous : Monsieur Tabarin, vous estes le bien rencontré! Monsieur Gautier Garguille, vous estes le très bien venu! Il n'y a pas long-temps à voir que vous estes arrivé dans ces contrées, d'autant que je remarque en vous quelque chose de nouveau de l'autre monde.

GAUTIER GARGUILLE.

Tabarin, mon cher amy, que j'ay tousjours honoré pardessus tous ceux de la profession, pour les merites que tu as acquis parmy les peuples, et pour l'immortelle memoire que tu as laissée de ton illustre nom à la postérité, je te supplie que nous ne parlions en ce lieu des nouveautez de l'autre monde, car nous n'aurions jamais fait.

TABARIN.

Moy qui suis y a quelque temps dans ces lieux, et en sçay tous les endroits, je te prie, allons chercher l'ombrage dans un lieu que j'ay descouvert, et que tu trouveras fort agreable; et dans iceluy, sans crainte de personne, nous pourrons nous entretenir l'un avec l'autre : je t'apprendray l'ordre que l'on tient en ce séjour, et la manière de s'y gouverner, et tu me raconteras une partie des nouvelles que tu nous apportes.

GAUTIER GARGUILLE.

Pour te donner quelques sortes de contentemens, et pour satisfaire à une partie de ta curiosité, allons où bon te semblera, pourveu que ce ne soit pas chez la Boiselière [1], d'autant que je suis si remply d'avoir beu de l'eau de ce fleuve, que j'en suis tout enflé de ses cruditez.

TABARIN.

Voicy le lieu que je t'ay dit; n'est-il pas bien agreable? Si les dames de Paris avoient à commandement ces belles fleurs qui nous sont continuelles dans ces lieux, elles s'en garderoient bien de mettre une pistole, voire deux quelques fois, pour un fané bouquet [2].

GAUTIER GARGUILLE.

Helas! Tabarin, les dames de qui tu parles ont bien maintenant d'autre pensée dans leurs esprits que des bouquets; c'est de quoy elles ne

1. Gaultier Garguille fait bien le dédaigneux : le cabaret de la Boesselière étoit le meilleur de Paris. « Êtes-vous obligé de suivre le Cours, lit-on dans les *Visions admirables du Pèlerin du Parnasse*, 1635, in-12, p. 208, sortez-vous du Louvre à l'heure du disné, le premier cabaret de France est le cabaret de la Boesselière; mais, sur ma parole, ne vous donnez pas la peine d'y transporter vostre humanité, quoyque vous soyez le mieux avisé du monde, si vous sentez que vostre gousset ne soit prêt d'accoucher d'une pistole au moins. » Voyez, pour d'autres détails relatifs à cette cabaretière, notre *Histoire des hôtelleries et cabarets*, t. 2, p. 309-310.

2. Il y avoit alors à Paris des bouquetières espagnoles, dont la marchandise étoit fort à la mode, et chez qui pour un méchant bouquet il ne falloit pas mettre moins que le prix qu'on dit ici. Voyez le *Roman comique*, édit. elzevir., t. 1, p. 253.

se soucient guères. Elles ont la liberté d'en porter tant qu'elles voudront, et à faute de ce, des branches de houx, qui sont tousjours vertes, gayes et amoureuses, comme sont une partie d'icelles.

TABARIN.

Je te prie donc de me raconter ce qui les tourmente de la sorte, d'autant que j'ay encore memoire de quelques-unes que j'ay autres fois fort obligées, leur donnant de quoy embellir et resparer les deffauts de nature ; et m'asseure qu'elles ont encore memoire de moy.

GAUTIER GARGUILLE.

Les plus grandes afflictions qui les tourmentent, c'est une certaine reformation que ces jours (par l'advis des plus judicieux personnages qui ayent jamais esté dans la France) l'on a faict contre l'excessive despence des passements et ouvrages, tant de points couppés que autres [1], outre que cela apportoit le plus souvent des divisions dans les mesnages, emportoit encore l'argent dans les provinces estrangères, et donnoit de la rizée à nos voisins [2]; car cette superfluité estoit

1. Il s'agit ici de la *Déclaration du roy*, en date du 12 décembre 1633, *portant défense de porter aucunes découpures, broderies de fil, soye, capiton, or ou argent, passements, dentelles, poinct-couppez, entre toilles et autres enrichissements, manufacturez tant dedans que dehors le royaume; et à tous marchands lingers de trafiquer les dits ouvrages, ny les exposer en vente.*

2. C'est justement ce qui se trouve dit dans la déclaration royale : « C'est un moyen très-certain et ordinaire pour transporter l'or et l'argent hors de nostre royaume, les estrangers fournissant volontiers à nos subjets avec grand avantage la cause de leur ruine, par le débit qu'ils leur font des

montée si haut, qu'il n'y avoit femme de procureur qui ne desirast d'augmenter une douzaine d'articles dans les taxes des despens, pour ayder à payer un collet et un mouchoir de deux ou trois cens livres; car de gaigner telles sommes sur les despenses ordinaires de la maison, il n'y avoit pas de moyen, et aussi que messieurs les clercs eussent formé plaintes contre telles superfluités, comme estant faictes à leurs despens.

TABARIN.

J'ay memoire, si je ne me trompe, que telle reformation a desjà esté faicte par cy-devant [1]; mais comme le temps abastardy toutes choses, elle ne fut pas de durée. C'est pourquoy il ne faut qu'elles s'affligent de telle sorte qu'elles n'en soient malades, ce que je craindrois au sujet de quelques unes que je sçay estre des plus curieuses.

GAUTIER GARGUILLE.

Ce n'est pas de celles que l'on tient qui par delices ont mangé une salade [2] qui revenoit à

choses du tout inutiles à sa vie, dont très-sagement ils n'usent eux-mêmes.

1. Le 8 février 1620, il y avoit eu déjà une *Ordonnance du roy pour réprimer le luxe et superfluitez qui se void ès habits de ses subjets et ornement d'iceux*. Sous Henri IV, trois édits du même genre avoient été rendus, l'un en 1594, le second en 1601, et le troisième en novembre 1606. C'est à propos de celui-ci qu'on lit dans la septième satire de Régnier :

. . . A propos, on m'a dit,
Que contre le clinquant le roy rend un édit.

2. Quelle est cette *salade?* Seroit-ce l'espèce de casque ou de morion que le *Don Quichotte* de Cervantes a rendu

cinq cens livres, et cependant n'estoit composée que de feuilles des plus fins ouvrages qu'on peut trouver dans la rue Aubrie-le-Boucher.

TABARIN.

Non, car celles que je sçay ne sont jusques à ce point; mais bien que l'une d'icelles, contre ma volonté, a faict despense de plus de deux mille cinq cens livres pour trouver le moyen de faire de l'huille de thal [1], là où son argent s'en est allé en fumée.

GAUTIER GARGUILLE.

Ce qui augmente encore davantage leurs afflictions, c'est que l'on murmure de passer outre, et de réformer aussi les habits [2], ainsi qu'une certaine remontrance le représente au roy; ce qui a fait qu'à ce bon jour toutes se sont réformées d'eux-mêmes, au plus qu'il leur a esté possible, de crainte d'irriter les dieux.

célèbre? Rue de la *Heaumerie*, tout près de la rue *Aubry-le-Boucher*, dont il va être parlé, se fabriquoient ces pièces d'armure. Le sauvage que Razilly le voyageur ramena de l'Acadie, ayant été conduit rue Aubry-le-Boucher, s'émerveilla beaucoup de ce qu'il y vit étalé. Il demanda si les ouvriers qui travailloient à des ouvrages si bien fourbis et si étincellans n'étoient pas d'aventure parens du roi. D'un autre côté, et je le croirois volontiers, il peut être question de dentelles, autre marchandise dont on faisoit grand commerce dans cette même rue. Tallemant (2e édit., t. 1, p. 211) parle de Bodeau, le plus fameux des marchands lingers qui s'y trouvoient.

1. Huile de talc.

2. En effet, très-peu de temps après, le 16 avril 1634, il y eut *Déclaration du roy portant règlement général sur la réformation des habits.*

TABARIN.

Voylà qui est louable, puisque c'est pour le bien public; mais dis moy, que disent à cela les courtisans à la mode, qui prenoient le chemin d'avoir des collets à la feminine qui leur battoient jusques au milieu du dos [1]? Je croy que cela pourra fascher à quelques-uns, d'autant que ces beaux ouvrages arrestoient la veue des regardans, et leur empeschoient de remarquer les autres deffectuositez.

GAUTIER GARGUILLE.

Ils sont bien contrains d'avaller cela doux comme sucre. Si tu estois encore en l'autre monde, tu rirois à gueule-bée (et ne croy point qu'on te peut appaiser) voyant les orgueilleux d'aujourd'huy, qui d'un pas mustafique, *Ita sati homines* (comme les nomme un poëte), c'est-à-dire [2] cheminant superbement, les mains sur les costez comme pots à ances [3], desdaignant moustachiquement tout ce qu'ils rencontrent; leurs foudroyantes espées peuplant tous les cimetières de corps, les quels, après avoir esté tuez de telles gens, ne laissent de se bien porter

1. L'article 2 de l'ordonnance disoit justement : « Les passements ou bandes de broderie ne pourront estre plus larges que d'un doigt chacune.... à l'entour du collet et bas de manteaux. » Ce qui étoit les rogner singulièrement.

2. Tout ce qui suit, y compris la réplique de Tabarin, est pris textuellement d'une pièce publiée en 1616 sous le titre : *La grande propriété des bottes sans cheval en tout temps*, etc., et que nous avons reproduite dans les *Variétés histor. et littér.*, t. 6, p. 31-32.

3. Cela répond à peu près à la description que G. Naudé, dans son *Mascurat*, p. 187, fait de la démarche des Espagnols.

par en après [1]. Et qui pis est, de leur regard louchant soubz un bran-branlant panache, ils font fremir Juppin, qui est sur le point de leur ceder son foudre et son aigle pour avoir paix envers eux, nonobstant qu'ils ne fassent peur qu'aux limaçons, mouches et grenouilles.

TABARIN.

De la sorte que tu me racontes les façons de ce temps, je croy que, si ce plaisant Lucien estoit en vie, il en riroit, et par pitié leur donneroit de ses roses, pour d'asnes les faire devenir hommes [2], afin qu'estant deschargez du fardeau de folie (qui est très beau et riche à qui le peut entretenir), ils puissent venir passer la barque de Caron, quitter leur sphœre pour venir avec nous dans les Champs-Elyzéens.

GAUTIER GARGUILLE.

Il y a encore bien autre chose qui les tourmente : ils sont bien empeschés en la fabricque des chapeaux. Les uns les veullent d'une façon; les autres veullent qu'ils dansent en cheminant sur la perruque acheptée au bout du Pont-Neuf, garnie de la moustache derrière l'oreille; autres les veullent plats à la cordellière [3], retroussés en mauvais garçons (par signe seulement), avec un

1. Corneille devoit dire, huit ans après, dans le *Menteur* :

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

2. C'est, comme on sait, un des derniers épisodes de la Luciade. Voyez la traduction de P. L. Courier, dans ses œuvres, édition du *Panthéon littéraire*, p. 135.

3. Ceci et ce qui précède se lit aussi presque textuellement dans la *Propriété des bottes en tout temps* (*Variétés historiques et littéraires*, t. 6, p. 33-34).

panache cousu tout autour, de peur que le vent ne l'emporte.

TABARIN.

Voylà donc, Gautier Garguille, ainsi que tu dis, qui est la mode d'a présent; mais dis moy, je te prie, que sont maintenant devenus un nombre infiny de certaine sorte de gens que j'ay veu autres fois frequenter nostre quartier du Pont-Neuf et nostre place Dauphine [1]? Ces personnes n'ayment pas beaucoup le travail, et toutes fois desirent faire bonne chère : ne peut-on trouver quelque employ à Marseille pour les guarir de l'oysiveté, laquelle est abominable devant Dieu?

GAUTIER GARGUILLE.

Ceste meschante oysiveté fait porter aujourd'huy (je ne sçaurois tenir de rire) aux plus chestifs, voire jusqu'aux apparieux de chair humaine, qui n'ont que disner s'ils ne travaillent de la courte espée, l'escharpe sur l'espaule à grandes franges pendantes en bas, sortant hors du manteau plié soubs le bras pour faire voir les chausses à fesse-cul, tousjours avec la meilleure mine qu'ils peuvent, pour tromper quelqu'un.

TABARIN.

C'est le mestier dont ils sont maistres jurez. J'ay ouy dire qu'il y a bien eu du tintamare entre les muettes des halles, et qu'elles se plaignent

1. Nous avons publié, dans les *Variétés histor. et littér.*, t. 3, p. 273, une pièce sur les tours de ces *affronteurs* du Pont-Neuf, qui faisoient partie de la confrérie des *capons*, feignant d'abord de perdre au jeu, pour tout gagner ensuite.

que les laictues pommées et les roses sont fort rencheries depuis quelque temps.

GAUTIER GARGUILLE.

Il est vray ; toutes fois, les jardiniers n'en sont point marris ; ils en rient tant qu'ils peuvent, car elles n'estoient par cy-devant en usage qu'en salade, et maintenant on les fait servir aux souillers, voire des laquais, palfreniers et gens de néant[1].

TABARIN.

Je croy que c'est pour tenir le souiller ferme selon l'ordonnance.

Changeons de matière, et ainsi que avons commencé par les dames, nous y conclurons nostre entretien : Dis moy, portent-elles encore le col garny d'affiquets, et des colets à quatre ou cinq estages d'un pied et demy de haut[2] ? Car de mon temps j'en ay veu telle qui n'avoit pas un denier de reste qui faisoit plus d'excessives despenses que les dames de qualité.

GAUTIER GARGUILLE.

Je t'ay desjà dit que, pour les colets, cela estoit réformé ; mais comme tu as veu autre fois que les hommes portoient des chausses bouffantes de taffetas ou de velours, sortant par les fentes au dehors, les dames les portent maintenant sur les manches, hormis qu'une partie gastent tout avec

1. On comprend qu'il s'agit ici des touffes de rubans dont on ornoit le dessus des bottes et des souliers, et qui formoient des rosaces larges comme des laitues pommées.

2. Sur la mode de ces collets à quatre ou cinq étages, voyez les *Caquets de l'accouchée*, p. 49.

leurs fausses perruques sous poudrées de poudre de Cypre[1]. Je sçay bien, si elles m'entendoient, elles pourroient dire : Nostre Dame! m'amie, ma commère, qu'est ce cy ? De quoy se mesle-t-on ? Qu'a-t-on affaire de nos menues folies ? Patience, mes bonnes amies, attendez le reste sans vous fascher.

1. Ce détail se trouve aussi dans la *Propriété des bottes en tout temps*. Voyez la note que nous lui avons consacrée, *Variétés*, t. 6, p. 35.

FIN.

SONGE

ARRIVÉ

A UN HOMME D'IMPORTANCE

SUR LES AFFAIRES DE CE TEMPS

A PARIS

1634 [1]

Avertissement aux Lecteurs.

Il se passe maintenant tant d'affaires en l'autre monde, et les esprits s'y rencontrent si dru et nous viennent voir si souvent, qu'on est contrainct, bon gré mal gré, d'en parler; mais, comme on sçait que plusieurs ont peur des esprits qui reviennent la nuit, après une longue et meure deliberation, quy a retardé mesme l'impression de cette pièce, on n'a pas esté d'advis d'y laisser le tiltre qu'elle

1. Cette pièce n'est pas citée par M. Brunet dans le *Manuel*. Elle est fort rare. Je ne l'ai trouvée mentionnée que dans un petit livret qui dut en suivre de près la publication : *l'Ouverture des jours gras, ou l'entretien du carnaval*, 1634, in-8. Nous l'avons reproduit dans les *Variétés histor. et litt.*, t. 2, p. 345-356.

avoit auparavant, à sçavoir : De l'Ombre de Gaultier Garguif; outre que, comme plusieurs ont esté touchez de sa mort, plusieurs ont aussi escrit plus par affection que par vérité, témoin ces *revelations* [1], qu'on a déjà fait courir, aussy fausses que les deux premières pièces, quy ont esté bernées et mesprisées avec juste raison, et que vous n'auriez jamais eues si les imprimeurs n'y eussent esté trompez les premiers. Que si ces pièces precedentes, pour estre trop fades, vous ont desgoutez, on a fait une si bonne sauce à celle-cy, que Gros Guillaume asseure et jure, par ce quy est de plus facetieux dans ses extravagances et ses brocards, qu'il ne sauroit vous servir d'un meilleur plat à l'hostel de Bourgongue, et que, si vous digerez et distillez bien ces pensées, à force de rire, vous ne pisserez que de l'eau rose. Gardez vous donc bien d'en faire des cornets d'espices et de cloux de girofle ou des mouchoirs, sur peine de mourir de melancolie et devenir sec et jaune comme reguelisse; veu que, si jamais pièce de la foire Sainct-Germain merita vostre cabinet [2], c'est celle-cy, quy, au lieu d'un

1. C'est une des pièces qui précèdent.

2. Le mot *cabinet* n'avoit point alors, loin de là, quelques-uns des sens qu'il a aujourd'hui; en revanche, il en avoit d'autres qu'il n'a plus, et vous allez voir qu'il a perdu au change. Il servoit à désigner particulièrement un coffre de bois de senteur où les femmes enfermoient leurs fanfreluches les plus précieuses, ou bien encore les livres et les écrits qu'elles vouloient garder soigneusement. Quand le Sganarelle de *l'Amour médecin* veut proposer à sa fille un présent qui lui plaise, que lui offre-t-il? Un cabinet de la foire Saint-Germain. Ici, pour témoigner du prix de la pièce qu'on annonce, où dit-on qu'il faut la placer? Dans un cabinet de la foire Saint-Germain. D'ordinaire c'étoient de pe-

sol qu'elle vous reviendra maintenant, vous coustera plus d'un teston aux jours gras. Au reste, que ce changement de tiltre ne vous re-

tits vers bien mignards, bien prétentieux qu'on serroit en ces cassettes odorantes. L'homme sérieux n'avoit garde d'y aller chercher. Ce qu'il dédaignoit le plus, comme lecture, trouvoit là toujours, suivant lui, un trop complaisant refuge. Écoutez Regnier dans sa satire II :

Si quelqu'un, comme moy, leurs ouvrages n'estime,
Il est lourd, ignorant, il n'ayme point la rime;
Difficile, hargneux, de leur vertu jaloux,
Contraire en jugement, au commun bruit de tous :
Que leur gloire il dérobe avec ses artifices,
Les dames cependant se fondent en délices,
Lisant leurs beaux escrits, et de jour et de nuict
Les ont au *cabinet*, sous le chevet du lict.

Alceste ne parle pas autrement, lorsque lui, sérieux esprit, que toutes les mignardises efféminées des poésies à la mode affadissent, il renvoie à sa vraie place, c'est-à-dire parmi les rubans et les fadeurs, le sonnet pomponné d'Oronte, en lui disant :

Franchement, il est bon à mettre au *cabinet*.

Molière se souvenoit certainement de la tirade chagrine de Régnier quand il écrivit ce vers; et il devoit être d'autant plus porté à se servir du mot *cabinet* dans le sens qu'il lui conservoit ainsi, qu'à cette époque même une société de petits rimeurs au musc et à l'ambre s'étoit formée sous le nom de *Cabinet*, dans le but hautement avoué de parfumer le monde de leurs aimables rimes. La Bruyère a nommé en passant (édit. elzev., t. 1, p. 395) cette petite académie à la rose, de laquelle devoient faire partie tous les Oronte de la cour et de la ville. Le mot d'Alceste n'avoit donc que plus de malice. Tout le monde le comprit, au XVIIe siècle, dans le double sens que je viens de dire, mais personne, à coup sûr, avec l'acception beaucoup moins digne qu'on lui donne à présent, et qui est de notre époque. Je tiens à préciser ce fait par amour pour Molière, dont ce vers, mal senti, tendoit à déconsidérer le chef-d'œuvre. L'odeur y est toujours, mais ce n'est pas la même.

tienne pas d'y mettre vostre argent; car, après l'avoir leu, vous aurez le cœur bien dur et serez bien desdaigneux si vous ne pardonnez à l'imprimeur une si douce tromperie, et s'il a deguisé ou retranché quelque chose quy eust peu faire que vos femmes fussent mortes de joye.

SONGE ARRIVÉ A UN HOMME D'IMPORTANCE SUR LES AFFAIRES DE CE TEMPS.

Le Gros Guillaume, ayant bien souppé aux *Trois maillets* [1], la veille des Roys, jour pour jour, eut, dans son premier somme, une vision autant agréable qu'espouvantable, à l'heure proprement que les champignons croissent dans les jardins et que le guet revient à la ronde. Ce fut l'ombre de Gaul-

1. Le cabaret des *Trois maillets* se trouvoit tout près du théâtre de Gaultier Garguille et de Gros Guillaume. « Sortez-vous, est-il dit dans les *Visions admirables du pèlerin du Parnasse*, etc. (1635, in-8, p. 205), sortez-vous de l'hôtel de Bourgogne, avez-vous le sang échauffé d'avoir entendu l'éloquence admirable de M. Bellerose, et d'avoir vu tant de beautés qui paroissent en son théâtre, il vous faut aller rafraîchir aux *Trois maillets*, qui en sont si proches que vous diriez véritablement qu'on y a établi ce cabaret exprès pour les auditeurs dudit sieur Bellerose, ni plus ni moins que le peuple romain avoit fait dresser cette superbe fontaine, *Taberna meritoria*, à la sortie du Colysée, pour désaltérer les spectateurs des jeux et des fêtes publiques qui s'y représentoient. » Nous montrer Gros-Guillaume au cabaret, c'est pour ainsi dire nous le faire voir chez lui. « Ce fut toujours un bon gros ivrogne, dit Sauval..... Pour être de belle humeur, il falloit qu'il grenouillât et qu'il bût chopine avec son compère le savetier dans quelque taverne. »

tier Garguif qui s'apparut à luy, dans la mesme forme qu'il avoit sur le théâtre, et quy luy dit ces parolles avec une voix semblable à celle d'un esprit :

« Cher amy, d'avec lequel je n'ay jamais été séparé de plus loin que de la largeur d'une table couverte de bonnes viandes, n'ayes point de peur; je suis non pas ce fameux don Quichotte, à quy les mouches, les choux et les moulins donnoient l'espouvante, mais cest imparagonable [1] Gauthier Garguif, la fleur de l'hostel de Bourgongue, l'honneur du theâtre et le bon père des bonnes chansons. Tu sauras que la Normandie m'enfanta [2] entre la poire et le fromage; qu'en ceste année les pommes vinrent en telle abondance qu'il y eut double automne, et qu'on apprehendoit pas moins qu'un déluge de cidre. On vit, en plusieurs endroits, rire des pierres, des arbres, des citrouilles et des personnes quy n'avoient ry de plus de quarante ans. Ce quy fut interpresté par Nostradamus, qui vivoit pour lors, que ma naissance seroit alors la mort de la melancolie et la production d'un homme qui auroit un souverain remède contre le mal de rate. Encore que le vieux proverbe dit que de ce païs il n'en vient point de meneurs d'ours ny de bastelcurs, il est très vray pourtant que j'en suis venu aussy bien que toy [3]. Si j'ai à me plaindre maintenant,

1. C'est-à-dire sans *parangon*, sans modèle.

2. Voilà un aveu en forme, et qui prouve que sur ce point Sauval, d'après qui tous les autres ont parlé, ne s'est pas trompé.

3. Ainsi Gros-Guillaume et Gaultier Garguille étoient compatriotes. C'est ce qu'on ne sauroit pas sans ce passage.

c'est des fières destinées, quy devoient me donner, à proportion de mon esprit jovial et pantalonnesque, un corps de l'estoffe des astres ou de la matière des canons, ou bien me permettre, pour le moins, de durer autant que mes habits. Mais la Parque impitoyable m'a fait descendre plustot de vingt années que je ne voulois dans les Champs Élysées, où je t'asseure que Charon est aussi sévère pour empescher de sortir de ces lieux que nostre portier l'est aux soldats pour l'entrée de l'hostel de Bourgongne [1]. Que si je te reviens revoir, c'est avec bon privilége, paraphé de Pluton et de Proserpine, scellé de poix et en soie noir cramoisy, non point pour troubler ton repos, mais pour asseurer le mien, et détromper tout le monde sur les faux bruicts qui courent de moi dans Paris, depuis ma mort, touchant mon *Testament*, ma *Rencontre avec Tabarin en l'autre monde* [2], et plusieurs autres choses quy offensent toutes les oreilles quy ayment la vérité.

» Tu sçauras que le testament qui a couru dans Paris est faux et suggeré. Je n'en veux point d'autre preuve que la signature : car, quy a veu jamais un testament escrit en l'air, sur toiles d'araignées, avec des pieds de mouches ! et, par consequent, le notaire qui l'a signé devroit estre bruslé à petit feu, comme un papillon à la chandelle, ses biens confisquez et annotez aux garses de Paris, le tiers aux estafiers de Vénus, et le

1. Le règlement étoit formel. On sait par la *Lettre de Bellerose à l'abbé de la Rivière* (1649, in-4°), qu'on lisoit autrefois sur les affiches de l'hôtel de Bourgogne : « Défense aux soldats d'entrer, à peine de la vie. »

2. Ce sont deux des pièces qui précèdent.

reste aux pauvres plaideurs et miserables clercs du Palais, quy sont descheus depuis peu du privilége de la basoche [1] pour leur comédie du mardy gras.

» En un mot, ce testament est bastard, et voicy le légitime, qu'on pourra cognoistre par cinq ou six clauses, comme on cognoist les bordels aux enseignes de toubac et de collets d'empezeuses.

» La première est au profit de la belle Vaillot, quy m'a toujours fait l'honneur de me donner place dans la loge treillisée de ses bonnes grâces [2],

1. Il s'agit ici certainement de la représentation que le *Prince des Sots* et tous les suppôts de la Sottise avoient le droit de donner à l'hôtel de Bourgogne le jour du mardi gras. C'étoit, comme il est dit ici, un *privilége de la Basoche*, car le prince des Sots n'en avoit joui qu'en vertu d'un échange fait avec les Basochiens : ceux-ci lui avoient permis de jouer des *farces*, à la condition qu'eux-mêmes pourroient jouer des *sotties*. (Ch. Magnin, *Journ. des savants*, mai 1858, p. 266.) Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, pour qui cet antique privilége étoit une servitude annuelle, voulurent s'y soustraire; de là un procès, dont le gain fut pour Angoulevent, *prince des Sots*. (Voy. *Variétés histor. et litt.*, t. 7, p. 37, note.) Quand il fut mort, toutefois, personne n'eut la survivance de son droit. En 1612, le titre de *prince des Sots* et les prérogatives qui en dépendoient étoient passés au rang des choses tombées en désuétude. (Voy. les frères Parfaict, *Hist. du théât. franç.*, t. 3, p. 251.) C'est ce qui explique ce qu'on lit ici. Ce pauvre Angoulevent avoit eu maille à partir avec tout le monde, même avec ses confrères de la Sottise, Maclou Poullet, Nicolas Arnaut, etc., qui lui contestoient son titre de prince et d'*archi-sot*. De plus, on lui avoit fait une foule d'avanies au sujet de son aventure avec une barbière, et de la verte fustigation qui en avoit été le dénoûment. Un confrère en bouffonnerie, l'*archi-poëte des Pois pilez*, avoit été le premier à en faire le sujet d'une satire. (*Variétés hist. et litt.*, t. 7, p. 81. Voy. aussi *Reponse de Maistre Guillaume au soldat françois*, à la suite du *Baron de Fæneste*, édit. Le Duchat, p. 399.)

2. Il y avoit déjà des loges grillées au théâtre; le P. San-

et dont les yeux disputent fort et ferme avec Jupiter de la puissance du foudre, à raison, principallement, qu'elle nous a servy pour faire venir plus de monde à l'hostel de Bourgongue que ne fera jamais Guillot Gorjut ny un bouchon bien vert du meilleur cabaret de Paris. Ce testament chante ainsy :

» Je donne et legue à mademoiselle Vaillot[1], pour l'honneste affection dont j'ay toujours taſché de meriter ses bonnes graces, mes manches de ratine de Florence, pour en faire ce qu'elle voudra.

» Je donne et legue vingt-quatre escus d'argent pour marier soixante des plus belles filles quy viennent d'ordinaire à la comedie, et cela au

lecque en parle dans sa satire de la *Fausse direction*, et dit que les prêtres y venoient quelquefois pour assister à la comédie. Mais ce n'est pas de celles-là que l'on veut parler ici. Il s'agit certainement de loges à treillis où se plaçoient les musiciens et les musiciennes, qui, jusqu'à la *Psyché* de Molière (1672), refusèrent de se faire entendre autrement que derrière cette sorte de clairvoie. Dans la Psyché, lit-on dans le registre de Lagrange, « on surmonta ces obstacles, et avec quelques légères dépenses on trouva des personnes qui chantèrent sur le théâtre, à figure découverte, habillées comme les comédiens; savoir : Mademoiselle de Rieux, MM. Forestier, Ribon, Mosnier, Poussin, Champenois, mademoiselle Turpin, Grandpré. »

1. Il en a déjà été parlé tout à l'heure. C'est elle que Tallemant appelle la Vaillote (t. 10, p. 42). Elle mourut à la fin de 1672 (*Hist. du théâtre franç.*, t. 5, p. 28, 89). Sa fille, mademoiselle Chanvallon, fut aussi comédienne. Mademoiselle Vaillot, selon Tallemant, étoit une personne « aussi bien faite qu'on en pût trouver. » Elle a eu bien des galans, ajoute-t-il, et lorsqu'elle ne valoit plus rien, l'abbé d'Armentière, qui devint après l'aîné, par la mort de son frère, la tira du théâtre, et en fit le fou à un point si étrange, qu'après sa mort il eut longtemps le crâne de cette femme dans sa chambre. »

prorata de l'argent et selon le tost des mariages de l'ancienne Gaule.

» Je donne et legue mon chapeau le plus hault de forme à tous ceux quy portent des armoiries d'Actéon, sans discution ny division quelconque.

» Je donne et laisse à prendre à madamoiselle Beaupré [1] et madamoiselle Vaillot une rente viagère sur le plus liquide de l'hostel de Bourgongne, pour se remarier dans sept ans d'icy, selon que porte l'ordonnance, à compter du jour et heure de ma mort, pourveu qu'elles aient nouvelles et bon certificat comme leurs maris sont morts à quelque bresche et en quelque bataille navale, et non autrement.

» Je donne et legue, de plus, à madamoiselle de La Fleur [2], le reste des sirops de ma maladie, pour luy adoucir un peu la voix.

1. L'une des plus anciennes de la troupe. Tallemant dit qu'en 1649 elle étoit vieille et laide; mais, comme il le prouve, elle n'en avoit que plus de prétentions, qu'elle soutenoit, contre ses rivales, même l'épée à la main (t. 10, p. 48, 49). Ségrais, dans ses *Mémoires* (1723, in-8, p. 213), rapporte d'elle de très-curieuses paroles au sujet des premières pièces de Corneille et de l'opinion qu'en eurent d'abord les comédiens : « La Beaupré, écrit-il, excellente comédienne de ce temps-là, qui a joué aussi dans les commencemens de la grande réputation de M. Corneille, disoit : « M. Corneille » nous a fait un grand tort : nous avions ci-devant des pièces » de théâtre pour trois escus, que l'on nous faisoit en une » nuit; on y étoit accoutumé, et nous y gagnions beaucoup; » présentement, les pièces de M. Corneille nous coûtent » bien de l'argent, et nous gagnons peu de chose. »

2. Ce doit être la femme de Gros Guillaume, lequel, comme on sait, avoit un second surnom, qui étoit *La Fleur*. Il le prenoit, comme Gaultier Garguille celui de Fléchelles, et Turlupin celui de Belleville, quand il jouoit dans le sérieux. On le nomme même ainsi dans les *Jeux de l'inconnu* (1635, in-8, p. 158), bien qu'il n'y soit mentionné qu'à titre de farceur.

» Je donne et laisse à tous les goutteux de Paris, et principalement à Gros-Guillaume, la souplesse de mes jambes [1], encore que sa graisse soit cause qu'on accuse la nature de prodigalité en sa génération [2], et que les meilleurs médecins de la faculté l'ayent censé et reputé immeuble.

» Pour mes papiers, tant mobiliers qu'immobiliers, quy consistent en une liasse de chansons, je les laisse par indivis aux imprimeurs et aux dames.

» Je donne et laisse à deviner à tous les esprits de chamoys et de cuir boulu à couleur de bronze que le vulgaire ignorant appelle esprits forts où j'ay peu desrober la matière de ces gaillardes chansons [3].

1. Gaultier Garguille, malgré son âge, étoit en effet très-alerte. Dans les *Révélations de Maistre Guillaume*, ce bouffon dit qu'il souhaiteroit avoir la souplesse de son compère Gaultier Garguille, pour sauter les murailles du couvent des Cordeliers. Gros Guillaume, à qui Gaultier lègue ses jambes, s'en seroit fort bien trouvé : le pauvre homme étoit fort goutteux. Il étoit de plus affligé de la gravelle, et, malgré cette complication d'infirmités qui parfois lui arrachoient des larmes, il faisoit rire. « Ce qu'il y avoit de plus surprenant en lui, dit Sauval, c'est que quelquefois, sur le point d'entrer au théâtre avec sa belle humeur ordinaire, la gravelle et la pierre, dont il étoit souvent tourmenté, le venoient attaquer si cruellement qu'il en pleuroit de douleur ; cependant il se faisoit violence, il jouoit son rôle malgré de si grands maux, et, malgré sa contenance triste et ses yeux larmoyans, il divertissoit autant que s'il n'eût point senti de mal. Avec une si grande infirmité, il vécut jusqu'à près de quatre-vingts ans, sans être taillé. »

2. Il étoit énorme, ce qui faisoit dire qu'il marchoit longtemps après son ventre. « Cette incommodité cependant, qui auroit nui à un autre, dit Sauval, étoit ce qui lui servoit le plus à faire rire. »

3. Gaultier veut-il dire par là : « Je laisse à deviner quels sont les endroits où j'ai pris les chansons que j'ai données pour miennes ? » On a vu dans ces notes que nous avons

» Pour ma calotte doublée des sept arts liberaux, que j'avois eue des meubles d'Aristote après qu'il fut noyé, je la legue et donne aux fous des petites maisons, tant à ceux quy le sont toute l'année qu'à ceux quy le sont par quartier.

» Pour mon office, à cause que je ne sçay s'il est meuble ou immeuble, je ne le laisse à personne.

» A tous ceux et celles, de quelque age, sexe ou condition qu'ils puissent estre, quy ont augmenté nos revenus, comme aussi à tous fripiers, pâtissiers, cabaretiers, vendeurs de biscuits et macarons [1], quy ont gaigné leur vie avec nous et contribué à nos desseins, je legue et donne ma benediction.

» Aux filous, en quelque païs, climat ou region qu'ils puissent estre à l'heure que je parle, soit en l'un ou en l'autre hemisphère, je donne et legue irrevocablement ma melediction, dès à pre-

nous-même essayé de le découvrir, et que nous y avons quelquefois réussi.

1. Il y avoit déjà un *buffet* dans le théâtre, tenu par ce qu'on appeloit la *distributrice*. Voyez à ce mot le dictionnaire de Richelet. D'abord ce qu'on y prenoit n'étoit pas friandise de premier choix. « J'ai vu le temps, dit Chapuzeau, que l'on n'y tenoit que de la bière et de la simple tisane, sans distinction de romaine et de citronnée. » Mais ce fut bientôt beaucoup mieux. La distributrice eut deux places au théâtre, l'une près des loges et l'autre au parterre. « Ces places, dit le même Chapuzeau, sont ornées de petits lustres, de quantité de beaux vases et de verres de cristal. On y tient l'été toutes sortes de liqueurs qui rafraîchissent, des limonades, de l'aigre de cèdre, des eaux de framboise, de groseille, de cerises, plusieurs confitures sèches, des citrons, des oranges de la Chine, et l'hiver on y trouve des liqueurs qui réchauffent l'estomac, du rossoli de toutes les sortes, des vins d'Espagne, de la Cioutad, de Rivesalte et de Saint-Laurent. »

sent comme tousjours; et veux et entends que, pour avoir souvent troublé la comedie, ils soient sans contredict declarez, au son de la trompe, perturbateurs du repos public et ennemis du genre humain, et en ce cas elle leur tiendra nature de propre, à la charge qu'ils feront part de ceste donation aux anciens maistres de l'hostel de Bourgongne quy nous ont suscité des procez [1].

» A la réserve de ceux que je viens de nommer, pour monstrer que je n'ay point de venin sur le cœur ny de fiel non plus qu'un pigeon, je pardonne à tous mes ennemis, visibles et invisibles, de poil ou de plume, soient qu'ils soient nez ou à naistre; et principalement à tous les sculpteurs, peintres jurez, graveurs de Paris, quy ont fait nos portraits depuis peu en naturel [2], à savoir: de Turlupin, de Guillaume, de Fracasse et de moy, et nous ont mis dans les almanaks comme quatre signes nouveaux apparus au firmament, car cela a esté un presage de ma mort, etc.

» Avec quelque chose que je laisse au bon-

1. Nous en avons parlé dans notre introduction.

2. On a de tous les principaux acteurs de l'hôtel de Bourgogne des portraits dessinés par Grégoire Huret et gravés par Rousselet, sauf celui de Jodelet, dont Couvay a fait la gravure. Au bas de chacun est une inscription de six vers. C'est sans doute une réduction de ces estampes qui avoit servi pour les almanachs dont on parle ici. Les principales ont été reproduites dans le *Magasin pittoresque*, t. 2, p. 164-166. Il existe aussi une gravure de Mariette représentant la scène du *Marié*, l'une de celles qui avoient le plus de succès à l'hôtel de Bourgogne, et que jouoient Gros-Guillaume et Turlupin. Voyez *Catal. Soleinne*, t. 5, 2e partie, p. 200. Souvent, en de pareilles scènes, c'est Gros-Guillaume qui jouoit la femme. Ils en représentèrent une de ce genre devant le cardinal de Richelieu. Voyez Boucher d'Argis, *Variétés histor., phys. et littér.*, t. 1, 2e partie, p. 521.

homme maistre Georges [1], à la charge qu'il prendra le soin de la decoration de mes funerailles.

» Le tout signé, paraphé et dument collationné comme dessus, en date du huict décembre six cens trente-trois.

» Voilà, cher amy, les clauses moins melancoliques de mon veritable testament, où je n'ay adjousté que les points et les virgules quy ne sont dans la minute chez le notaire.

» Je te conjure par le fleuve du Styx, et par ta femme quy dort à tes costez [2], de vouloir en advertir le peuple la première fois que tes gouttes te permettront de monter sur le théatre.

» Pour ceste Rencontre de Tabarin et de moy en l'autre monde, c'est une chose aussy fausse que le Testament ; car depuis que je suis habitant de ce sombre pays, où je ne l'ay veu ny entendu, encore qu'il fût mon beau-père, ayant ouy nouvelle qu'il ait déjà passé avec ces fameux Angoulevens, Valerans [3], et quelques-uns de nos poëtes deffuncts sous les myrtes amoureux.

» Tous ceux que j'ay rencontré d'abord furent Jean Petit, Pierre de Larryvei [4], quy expient

1. Voyez une note d'une pièce précédente.

2. La femme de Gros-Guillaume est, je crois, celle que nous avons vue nommée il n'y a qu'un instant mademoiselle La Fleur. « Il n'aima jamais qu'en bas lieu, dit Sauval, et se maria en vieux pécheur, sur la fin de ses jours, à une fille assès belle, mais déjà âgée. »

3. Sur ces farceurs, voyez notes des pièces précédentes.

4. C'étoient de fameux faiseurs d'almanachs de ce temps-là. Voyez sur eux les *Variétés histor. et littér.*, t. 2, p. 211. — Ce Pierre de Larrivey n'est pas l'auteur comique dont nous avons parlé dans l'introduction, mais son neveu ; il ne fit que des almanachs, « et Troyes, dit Grosley, lui dut en partie la vogue des siens. » (*Œuvres inédites*, t. 1, 19.)

leurs crimes passés sur le bord du fleuve, et quy sont estonnez tous deux comme des fondeurs de cloches de ne voir plus en ce pays de par de là de soleil, de lune, ny d'estoilles. Le bruit est sur la rive du Styx qu'ils sont là retenus pour avoir fait l'horoscope de mademoiselle du Boulay et presdict quantité de fausses eclypses et malheurs, et de n'avoir sceu predire à plusieurs jeunes hommes les veritables esclypses d'argent dans leurs bourses, causées par le trine aspect de Venus au vingt-cinquième degré de l'ascendant, ny leur mort, ny la mort de tant de lapins, de poulets des Indes, perdrix et becasses, en ces jours gras.

» Tout ce que j'ay peu entendre de la dispute de ces deux pauvres mathematiciens touchant l'opinion de Copernic et de Galiley, quy tiennent que la terre se remue, c'est qu'ils le nioient absolument, encores que leur marmite eust esté souvent renversée en ce pays-cy. Car, disoit Jean Petit, comme les Trois-Maillets, la Grosse Teste[1], la Pomme de Pin, auroient-ils toujours esté en leur place, si la terre se remuoit? Cela soit dict pour la consolation; après quoy je l'asseure qu'ils ont eu beaucoup de honte de me voir si près d'eux : c'est pourquoy ils se sont vistement cachez dans la troupe chetive des faiseurs d'horoscopes et diseurs de bonne advanture, où je les ay perdus de veue.

» Une autre preuve bien forte que ceste ren-

1. On lit dans les *Visions du Pèlerin du Parnasse*, que ce cabaret se trouvoit aux environs du Palais, et ce pourroit être par conséquent le même que celui de la *Tête noire*, qui se voyoit en effet de ce côté. Voyez notre *Histoire des hôtelleries et cabarets*, t. 2, p. 302.

contre n'est que l'imagination de quelque esprit bourru, c'est qu'on ne parle en ce pays ny de la reformation des passemens, ny si doresnavant les dames porteront plus de trois mouches sur le visage [1], aux depens des vieux haults de chausse de velours et de satin de leurs maris, ou si elles auront longtemps le dos descouvert comme la gorge; car toutes ces choses ne sont point du ressort des Champs-Élysées.

» Où je te diray bien en passant qu'on void comme par trochets de troupes de jeunes filles quy sont mortes de rire à la comedie, entre lesquelles il y en a deux ou trois qui t'accusent de leur mort, pour y estre venues une fois seullement et avoir ouy la moindre de tes extravagances. Et de toutes en general le nombre est si grand qu'on ne peut presque les loger; et comme elles sont mortes en riant, elles ont encore la bouche fendue jusques aux oreilles, quy est une chose fort plaisante à voir, tesmoing Momus et Rabelais, quy en font leurs choux gras et se crèvent de rire là auprès.

» En un autre costé de la rive se voient qu'elques femmes quy sont deià mortes de regret pour la reformation des passemens, à ce qu'on peut prejuger; car on les voit encore toutes fuir la rive du fleuve, craignant d'y voir dans ses eaux, comme en la trensparence des glaces de la foire de Sainct-Germain, la honte de leurs collets, encore qu'elles n'en ayent point; mais

1. Les mouches commençoient d'être fort à la mode, et le furent longtemps. Seulement, même dès l'origine, on en vouloit plus de trois. Voyez les *Variétés histor. et littér.*, t. 7, p. 9 et suiv.

c'est un effect de leur imagination grotesque quy ne les peut encore quitter, si au préalable elles n'ont beu une gorgée du fleuve d'Oubly.

» En un autre costé sont les Anglois, Allemands, ambitieux, preneurs de tabac [1] et alchimistes, quy sont dans un mesme lieu comme gens quy se repaissent tous de fumée.

» En un autre canton, à l'ombre d'un petit bois, se voient pesle-mesle un petit nombre d'honnestes femmes avec des filles de joye ; car comme on ne les a point distinguées d'habits dans le monde [2], Pluton veut et entend qu'elles n'en soient point séparées en ces agreables demeures.

1. Alors il n'y avoit guère que les Allemands, les Anglois ou Hollandois que l'on vît fumer en France d'une façon un peu copieuse et habituelle. Quand Jean de Wert fut amené prisonnier à Vincennes, en 1636, ce qui surprit surtout en lui, ce sont ses habitudes d'intrépide fumeur. Dans une caricature du temps, on ne trouva rien de mieux pour caractériser les habitans des Pays-Bas que de les symboliser sous la figure d'une grenouille fumant une pipe. Aujourd'hui que l'usage du tabac n'est que trop universel, un pareil attribut ne caractériseroit aucun peuple (Voy. le *Musée de la caricature*, 32e livraison). Les gens de l'hôtel de Bourgogne, comme s'ils avoient prévu que c'étoit là une innovation hostile au théâtre, avoient déjà lâché leur lardon contre les preneurs de tabac. Dans leur curieuse annonce, *l'Ouverture des jours gras, ou l'Entretien du carnaval*, ils mettent cette habitude parmi les « apanages de la folie. » (*Variétés hist. et littér.*, t. 2, p. 348.)

2. Ceci est un regret fort sensé pour l'ancien usage, en vertu duquel on exigeoit que les femmes de mauvaise vie portassent des habits différens de ceux des honnêtes femmes. Pendant tout le moyen-âge, cette sage coutume, prescrite par des ordonnances royales, avoit été observée. Ainsi en 1446, « sur la fin de may, fut crié parmi Paris que les ribaudes ne porteroient plus de ceinture d'argent, ne colet reversis, ne pennes de gris en leurs robes, ne de menu ver, et qu'ils allassent demourer ès lieux ordonnez. » (*Jour-*

» Pour des notaires, sergens et recors, je n'en ay veu aulcun, car ils faut croire qu'ils n'habitent point les Champs-Élysées, où sont les ames bienheureuses, mais qu'ils doivent estre tourmentez avec les Sisiphes et les Ixions dans le Tartare.

» De te dire où est l'appartement des comédiens, je n'en sçay rien, veu que je n'y suis pas encore allé; mais je m'imagine qu'ils sont logez bien près des vendeurs de mithridat, des violons[1], des filles de joye et des musiciens, dans une place grande comme peult estre la place Dauphine ou le Pont-Neuf; car ces sortes de gens ont tous une mesme vertu, contraire à celle des oygnons.

» Sur quoy je desire bien t'advertir que ce quy est couché dans ces fauxces revelations dernières touchant les honneurs que reçoivent les comédiens en ce pays-là est vray en un sens et faux en l'autre; car pour ceux de nostre troupe royalle, ils n'y sont pas très-bien recueillis, d'autant qu'ils reçoivent tous les honneurs possibles dès ce monde cy et les caresses des grands.

nal du roi Charles VII, à la suite de l'*Histoire de Charles VI*, par Jean Juvénal des Ursins, édit. de Denis Godefroy, in-fol., p. 526.) En Espagne on les forçoit d'aller en robe courte (*Romancero Castellano*, Leipzig, 1844, t. I, p. 92). Peu à peu ces sages prescriptions tombèrent en désuétude; d'autres lois plus complaisantes les remplacèrent. Ainsi, en 1694, on ne contraignit même plus les filles de joie d'habiter des rues particulières; sous prétexte que leur métier n'en étoit pas un, on leur permit de l'exercer partout.

1. Les violons comptoient alors en effet dans la classe des gens peu recommandables avec lesquels on les confond ici. Voyez à ce mot le *Dictionnaire d'argot* de M. Francisque Michel.

Pour ceux du tripot de la Fontaine, comme il semble qu'ils ne soient bastis que pour resjouir ceux quy rient pour rien et jouer des farces devant des ombres, il est très-vray de dire qu'ils sont très-achalandez en ce pays, et qu'ils vont boire quelques fois au cabaret avec Alexandre. Mais, cher amy, ne leur envie point ceste faveur, car ta phisionomie seule vaut mieux, sans parler, que toutes leurs farces et comédies. Et puisqu'ils ne sont ny honorez ny estimez en ce monde cy, il y a quelque raison et apparence qu'ils le doivent estre en l'autre. Tout ce quy me retardera de passer en cest agréable demeure, c'est qu'il me faut expier la faulte que j'ay faicte de n'avoir monstré le secret de mon art à personne.

» Car, quoy que Guillot Gorju fût le plus prochain et habile en ligne colatérale, suivant et conformément les aphorismes d'Hipocratte, et qu'il fasse le mieux qu'il peut, j'ay ouit un bruict que plusieurs ont dict desjà : encore n'estoit-il que le defunct, et qu'il ne me ressemble que d'habit; car on a beau dire, il faut que cela vienne de père en fils. Croy moy que ce n'est pas comme aux *Menechmes* de Plaute, où il y a deux semblables; car la nature n'a pu faire qu'un Gaultier Garguille depuis que le monde est monde, non plus qu'elle ne fera jamais un fariné quy te ressemble, quoy qu'on puisse alléguer de Goguelu [1], qui veut acheter ta survivance. En un

1. Je ne sais quel est ce Goguelu, dont il sera encore parlé dans la pièce suivante, comme aspirant à remplacer Gros-Guillaume. Je connois seulement une gravure du temps qui sembleroit le représenter dans une des scènes qu'il jouoit au

mot, ceux quy seront si effrontez de dire que ce Lionnois me ressemble en gestes et haults faits, c'est comme s'ils prenoient leurs nez pour leurs fesses. Et quy en voudra chercher d'aultres que nous, il aura autant de peine à nous trouver que ceux quy cherchent la pierre philosophale.

» Cher amy, je ne te dy point cecy pour offenser la comédie ny nostre amoureuse congrégation. Au contraire, si ces paroles, que je dis par la permission de Proserpine, sont veues en public, fera aux serieux qu'ils quitteront leurs plus pressantes affaires pour venir prendre place de bonne heure à l'hostel de Bourgongne et jouir du bien de te voir tandis que l'ame te bat dans

théâtre. Il est figuré avec un costume de comédien : le pantalon, le manteau flottant, le serre-tête sur ses cheveux ras, la moustache, etc. Il tient à la main un plat couvert, d'où s'échappe le manche d'un gigot, et que surmonte un pain rond. Il a sur le dos une hotte où se trouve entassée toute sa famille, femme, enfans, chien et chat. Ou va-t-il ? Souper chez des amis, en pick-nique, ou plutôt en *salmigondis*, comme on disoit alors, et il compte bien que les autres amèneront moins de convives et apporteront part plus grande que la sienne. Les vers placés au bas de l'image ne laissent pas ignorer ses intentions d'écornifleur :

Est-il rien de plus résolu,
Ni d'une humeur plus incivile,
Que ce monsieur Le Goguelu,
Alors qu'il va souper en ville?
A moins que d'être téméraire,
Ou goinfre de même que luy,
Il est impossible de faire
Ce qu'il fait au logis d'autruy ;
Car cet escornifleur infâme,
Sous ombre d'y porter son plat,
Y porte jusques à sa femme,
Ses enfans, son chien et son chat,

le corps, et au lieu de deux testons en donneront six.

» De plus, je t'asseure que quand tu tomberois de vieillesse comme le chasteau de Bisestre, tu ne verras jamais revenir ce temps où on ne donnoit qu'un sol au parterre et deux aux galleries; car à moins d'estre basteleurs on ne peult faire cela.

» Quand tu n'estimerois point la comédie pour le profit quy en vient, tu devrois estimer sa noblesse et la mienne, encore que j'aye vescu en franc bourgeois[1].

» Tu sçays que nous avions aux champs un colombier à pied et à cheval[2], qu'il y a une porte cochère à l'hostel de Bourgongne; que toutes les femmes quy ont l'honneur de jouer la comédie sont demoiselles[3]; que tu as fait depuis peu

1. Tallemant convient aussi que Gaultier Garguille menoit une vie on ne peut plus bourgeoise. Il n'y avoit que Turlupin, dit-il, qui « rencherît sur la modestie de ses habitudes. » Il passoit de longues heures dans l'étude de ses rôles. « Il étudioit son métier assez souvent, dit encore Tallemant (t. 10, p. 40–41), et il arrivoit quelquefois que comme un homme de qualité, qui l'affectionnoit, l'envoyoit prier à dîner, il répondoit qu'il étudioit. »

2. C'est sans doute la petite maison de la porte Montmartre dont il est parlé dans une des pièces précédentes.

3. Les filles nobles avoient seules le droit de s'appeler ainsi; aussi étoit-ce à qui des bourgeoises s'arrogeroit cette qualité (Voy. *Caquets de l'accouchée*, p. 105). Les comédiennes, bien entendu, n'étoient pas les dernières dans cette usurpation. Il est vrai que jouer la comédie n'étoit point déroger à noblesse. Floridor, qui étoit gentilhomme, et vouloit en conserver le droit, bien qu'il se fût mis au théâtre, soutint cette thèse contre les commissaires généraux qui le poursuivoient comme usurpateur de noblesse, et eut gain de cause par un arrêt du conseil d'État du roi, rendu

acquisition d'un petit cheval pour ne plus aller à pied; que nous n'avons que des noms de seigneuries ou de choses les plus agréables dans la nature, comme de Prez, de Fontayne, et de Fleurs; en un mot, que nous ne tenons point de boutique.

» Continue, cher amy, si ce n'est que tu veuilles te retirer ainsy que Medor, estimant toujours la comédie que pas un siècle n'a condamnée, que les plus critiques et hypocondriaques ne sçauroient desaprouver, et que les philosophes ont appelée le tableau des actions humaines, le sel de la vie, et l'object des voluptez plus innocentes.

» Sçaches, si tu ne le sçay déjà, que la comédie est bonne en soy: que si elle est mauvaise, ce n'est que par accident, c'est à dire quand il entre plusieurs passe volans [1], escrocs et filous dans l'hostel de Bourgongne sans payer, si ce n'est de petites raisons ou de grosses injures; et alors croy moy que la comédie est fort mauvaise et prejudiciable.

» Adieu, je te recommande surtout ma chère femme, que j'ay si chastement aymée; prends-en le soin, et demeures toujours avec elle en mesme logis et en mesme chambre [2], s'il se peut sans

en 1668, et dont Boucher d'Argis a donné la teneur. (*Variétés histor., phys. et littér.*, t. I, 2e partie, p. 593.)

1. Soldats de hasard, à l'aide desquels, les jours de revue, les capitaines combloient les vides de leurs compagnies.

2. Ce nouveau détail sur l'intimité qui régnoit entre le ménage de Gaultier Garguille et celui de Gros-Guillaume étoit ignoré, comme la plupart de ceux qui sont contenus dans cette pièce, vraiment précieuse. La femme de Gaultier, qui étoit fille de Tabarin, mais qui, malgré l'exemple de son

scandale ; fais cas de son amitié plus que de dix mille patagons, voire de mille millions de quart d'escus quand ils vaudroient vingt sols dès à présent, et ne troubles de tes pleurs le repos de mes cendres, prenant pour consolation qu'après tout, ce monde, en gros et en détail, n'est qu'une vraie comédie. Adieu, mon privilège expire et l'heure me presse de me retirer d'où je viens. N'oublies de faire imprimer ces paroles. »

Ce fantosme estant disparu, le gros Guillaume, quy ne songe volontiers en ce temps que de vin et de bouteilles, s'estant esveillé en sursaut, se trouva avec une sueur froide et saisy d'une grande frayeur, qui luy feit dire en tremblant à sa femme, quy n'avoit rien veu ny entendu :

Sic ille manus, sic ora ferebat ;

Qu'il ne se trompoit point, et qu'il avoit veu son cher Gaultier en chair et en os, avec sa calotte, ses manches rouges et tout son attirail comique.

C'est pourquoi, Messieurs, le gros Guillaume, quy n'a jamais pleuré ny fait pleurer le monde, si ce n'est à force de rire, estant revenu de son effroy et voyant que son amy estoit sorty exprès des Champs-Élysées pour luy dire des choses si importantes, pour ne frustrer ses intentions et

père et de son mari, ne semble pas être jamais montée sur le théâtre, quitta bientôt Paris pour la Normandie, où Gaultier avoit peut-être quelque bien, et elle y épousa, dit-on, un gentilhomme. Ce mariage fait le sujet d'une nouvelle charmante et d'une verdeur toute archaïque, due à la plume, devenue plus sérieuse, mais restée tout aussi spirituelle, de M. Ph. de Chenevière. Voyez ses *Historiettes baguenaudières*, Caen, 1845, in-8.

recognoistre ces grands services rendus à la comédie, il a voulu faire imprimer ces paroles aux despens du public, avec des caractères quy vous pourront mesme charmer. Elles ne vous cousteront maintenant que l'achapt, encore n'est-ce pas trop, veu qu'à luy il luy en a cousté une sueur froide et un bon rheume à sa femme. On ne vous les vend pourtant qu'à la charge que vous en ferez part aux dames; que si elles ont chery le corps durant son vivant, elles seront suppliées de faire encore quelques caresses à son ombre après sa mort, quy les fera plus jouir, je m'asseure, que sa ressemblance à l'hostel de Bourgongne, quand elles auroient une ame de fine roche et plus dure que les diamants qu'elles ont dans les cheveux, une enclume au lieu de cœur et de rate dans l'estomach, ou quelques dents de manque dans la bouche.

FIN.

LE TESTAMENT
DU GROS GUILLAUME

et

SA RENCONTRE AVEC GAUTIER GARGUILLE

EN L'AUTRE MONDE

A PARIS, CHEZ JAN MARTIN

M.DC.XXXIV [1]

Par devant maistre Jaquelin Fripesausse et Berthelot Riflandouille, protonotaires, commis à passer tous les testamens des acteurs de l'élite royalle qui

1. Cette pièce, comme la plupart des précédentes, se trouve dans le recueil des *Joyeusetez* de Techener. Elle fut faite après la mort de Gros-Guillaume, qui suivit d'assez près celle de Gaultier Garguille, mais qui ne la précéda pas, comme beaucoup l'ont prétendu, notamment Sauval, les frères Parfaict et Boucher d'Argis. Voici le conte que répète celui-ci : « Il (Gros-Guillaume) eut la hardiesse de contrefaire un magistrat par un tic à la bouche, et trop bien, car quelques jours après ils furent tous trois décrétés; Gaultier et Turlupin prirent la fuite, Gros-Guillaume fut mis au cachot. A quelque temps de là Gros-Guillaume tomba malade de saisissement; il n'y put survivre, et la douleur de sa

vont de vie à trepas, pour les enregistrer dans les archives de l'hostel de Bourgongne[1], fut present en sa personne le gros Guillaume, Dodelu[2] l'Enfariné, premier farceur de la comedie françoise, autheur de la resjouissance publique depuis quarante ans, et serviteur fidelle et sans reproche de feu l'admirable et inimitable Gautier Garguille.

Iceluy Gros Guillaume ayant appris par la vicissitude des temps et des saisons, et que toutes choses ne sont nées que pour mourir, et ayant remarqué par la guerre qui s'est esmeue depuis quelques jours en ses intestins, qui cause un divorce universel en toutes ses parties corporelles,

mort emporta ses deux camarades dans la même semaine.» (Boucher d'Argis, *Variétés histor., phys. et littéraires*, t. 1, 2e partie, p. 523.) Or, on a vu de reste que c'est Gaultier Garguille qui mourut le premier, en décembre 1633. Gros-Guillaume, comme la date de cette pièce-ci l'indique, mourut en 1634, mais non pas dans les premiers mois, puisque la pièce ayant pour titre : *l'Ouverture des jours gras*, 1634, in-12, ne le donne pas encore pour trépassé (Voy. nos *Variétés*, t. 2, p. 345). Tout cela, malheureusement, ne précise pas la date de sa mort. Piganiol l'a cherchée comme nous, mais il dit n'avoir rien trouvé à ce sujet, ni à Saint-Sauveur ni ailleurs (*Description de Paris*, t. 3, p. 387). Quant à Turlupin, j'ai dit plus haut qu'il me sembloit qu'il n'étoit mort qu'en 1637.

1. Riflandouille, dont on fait ici un notaire de fantaisie, figure comme capitaine dans l'étrange pièce de Sigongne, le *Ballet de Quolibet*, etc. (1627, in-8), et comme valet dans la *Lettre d'écorniflerie*, pièce reproduite dans le quatrième volume des *Variétés histor. et littér.*, p. 53.

2. Il faut lire Goguelu; c'étoit sans doute un des rôles que jouoit Gros Guillaume : de là pour lui une sorte de troisième surnom. Celui qui aspiroit à sa survivance voulut le prendre. Voy. p. 208, et, sur le mot *Goguelu*, les *Œuvres de Coquillart*, édit. Ch. d'Héricault, t. 2, p. 287.

qu'il faut de nécessité qu'il fasse un voyage en l'autre monde, quelque delay de cinquante ans qu'il ayt demandé au Destin avant que d'y aller, à l'exemple et imitation de son deffunt bon maistre Gautier Garguille, de sa propre et de sa franche volonté, sans induction ne suggestion de personne, a voulu faire son testament à la manière qui ensuit :

Premièrement, ledit Gros-Guillaume mourant desire que ses os fassent compagnie à ceux-là de Gautier Garguille.

Il donne sa farine à toutes les garces de Paris pour en faire un innocent fard à leurs visages, qu'elles ont accoutumé de plastrer de mille sortes d'ingrediens qui rendent leurs teints aussy doux et polys comme la peau d'un pourceau bruslé [1].

Il donne son authentique charge et pouvoir absolu de faire rire à celuy qui, de la troupe royalle, aura le plus d'esprit à imiter ses rencontres et naïves extravagances, pour faire espanouir les rates opilées, à force de rire.

Il donne son scientifique et authentique bon-

1. Il pourroit faire le même legs aux dames d'à présent. Gros-Guillaume ne portoit pas de masque, comme Gaultier et Turlupin; mais il s'enfarinoit le visage à la façon de *Jean-Farine*, qui avoit dû son surnom à cet usage, et suivant la tradition des anciens badins françois, dont parle Montaigne (liv. 3, chap. 10). Cette mode venoit des *pistori*, qui cumuloient dans quelques villes du midi l'emploi de boulanger avec celui de farceurs, et dont notre mot *pître* semble rappeler le nom (Voy. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. 2, p. 358). Sauval parle de la farine dont Gros-Guillaume se couvroit le visage : « Il la ménageoit de sorte, dit-il, qu'en remuant seulement un peu les lèvres, il blanchissoit tout d'un coup ceux qui lui parloient. » (*Antiquités de Paris*, t. 3, p. 38.)

net rouge aux esprits malades, afin de les faire revenir en leur bon sens.

Il donne sa casaque volante au plus homme de bien de meusnier qui soit hors des portes de Paris, pour en faire des voiles [1], afin que tous les vents qui ont autrefois soufflé dans son haut de chausses s'aillent rendre aux ailes de ce moulin pour en faire un mouvement perpétuel.

Il donne au public sa sainture tissue de la plus admirable façon qu'ignorant inventa jamais, afin d'en lier le bonheur, et qu'il ne sorte jamais de Paris.

Il donne son coutelas au capitaine Fracasse [2], pour s'en servir à tous les duels qu'il entreprendra contre les mouches qui le piqueront sur le théâtre.

Il donne son haut de chausses à celuy qui aura les plus grosses fesses pour le remplir.

Et afin que tous ses confrères ne s'offensent pas de ce qu'il a plus legué aux autres qu'à eux, il leur donne, tant en général qu'en particulier, son esprit, sa ravissante mine, tous ses gestes et sa belle disposition.

Ce fut fait et passé par nous Jaquelin Fripesausse et Berthelot Riflandouille, protonotaires susdits, le dixième jour devant la naissance des mois, et pour tesmoins ceux qui n'ont jamais esté.

1. Gros-Guillaume étoit vêtu de toile blanche, comme Tabarin. Voyez, dans les *Œuvres de Tabarin*, édit. elzevir., t. 2, p. 409, le *Procez, plainte et information d'un moulin à vent de la porte Saint-Anthoine contre le sieur Tabarin, touchant son habit de toille neufve*, etc.

2. Voyez, sur ce personnage, l'une des pièces précédentes.

FIN.

LA RENCONTRE
DU GROS GUILLAUME
ET DE GAULTIER GARGUILLE
EN L'AUTRE MONDE

Après que Gaultier Garguille eust longtemps demeuré vagabond au deçà du fleuve de Stix, par la querelle qu'il eust avec Charon, qui fut que le voulant prier au nom de Jupiter de le passer dans les Champs-Élizées, Charon, se sentant picqué de cette prière, et ne reconnoissant autre maistre que Pluton, luy jura que s'il ne se retiroit de devant luy, il luy feroit un abreuvoir à mouches de son timbre avec son aviron; que c'estoit un impudent de se renommer d'une personne à qui il ne pensoit estre nullement obligé, et que c'estoit l'offenser que de le tenir pour son serviteur. Le seigneur Gaultier, ayant quelque peu demeuré pensif, tenant son baston d'une main pendante, repartit ainsy :

« Seigneur Charon, é vous dis que vous avez grand tort de m'injurier; et ne sçais pourquoy vous voulez quereller un galant homme estranger, et qui ne sçait pas les loix de vostre païs d'homme de bien; é pense que le signe de Taurus domine sur vostre horizon; é vous prie de n'estre point si cholere. » Charon, ayant perdu patience du discours de Gaultier, et estant encore au premier mouvement de sa cholère, luy dit en haussant son aviron pour lui en donner un horion :

« Retire-toy d'icy, et ne fais pas le discoureur, et attends compagnie; tu ne passeras pas tout seul. »

Gaultier, n'ayant pas encore perdu tout courage, desgaine son couteau, et, l'ayant quatre ou cinq fois aiguisé sur un pavé qu'il rencontra fortuitement, menace Charon que, s'il l'approchoit, il luy en donneroit dans le boyau culier; mais voyant que Charon se préparoit tout de bon à luy vouloir avaler l'omoplate, ayant encore l'agilité de ses jambes, esquive promptement la cholère de Charon, et, tout désolé qu'il estoit de se voir sans compagnie, après avoir de loin menacé ce vieil penart de Charon, disoit frappant des pieds, et essuyant ses yeux de tous ses doigts :

« Ah Jupiter! é falloit-il que je fusse si miserable qu'après m'estre renommé de vous je fusse honteusement chassé par un pendart, ayyde? Hé! pourquoy souffrez-vous qu'il me soit fait un tel affront? é ne pense pas vous avoir jamais désobligé; ayyde! Hé ce peut-il rencontrer sous la calotte des cieux un plus malheureux que moy! ha! ayyde! »

Ayant longtemps déploré sa misère et son malheur, il se retourna en sursaut, de peur qu'il eust d'un bruit qu'il ouyt, croyant que ce fust Charon qui le poursuivist de près; mais la veue luy estant devenue débile à force de pleurer son malheureux destin, il ne peut recognoistre qui s'approchoit de luy qu'après qu'il eut fouillé dans sa gibecière d'antiquité et posé dextrement à son nez ses grandes lunettes à jour; et s'estant longuement arresté sur ses pieds comme une grue et haussant le nez :

« Que diable est-ce icy? (dit-il); é me semble que je vois la tour de Courdouen qu'Orphée fait sortir de sa place à la douce harmonie de son luth. »

Et se rasseurant un peu plus, haussant tousjours le nez et allongeant le col, s'approcha lentement et à pas de loup pour recognoistre qui c'estoit :

« Et vous verrez (dit-il en frappant de sa main sur sa cuisse) que c'est mon valet Guillaume le gros, que les dieux m'envoient pour me délivrer de ma captivité, et le recognois à son habit bariolé[1] à la façon des Suisses de François premier, et à son ventre fait en callebasse. »

Et se hastant de courir au devant, et le prévenant, luy dit :

« É le diable, Guillaume, vous estes bien lent, é pense que vous avez résolu de marcher en tortue, encore que vous ayez un cheval de la foire

1. Gros-Guillaume avoit une blouse blanche, mais le pantalon à larges raies de couleur, ce qui, avec le bonnet ronge dont il a parlé tout à l'heure, ne laissoit pas que de faire un costume assez bariolé.

Sainct-Laurent, é je suis icy en peine, à faute de compagnie. »

Guillaume, à ces mots, demeura ravy de joye, et haussant les bras et ouvrant la bouche une demie heure plus tôt qu'il ne falloit pour parler, se jette sur son col.

« Ha! mon maistre, l'honneur du monde, le Gaultier des Gaultiers, que je vous embrasse! »

Et puis se meslant les bras l'un dessus l'autre dessous, pleuroient avec ce piteux accent alternativement prononcé :

» Ha! Guillaume!—Ha! Gaultier!—Ha! mon fidel serviteur! —Ha! mon bon maistre!—Ha! le vallet des vallets!—Ha! le plus parfait des maistres! Ha! si vous sçaviez (poursuivit Guillaume), que je suis content de vous avoir rencontré! Ha! mon cher maistre! jamais la rotondité des planettes n'a veu un tel homme que vous sous leurs climats, ni jamais les Antipodes dans leurs circonférences.—Ha! diable, vous estes demeuré après moy en l'autre monde : avez-vous estudié en l'astrologie? — Climats, répondit Guillaume, c'est... n'avez-vous point veu les tours que la lune fait quand elle va droit d'orient en occident, et que par son orbite et sa circonférence elle remplit, les herbes croissent, on va deçà delà, et que par les cieux dans leur capacité..... car, voyez-vous... Au diable, vous n'entendez pas cela.

—Or çà, Guillaume, répondit Gaultier, dis-moy depuis quand tu as eu ce bon dessein, et quel démon t'a inspiré de venir voir ton bon maistre Gaultier en ce pays de par deçà.—Vous voilà bien empesché, dit Guillaume; savez-vous pas bien que c'est le devoir d'un bon et authentique servi-

teur de rechercher son maistre où il le peut trouver. Mais dites-moy vous-mesme, qu'est-ce que vous faites encore icy depuis le temps que vous estes party ?—Et bien, Guillaume, dit Gaultier, é veux que tu saches l'affliction en laquelle je suis tombé depuis que je suis en ce païs. Escoute bien : Tu sçais le temps qu'il y a que j'ay fait la culebute dans le royaume des taupes ?—Ouy, dit Guillaume, je sçay bien que quand vous fustes mort, vous estiez trépassé.— Il est vray, Guillaume, répondit Gaultier; or, depuis ce temps-là é cours vagabond deçà delà dans ce pays comme les rats dans un grenier, é n'ay peu passer à l'autre rivage que je n'eusse compagnon, pour quelque querelle qui s'est passée entre Charon et moy.

—Quoy ! ce penart ne vous a pas voulu passer ! Allons, allons, je sçay bien le moyen de l'adoucir, j'en ay ouy parler. Voyez, ces cerveaux-là aquatiques sont ordinairement lunatiques, et puis pensez-vous depuis le temps que les vapeurs qui dans son intellect et dans sa mémoire ont tout bouleversé; de sorte que voulant manger et estant bien saoul, il perd l'appétit, et puis l'intérieur qui dans ces conceptions se forme des chimères, et pensant voir du blanc, ce pauvre homme, encore devriez-vous considérer son infirmité : car il vous est advis que quand vous escorchez un lièvre, vous en dis que sçay-je, et puis quand vous parlez, vous faites peur, il semble que vous ayez mille grenouilles dans le gosier, et vous ne faites que radoter : ha! vieille médaille d'antiquité !

—Escoutez, Guillaume, é vous bailleray une

quinte major sur le minoys, et vous montreray à parler à vostre maistre avec plus de respect ; entendez-vous, Guillaume ?

— Et que diable sert aussi de faire tant de façons ? Vous ne changerez jamais d'humeur ; vous voyez un pauvre homme qui parle à vous doucement, et vous l'allez peut-être quereler. Et que ne laissez-vous le monde en repos ?

— Ê vous dis, Guillaume, que vous avez tort ; vous ne sçavez pas l'intrigue qui est entre luy et moy.

— Et bien, laissez-le là et laissez-moy parler à luy, j'useray si bien de mon éloquence, que quand Pallas seroit conjointe avec Minerve dans la conjonction de Saturne, Jupiter en son ascendant nous montreroit un bon visage, et que... Suivez-moy seulement, je m'en vay bien parler à luy.»

Ainsy devisans, se trouvèrent proche le fleuve d'où Charon estoit desjà party pour passer une grande troupe d'escroqs [1] qui s'estoient tous tuez en duel, et peu s'en fallut qu'ils ne se précipitèrent tous dans l'eau, se ressouvenant encore de leurs querelles ; mais Charon, les voyant tous desarmez, se mit facilement au milieu d'eux, faisant des tailles rondes avec son aviron, de sorte qu'il les rengea tous si bien en leur devoir, qu'onques n'auront envie de leur battre. Mais laissons-les là.

Pendant tout cela, Guillaume et Gaultier pié-

1. Le mot étoit alors nouveau dans la langue. Nous le retrouvons un peu plus tard à la scène 9, acte 1, de *la Fille capitaine*, de Montfleury. Sous la régence on l'avoit abrégé, l'on disoit un *croc* (*Journal* de Barbier, 1re édit., t. 2, p. 209).

tinoient d'impatience d'attendre Charon. Guillaume crioit à gueule ouverte de çà à bord, tandis que Gaultier fouilloit dans sa gibecière pour payer le tribut pour eux deux (car Guillaume ne mania jamais denier s'il ne ferroit la mulle en allant au marché; mais Gaultier luy faisoit si souvent son compte si juste qu'il n'y avoit de quoy s'enrooller au livre d'Agrippa).

A la fin, après avoir longtemps pillé patience, arriva le nautonier Charon, qui ne demandoit autre chose que la pièce. Estant arrivé, il reçoit franchement Guillaume dans sa barque; pour Gaultier, il n'en vouloit point ouyr parler. Guillaume, touché de compassion pour son maistre, se jette à genoux aux pieds de Charon, lui disant:

« N'avez-vous point pitié d'un pauvre enfant orphelin, qui, après avoir perdu et son père et sa mère, se voit encore en danger de perdre le meilleur maistre qui se puisse trouver? »

Charon, se ressouvenant encore de la querelle (bien qu'on dise qu'il n'a point de mémoire), bouchoit les oreilles aux plaintes que faisoit Guillaume, et ne daigna les déboucher que lorsqu'il vit Gaultier fouiller dans sa gibecière; et aussitost, ouvrant les yeux comme un procureur qui se meurt, regardoit attentivement à l'action de Gaultier. Gaultier, voyant qu'il s'adoucissoit un peu, et de crainte qu'il ne luy fist un mauvais party lorsqu'il seroit dans sa barque, se résolut de luy payer plus qu'il ne luy falloit, et, s'enhardissant de parler, luy dit:

« Seigneur Charon, au nom de Pluton (puisque vous ne recognoissez point Jupiter), je vous conjure de me passer à l'autre bord avec mon

valet Guillaume; é ayme mieux vous donner un grand blan pour vous ayder à acheter une jaquette neufve. »

A ces mots Charon ouvrit les oreilles, et prenant vistement l'argent en cachette, regardant derrière luy si on le pouvoit descouvrir, pour ce qu'il prenoit plus de sa taxe, qui n'est qu'un denier pour chacune personne, le jetta vîtement avec Guillaume, et les passa le plus promptement qu'il peust; mais peu s'en fallut qu'ils ne fissent naufrage, par la pesanteur de Guillaume, qui pesoit plus lui seul que toute la bastellée precedente des escroqs; de sorte qu'il fallut mettre Guillaume en une place d'où il ne pust bouger, afin d'oster la crainte à Gaultier qu'il ne perdît l'esprit; car, si vous l'eussiez veu, lorsque Guillaume remuoit seulement un pied, il se jettoit à genoux et crioit :

« Miséricorde, Guillaume! et ne perds point ton bon maistre; é te jure que j'ay si grand peur de boire aujourd'huy que je n'ay point voulu manger auparavant d'entrer dans cette barque; é te conjure, Guillaume, de ne point remuer, car j'ay peur de faire une éclypse de soleil dans mon haut de chausses, ou quelque commette chevelue qui prognostiquera la mort. — Mordez vous-même (dit Guillaume); pour moy, je n'ay pas encore appétit. »

Guillaume, pensant se lever pour relever son maistre, qui estoit à genoux devant luy, fit tellement varier la barque deçà et delà, que Gaultier s'y rejette de rechef, criant et tremblotant :

« Ha! Guillaume mon amy, tout beau! je tressue, tu me fais peur; é voudrois à présent plan-

ter des choux : é serois asseuré d'avoir un pied sur terre et l'autre n'en seroit pas loing.

— Ce maroufle (dit Charon) ne me donnera-t-il point patience ? Je te déteste et je pense que tu me portes malheur.

— Hé ! seigneur Charon (dit Gaultier), je donnerois à présent dix-huit pièces de six blancs à qui me mettroit en terre, tout breneux et tout foireux comme je suis. — Je suis bien poltron (dit Guillaume), encore je n'ay point si peur que vous. — Et vous parlez bien à vostre aise, Guillaume, repart Gaultier ; hé diable, é ne sçay pas nager ; entendez-vous, Guillaume ? »

Ainsi passèrent en crainte le fleuve, Gaultier avec son valet Guillaume, Gaultier ne voulant pas boire, et Guillaume appréhendant que l'esprit de son maistre n'eust besoin d'escharpe, après avoir fait de grands complimens et remerciemens à Charon.

Les voilà passez ; ce fut à leur donner carrière et songer à quoy ils passeroient le temps. Ils résolurent à jouer des comédies ; et comme ils estoient en chemin il prit envie à Gaultier de lascher l'esguillette, et, étant surpris, dict à Guillaume :

« É te prie de m'attendre, é voudrois un peu aller à mes affaires. Ce n'est pas de peur, da ! Guillaume (faisant le rasseuré), j'ay du courage pour plus de cinquante francs ; mais c'est qu'il m'a pris une colique venteuse en passant le fleuve, qui me donne des tranchées de ventre ; é te jure que j'aurois besoin d'un suppositoire. — Allez chier, de par tous les diables ! dit Gaultier ; il y aura tousjours à faire après ce vilain-cy. — Jouons donc (dit Guillaume) ; jouons. — É le

veux bien (dit Gaultier). » Ils jouèrent quelques comédies. Le bruit vint jusqu'aux oreilles de Pluton qu'il estoit arrivé une troupe de comédiens des meilleurs de France. La curiosité de Proserpine la porte à les vouloir voir; mais, ô malheur pour eux! ils y furent par son commandement. Gaultier, pensant encore estre sur le théâtre de l'hostel de Bourgongne, pensoit jouer la comédie de *Cérès*[1]; Guillaume pensoit que Proserpine fust encore Simonette feinte de Proserpine, et mettant un doigt à sa bouche, l'ayant effrontément mis sur le sein de Proserpine, l'ayant frappé d'un coup de son bonnet le bas du ventre avec un ris amoureux, mit si fort Proserpine en colère et Pluton en jalousie, qu'il commanda incontinent à ses gardes de se saisir de leurs personnes. Aussitost une légion de diables les entourent. Gaultier pensoit s'en fuyr, se fiant à la bonté de ses jambes; mais les diables, qui avoient des ailes, les eurent bientost attrapez. Guillaume, à qui la peur fit faire mille tours en s'en fuyant, ne fust pas difficile à attraper, si bien qu'ils furent tous deux enchaisnez pour estre conduits en prison perpétuelle. Ha! les regrets que ce furent! Gaultier, avec un *ayyde* redoublé et tiré du plus creux de son gosier, disoit :

« Ha! misérable Gaultier! falloit-il que ton infortune t'aye conduit et mis en un estat si déplorable! Guillaume, tu as bien ruyné nostre fortune, lorsque tu fus si aveuglé que d'approcher

1. Nous ne savons au juste de quelle pièce il s'agit ici; c'est peut-être du *Ravissement de Proserpine*, tragi-comédie de Hardy, jouée en 1611 à l'hôtel de Bourgogne.

la déesse Proserpine. » A ces mots le pauvre Guillaume se fondoit tout en pleurs.

« Ha! mon maistre! je vous crie mercy. Si on m'eust cogneu on eust bien veu que je n'estois qu'un pauvre enfant sans malice; ayyde! et que dans ma condition j'avois pris de ma capacité de mon intérieur; et quand ma mère me faisoit manger des tripes de morue en figure hexagone et pentagone, je ne pensois pas à la misère qui me devoit accabler aujourd'huy. Mais prenons courage, tandis que je trouveray à manger encore je me consolerai le mieux que je pourray. »

Et ne disoit cecy qu'en tremblant, et invoquant à son ayde son pauvre camarade Turlupin, espérant qu'il l'iroit bientost voir. A la fin, les diables, ennuyez de leurs discours, disoient:

« Allons, je vous bailleray des cornes au cul. — Et tout beau, monsieur le diable, dist Gaultier, nous y serons assez à temps. »

Et ainsy furent conduits le pauvre Gaultier avec son vallet Guillaume en une prison fort obscure, où ils déplorent tous les jours leur misère, et maudissent l'heure de s'estre jamais rencontrez. Du reste, vous en entendrez nouvelles du premier courrier qui en arrivera l'an 0000.

FIN.

L'ENTRÉE

DE

GAUTIER GARGUILLE

EN L'AUTRE MONDE

Poëme satyrique. M.D.C.XXXV

In-8 [1]

Le batteiier d'enfer réparoit sa nacelle,
Rompue sous le faix d'une ame criminelle,
Lorsque Gautier Garguille, arrivant furibond,

1. Bien que cette pièce ait déjà été donnée dans les *Œuvres de Tabarin* (édit. elzevir., t. 2, p. 493), et bien que nous-même, à un moment où nous ne pensions pas qu'on nous confieroit l'édition du présent recueil, nous l'ayons reproduite au tome 4, p. 221, des *Variétés historiques et littéraires*, nous ne pensons pas devoir l'omettre ici. Elle nous paroît indispensable pour compléter l'ensemble des livrets relatifs à Gaultier Garguille. Nous croirons toutefois inutile de répéter les notes, d'ailleurs peu nombreuses et peu importantes, que nous lui avons consacrées dans les *Variétés*, et qui se retrouvent presque toutes dans l'annotation des pièces qui la précèdent ici.

S'écria : Passe-moy sans attendre un second,
Vieillard, et ne permets que deux fois je le die,
Car je suis de la farce en une comédie
Qu'on joue chez Pluton. Si tu tardes beaucoup,
Le moindre des marmots t'y donnera son coup.
Ce discours dépita l'homme à la vieille trongne :
Tu n'es plus, ce dit-il, à l'hostel de Bourgongne;
Il ne faut pas tousjours rire et tousjours chanter.
Icy-bas les esprits ne se pourront flater
Dans le sot entretien de tes pures fadaises.
On n'y sert point de noix, de moures ny de fraises,
Et tu n'y peux tenir un plus insigne rang
Que de pescher sans fin un grenouiller étang;
Ne précipite point ta course malheureuse :
Tu ne sçaurois manquer cette charge honteuse.
Gaultier luy repondit : Profane, sçais-tu bien
Que les grands se sont plus à mon doux entretien?
Un seul ne me voyoit qui ne se prist à rire.
Ay-je pas mille fois delecté nostre sire?
Bon Dieu! si tu sçavois que je suis regreté
Et que l'on a souvent ce propos repeté : [mage!
Las! le pauvre Gaultier, hé! que c'est de dom-
Bref, si je retournois, on me feroit hommage.
Puis, Caron, en riant : Ouy, tu retourneras;
Cela dépend de toy; marche quand tu voudras.
Il ronfloit en tenant ce discours à Garguille,
Car il ne se lassoit de pousser sa cheville
A l'endroit depecé de son basteau fatal.
Mais Gaultier en colère : Espères-tu, brutal,
Que je puisse longtemps tarder en ce rivage?
Passe-moy vitement, je payeray ton gage;
Ne te deffie point d'un homme comme moy :
Je suis tout plein d'honneur, de justice et de foy.
Lors, entrant au batteau, l'homme à l'orrible face,

Saisi de ses outils, le conduit et le passe.
Il demande un denier; mais, montrant ses talons,
Gaultier dist en riant : Je n'ai que des testons.
Si tu ne me veux croire, avant que je devale,
Va-t'en le demander à la trouppe royalle; [veau,
Et cependant, s'il vient quelqu'un mort de nou-
Je le puis bien passer ou le mettre dans l'eau;
Sinon, viens avec moy chez Pluton et sa garce;
Tu ne bailleras rien pour entendre la farce.
Caron, voyant que tout alloit de la façon,
Jugea qu'il le vouloit payer d'une chanson.
Il dist entre ses dents : Jamais homme du monde
Sans avancer l'argent ne passera cette onde.
Garguille, de ce trait tout aise et tout joyeux,
Le signe en s'en allant et du doigt et des yeux;
Il l'estime nyais, et, secouant la teste,
Monstre qu'il duperoit une plus fine beste.
Cependant il arrive à la porte d'enfer,
Où, frappant comme un sourd, il resonne le fer.
Il tance le portier, qui rit de sa colère;
Mais aussi tost qu'il vit l'effroyable Cerbère,
Qui, faisant le custos, y sembloit sommeiller,
Il passa doucement de peur de l'éveiller;
Car, n'ayant jamais veu de si terribles suisses,
Il craignoit d'estre pris aux jambes ou aux cuisses.
Mais comme il fut devant le palais de Pluton,
Un huissier rechigné luy monstra le baston :
Quoy! fol outrecuident! quelle effrontée escorte
T'ose bien faire voir le cuivre de la porte?
Le roy demeure icy; les juges criminels
N'osent voir sans congé ses louvres éternels,
Et tu viens hardiment en cette digne place!
Juge donc le peril où t'a mis ton audace.
Cela dit, il le chasse, et neantmoins Gaultier

S'efforce de monstrer des traits de son mestier
En chantant et dansant, mais enfin se retire,
Voyant que de ses tours l'huissier ne vouloit rire.
Après avoir erré mille detroits nombreux,
Il se trouve au palais où tous les malheureux
Vont comparoir devant les majestez sublimes
De ces trois presidens qui condamnent les crimes.
Les sergens conduisoient un mechant garnement
Devant le sieur Minos pour avoir jugement.
Le feu, qui vit cela, sentit son ame atteinte
En ce mesme moment de froideur et de crainte,
Car le juge leur dist : Je croy que vous rêvez;
Pourquoi n'amenez-vous ces autres reprouvez ?
Veux-je pas à chacun prononcer sa sentence
A la proportion de son enorme offence ?
Ce fut là qu'en fuyant notre pauvre Gaultier
Monstra qu'il n'estoit pas le fils d'un savetier.
Avoit-il pas grand tort de passer les devises,
Puisque les champs heureux à ses fautes remises
N'estoient pas deniez? La curiosité
Apporte bien souvent de l'incommodité :
Il le reconneut bien, car il jura dès l'heure
De ne retourner plus où le juge demeure.
Quand il fut arrivé dans ces prez où les fleurs
Conservent à jamais l'eclat de leurs couleurs,
Où cent flots argentez arrosent les herbages,
Où l'air purifié n'a jamais de nuages,
Et où l'on ne voit point changement de saison
Dans l'ordre qu'y fait voir l'éternelle raison,
Il se coucha tout plat sur l'herbe et les fleurettes,
Mais il tesmoigna bien, par mille chansonnettes,
Le plaisir qu'il avoit d'estre hors du danger.
Tabarin, le voyant, s'en vint le langager,
Jugeant à sa façon que c'estoit un bon drole,

Et qu'ils avoient esté nourris en mesme ecole.
Je ne m'estonne point s'ils se firent accueil,
Car toujours le pareil demande son pareil.
Si tost que Tabarin eut fait la connoissance,
Garguille s'écria : Que j'ayme ta presence !
Incomparable esprit, subtil, facetieux,
Personne ne te hait sous le bassin des cieux.
Que j'ay pris de plaisir à lire ton beau livre!
Je n'avois autre soin, autre bien, que de suivre
Tes beaux enseignemens, qui sont poudrez d'un sel
Tel que nos devanciers n'en goustèrent de tel!
L'autre, à qui ce discours sentoit comme du baume,
Et qui n'eust tant prisé la lecture d'un pseaume,
Se voulut informer des bons garçons du tans
Et de ce qui s'est fait depuis vingt ou trente ans;
Mais Orfée parut, marqué de mille playes
Qui font encore voir si les fables sont vrayes.
Quand Garguille eut appris que c'estoit ce rimeur:
Nos poëtes, dit-il, sont bien d'une autre humeur;
Ils ne se feront point mettre le corps en pièces
Faute d'aimer la femme; ils ont tous leurs maî-
tresses,
Et plustost deux que trois. A ces mots Tabarin
Ayant trouvé du goust, fist un ris de badin;
Mais Gautier, s'ennuyant de se voir inutile,
Dist qu'il vouloit monstrer comme il estoit habile,
Si tost qu'il auroit sceu les agréables lieux
Où les comediens font admirer leurs jeux.
Alors, sans differer, il courut sur les friches
Pour voir en toutes parts s'il verroit des affiches;
Mais quand il n'en vist point, et qu'il fut asseuré
Que là son bel esprit seroit moins admiré
Que parmy les humains, il se change en tristesse,
Fasché de n'y voir pas rire de ses souplesses.

Il court de tous costez, hurlant à tout moment
Un discours qui ne dit que : Paris! seulement.
Il se met sur un mont, où vainement il tâche,
Planté sur ses orteils, d'aviser Sainct-Eustache.
Un esprit politique, ayant tout ecouté,
Le voulut faire boire au fleuve de Lethé,
Afin que des humains il perdît la memoire :
C'estoit vouloir sans soif forcer un asne à boire,
Car Gautier repondit que seulement aux bains
On se servoit de l'eau, et pour laver les mains.
Il s'enfuit sur ce point, depassant d'une lieue
L'esprit, qui, moins subtil, est encore à sa queue.
Je jure mon cornet qu'il aura beau courir,
Le fou ne boira pas, et deust-il en mourir.
Il marque de ses piez la terre qui resonne,
Et fait voir en sautant qu'un fossé ne l'etonne.
Chacun juge là-bas, à le voir si leger,
Que son mestier etoit d'apprendre à voltiger.
Il a jambes de cocq et tout le corps si graisle
Que le vent pourroit bien l'emporter sur son aisle.
Mais c'est trop guarguillé : si quelqu'un le veut voir,
Qu'il aille à l'autre monde ; il s'y fait prevaloir,
Ayant enfin guaigné l'azile d'une roche
Où je ne pense pas que jamais on le croche.

FIN.

LA RENCONTRE

DE TURLUPIN

EN L'AUTRE MONDE

avec

GAUTHIER GARGUILLE ET LE GROS GUILLAUME

ET LA GRANDE JOYE ET ALLÉGRESSE QU'ILS EURENT
A SON ARRIVÉE AUX CHAMPS ÉLYSÉES

A PARIS

1637

In-8

Il me semble à présent que la comédie veuille atteindre, tant en ce monde qu'ès Champs-Elyséez, jusques au suprême degré de perfection. Ce qui me le fait dire est qu'ayant jugé par le passé, du vivant de Gauthier et du gros Guillaume, que s'ils venoient à aller de vie à trespas, la comedie seroit grandement deperie; mais depuis leur deceds, il s'est trouvé que je me suis trompé

en mon imagination, et plusieurs autres que moy qui l'avoient eu semblable, d'autant qu'elle a esté extrêmement agréable après leurs deceds, par la conjonction d'autres excellens acteurs, qui se sont unis à la troupe incomparable, qui l'ont autant perfectionnée comme elle s'estoit deperie [1]. C'est pourquoy Turlupin, ayant jugé que quant il seroit hors de leur troupe elle ne laisseroit de continuer à exceller, et qu'il se trouveroit quelqu'autre qui pourroit succéder à sa place, sur ceste consideration, et pour le desir qu'il avoit de revoir ses deux intimes amis, il a expressement pris la poste pour les aller trouver, ayant eu quelque revelation qu'ils l'attendoient avec impatience, n'ayant peu faire une troupe parfaite, à cause qu'ils n'ont peu trouver homme aussi capable que luy pour accomplir leur troupe, qui leur a causé un indicible ennuy, attendu qu'ils n'ont peu representer la comedie à ce seul defaut. Turlupin estant arrivé au bort du fleuve de Stix, il requist Caron de le vouloir passer, ce qui luy accorda, en payant le tribut accoustumé, auquel ayant dit qu'il estoit, il luy aprit le desir que Guillaume et Gauthier avoient de le voir, et qu'ils s'estoient toujours promis qu'il ne manqueroit à les venir trouver, qui augmenta davantage le desir à Turlupin de passer; de

1. Ces acteurs nouveaux étoient Guillot Gorju, Goguelu, etc.; mais il n'est point vrai qu'ils eussent fait oublier ceux dont ils prenoient la place : la farce, comme nous l'avons dit dans l'*introduction*, n'avoit pas survécu à Gaultier Garguille et Gros Guillaume. Ce qu'on lit ici prouve que cette pièce émane de l'hôtel de Bourgogne : c'est une pure réclame des comédiens, qui veulent se tromper eux-mêmes, ou tout au moins faire croire au public ce qui n'est pas.

quoy il fut contenté à l'instant par le gracieux Caron, qui, en le quittant, luy fit mille protestations de service. S'estant ainsi quitez, Turlupin chemina quelque temps sans faire aucune rencontre ; mais, continuant son chemin, il trouva une troupe d'esprits, qui luy firent à l'abord quelques frayeurs. Ayant rappelé ses sens, leur demanda s'ils luy pourroient apprendre nouvelle de Gauthier et Guillaume : qui luy fut à l'instant promis, et luy firent grand recit de leur prud'hommie, et du fruict que l'on esperoit de leurs commedies ; et qu'on attendoit un nommé Turlupin, qu'ils estimoient fort, qui manquoit en leur troupe. Turlupin leur ayant dit que c'estoit luy qui se nommoit ainsi, ils firent aussitost une profonde reverence, suivie de plusieurs complimens, et ne crurent faire plus grand service à Gauthier et Guillaume (qu'ils disoient estre de leurs amis) que de luy conduire ; ce qu'ayant resolu entr'eux, ils le prirent et le transportèrent de telle vitesse jusqu'au lieu où ils estoient, que Turlupin en demeura fort estonné ; et l'ayant apperceu, receurent une telle joye qu'ils en tombèrent en pamoison, d'où ils furent aussitost rappelez par les subtilitez du gentil Turlupin. Comme ils feurent revenus à eux, ils commencèrent à l'embrasser de telle allegresse, qu'ils le pensèrent avaller de caresse, et entr'autres le pauvre Guillaume, qui le pensa inonder de ses larmes, le tenant embrassé l'espace de demie heure, tandis que Gauthier pietinoit d'impatience qu'il n'en fit autant que luy, de joye qu'il avoit d'avoir rencontré son baston de vieillesse et son gaigne-

pain, et peu s'en fallut qu'il ne se rua sur Guillaume pour luy donner du gros bout, à cause de son imprudence.

A la rejouissance desquels tous les esprits du royaume plutonique commencèrent à s'assembler à l'entour d'eux, pour se conjouyr ensemble d'une telle arrivée, sçachant bien que de là en avant ils ne manqueroient de divertissement, et protestèrent en faire une celèbre feste *In æternum*. Après que Turlupin, Gauthier et Guillaume eurent fait toutes les ceremonies requises en une telle arrivée, ils commencèrent à discourir sur la comedie. Gauthier et Guillaume firent voir à Turlupin une grande quantité de pieces nouvelles faites par divers bons autheurs, entr'autres Théophile, lesquelles il trouva excellentes [1], qui leur promist faire des merveilles en leur representation; et qu'il avoit cinq ou six paires de comedies nouvelles, qui surpassoient celle de *La Malle de Gauthier*, du *Cadet de Champagne*, et de *Tire la corde, j'ay la carpe* [2]. Ceste resolution prise, Gauthier et Guillaume, estimans que Pluton auroit fort agreable l'arrivée de Turlupin, duquel ils luy avoient exalté le merite, ils luy menèrent.

1. Théophile étoit mort le 15 septembre 1626, mais on avoit gardé de lui et de ses œuvres un très-vif souvenir dans Paris, surtout au théâtre. Si Gautier et Guillaume se montrent ici tout heureux d'avoir des ouvrages de Théophile, le Beausoleil de la *Comédie des comédiens*, de Scudéry, n'est pas moins fier de dire qu'entre autres belles pièces, on joue sur leur théâtre le *Pyrame* de Théophile. (*Comédie des comédiens*, 1635, in-8, p. 25.)

2. Ce sont d'anciennes farces que Gaultier Garguille et Gros Guillaume avoient jouées. Sans ce passage, nous ne les connoîtrions pas.

Et comme Pluton fut adverty que c'estoit Turlupin, le courut aussitost embrasser avec resjouissance; de quoy il se trouva grandement honoré, et luy jura que l'affection de son service l'avoit fait venir en ces lieux pour luy donner le divertissement de la comedie.

Ce qui pleust fort à Pluton, et l'en remercia affectivement, lequel, pour revenche d'une telle affection, l'a estably avec ses camarades auprès de sa personne, pour en faire ses plus familiers. Turlupin, pour faire preuve de son service à Pluton, luy fit offre sur le champ d'une tragi-comedie admirable, pourveu qu'il pleust à Pluton luy faire la faveur, et à ses camarades, de leur donner quelqu'un qui empeschast les troubles et confusions qui ont accoustumé arriver en telles occasions [1]. Ce qui luy fut accordé par Pluton, qui, à leur requeste, fit venir aussitost leur bon, loyal et fidel portier, n'en jugeant point de plus capable, et qui ne les avoit point abandonné, estans asseurez qu'en telles affaires il sçait bien mettre la main à la rapière, comme il fit paroistre à la rencontre de sept ou huit escrocs, et apprenoit à telles manières de gens à ne plus venir à la comedie sans le teston [2]. Bien leur prit qu'il avoit oublié son espadon en l'autre monde, lequel il regrettoit avec passion en une telle ren-

1. La tragi-comédie étoit alors, comme je l'ai dit (voy. *Introduction*), le genre à la mode. Il n'étoit pas rare qu'il y eût des rixes violentes à l'entrée du théâtre chaque fois qu'on jouoit de ces pièces. Peut-être s'agit-il ici du *Cid*, représenté l'année précédente, et dont l'immense succès duroit encore. Ce n'étoit d'abord, comme on sait, qu'une tragi-comédie.

2. « Les portiers, lit-on dans le *Théâtre François* de Cha-

contre; je vous laisse à juger ce qu'il eust fait s'il l'eust eu en sa possession.

Et pour leur faire bonne bouche, Pluton, par la prière et supplication de Turlupin, les fit emprisonner, où ils sont encore à présent, attendant le jugement de leur procez comme seditieux. Ceux qui d'oresnavant desireront entendre de bonnes comedies, qu'ils prennent le chemin des Champs-Elyséez, pour y voir Gauthier, Gros Guillaume et Turlupin faire rage et triompher à merveille; mais n'oubliez pas de faire provision de testons. Allez-y en asseurance, car defences sont faites à tous traineurs d'epée d'y entrer, sur peine de la vie.

puzeau, p. 236, sont commis pour empescher les desordres qui pourroient survenir, et pour cette fonction, avant les defenses étroites du roy d'entrer sans payer (3 janvier 1673), on faisoit choix d'un brave, mais qui d'abord sut discerner les honnêtes gens d'avec ceux qui n'en portent pas la mine. Ils arrêtent ceux qui voudroient passer outre sans billet, et les avertissent d'en aller prendre au bureau, ce qu'ils font avec civilité, ayant ordre d'en user envers tout le monde, pourvu qu'on n'en vienne à aucune violence. » Mais ces violences n'étoient que trop fréquentes; les indemnités à payer aux portiers pour les blessures reçues à leur périlleux poste arrivent souvent en ligne de compte sur les registres de la Comédie. On lit, par exemple, à la date du 20 mars 1661, sur celui de La Grange : « Donné à Saint-Germain, portier, pour sa blessure, 55 livres »; et le 29 août 1663 : « 16 livres 10 sols pour avoir fait panser le sieur Gilot. » Il y avoit deux portiers : l'un, Saint-Germain, recevoit par soirée 3 livres 10 sols; l'autre, Saint-Michel, 3 livres. Dans le *Parnasse réformé* de G. Gueret, p. 48-49, La Serre donne pour preuve du succès de son *Thomas Morus* que quatre portiers furent tués à la porte le jour de la première représentation.

FIN.

RESPONSE

DE

GAULTIER GARGUILLE

AUX RÉVÉLATIONS FANTASTIQUES

DE MAISTRE GUILLAUME [1]

On dit que le poëte Theon manioit sa langue à tour et à travers, et que Medius, flateur d'Alexandre, conseilloit de semer les calomnies à toutes mains, d'autant que, si la playe guérit, la cicatrice y demeure.

1. Cette pièce répond, en effet, à une autre, dont voici le titre : *Révélations de Maistre Guillaume estant une nuit au grand couvent des Cordeliers de Paris*, in-8. La pièce qui attaquoit ayant été mise sous le nom d'un personnage, on crut devoir faire endosser la réponse par un type du même genre. Elles sont l'une et l'autre de l'année 1622, et ont trait à la querelle agitée cette année-là dans le couvent des grands Cordeliers de Paris au sujet de certaines réformes que le P. Bénigne de Gênes, général de l'ordre de Saint-François, vouloit y introduire. Maître Guillaume tient pour la réforme; Gautier Garguille, qu'on n'attendoit pas en cette affaire, tient pour les Corde-

Ouy dea, Maistre fol, vous l'avez fait à dessein; il falloit que les Cordeliers passassent par vostre langue mesdisante, et que vous sallissiez leur bonne renommée dans les ordures infames de vos calommies. Mousche guespe, qui ne sers qu'à piquer! Frelon inutile, qui ne sers qu'à manger! Maudite vermine, qui ronge le bois dont tu as pris naissance!

Va, mesdisant, n'estois-tu pas assés fol sans prendre le nom de Maistre Guillaume? Pensois-tu que soubs ce voile on ne peut appercevoir ton front de juif, ta bouche relante, tes yeux de porc, et le cris d'un magot d'avec le parler d'Alexandre? Bouffon sans cervelle, aux Antycires, aux Antycires, pour y cueillir de l'hellebore! Aux Ardennes, pour y estre fouetté! C'est ce qui faut Maistre Guillaume; çà, qu'on le fouette, et qu'il ne parle plus indignement et avec railleries de l'honneur des gens de bien. Mais que peut Marsias contre Apollon?

C'est assez que Maistre Guillaume face parler de luy à la façon d'Erostrate, qui mit le feu au temple d'Ephèse pour eterniser son nom. Mais, sacrilege, devois-tu usurper la bouche d'Alexandre de Hales, un si venerable docteur, pour luy faire vomir la rage de ta mesdisance[1]? Est-ce

liers. Ce sont ceux-ci qui l'emportèrent. Après une longue lutte, dont les plus vives péripéties eurent lieu au mois de février, et qu'on trouve racontée dans le *Mercure françois*, t. 8, p. 504, le P. Bénigne abandonna la partie. Il ne put mettre en vigueur dans le couvent de Paris les statuts qu'il avoit rapportés de Barcelonne, et dont les principaux ordonnoient la nudité des pieds, et défendoient les troncs dans les églises de l'ordre.

1. Dans la pièce à laquelle celle-ci sert de réponse,

pour ce subjet que tu luy dresse un tombeau? Crocodille, falloit-il verser des larmes pour dissimuler, par la piété, la rage que tu as conceu contre ce grand collège, toujours fleurissant, et qui ne ternira jamais soubs le blasme de tes calommies?

O regnard, ainsi presches-tu les poules pour les devorer! Hyène cruelle, ainsi contrefais-tu la voix de l'homme pour le déchirer! Loup enragé, ainsi te revests-tu de la peau d'agneau pour dévorer la brebis!

Ainsi falloit-il faire exercer toute tyrannie, commettre toute sorte d'injustice soubs le manteau de piété, et ne coucher pour tout pretexte qu'on ne veut point endurer de reformation. Reformation, que je t'honore, pourveu que tu n'apportes point de difformité! Mais est-ce estre réformé, de se contenter de l'apparence de Curius, et vivre en bacchanal? Est-ce aymer la pieté, de venir *in vestimentis ovium*, et tout aussi tost monstrer des dents de loup? Vouloir estre bien traitté sans se soucier ny de messe, ny de monstier, est-ce la reformation que, par tes exemples, tu veux introduire? O l'homme de bien, si le fard ne le couvroit! O le grand prophète, s'il n'estoit ensevely dans un sepulchre puant!

Taupe aveugle, pourquoy des yeux, puisque tu ne vois pas? Autruche faineante, pourquoy des ailes, puisque tu ne vole pas?

Maître Guillaume suppose que le révérend Alexandre de Hales lui apparut et lui fit toutes sortes de plaintes contre les Cordeliers de Paris. Il avoit appartenu à l'ordre de Saint-François au XIIIe siècle, et son tombeau se trouvoit dans l'église du grand couvent, où Maître Guillaume dit qu'il eut cette vision.

Brave l'evesque Salvian, qui disoit qu'il n'y avoit rien de plus gourmand que celuy qui fait le sobre et la petite bouche. Aussi tel fait l'homme de bien qui n'en a que l'apparence, voire ne porte rien en plus grande haine que la vertu.

Quoi donc, Maistre Guillaume, te faudra-t-il fouetter pour dire la vérité? Dis, dis, confesse librement, personne ne t'escoute. Le phantosme que tu craignois t'empeschoit-il d'aller aux matines? A la mal'heure, pour la première fois que tu y as mis le pied, tu as rencontré un phantosme. Mais n'est-il pas vrai qu'il t'a empesché de penser à Dieu?

O que si je me fusse tenu dans mon lit, comme de coustume, cela ne me fust pas arrivé! Quel spectre est-ce ce cy? Compagnons, secourez-moi! A l'ayde! Hélas! il n'y a personne icy de ma sorte. Et où (tous les diables) sont ces reformez? A l'ayde!

Maistre Guillaume, mon amy, recommandez-vous à Dieu; c'est le grand démon qui vous vient visiter, bien ayse de ce scandale et difformitez que vous et les vostres apportez à cette grande maison. O le grand orateur! hé! qu'il harangue bien! O le brave maistre! Dites vous Maistre Guillaume? On ne cognoist pas toujours le loup à la peau, ny le regnard à la queue, ny le corbeau à son chant, et le prince des ténèbres se masque bien souvent des habits de lumière pour seduire le monde.

Et cependant tu veux faire comme le chat qui couvre de terre ses excrements; tu pense couvrir ta perfidie de l'asseurance que tu donne d'avoir parlé à Alexandre de Hales.

Sorcière phitonisse, trouble-tu ainsi le repos des trespassez? Et toi, petit mercier d'hypocrisie, crois-tu que Maistre Gonin règne tousjours dans le monde, et que toujours facilement on se laisse piper aux impies persuasions du sacrilège Numa, qui, sorty de la caverne, disoit avoir appris de la nymphe Ægeria tout ce que les Romains devoient garder aux cérémonies de leurs religions?

Ce grand couvent (dis-tu) a ressenty plusieurs fois la main vengeresse du ciel, qui, ne pouvant plus porter les dereglements que ces religieux suivoient, l'a infligé par l'incendie de son église [1], par la peste, famine et autres maladies, qui l'invitoient à regarder le ciel et à se souvenir de sa profession.

Sacrilège Promethée, as-tu esté dans le secret cabinet de Dieu, pour y apprendre ses conseils? As-tu jamais sceu que les maisons de Job, ce grand homme de bien, ont esté bruslées, ses enfans assassinez, ses biens perdus, et luy affligé par toute sorte de maux. Et cependant, il n'y eust jamais Achylle mieux plongé dans les eaux divines, jamais homme à plus fine trempe de

1. L'église des Cordeliers de Paris avoit été entièrement brûlée dans la nuit du 19 novembre 1580, et l'auteur des *Révélations de Maistre Guillaume* n'avoit pas manqué de voir dans ce malheur un châtiment du ciel, irrité contre les mauvaises mœurs des Cordeliers de Paris. Il s'indigne surtout de ce que ces religieux n'ont tenu nul compte de l'avertissement. « Quel cœur de fer, dit-il, de bronze ou de marbre, n'eût été réduit en poudre par les incendies que Dieu avoit permis en ce lieu pour correction de leur faute? Quel robuste et puissant corps ne se fût attenué par les famines telles que Dieu leur a fait souffrir il n'y a pas longtemps? Quel courage ne se fust amoindry par les pestes, contagions et autres maladies causées en tant de diversité de saison? »

piété, jamais Aristide plus religieux, plus juste, plus pieux.

Si la France n'estoit franche en ses humeurs, volontiers tu luy persuaderois que Meduse la sorcière ne porte point de masque, et que le bien se contente de porter un manteau; mais sçais-tu pas que s'envolant au ciel, l'ayant laissé tomber en terre, le mal s'en est couvert pour estre bien venu dans le monde? O la belle teste, s'il y avoit de la cervelle!

Maistre Guillaume, mon amy, l'habit ne fait pas le moyne, ny le manteau l'homme de bien. Où as-tu veu des reformés jeuner comme le pharisien, deux fois le samedy, et qui n'ayent grondé cent fois le jour, comme les truyes de Beoces, leurs vessies estant seulement à moitié pleines.

Où as-tu veu les pavez des églises usez de leurs genouillades, et les pierres creusées des gouttes de leurs larmes? Quand, mais quand les as-tu consideré detachez du soin des choses du monde, separez des medisances, et liez au prochain par la charité?

Maistre Guillaume, les bonnes gens du vieux temps dont tu nous rafraischis la mesmoire marchoyent à la franche Marguerite, le cœur et la bouche se marioient ensemble, les pensées et le faire alloient d'un pas esgal, et par sentence publique bannyssoient bien loin la Diane de Lesbos, qui ryoit en derrière, et pleuroit par devant. Ils ne s'entendoyent point à faire le polype, qui prend quand il veut toute sorte de couleurs. Ils ne sçavoient que c'estoit de la pierre silenite, qui change à mesure que la lune change de face. Tousjours et tousjours à plomb ferme,

comme le tetragone; tousjours et tousjours en droicte perspective, comme Poliphême, l'œil au milieu du front, et le cœur assis au mitan du ventre, sans tourner ni à droite ny à gauche.

O les braves gens, qui, tout rondement comme le pauvre publicain, se contentoyent de dire: *Propitius esto mihi peccatori.* O la venerable antiquité, qui rejettoit ces sourcilleuses ambitions du pharisien. *Non sum sicut cæteri hominum.* Aussi se faut-il donner de garde (dit le docteur d'humilité) du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie, de peur qu'il n'aigrisse la paste, ne corrompe tout à fait nos bonnes mœurs, et que ne demeurions comme saint Pierre, qui toute la nuict ayant jetté les filets dans la mer, le jour arrivé trouva ses peines perdues, son travail sans recompense, et ses rets sans poisson. Et qui voudroit ainsi travailler dans la nuit de la dissimulation, sinon une ame desesperée, à qui son propre interest est plus cher que l'honneur de Dieu? Judas, trahis-tu ainsi le Fils de l'Homme par un baiser?

Et toy, vray Ischarioth, *vir exterminans*, crois-tu, en trompant le monde, que tu puisse tromper Dieu?

Et tu dis, Maistre Guillaume, que ce brave général de l'ordre de Saint-François est venu pour remettre cette grande peuplade de religieux en leur ancienne splendeur?

O le grant homme, s'il en peut venir à bout! Mais de les mettre comme ces pretendus reformez, c'est faire veritable cest oracle qui fut rendu à Thymesias, que les abeilles deviendront guespes, et les oyseaux chauvesouris, c'est

changer seulement la franchise françoise en feintise, et le chien fidel en dissumulé regnard; c'est estre comme le chien d'Esope, prendre l'ombre pour le corps, et, comme Ixion, embrasser une nuée pour Junon. O traistre! pense-tu que les cendres d'Etheocles se puissent quelquefois mesler avec celles de Polinices? Le luth s'accordera-t-il jamais, tandis qu'il sera monté de cordes d'agneau et de loup? Pense-tu, mais le crois-tu, que la brebis ne sente pas le loup, combien que déguisé en brebis? *Vivunt odia, improba vivunt.*

Archibeste que tu es, crois-tu que le monde soit encore grue, et qu'on ne sçaches pas que les moutons du Berry sont meilleurs que les huittres de Cancale, et que, combien que Jolaüs devienne jeune, il est tousjours Jolaüs, sinon avec mesme barbe, au moins avec mesme esprit et volonté.

Il faut renouveler les sens, et non la mine; toutefois ny la mine ny les sens, mais l'esprit, mais la volonté, et se souvenir que le grand maistre de nostre eschole dit : « Quand vous prierez, ne vous tenez pas aux rues, mais entrez en vostre chambrette, et ne faites pas comme les tristes hypocrites, qui exterminent leurs faces pour apparoistre grands jeuneurs. »

Mais, quoy! on ne veut plus de Momus, on le condamneroit à la cadène, on le lieroit au pillory, s'il accusoit encore le défaut de nature, qui a manqué à laisser une fenestre au costé de l'homme pour y voir ses pensées et empescher ses dissimulations. Une fenestre! Et pourquoy fenestre, s'il doit estre si couvert? Une fenestre à son costé! Et pourquoy, si nous sommes sans

clarté et sans volonté de nous garder d'estre trompez? Pauvre France, prendras-tu point de ceste herbe, mais miraculeuse herbe! que porte la terre de Sparte, nommée Tithymalus? Ha! qu'elle est propre pour nettoyer tes yeux et aiguiser ta veue! Et que bien plus facilement tu t'empescherois d'estre trompée! Quoy donc? tu ne vois pas que la caverne de Cacus est toute couverte de sable, pour esblouir et aveugler les yeux de ceux qui ne le cognoissent pas! Tu ne considère pas que le vent d'une bouche relante (laquelle Liber, ce bon père, qu'on nomme vin, cent fois le jour fait plus parler que la verité), tu ne considère pas, dis-je, qu'il te porte de la poussière aux yeux, pour te faire avaller comme miel le mensonge.

Vilain satyre, bouc infame et à longue barbe, pourquoy si près du feu, que tu ne connois pas? pourquoy toucher ce noble élément? pourquoy escrire ce que tu ne sçais pas?

Menteur à triple thiare, faux trépied d'imposture, as-tu point de honte d'escrire que la déposition du gardien de ce grand collége a esté demandée par la plupart de ses religieux, et qu'ils ont procédé à l'eslection d'un autre? Masque d'effronterie, front de suif, ose-tu bien à descouvert et par escrit faire paroistre ce que ton nom n'ose advouer, sans prendre tout aussi tost la déesse Metance par la main, pour te donner une torche de dix livres de cire à faire amende honoraire, et te repentir de tant d'impostures couchées dans tes discours veritables?

Discours veritables! Ouy s'il est veritable que le diable soit ange de lumière, que l'enfer soit

le Paradis, et que les ténèbres soient le soleil.

Veritables! Ouy, après que la pierre ponce aura passé par dessus, et que tu y auras couché, au lieu d'impostures, que tu es un notable menteur, un insigne affronteur, et une beste, qui as reputé pour miracle ce que jamais n'a esté en admiration. Un miracle que messire Jean trouve son breviaire sous son chevet, quel miracle!

Un miracle (dis-tu) qu'on rencontre de vieux statuts qui tousjours ont esté entre les mains des discrets du grand couvent pour le reglement de leur maison, quel miracle!

En Arcadie, en Arcadie! rossignol de moulin, et scache que ton ramage n'est pas capable de nous faire acroire des miracles. Mais il te le faut pardonner, et excuser l'ordure de ta bouche puante, car, ayant beu (et non sans subject) de la fontaine de l'isle de Cea, tu es devenu tout brutal, l'entendement t'a quitté, et rien ne trompe plus nos yeux que la peau qui te couvre. Et bien, Maistre Guillaume, mon amy, voylà un de ces beaux esprits desquels tu n'estois que l'avant-courier, qui devoit estre comme le prestre d'Apollon en Delphe, ne rien dire que la verité, qui ne devoit point sortir des bornes de la pieté, de l'honneur, de la charité, qui devoit estre comme un autre Mercure, ne raconter que la volonté des dieux! Que t'en semble?

Parle, mais je m'empesche de jurer de peur de retourner à confesse : par le corbieu! c'est une beste; j'en avois meilleure opinion, et m'a bien trompé, car je croyois qu'il parloit latin, et on dit que c'est un asne.

Affronteur, tu le sçavois bien, qu'il s'estoit as-

sis sur le trepied de la mesdisance, et qu'il avoit esté soufflé du vent que l'Ange rebel a fait naistre du puis de l'abysme ; aussi ne m'estonné-je pas si une infinité de sauterelles puantes et infectes courent les rues de Paris, et volent jusques dans les maisons des plus grands pour y vomir la puanteur de leurs calommies, car c'est l'ordinaire que tel mauvais vent engendre telles vermines. Mais gare qu'on ne leur coupe la queue ! Garde que Samson n'attache ses regnards l'un avec l'autre, et qu'il ne se brusle en bruslant les moissons ! Gare que le venin ne leur rentre dans le cœur, et que l'espée de Goliath ne luy serve à le faire mourir.

Ouy dea, tu en serois, Maistre Guillaume ; on te couperoit la queue, et si près que tu dirois : Diable y ait part ! Et fi de la folie ! falloit-il que Maistre Guillaume feist ainsi le fol à son dommage ? Falloit-il qu'il detractast des gens de bien ? Devoit-il deterrer les morts pour les faire mentir ? Devoit-il se mocquer du feu roy de Portugal [1], un si grand prince, si valeureux, si vertueux, si indignement traicté de la fortune, et dont le corps hors de terre sert encore de honte à la tyrannie d'Espagne ? Quoy ! devoit il se mocquer de ces pauvres religieux, qui sont si mal traités de leur general ?

Voylà qui va bien, Maistre Guillaume ! Encore une fois recognoistras-tu ton capuchon vert, et

1. Don Antonio, prieur de Crato, prétendant au trône de Portugal, étoit mort à Paris en 1595, et avoit été enterré au couvent des Cordeliers, dans la chapelle de Gondi. L'auteur des *Révélations* l'avoit fait aussi apparoître à Maître Guillaume.

si peut-estre tu ne seras pas toujours si fol, si sot, si mesdisant. Mais tromperois-tu bien, voudrois-tu mourir en ta peau ? Croy moy, mon bon amy, il n'y a pas grande difference entre un asne et un mulet, entre toy et un veau. Va-t'en chez le boucher, qui te tire la peau, on cognoistra mieux ta maladie. L'apoticaire te donnera un clystère de chien, si salutaire, que sans regarder en arrière tu courreras jusqu'en Canada, et si feras venir des sauvages à milliers qui t'admireront en teste posture extraordinaire. Adieu, mon grand amy, et n'oublie pas de faire un voyage aux Antyciers : là, tu trouveras de l'herbe aux fols, et si gueriras bien tost, pourveu que ta maladie ne te soit naturelle ; toutefois, quoy qu'il arrive, ou que tu vives, ou que tu meures, souviens toy de Gaultier Garguille.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

La Farce et la Chanson au théâtre avant 1660. v
Aux curieux qui chérissent la scène françoise. 3
A Gaultier Garguille sur ses chansons, sonnet. 5
Approbation. 6
A Gaultier Garguille sur ses chansons. 7
Privilege du Roy. 9

CHANSONS. 11

APPENDICE.

La Farce de la querelle de Gaultier Garguille et de Perrine, sa femme. 119
Predictions grotesques et recreatives du docteur Bruscambille pour l'année 1619. 129
Les Bignets du Gros Guillaume envoyez à Turlupin et à Gaultier Garguille. 141
Le Testament de feu Gaultier Garguille. 149
Les Revelations de l'ombre de Gauthier Garguille. . . 167
La Rencontre de Gautier Garguille avec Tabarin en l'autre monde. 177

Pages.
Songe arrivé à un homme d'importance sur les affaires de ce temps. 191
Le Testament du Gros Guillaume et sa Rencontre avec Gautier Garguille en l'autre monde. 215
La Rencontre du Gros Guillaume et de Gaultier Garguille en l'autre monde. 219
L'Entrée de Gautier Garguille en l'autre monde. . . . 231
La Rencontre de Turlupin en l'autre monde avec Gauthier Garguille. 237
Response de Gaultier Garguille aux Revelations fantastiques de Maistre Guillaume. 243

Paris. Imprimé par E. THUNOT et Cie, rue Racine, 26, avec les caractères elzeviriens de P. JANNET.

PQ 1799 G3A6 1853
Gaultier-Garguille, Hughes Gueru
Chansons de Gaultier Garguille

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY